

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

DEUXIÈME SESSION

1906

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

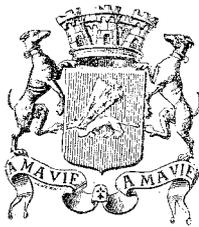
COMPTE RENDU

DE LA

DEUXIÈME SESSION — VANNES

1906

HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

—
1907





INTRODUCTION

La Première Session des Congrès préhistoriques de France, tenue l'année dernière à PÉRIGUEUX ayant eu un incontestable succès, le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés ayant pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces Assises scientifiques nationales, la Société préhistorique crut de son devoir de faire un deuxième Congrès pour l'année 1906, — et, conformément à l'article 1 du règlement de ces Congrès, constitua, dès le 19 février 1906, le Comité d'Organisation. — D'accord avec la Société préhistorique de France et avec la Municipalité de la Ville de VANNES, ce Comité d'Organisation décida de choisir, pour la deuxième Session, le département du Morbihan, la terre classique par excellence des Monuments mégalithiques.

Il élit, comme Président, M. Adrien de MORTILLET, Président de la Société préhistorique de France, et, comme Secrétaire général, M. le Dr Marcel BAUDOIN, Secrétaire général du Premier Congrès de Périgueux, en 1905.

On trouvera ci-dessous la liste des Membres de ce Comité d'Organisation et les circulaires qui furent, à cette occasion, successivement adressées aux Préhistoriens de la France et de l'Étranger.

Le succès de cette deuxième Session n'a pas été moindre que celui de la première; ce dont témoigne ce volume, qui renferme le Compte-rendu in extenso de toutes les opérations du CONGRÈS de VANNES.



CIRCULAIRE I.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

DEUXIÈME SESSION

Vannes. — 1906.

PREMIER AVIS.

Paris, le 28 mars 1906.

Monsieur,

La première session des Congrès préhistoriques de France, tenue l'année dernière à Périgueux a eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la Société préhistorique de France et avec la Municipalité de la ville de Vannes, le Comité d'Organisation a décidé de choisir, cette année, pour la deuxième session, le département du Morbihan, cette terre classique par excellence des Monuments mégalithiques.

Vous trouverez ci-jointe la liste des Membres du Comité d'Organisation, tel qu'il a été constitué dans la réunion du 19 février dernier, sous la Présidence de M. Adrien de MORTILLET, Président de la Société préhistorique de France.

Les assises du Congrès se tiendront du mardi 21 au dimanche 26 août 1906 inclusivement. Les trois premières journées (21, 22, 23 août), à Vannes, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (Musées, monuments, collections locales); les trois autres journées (24, 25, 26 août) seront consacrées à des excursions scientifiques et notamment à la visite des nombreux et remarquables monuments mégalithiques de la contrée. Le programme définitif vous sera ultérieurement adressé.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès.

1. — *Le paléolithique en Bretagne.*
2. — *Signification des Menhirs et des Alignements.*
3. — *Etude des Tumulus en général.*
4. — *Les gravures et les sculptures sur Mégalithes.*
5. — *La Céramique des Dolmens.*

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

Ne sont admises, comme *membres adhérents*, que les personnes faisant partie de la famille des *membres titulaires*.

Les *membres titulaires* paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au compte-rendu de la session.

Les *membres adhérents* paient une cotisation de 6 francs ; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du deuxième CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Session de Vannes*, et nous vous prions de nous adresser, le plus prochainement possible, votre adhésion de *membre titulaire* et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de *membres adhérents*, participer aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons également très reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus possible d'adhésions au Congrès.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation,

Le Secrétaire général,

Marcel BAUDOUIN.

Le Président,

A. DE MORTILLET.

Toutes communications ou demandes de renseignements devront être adressées à M. le Dr Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, 21, rue Linné.

Les adhésions et cotisations sont reçues dès maintenant chez M. Giraux, Trésorier du Comité, Avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

CIRCULAIRE II.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

DEUXIÈME SESSION

Vannes. — 1906.

RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société préhistorique de France*, dans sa séance du 1^{er} juin 1904, un Congrès préhistorique national est fondé, sous le titre de **Congrès préhistorique de France**. — Le Comité d'organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le *Comité d'Organisation* est chargé de la préparation du Congrès. — Son Bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, deux Secrétaires et un Trésorier.

ART. 4. — A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois au moins avant l'ouverture du Congrès, un *Comité local*, composé : 1° des principales autorités et notabilités du département et de la ville où le Congrès aura lieu ; 2° des maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées ; 3° des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce département ; 4° du Conservateur du ou des Musées dudit département ; 5° des représentants de la presse.

ART. 5. — Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

ART. 6. — Les *membres titulaires* paient une cotisation de *douze francs* ; seuls, ils ont droit au compte rendu de la session.

ART. 7. — Sont seules admises comme *membres adhérents* les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.

ART. 8. — Les *membres adhérents* paient une cotisation de *six francs* ; ils peuvent assister aux réunions, aux réceptions, et aux excursions scientifiques. — Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

ART. 9. — Toute personne, désirant faire partie du Congrès pré-historique de France comme *membre titulaire* ou comme *membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation, doivent être adressées au Trésorier du Comité, qui délivrera en échange la carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8 ci-dessus et permet de profiter des réductions de prix consenties par les Compagnies de transport (chemins de fer et autres) pour le Congrès.

ART. 10. — Le Bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 11. — La session du Congrès comprend :

- a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'organisation ;
- b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités, de la ville où se tient le Congrès.

ART. 12. — Les *membres titulaires* du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire-général, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

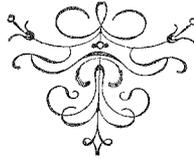
ART. 13 — Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.

ART. 14. — Aucune présentation, communication ou autre, ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 15. — Tout *membre titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remettre aux Secrétaires des séances un résumé de sa communication pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident, non prévu par le Règlement.



CIRCULAIRE III.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

DEUXIÈME SESSION

Vannes. — 21-26 Août 1906.

Renseignements Généraux.

Monsieur et très honoré Collègue,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui doit avoir lieu à Vannes, du 21 août au 26 août 1906, a déjà reçu de nombreuses adhésions, venant des différentes parties de la France et même de l'étranger (Allemagne, Amérique, Angleterre, Belgique, Danemark, Portugal, Italie, Russie, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire de suite, auprès des personnes pouvant s'intéresser aux Sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser au plus tôt leur adhésion et le titre des communications qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé aux membres qui se rendront à Vannes pour assister au Congrès une réduction de 50 % sur les prix des places du tarif général.

Cette réduction sera appliquée au moyens de bons de remise individuels, qui seront établis, par le Secrétariat général, et adressés en temps voulu à toutes les personnes qui auront versé le montant de leur cotisation entre les mains du Trésorier, **avant le 20 juillet 1906, dernier délai.**

Cette réduction sera applicable également aux excursions en groupe, qui auront lieu à l'issue du Congrès.

Les autorités locales, la ville de Vannes et le Conseil général du Morbihan, ont bien voulu témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils

lui portent, en lui votant des subventions importantes. Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais assurée, et son succès scientifique absolument certain.

Un **Comité local**, dont on trouvera ci-inclus la composition, a été formé à Vannes, grâce à l'initiative de M. AVENEAU DE LA GRACIÈRE, Conservateur-adjoint du Musée de la Société Polymathique du Morbihan, et sous la Présidence de M. MORIO, vice-président de la Société Polymathique du Morbihan. Il fonctionne régulièrement depuis mai dernier et s'occupe dès maintenant des réceptions et des excursions, qui auront lieu pendant la session.

M. Émile SAGERET, secrétaire-trésorier de ce comité, est autorisé à recevoir les adhésions de la ville de Vannes et du département du Morbihan; cotisations qui, comme on le sait, sont fixées à **douze francs** pour les membres titulaires, et à **six francs** pour les membres adhérents.

Plusieurs grandes questions, en relation avec le lieu où se tiendra le Congrès, ont été, on le sait, mises à l'ordre du jour. Nous nous permettons d'inviter en particulier tous les préhistoriens de la région, ainsi que les savants étrangers, à prendre part aux discussions qui auront lieu à cette occasion.

Le Comité serait reconnaissant aux membres titulaires du Congrès de vouloir bien lui faire connaître le plus tôt possible les points de ces questions qui les intéressent le plus spécialement et sur lesquels ils se proposent de prendre la parole, de façon à pouvoir provoquer un véritable mouvement d'idées autour de ces problèmes, pour le plus grand profit de la science préhistorique.

En dehors de ces sujets, qui s'imposaient en l'occurrence, le Comité a déjà reçu l'annonce d'un certain nombre de communications, qui seront faites dans d'autres séances, et dont nous publierons ultérieurement la liste.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation,

Le Secrétaire général,
D^r Marcel BAUDOIN.

Le Président,
A. DE MORTILLET.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D^r MARCEL BAUDOIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les cotisations sont reçues dès maintenant chez M. GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

COMITÉ D'ORGANISATION

Président.

- M. MORTILLET (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie, Président de la Société préhistorique de France, Rédacteur en chef de l'*Homme Préhistorique*.

Vice-Présidents.

- M. CHERVIN (le D^r A.), Président de la Société des Conférences anthropologiques, Ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris.
- M. LÉTIENNE (le D^r A.), Palethnologue.

Secrétaire général.

- M. BAUDOUIN (le D^r Marcel), Chargé de Missions scientifiques et archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire général de la Société préhistorique de France et du 1^{er} Congrès préhistorique de France.

Secrétaire général adjoint.

- M. MARTIN (le D^r Henri), Secrétaire de la Société préhistorique de France.

Secrétaires.

- M. DOIGNEAU (Albert), Membre du Conseil de la Société préhistorique de France.
- M. HUE (Edmond), Palethnologue.

Trésorier.

- M. GIRAUX (Louis), Trésorier de la Société préhistorique de France.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

Les Sénateurs, les Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du département du Morbihan.

Le Maire de Vannes.

Le Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

Le Président de la Sous-Commission des Monuments mégalithiques.

BAYE (le baron J. de), Président de la Société des Antiquaires de France, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

BONAPARTE (le Prince Roland), Ancien président de la Société de Géographie de Paris et de la Société de Spéléologie.

DEREMBOURG, Membre de l'Institut, Professeur à l'École des langues orientales.

GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

HANOTAUX (Gabriel), Membre de l'Académie française, ancien Ministre.

LEVASSEUR (Pierre-Émile), Membre de l'Institut, Professeur-Administrateur au Collège de France.

LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

MEUNIER (Stanislas), Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

PEYROT (le Dr), Sénateur, Chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Conservateur au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Professeur à l'École du Louvre.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

BALLET (le Dr), Archéologue, ancien Médecin de l'Armée.

BAUDON (le Dr), Député, Vice-Président de la Société préhistorique de France.

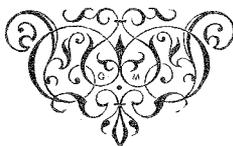
BEAUPRÉ (le comte J.), Archéologue.

CAZALIS DE FONDOUCE, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Vice-Président de la Société archéologique de Montpellier.

CHAUVET (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président de la Société historique et archéologique de la Charente.

COURTY (Georges), Géologue, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

- COUTIL (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- DALEAU (François), Palethnologue.
- FOURDRIGNIER (L.), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- GUÉBHARD (Adrien), Professeur agrégé des Facultés de Médecine.
- LACOULOUMÈRE, Sous-Préfet de Château-Thierry.
- LALANDE (Philibert), Président de la Société archéologique de la Corrèze.
- PIETTE (Édouard), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président d'honneur de la Société préhistorique de France.
- SAINT-VENANT (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- SCHLEICHER (Charles), Libraire-Éditeur.
- SCHMIDT (O.), Archéologue.
- TABARIÈS DE GRANDSAINES, Chef du Contentieux de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, Vice-Président de la Société historique d'Auteuil et de Passy.
- TATÉ (E.), Palethnologue.
- VIRÉ (Armand), Docteur ès-sciences, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.



CIRCULAIRE IV.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

DEUXIÈME SESSION

Vannes. — 21-26 Août 1906.

COMITÉ LOCAL.

PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

- Le Préfet du Morbihan, DU CHAYLARD.
Le Général de division, AMBROSINI.
Le Sénateur, Maire de Vannes, RIOU.
LANJUNAIS (le comte de), Député, Président du Conseil général du
Morbihan.
Le Président du Tribunal à Vannes, SAVIDOU.
L'Inspecteur d'Académie, à Vannes.
LE DORÉ, Maire d'Auray.
MORICE, Maire de Carnac, Conservateur de droit du Musée Miln.
STÉPHAN, Maire d'Erdeven.
LE GOHÉBEL, Maire de Locmariaquer.
GUÉZEL, Maire de Plouharnel.
CHANARD, Maire de Quiberon.

MEMBRES DU COMITÉ.

Président.

- M. MORIO, Pharmacien en retraite de la marine, vice-président de
la Société Polymathique du Morbihan, Officier de la
Légion d'honneur.

Vice-Président.

- M. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, associé correspondant national de
la Société des Antiquaires de France, ancien président
de la Société Polymathique (1904), conservateur-adjoint du
Musée d'Archéologie.

Secrétaire-trésorier.

M. SAGERET (Émile), Directeur de la *Revue Morbihannaise*, Conservateur élu du Musée Miln à Carnac, ancien Président de la Société Polymathique du Morbihan (1905).

Membres.

MM.

DUCOURTIOUX, Président de la Société Polymathique du Morbihan.

LALLEMENT (Léon), Conseiller municipal de Vannes, Secrétaire de la Société Polymathique du Morbihan.

MENÉ (Le), Chanoine, Conservateur du Musée archéologique.

MARTIN (Joseph), Propriétaire à Carnac, Membre de la Société Polymathique.

SIDNEY CHURCHILL, Propriétaire à Carnac, Membre de la Société Polymathique.

HÉLIGON (l'abbé), Professeur, Membre de la Société Polymathique.

LE GALL DE KERLINOU, Publiciste, Secrétaire-Adjoint de la Société Polymathique.

SÉGUILLON-GUYOT, Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle, à Vannes.

LETOUX (le Dr), Chirurgien en chef de l'Hôpital de Vannes.

LIMUR (le comte de), Membre de la Société Polymathique du Morbihan.

LUNVEN, ancien Magistrat, Membre de la Société Polymathique.

TORQUAT DE LA CULERIE (de), Rédacteur au *Nouvelliste de Bretagne*.

LANTIVY (de), Rédacteur à *L'Arvor*.

LAIGUE (le comte de), Rédacteur en chef de la *Revue de Bretagne*, Membre de la Société Polymathique.

ESTIENNE, Archiviste départemental, Membre de la Société Polymathique.

KEATING (le baron de), ancien Magistrat, Propriétaire à Carnac-Plage.

Les Membres du Bureau de la Société d'Agriculture du Morbihan.

Les Directeurs de *L'Arvor*, de *L'Avenir du Morbihan*, du *Courrier Morbihannais*, et du *Progrès du Morbihan*.



II^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

Session de Vannes. — Août 1906.

Secrétariat général : 21, rue Linné, Paris.

**Lettre adressée à MM. les Présidents
des Sociétés savantes de France et de l'Étranger.**

Monsieur le Président,

Connaissant l'intérêt que vous portez aux études préhistoriques, nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à la *Deuxième Session du CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE*, qui se tiendra à Vannes (Morbihan), du 21 au 26 août inclus.

L'importance des questions qui seront traitées et les excursions, qui seront faites dans la contrée classique des Monuments Mégalithiques, donneront à cette session un intérêt tout particulier.

Nous vous adressons sous ce pli les différentes circulaires relatives à ce Congrès et nous vous serions obligés de bien vouloir les communiquer aux membres de votre Société.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous honorer de votre adhésion, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire général,

Dr Marcel BAUDOIN.

Le Président du Comité d'Organisation,

A. DE MORTILLET.

CIRCULAIRE VI

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

DEUXIÈME SESSION

Vannes. — 21-26 Août 1906.

PROGRAMME GÉNÉRAL.

Le second Congrès préhistorique de France s'ouvrira à Vannes, le mardi 21 août 1906, sous la présidence de M. Adrien de Mortillet, Rédacteur en chef de *l'Homme préhistorique*, Professeur à l'École d'Anthropologie de Paris, Président de la Société Préhistorique de France, et se clôturera le dimanche 26 août au soir.

A. — SÉANCES.

Mardi 21 août. — Le matin, séance publique d'inauguration, à 10 heures, au Théâtre. — Dans l'après-midi, première séance de travaux. Correspondance. Nomination du Bureau définitif. Communications et discussions scientifiques. — Visite du Musée de la Société Polymathique du Morbihan. — Le soir, réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité.

Mercredi 22 août. — Le matin et l'après-midi, séances pour la continuation des communications et discussions scientifiques. — Visite des principaux monuments de la Ville. — Le soir, à 9 heures, CONFÉRENCE sur les *Monuments mégalithiques*, par M. Adrien de Mortillet.

Judi 23 août. — Le matin et l'après-midi, séance de travaux, continuation et fin des communications et discussions scientifiques. — Visite aux environs immédiats de la Ville.

Les séances des travaux du Congrès se tiendront, chaque jour (21, 22 et 23 août), au Palais de Justice de Vannes.

Le Secrétariat du Congrès sera installé au Palais de Justice. Il sera ouvert dès le lundi 20 août, chaque jour, le matin de 9 à 11 heures; dans l'après-midi de 2 heures à 5 heures.

B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES.

Vendredi 24 août. — Excursion en bateau à vapeur dans les îles du Golfe du Morbihan. — Visite de Locmariaquer.

Samedi 25 août. — Excursion dans la région de Quiberon, Plouharnel et Erdeven.

Dimanche 26 août. — Excursion à Carnac et aux environs.

Il sera publié ultérieurement un programme détaillé de ces excursions, indiquant, *pour chacune d'elles*, les localités et les monuments préhistoriques divers (alignements, menhirs, dolmens, etc.), qui seront visités par le Congrès, ainsi que le *prix* (tous frais compris) de chaque excursion et les heures de départ et de retour.

Les Congressistes, membres titulaires et membres adhérents, désirant prendre part aux excursions sont instamment priés de se faire inscrire chez le Trésorier du Comité d'Organisation, M. L. Giraux, le plus tôt possible.

Pour tous les renseignements concernant le séjour à Vannes, s'adresser directement à M. L. Giraux, Trésorier du Comité, 9 *bis*, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine).

1° CARTES.

Cartes du département du Morbihan, au 160.000^e, par Edmond BASSAC (avec indication des monuments mégalithiques).

Carte hydrographique, topographique et archéologique du Golfe du Morbihan, au 50.000^e, par Edmond BASSAC (2^e éd., 1876).

Carte de l'État-Major au $\frac{1}{80.000}$: Feuille de Vannes n° 89 (4 quarts).
Feuille de Quiberon n° 103 (quart de Quiberon).

Carte du Service vicinal (*Ministère de l'Intérieur*), au $\frac{1}{100.000}$: Feuilles de Vannes et Quiberon.

Carte géologique du *Service des Mines* au $\frac{1}{80.000}$: Feuille de Vannes, n° 89. Feuille Quiberon, n° 103.

2° GUIDES.

Paul JOANNE. *La Bretagne*. Dernière édition (1904). Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (16 cartes, 12 plans ; à jour pour 1906). — Prix : 7 fr. 50.

3° MUSÉE.

Catalogue du Musée Archéologique de la Société Polymathique du Morbihan : par J.-M. LE MENÉ, conservateur du Musée. — Vannes, in-8°, 1881. — Prix : 1 fr. (Vente au Musée, place des Lices).

HOTELS DE VANNES (1).

Hôtel de la Paix. — Prix très modérés.

Hôtel de la Gare. — Prix très modérés.

Hôtel du Morbihan, rue du Marché-au-Seigle.

Déjeuner ou dîner.....	Fr.	2 »
Chambre à un lit.....	—	1 50
— à deux lits.....	—	2 50

Hôtel de Bretagne (Propr. : Veuve Causse et fils), avenue Victor-Hugo.

Tout compris : 6 fr. 50 par jour et par personne.

Salle à manger spéciale.

Disponible : Environ 20 chambres.

Simple, mais très convenable, et bonne cuisine bourgeoise.

Hôtel de France (Propr. : M. Hamelin), rue Billault.

(Téléphone. Garage d'automobiles).

1 ^{er} étage — Chambre à deux lits.....	Fr.	6 »
— à un lit pour deux pers.....	—	3 50
— à un lit.....	—	3
2 ^o étage. — Chambre à deux lits.....	—	5 »
— à un lit pour deux pers.....	—	3
— à un lit.....	—	2 50
3 ^o étage. — Chambre à deux lits.....	—	4 »
— à un lit pour deux pers.....	—	2 50
— à un lit.....	—	2 »
Petit déjeuner (servi dans la salle).....	—	0 75
Déjeuner.....	—	2 50
Dîner.....	—	3 »

Prix moyen : 8 fr. 75, tout compris, par jour et par pers.

Disponible : Environ 12 chambres.

Salle à manger spéciale.

Hôtel du Dauphin (Propr. : M. Rossignol), place de l'Hôtel-de-Ville.

(Téléphone. Gar. d'automobiles, avec fosse).

1^{er} étage. — 8 fr. 50 par jour et par pers., *tout compris*.

2^o étage. — 8 fr. par jour et par pers., *tout compris*.

Locaux spéciaux pour les Membres du Congrès. — Voitures pour excursions.

— Disponible : Environ 25 chambres.

Hôtel du Commerce et de l'Épée (Propr. : M. Le Teuff), rue du Méné.

(Chambre noire. Téléphone. Gar. d'automobiles, avec fosse).

1 ^{er} étage. — Chambre à deux lits.....	Fr.	7 »
— à un lit pour deux pers..	—	6 »
— à un lit.....	—	4 »
2 ^o étage. — Chambre à deux lits.....	—	6 »
— à un lit pour deux pers....	—	5 »
— à un lit.....	—	3 »
Petit déjeuner (servi dans la salle).....	—	0 50
Déjeuner.....	—	3 »
Dîner.....	—	3 50

Prix moyen : 10 fr., *tout compris*, par jour et par personne.

Environ 20 chambres disponibles.

Poste et Télégraphe : Place de la Halle-aux-Grains.

Voitures : Place de l'Hôtel-de-Ville (1).

(1) Omnibus à la gare pour les grands hôtels et la ville (0 fr. 50).

PROGRAMME GÉNÉRAL
DE LA
SESSION DE VANNES

(21-26 Août 1906).

I

Mardi 21 août 1906.

Mardi matin. — 10 heures. — *Séance publique d'inauguration* du Congrès préhistorique de France, dans la salle du Théâtre municipal.

Mardi soir. — 2 heures après-midi. — *Première séance des Travaux*, au Collège.

Ordre du jour : 1° Nomination du *Bureau définitif* du II^e Congrès préhistorique de France.

2° *Communications scientifiques* (Voir Programme spécial).

4 heures après-midi. — Visite, à la fin de la séance, du Musée de la Société Polymathique du Morbihan : *Collections préhistoriques* très importantes.

9 heures du soir. — Réception des Congressistes, à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité de Vannes. *Tenue de ville*.

Mercredi 22 août 1906.

Mercredi matin. — 9 heures. — *Seconde séance de Travaux*, au Collège. [Voir Programme détaillé].

Mercredi soir. — 2 heures après-midi. — *Troisième séance de Travaux*.

4 heures après-midi. — Visite, à la fin de la séance, des principaux Monuments de la Ville.

9 heures du soir. — **CONFÉRENCE** sur les « Monuments mégalithiques », par M. Adrien DE MORTILLET.

Jedi 23 août 1906.

Jedi matin. — 9 heures. — *Quatrième séance de Travaux* [Voir Programme spécial].

Jedi soir. — 2 heures. — *Cinquième et dernière Séance de Travaux*.

II

EXCURSIONS GÉNÉRALES

Vendredi 24 au dimanche 26 août 1906.

Vendredi 24 août. — Excursion dans les îles du Golfe du Morbihan et à Locmariaquer (Voir le Programme détaillé).

Samedi, 25 août. — Excursion dans la Presqu'île de Quiberon, à Plouharnel et à Erdeven (Voir le Programme détaillé).

Dimanche, 26 août. — Excursion à Carnac (Voir le Programme détaillé).

Dimanche soir. — Dislocation du Congrès.

III

AVIS TRÈS IMPORTANT

Séance de Travaux.

Les séances de Travaux du Congrès se tiendront chaque jour (21, 22 et 23 août), au Collège.

Secrétariat et Trésorerie du Congrès.

Le Secrétariat et la Trésorerie du Congrès se tiendront au Collège. — Les Bureaux seront ouverts dès le lundi 20 août, chaque jour, le matin de 9 à 11 heures, l'après-midi de 2 heures à 6 heures.

Excursions générales.

Les Congressistes — membres titulaires et membres adhérents, — qui désireront prendre part aux **Excursions**, sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible au Secrétariat.

Les inscriptions seront closes le **Mercredi 24 août, 6 heures.**

(Voir, pour les prix, les Programmes spéciaux de chaque excursion)



CIRCULAIRE VII.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

DEUXIÈME SESSION

Vannes. — 21-26 Août 1906.

COMMUNICATIONS ANNONCÉES

I. — Le Préhistorique en Général.

- A. RUTOT (Bruxelles). — *Sur la signification du gisement sous-marin de la place du Havre.*
- D^r BAUDON (Beauvais). — *La préhistoire sur les hauts plateaux de la falaise de Thelle (Oise).*
- D^r JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou). — *Gisement préhistorique de la Longère.*
- E. HUE (Paris). — *Contribution à l'étude des Canidés préhistoriques.*
- D^r GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiey). — *Complément à l'inventaire des Enceintes préhistoriques (Castelars) du Var et des Alpes-Maritimes.*
- A. ROBERT (Algérie). — *Les stations préhistoriques de la commune mixte des Maadid (Dép. de Constantine, Algérie).*

II. — Paléolithique.

- SAGERET, ancien Président de la Société polymathique du Morbihan (Carnac, Morbihan). — *Observations sur l'étude du paléolithique en Bretagne.*
- ER. LAUDREN, membre de la Soc. polym. du Morbihan, Secrétaire Soc. Archéol. (St-Nazaire, L.-I.). — *Les Eolithes des environs de Saint-Nazaire (L.-I.) (Présentation de pièces).*

- PAVOT (Bruz, Ille-et-Vilaine). — *Présentation de pièces paléolithiques en jaspe (Caillou de Rennes) trouvées à Bruz (Ille-et-Vilaine).*
- A. RUTOT (Bruxelles). — *Sur l'âge précis du gisement de la Micoque (Vézère).*
- A. DE MORTILLET (Paris). — *La grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées.*
- L. GIRAUX (Saint-Mandé). — *Nouveau gisement magdalénien à Fons-Brunel, Limeuil (Dordogne).*
- A. RUTOT (Bruxelles). — *Sur l'extension du Strépyen en France.*
- JARRAUD ET MARCHADIER (Périgueux). — *Découverte d'une station moustérienne à Haute-Roche (Charente).*
- Isaïe DHARVENT (Béthune, P.-de-C.). — *Une sculpture sur silex de l'époque moustérienne (Pièce de collection personnelle).*

III. — Néolithique.

- DOIGNEAU (A.) (Noisy-le-Sec). — *Le tranchant des haches polies.*
- MARTIN (D^r H.) (Paris). — *Les faux tumulus.*
- RUTOT (A.) (Bruxelles). — *Sur l'extension du Flénusien (Néolithique inférieur) en France.*
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (Vannes). — *Observations sur les augets de terre recueillis sur le littoral breton.*

A. MÉGALITHES.

- Ed. FOURDRIGNIER (Paris). — *Céramique dolménique.*
- D^r JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou). — *Epoque carnaçéenne du Perche.*
- COUTIL (L.) (Les Andelys). — *Etude générale sur les Monuments mégalithiques de Normandie.*
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (Vannes). — *De quelques pierres indéterminées trouvées dans les Monuments mégalithiques du Morbihan.*
- Le D^r Valdemar SCHMIDT (Copenhague). — *Les Monuments mégalithiques de Danemark comparés à ceux de Bretagne.*
- FLAMAND (Alger). — *Les gravures et les sculptures sur mégalithes et les pierres écrites nord-africaines (Rapports et différences).*
- José FORTES (Porto, Portugal). — *A propos de sculptures sur les Mégalithes du Portugal.*
- Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOMÈRE (Paris). — *Fouilles et restauration de l'Allée couverte du Grand-Bouillac à menhirs satellites à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée).*

- COUTIL (L.) (Les Andelys). — *Exploration et restauration du Tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados) en 1904 et 1906.*
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (Vannes). — *La question des grains de colliers, dits « Gougad-Parterennen », conservés dans une partie du Morbihan.*

B. MENHIRS ET ALIGNEMENTS.

a) Menhirs.

- André de PANIAGUA (Bordeaux). — *Sur la signification des menhirs.*
- Marcel BAUDOIN et G. LACOULOUMÈRE (Paris), chargé des restaurations mégalithiques en Vendée par le Ministère des Beaux-Arts. — *Technique de la restauration des Menhirs (Données générales ; matériel nécessaire, etc.).*
- Marcel BAUDOIN (Croix-de-Vie, Vendée). — *Les Menhirs de Grès des Rives du Marais de Mont (Vendée).*

b) Alignements.

- André de PANIAGUA (Bordeaux). — *Sur la signification des alignements.*
- HIRMENECH (Asnières). — *Histoire du Champ élyséen de Carnac (Morbihan).*
- SAGERET (Carnac, Morbihan). — *Essai sur les alignements mégalithiques.*
- ATGIER (D^r) (Livry, S.-et-O.). — *Causes de l'érection des Mégalithes de Carnac, d'après la mythologie comparée.*
- DE CLÉRAMBAUT (Rudenange, I.-et-L.). — *Les alignements préhistoriques de la Ronde (Indre-et-Loire).*

c) Enceintes et Cromlechs.

- FLAMAND (Alger). — *Notes sur les enceintes préhistoriques et les dolmens des environs de Djelfa (Nouvelles observations).*
- D^r ATGIER (Livry, S.-et-O.). — *Une station d'enceintes de monuments mégalithiques.*

IV. — Age des métaux.

- Comte Olivier Costa de BEAUREGARD (Sainte-Foy, S.-I.). — *L'or préromain en Bretagne et en Vendée.*
- Marcel BAUDOIN (Croix-de-Vie, Vendée). — *L'or préhistorique en Vendée.*
- A. de MORTILLET (Paris). — *L'âge du bronze en Bretagne.*
-

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES

ET

DES MEMBRES ADHÉRENTS ⁽¹⁾

ALBERCOMBRY (John), 62, Palmerston Place, à Edinbourg (Ecosse). T.
AUDÉOUD (le Général), 54, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.

ANGÉRARD, 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Louviers (Eure). T.

ARECHAVALETA (José), Directeur du Musée national de Montevideo, à Montevideo (Uruguay). T.

AVENEAU DE LA GRACIÈRE (le Comte P.), 19, rue Pasteur, à Vannes (Morbihan). T.

ATGIER (le Docteur), 20, rue de Paris, à Livry (Seine-et-Oise). T.

BALLET (le Dr Paul), 20, rue Bonaparte, à Paris. T.

BARANGER (Pierre), 4, rue Thiers, à Nantes (Loire-Inférieure). T.

BARANGER (Madame), 4 rue Thiers, à Nantes (Loire-Inférieure). A.

BARDIÉ (Armand), 69, Cours Tourny, à Bordeaux (Gironde). T.

BAUDON (le Docteur), Député de l'Oise, 16, rue de Buzenval, à Beauvais (Oise). T.

BAUDON (Madame), 16, rue de Buzenval, à Beauvais (Oise). A.

BAUDOIN (le Dr Marcel), Secrétaire Général de la *Société Préhistorique de France*, 21, rue Linné, à Paris. T.

BAYE (le Baron J. de), Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris. T.

BEAUMONT (le Comte Charles de), au château de Chatigny, par Fondettes (Indre-et-Loire). T.

BEAUPRÉ (le Comte J.), Archéologue, 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

(1) T, membre titulaire; A, membre adhérent.

- BEL (J.-M.), Ingénieur des Mines, 73, boulevard Saint-Michel, à Paris. T.
- BELLUCI (Professeur Joseph), à Pérougia (Italie). T.
- BERTHIER (Maurice), Notaire, à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret). T.
- BERTHAUD (Léon), Pharmacien de l'Hospice de Bicêtre, à Bicêtre (Seine). T.
- BOILEAU (Henri), Ingénieur, 6, rue de la Victoire, à Paris. T.
- BONAPARTE (le Prince Roland), 10, avenue d'Iéna, à Paris. T.
- BONNET (A. C.), 186, boulevard Péreire, à Paris. T.
- BOURCIER (Louis), 87, rue de la Trésorerie, à Bordeaux (Gironde). T.
- BOURGOIS (l'abbé V.), Curé de Coulours, par Cerisiers (Yonne). T.
- BOURLON (M.), Lieutenant au 131^e Régiment d'Infanterie, 59, rue de Patay, à Orléans (Loiret). T.
- BOYER (Albert), 126, chemin d'Arès, à Bordeaux (Gironde). T.
- BROCHET, 210, boulevard de la Villette, à Paris. T.
- BUSSY, Président du Tribunal Civil, à Vannes (Morbihan). T.
- CAILLARD (Alphonse), à Châtellerault (Vienne). T.
- CAILLARD (Charles), à Châtellerault (Vienne). A.
- CAILLARD (Georges), Notaire, à Châtellerault (Vienne). T.
- CANCALON (le Docteur), 10, rue du Palais, à Blois (Loir-et-Cher). T.
- CARNIS, 66, boulevard Pasteur, à Paris. T.
- CARNIS (Madame), 66, boulevard Pasteur, à Paris. A.
- CAZALIS DE FONDOUCE, Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, 18, rue des Etuves, à Montpellier (Hérault). T.
- CHAPELET (H.), 25, rue du Petit-Musc, à Paris. T.
- CHASTAING (l'abbé), à Bourniquel, par Lalinde (Dordogne). T.
- CHAUVET (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, à Ruffec (Charente). T.
- CHERVIN (le D^r A.), Ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris, 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.
- CHOTARD (A.), 17, boulevard Félix-Faure, à Châtellerault (Vienne). T.
- CLAPIER (Casimir), 47, avenue de Lodève, à Montpellier (Hérault). T.
- COLAS (l'abbé G.), Curé de Saint-Quentin, par Sarlat (Dordogne). T.
- COMTE (Léonce), Juge au Tribunal civil, 131, rue de Paradis, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.
- CORVA (Madame Benjamin), 36, rue du Château, à Brest (Finistère).
- COSTA DE BEAUREGARD (le Comte Olivier), à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure). T.

- COTTE (Ch.), Notaire, à Pertuis (Vaucluse). T.
COURCELLE-SENEUIL (J.-L.), à Ascain (Basses-Pyrénées). T.
COURTY (Georges), Géologue, 35, rue Compans, à Paris. T.
COUTIL (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, Les Andelys (Eure). T.
CUISNIER (le Docteur), 10, rue Legraverend, à Rennes (Ille-et-Vilaine). T.
CUISNIER (Mademoiselle), 10 rue Legraverend, à Rennes (Ille-et-Vilaine). A.
- DABADIE (Frédéric), 132, rue de la Victoire, à Bruxelles (Belgique), T.
DAGUILLON (Auguste), Professeur à la Sorbonne, 71, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris. T.
DALEAU (François), Palethnologue, à Bourg-sur-Gironde (Gironde). T.
DEGLATIGNY (L.), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). T.
DEGLATIGNY (Madame L.), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). A.
DEGLATIGNY (M^{lle} Jeanne), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). A.
DEGLATIGNY (M^{lle} Thérèse), 100, avenue du Mont-Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure). A.
DELAGE (F.), Professeur au Lycée de Limoges, 46, rue Lacombe, à Périgueux (Dordogne). T.
DELAGE (Madame), 46, rue Lacombe, à Périgueux (Dordogne). A.
DELAGE (Mademoiselle), 46, rue Lacombe, à Périgueux (Dordogne). A.
- DEMARCONNAY, 11, rue Lepic, à Paris. T.
DENOYELLE-LÉONARD, Artiste Peintre, 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.
DERENBOURG, Membre de l'Institut, 30, Avenue Henri-Martin, à Paris. T.
DESAIN (Henri), 2, rue Joubert, à Angers (Maine-et-Loire). T.
DESCHASTRES (Em.), 37, rue Saint-Pierre, à Saint-Germain-en-Laye (Seine). T.
DESMAZIÈRES (Olivier), Percepteur, Secrétaire de la Commission du Musée d'Histoire Naturelle de la Ville d'Angers, à Segré (Maine-et-Loire) T.
DESPIERRE, à Epinal (Vosges). A.
DESPREZ (Marcel), 18, rue du Prince-Royal, à Bruxelles (Belgique). T.
DHARVENT (J.), 42, faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). T.

- DICKINS (F. Victor), Seend Wilts (Angleterre). T.
- DOIGNEAU, 45, boulev. Thiers, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). T.
- DRAMARD, 8, rue Saint-Vincent, à Fontenay-sous-Bois (Seine). T.
- DUBOIS DE LA RÛE (Al.), 45, rue de Douai, à Paris. T.
- DU CHATELIER (Paul), Président de la *Société Archéologique du Finistère*, au Château de Kernuz, par Pont-l'abbé (Finistère). T.
- DU COURTOUX, Président de la *Société Polymathique*, rue Thiers, à Vannes (Morbihan). T.
- ECOLE D'ANTHROPOLOGIE DE Paris, 15, rue Ecole de Médecine, Paris. T.
- EECKMANN (A.), Archéologue, 48, rue Jean-Sans-Peur, à Lille (Nord). T.
- EPERY (le Dr René), à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). T.
- ESTOURBEILLON (le Marquis de l'), Député, 10, place de l'Evêché, à Vannes (Morbihan). T.
- FAURE (M^{lle} Emilie), Directrice de l'Ecole de Filles de la Cité, à Périgueux (Dordogne). T.
- FAURE (M^{lle} Irène), à Ribérac (Dordogne). A.
- FÉAUX (Maurice), Conservateur-Adjoint du Musée du Périgord, à Périgueux (Dordogne). T.
- FEUVRIER (Julien), Archiviste de la Ville, 8, rue des Romains, à Dôle (Jura). T.
- FIÉVEZ (Th.), 43, rue des 3-Tilleuls, à Boitsfort, près Bruxelles (Belgique). T.
- FINOT (E.), 43, rue Traversière, à Asnières (Seine). T.
- FLAMAND (G.-M.-B.), 6, rue Barbès, à Mustapha, Alger (Algérie). T.
- FORTÈS (José), Archéologue, 125, rua da Rainha, à Porto (Portugal). T.
- FOUCAULT (Eug.), 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.
- FOUGERAT (Jean-Emile), Ingénieur Civil, 46, rue Mozart, à Paris. T.
- FOUJU (G.), Vice-Président de la *Société d'Excursions Scientifiques*, 33, rue de Rivoli, à Paris. T.
- FOURDRIGNIER (E.), Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, 119, rue du Cherche-Midi, à Paris. T.
- GASSER (A.), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche (Haute-Saône). T.
- GATIAN DE CLÉRAMBAULT (Edouard), 13, rue des Minimes, à Tours (Indre-et-Loire). T.
- GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, 7 bis, rue des Saints-Pères, à Paris. T.

- GILBERT (D^r Théodore), 55, rue de la Concorde, à Bruxelles (Belgique). T.
- GILLET (M.), 30, rue des Rosselins, à Suresnes (Seine). T.
- GIRAUX (Louis), 9 bis, av. Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIRAUX (Madame L.), 9 bis, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIVENCHY (Paul de), 6, rue Chauveau-Lagarde, à Paris. T.
- GOBY (Paul), Palethnologue, 5, boulevard Victor-Hugo, à Grasse (Alpes-Maritimes). T.
- GOULARD (l'abbé), Professeur au Petit-Séminaire, à Bergerac (Dordogne). T.
- GOURY (Georges), 5, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- GOWLAND (le Professeur), Président de l'Anthropological Institut, 3, Hanover Square, W, à Londres (Angleterre). T.
- GRANDMAISON (Louis de), Président de la *Société Archéologique de Touraine*, 13, rue Emile-Zola, à Tours (Indre-et-Loire). T.
- GRANT MAC-CURDY (Georges), Professeur d'Anthropologie, 237, Church Street, New-Haven, Connecticut (Etats-Unis d'Amérique). T.
- GRILHON, Lieutenant au 2^e Chasseurs à cheval, à Limoges (Haute-Vienne). T.
- GUÉBARD (le D^r A.), Agrégé des Facultés de Médecine, à Saint-Vallier-de-Thiéy (Alpes-Maritimes). T.
- GUÉRIN-BOUDAUD, Notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême (Charente). T.
- GUIEYSSE (Paul), Député, à Kervéléan-en-Caudan (Morbihan). T.
- HANOTEAUX (G.), Ancien Ministre, Membre de l'Académie Française, 258, boulevard Saint-Germain, à Paris. T.
- HEYNES (Henri-W.), à Boston (Etats-Unis d'Amérique). T.
- HENRIOT (Ed.), 183, boulevard Voltaire à Paris. T.
- HIRMENECH (Ch.), Pharmacien, 17, rue Bapst, à Asnières (Seine). T.
- HUBERT (Henri), 74, rue Claude-Bernard, à Paris. T.
- HUE (Edmond), Médecin-vétérinaire, 60, rue de la Pompe, à Paris. T.
- ISSEL (A.), Professeur de Géologie, à l'Université de Gênes (Italie). T.
- JARNOUEN DE VILLARTRAY (le Docteur), à Vitré (Ille-et-Vilaine). T.
- JOUBERT (le Chevalier Joseph), 11, rue des Arènes, à Angers (Maine-et-Loire). T.
- JOUSSET DE BELLESME (Le Docteur), Château Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). T.

KERSAUSON (Comte de), à Vannes (Morbihan). T.

LABENNE (Paul), Etudiant, 42, Faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). A.

LACOULOUMÈRE (G.), Sous-Préfet, à Château-Thierry (Aisne). T.

LALANDE (Philibert), à Brive (Corrèze). T.

L. LALLEMENT, Secrétaire de la *Société Polymathique du Morbihan*, rue des Vierges, à Vannes (Morbihan). T.

LANDREN (Marie-Ernest), 28, rue des Caboteurs, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). T.

LANGLASSÉ (René), 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.

LANGLASSÉ fils, 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). A.

LAVERGNE (Hippolyte), Architecte, 32, rue Léon-Joany, à Châtelerault (Vienne). T.

LEGUILLON-GUYOT (A.), Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de la *Société Polymathique du Morbihan*, Place du Féty, à Vannes (Morbihan). T.

LEHMAN (Albert), 54, avenue d'Iéna, à Paris. T.

LEHMAN-NITSCHÉ (le D^r Robert), Conservateur du Musée, à la Plata (République Argentine). T.

LEMONNIER (Alfred), Ingénieur, 60, boulevard d'Anderleth, à Bruxelles (Belgique). T.

LE PONTOIS (Louis), 20, rue de la Comédie, à Lorient (Morbihan). T.

LEPRINCE (le D^r A.), 21, boulevard Gambetta, à Bourges (Cher). T.

LE ROUX (Marc), D^r ès-sciences, Conservateur du Musée d'Annecy, à Annecy (Haute-Savoie). T.

LE ROUX (Madame), Professeur au Lycée de jeunes Filles, à Annecy (Haute-Savoie). T.

LE TAILLEUR (Ernest), à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.

LE TAILLEUR (Madame), à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). A.

LETIENNE (le Docteur), 8, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

LETOUX (Le Docteur), à Vannes (Morbihan). T.

LEVASSEUR (Emile), Membre de l'Institut, Professeur Administrateur au Collège de France, à Paris. T.

LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris, Palais de la Sorbonne, Paris. T.

LIMUR (de), Hôtel de Limur, rue Thiers, à Vannes. A.

- LUQUET (Georges), Boulevard Georges-Sand, à Châteauroux, (Indre). T.
- MACQUERON (Henri), Inspecteur de la *Société Française d'Archéologie*, 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville (Somme). T.
- MARCHADIER (René), 25, Place Francheville, à Périgueux (Dordogne). T.
- MARIGNAN (le D^r), à Marsillargues (Hérault). T.
- MAROT (H.), 25, rue Bergère, à Paris. T.
- MARSILLE, à Malestroît (Morbihan). T.
- MARSILLE (Madame), à Malestroît (Morbihan). A.
- MARTIN (le D^r Henri), Secrétaire de la *Société Préhistorique de France*, 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTZ (René), Conseiller à la Cour d'Appel, 30, rue des Tierce-lins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- MEUNIER (Stanislas), Professeur de Géologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, 7, boulevard Saint-Germain, à Paris. T.
- MONTÉLIUS (Professeur Oscar), Musée National, à Stockholm (Suède). T.
- MOLLANDIN (Henri), Lieutenant au 12^e escadron du Train, à Limoges (Haute-Vienne). T.
- MONERY (Louis), à Arfeuilles (Allier). T.
- MORIO (E.), Pharmacien en chef de la Marine en retraite, 5, rue des Tribunaux, à Vannes (Morbihan). T.
- MORTILLET (Adrien de), Président de la *Société Préhistorique de France*, 22, avenue Reille, à Paris. T.
- MORTILLET (Paul de), 22, avenue Reille, à Paris. T.
- MUSÉE DE LA PLATA (le), (République Argentine). T.
- MUSÉE HISTORIQUE DE L'ÉTAT (le), à Helsingfors (Finlande). T.
- MUSÉE NATIONAL DE COPENHAGUE (le), Danemarck. T.
- NAUDIN (le D^r), 72, Boulevard de Bercy, à Paris. T.
- OLIVIER (le D^r P.), à la Bourboule (Puy-de-Dôme). T.
- ORRILLARD (le D^r), Chatellerault (Vienne). T.
- PANIAGUA (André de), 22, rue de Macau, à Bordeaux (Gironde). T.
- PARAT (l'abbé), 8, chemin Cambon, à Avallon (Yonne). T.
- PAVOT (Albert), Intendant militaire en retraite, 36 bis, rue Ballu, à Paris. T.
- PEYRONY, Instituteur, aux Eyzies de Tayac (Dordogne). T.
- PEYROT (le D^r), Sénateur, Chirurgien honoraire des Hôpitaux, 33, rue Lafayette, à Paris. T.
- PICHON (le D^r L.), 59, rue de Berri, à Paris. T.

- PIETTE (Edouard), Juge honoraire, à Rumigny (Ardennes). T.
- PIERREPONT (Edouard de), Conseiller Provincial, Château de Rivière, à Lustin (Belgique). T.
- PISTAT (Louis), à Bezannes, près Reims (Marne). T.
- POLO (le Dr), 2, rue Guibal, à Nantes (Loire-Inférieure). T.
- POUTIATIN (le Prince Paul-Arsenivitch), Archéologue, 65, Ligofka, à Saint-Petersbourg (Russie). T.
- PRANISHNIKOFF (Ivan), Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). T.
- PUTNAM (F.-W), Peabody professor and Curator of the Peabody Museum, Cambridge (Massachusetts) (Etats-Unis d'Amérique). T.
- PUYDT (Marcel de), 112, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.
- RAMOND-GONTAUD (G.), 10, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- REAL ASSOCIAÇÃO DOS ARCHITECTOS ET ARCHEOLOGOS PORTUGUEZES, Musée du Carno, à Lisbonne (Portugal). T.
- REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Conservateur du Musée des Antiquités nationales, 2, rue de Traktir, à Paris. T.
- RENAULT (Georges), Conservateur du Musée, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.
- REVELIÈRE (Jules), à Blain (Loire-Inférieure). T.
- RICARD (Raoul de), au château des Mondys, par Douville (Dordogne). T.
- RICARD (Madame Raoul de), au château des Mondys, par Douville (Dordogne). A.
- RIVIÈRE (Emile), Directeur de Laboratoire à l'École des Hautes-Études au Collège de France, Président-Fondateur de la Société Préhistorique de France, 63, rue de Boulainvilliers à Paris. T.
- ROBERT (Achille), Administrateur principal de la commune mixte des Maadid, à Bordj-bou-Arridj, Constantine (Algérie). T.
- ROCHET, 53, avenue de Nanterre, à Rueil (Seine-et-Oise). T.
- ROMAIN (Georges), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). T.
- ROUGE (Alphonse), 33, rue Claude-Bernard, à Paris. T.
- RUTOT (A.), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). T.
- SAINTE-VESENT (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, à Nevers (Nièvre). T.
- SAGERET (Emile), au château de Kerviban, à Carnac (Morbihan). T.
- SAQUET (le Dr), 25, rue Poissonnière, à Nantes (Loire-Inférieure). T.

- SARAUW (Georges-J.-L.), Assistant au Musée National de Copenhague, 48, Frederiksber-Allée, à Copenhague (Danemarck). T.
- SCHAUDEL (Louis), Receveur principal des Douanes, à Chambéry (Savoie). T.
- SCHWALBE (le Professeur D^r G.), à Strasbourg (Alsace). T.
- SCHLEICHER (Charles), Libraire-éditeur, 61, rue des Saints-Pères, à Paris. T.
- SCHMIDT (F.), Ingénieur civil des Mines, 17, Boulevard Haussmann, à Paris. T.
- SCHMIT (E.), Pharmacien, à Châlons-sur-Marne (Marne). T.
- SCHMIDT (Oscar), Archéologue, 86, rue de Grenelle, à Paris. T.
- SCHMIDT (Valdemar), Professeur à l'Université de Copenhague (Danemark). T.
- SIRET (Louis), Ingénieur, à Cuevas, province d'Almería (Espagne). T.
- SMITH (Reginald A.), *British Museum*, Londres (W. C.). T.
- SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BERLIN (la). T.
- SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LISBONNE (la). T.
- SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE NORMANDIE (la), Le Havre (Seine-Inférieure). T.
- STALIN (G.), Archéologue, 63, rue de la Préfecture, à Beauvais (Oise). T.
- STJERNA, Professeur à l'Université, à Upsala (Suède). T.
- STIRRUP (Mark), High Thorn, Bowdon, Cheshire, Manchester (Angleterre). T.
- STUER (A.), Minéralogiste-Géologue, 4, rue Castellane, à Paris. T.
- TABARIÈS DE GRANDSAIGNES, Chef du Contentieux de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, 30, rue de Civry, à Paris. T.
- TARBÉ DES SABLONS (E.), à Gournay-sur-Marne (Seine-et-Marne). T.
- TATÉ (Emile), Archéologue, 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. T.
- TAVARÈS DE PROENÇA (G.), à Castello-Branco (Portugal). T.
- THIOT (L.), Archéologue, à Marissel, par Beauvais (Oise). T.
- TOUSSAINT (M^{lle} Julie), 7, rue de Bruxelles, à Paris. T.
- UHLENBROEK (G.-D.), à Bloemendaal, N. H. (Pays-Bas). T.
- VAN DEN BROECK, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles (Belgique). T.
- VAYSON (J.), Président de la Société d'Emulation, à Abbeville (Somme). T.
- VIGNAUX (G.-F.), Professeur d'Histoire au Petit-Séminaire, à Auch (Gers). T.
- VILLEMEREUIL (Adrien de), 31, rue de Bellechasse, à Paris. T.
- VILLENEUVE (l'abbé Léonce de), Conservateur du Musée de Monaco, à Monaco (Principauté de Monaco). T.

VIRCHOW (le Professeur D^r Hans), Kaiserin Augusta Str., 77, à Berlin W 10 (Allemagne). T.

VIRCHOW (Madame Hans), Kaiserin Augusta Str., 77, à Berlin W 10 (Allemagne). A.

VIRÉ (Armand), Docteur ès-sciences, 21, rue Vauquelin, à Paris. T.

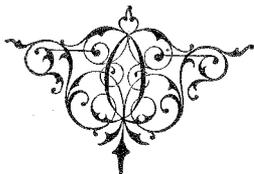
VOSJ (le D^r A.), Directeur du Musée ethnographique, Königgratzerstrasse, 120, à Berlin (Allemagne). T.

WUHRER (L.), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. T.

WUHRER (Madame), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. A.

WUHRER (M^{lle}), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. A.

ZLATARSKY (Georges-N.), Professeur à l'Université, à Sofia (Bulgarie). T.



BUREAU DÉFINITIF DU DEUXIÈME CONGRÈS

Présidents d'Honneur.

- M. le P^r Valdemar SCHMIDT (Danemark).
- M. le P^r Oscar MONTÉLIUS (Suède).
- M. le P^r A. RUTOT (Belgique).
- M. le P^r Hans VIRCHOW (Allemagne).

Président.

- M. le P^r Adrien de MORTILLET.

Vice-présidents.

- M. le D^r BALLET (Paris).
- M. le D^r A. GUEBHARD (Alpes-Maritimes).
- M. le D^r LÉTIENNE (Paris).

Secrétaire-général.

- M. le D^r Marcel BAUDOUIN.

Secrétaire-général-adjoint.

- M. le D^r Henri MARTIN.

Secrétaires des séances.

- MM. Hue (Paris), LALLEMENT (Vannes), SCHLEICHER (Paris).

Trésorier.

- M. Louis GIRAUX.



DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

MM.

RUTOT (le P^r A.), de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles* et du *Musée Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles*, à Bruxelles.

DESPRET (Marcel), avocat, secrétaire de la *Société d'Archéologie de Bruxelles* (18, rue du Prince-Royal, à Bruxelles).

VIRCHOW (le P^r D^r Hans), de la *Société d'Anthropologie, d'Ethnologie et de Préhistorique de Berlin*, à Berlin (120, Königgrätzer Strasse).

GUÉBHARD (le D^r), prof. agrégé de la Fac. de Méd. de Paris, de la *Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes).

VILLEMEREUIL (Adrien de), de la *Société pour la Protection des Paysages de France*, à Paris.

MORTILLET (Adrien de), FOUJU, GIRAUX (L.), de la *Société d'Excursions scientifiques* de Paris.

MONTELIUS (le P^r Oscar) (Stockholm).

SCHMIDT (le P^r Valdemar) (Copenhague).

BAUDOIN (Marcel), de la *Société d'Emulation de la Vendée*, La Roche-sur-Yon ; de la *Société Archéologique de la Loire-Inférieure*, Nantes, etc.



PREMIÈRE JOURNÉE.

SÉANCE D'INAUGURATION.

MARDI 21 AOUT 1906.

DIX HEURES DU MATIN.

L'ouverture solennelle du *Deuxième Congrès Préhistorique de France* a eu lieu le 21 août 1906, à 10 heures du matin, au Théâtre de Vannes.

Dans la salle, plus d'une centaine de personnes occupent les fauteuils d'orchestre, réservés aux membres du Congrès, parmi lesquels on compte plusieurs dames.

Dans les loges et au balcon se pressent de nombreux habitants de la ville de Vannes, qui ont désiré assister à cette cérémonie. On y remarque les principaux fonctionnaires de la Ville.

A 10 h. 1/4, M. le Président du Comité d'Organisation fait son entrée sur la scène du théâtre, entouré des membres du Bureau, présents à Vannes, et des notabilités locales.

Le Président s'assied à la table d'honneur, ayant à sa droite, le représentant de la Ville de Vannes, M. le sénateur RIOU, et à sa gauche, M. MORIO, Président du Comité local.

Derrière le Président sont assis les Vice-Présidents, les notabilités locales, et les principaux savants étrangers qui assistent au Congrès. Les représentants de la Presse occupent les loges d'avant-scène.

A droite se trouvent : MM. le Secrétaire général, D^r Marcel BAUDOIN; le Trésorier du Comité d'Organisation, L. GIRAUX; le Secrétaire, Edmond HUE.

A gauche prend place le Bureau du *Comité local*, représenté par M. E. SAGERET, secrétaire.

M. Adrien de MORTILLET, Président du Comité d'Organisation du Congrès préhistorique de France, déclare la séance ouverte, et donne la parole à M. RIOU, maire de Vannes, sénateur.

M. RIOT prononce alors l'allocution suivante :

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis heureux de répondre à l'aimable invitation qu'a bien voulu m'adresser votre éminent Président, de me trouver à ses côtés, au moment où vous inaugurez les séances de votre Congrès.

J'exprime toutefois un regret, celui de ne pouvoir — à raison de notre Conseil Général — suivre, autant que je l'aurais voulu vos travaux, où j'aurais personnellement tant à apprendre.

Je tiens, avant tout, à vous remercier, Monsieur le Président, Messieurs, d'avoir bien voulu choisir notre vieille cité bretonne pour le siège de votre II^e Congrès.

C'est qu'en effet vous trouverez ici, à Vannes et dans tout le Morbihan, tout ce qui constitue l'essence même de vos investigations, les monuments superbes qui attestent à la fois que nos ancêtres aux époques sur lesquelles se tait l'histoire, jouissaient d'une civilisation que proclament les pierres qui sont le témoignage d'une vie intense, aussi bien que de croyances que des savants comme vous s'attachent à déchiffrer et à définir.

Mais, croyez-le bien, notre Ville de Vannes a pour se recommander à vos sympathies autre chose que les pierres que vous allez étudier et dont vous nous donnerez la signification; elle a un cœur et une âme qui vibrent à toutes les nobles pensées de foi et d'ardeur patriotiques, et c'est pour cela qu'elle a voulu élever à l'un de ses plus grands enfants la statue que vous admirerez sur la place de son Hôtel de Ville et qui, l'an dernier, a donné lieu à une démonstration où se mêlaient des sentiments de reconnaissance pour le Passé et sa croyance inébranlable en l'Avenir.

Le Connétable de Richemont a été la personnification de sa Patrie, au moment où il accomplissait l'œuvre que Jeanne d'Arc avait entreprise; et, en lui rendant un hommage qui a trop tardé, notre Ville a tenu à associer dans la même passion l'Amour et l'Espérance, notre petite Patrie Bretonne et la Patrie à laquelle nous consacrons tous nos efforts.

D'ailleurs, en vous suivant dans cette salle, j'évoque tout naturellement le Passé auquel je viens de faire allusion, puisque c'est ici même que nos ancêtres, réunis en États de Bretagne, ont prononcé sa réunion à la France.

Je ne pouvais mieux saluer votre arrivée parmi nous que sous de pareils auspices; et je vous prie encore de vouloir bien agréer mes excuses, si la session de notre Conseil Général me retient, plus que je ne voudrais, loin de vous.

Ce discours est accueilli par de chaleureux applaudissements.

Puis M. MORIO, Président du *Comité local*, a souhaité la bienvenue aux Congressistes en ces termes :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs du *Congrès préhistorique de France*,

Je vous salue, au nom du pays de Vannes et des populations de nos landes bretonnes, où vous trouverez à chaque pas des souvenirs d'un monde depuis longtemps disparu.

Je vous salue, au nom de la Société polymathique du Morbihan, que j'ai le grand honneur de représenter ici, et qui, depuis quatre-vingts ans, avec un infatigable labeur, prépare, sans avoir prévu le Congrès d'aujourd'hui, le terrain que vous allez explorer.

Autour du Golfe du Morbihan, dans les îles qui l'émaillent et jusque sous les flots de notre mer d'émeraude gisent, silencieux dans leur grandeur éteinte, d'innombrables représentants d'un passé si lointain qu'il échappe à l'histoire.

Les plus importants seront visités par vous au cours des excursions projetées.

Menhirs, dolmens et cromlechs étaient répandus à profusion en ce pays. Ils ont pu résister, au cours des siècles, au renouvellement des races, à la destruction des forêts, à la montée du flot ou à l'affaissement du sol. L'homme des époques historiques les a respectés pendant longtemps sous l'empire de la crainte ou dominé par la superstition. Aux siècles plus récents, les habitants du pays s'en sont peu à peu désintéressés. Pour agrandir ou dégager leurs terres de culture, pour édifier leurs maisons, ils ont exploité, comme de banales carrières, un grand nombre de monuments mégalithiques. Il n'est pas rare d'en rencontrer des débris reconnaissables ou des blocs entiers dans la construction des édifices ou des murs de clôture.

Une loi de protection est venue mettre un terme aux actes de vandalisme; et l'État, constitué propriétaire des monuments classés, a rendu confiance aux Savants épris de Préhistoire.

Ce qui reste des souvenirs d'un autre âge dans notre département et même dans la seule région maritime entre Vannes et Auray suffira et au-delà à remplir de longues heures d'observation pour les membres du Congrès pendant les trois jours d'excursion.

Des monuments mégalithiques que vous allez visiter, les uns sont complètement dégagés, situés au niveau du sol, et largement éclairés par la lumière du jour; d'autres, encore enfouis sous des amas considérables de pierres et de terre végétale qui peuvent atteindre jusqu'à 20 mètres et plus de hauteur, ne sont accessibles que par des galeries en partie découvertes, en parties souterraines, où l'éclairage artificiel devient indispensable.

Un certain nombre de ces monuments ont été mis à jour, explorés, étudiés, fouillés avec le plus grand soin à l'aide de procédés scientifiques, par les membres les plus autorisés de la Société polymathique.

Avec des précautions infinies, les terres qui encombraient leur cavité ont été passées au crible pour éviter toute perte des plus menus objets.

Leur mobilier précieusement recueilli a été classé avec ordre et exposé dans une vitrine spéciale à chaque monument.

La Société polymathique se fera un honneur et un plaisir d'ouvrir toutes grandes à votre intention les portes de son Musée archéologique, déjà tant de fois visité et admiré par des savants de tous les pays.

Si rien jusqu'ici n'a permis, de préciser l'âge des monuments mégalithiques, on peut du moins se demander quelle était leur destination.

Pour les Dolmens et les stones-cists, cela ne fait aucun doute; il y a unanimité pour les reconnaître comme des lieux de sépulture, par le fait qu'on y a découvert des squelettes, des fragments de squelette, ou des terres humides, fortement imprégnées de phosphate de chaux, avec les objets qui étaient familiers au défunt pendant sa vie : ornements et armes de guerre, en même temps que des vases contenant des cendres sacrificatoires ou des résidus de matière alimentaire.

Mais les Alignements de Carnac? Mais les Cromlechs en demi-cercle, comme celui de Kergonan, que vous verrez à l'Ile-aux-Moines, et qui mesure 100 mètres de diamètre; et ceux qui forment des cercles entiers comme celui d'Er-Lanic avec 64 mètres dans son plus grand diamètre, dont la moitié est cachée sous les eaux et tangent lui-même à un autre Cromlech de même grandeur et de même forme, qu'on n'aperçoit qu'aux époques de très basse marée? Etaient-ils des lieux de réunion où se traitaient solennellement les affaires d'un peuple ou d'une tribu? Etaient-ils réservés aux pratiques d'un culte inconnu? Etaient-ils un lieu de refuge et de défense pour les troupeaux, le peuple, et les guerriers en cas d'attaque ou d'invasion?

La question depuis longtemps posée attendra longtemps encore, toujours peut-être, une solution unanimement acceptée!

Les Menhirs isolés, qui se rencontrent dans toutes les localités du Morbihan et sur beaucoup de points de la Bretagne, attendent, comme les Cromlechs, la solution du même problème.

Le Congrès de Vannes fera-t-il faire un pas à la question d'origine et de destination? Nous le désirons assurément, mais, avouons-le, sans l'espérer.

Nous prêterons la plus grande attention aux études de MM. Paniagua, Hirmenech, Sageret, et Dr Atgier, en leur souhaitant de nous convaincre.

Si l'on traite au cours de ce Congrès des sculptures lapidaires et des signes gravés sur les pierres des dolmens, il sera intéressant pour nous de comparer ces études à celles qui figurent en si belle place au Bulletin de notre Société.

Ces sculptures et ces gravures, indéchiffrables jusqu'ici pour nous, vous les rencontrerez, dès le premier jour de vos excursions, sur les monuments de Locmariaquer, où elles retiendront puissamment votre attention.

Le dolmen le plus remarquable sous ce rapport est assurément celui de Gavv-Inis, que vous visiterez vendredi prochain. Il compte 23 pierres

entièrement couvertes de gravures et de sculptures. Quelle en est la signification? Les époques géologiques les plus anciennes sont, il convient de le reconnaître, plus faciles à interroger que celles qui ont suivi l'aurore de l'humanité.

Vous êtes venus nombreux, Messieurs, de tous les points de la France, de divers États de l'Europe et jusque du Nouveau-Monde, pour étudier les faits préhistoriques et les choses d'une époque lointaine. La Société polymathique, qui vous a préparé les voies, vous ouvre largement ses portes. Elle sera heureuse et honorée de vous prêter son concours. Les richesses de son Musée archéologique vous seront présentées par ceux-là même qui ont contribué à les découvrir et à les collectionner. Comptez sur leur bienveillant accueil.

MM. Mahé, à Locmariaquer, et Le Rouzic à Carnac, membres de la Société polymathique, auteurs de nombreuses découvertes locales, se feront un plaisir de nous prêter leur aide toujours dévouée pour vous guider dans vos explorations.

Messieurs de la Société préhistorique de France, nous applaudissons à l'idée heureuse que vous avez eue de choisir notre pays de Vannes comme siège de votre deuxième Congrès. C'est une bonne fortune pour nous, et nous saluons avec enthousiasme nos compatriotes de France et nos collaborateurs des autres nations, qui tous seront pour nous demain des amis inoubliables. Nous aurons ainsi contribué, par nos travaux en commun, à consolider l'œuvre, qui sera la gloire des temps modernes, l'entente cordiale.

Ce discours est très applaudi également.

M. Adrien de MORTILLET, Professeur à l'École d'Anthropologie de Paris, Président du *Comité d'Organisation du Congrès*, prend alors la parole en ces termes.

Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

Attirés dans votre pittoresque et poétique contrée par les richesses archéologiques qu'elle possède, par les vieux monuments de pierre brute qui donnent à ses landes un attrait tout spécial, nous sommes venus surtout pour apprendre, pour voir, ou revoir, car beaucoup d'entre nous les connaissent déjà, ces vestiges précieux d'époques sur lesquelles l'histoire est restée muette, pour les examiner, pour les interroger et tâcher d'arracher, avec l'aide des savants collègues que nous avons le plaisir de compter parmi vous, les secrets qu'ils cachent encore.

Mais, bien que nos préoccupations nous entraînent d'ordinaire vers un lointain passé, nous n'en sommes pas moins sensibles aux choses agréables du présent, et, parmi elles, s'il en est une qui nous touche profondément, c'est le très sympathique accueil que nous fait aujourd'hui la ville de Vannes.

Nous garderons, soyez-en certains, le plus doux et le plus durable souvenir de cette cordiale réception.

Le Congrès préhistorique de France s'est réuni l'année dernière, pour sa première Session, à Périgueux. Nous étions là au centre d'une des régions ayant conservé les restes les plus nombreux, les plus intéressants, des civilisations si belles en leur primitive simplicité, qui florissaient dans notre pays aux âges reculés, où le Renne et le Mammoth foulaient encore son sol.

Le succès de ce premier Congrès national de Préhistoire a, je puis le dire, dépassé toutes nos espérances. Mais ce résultat, assurément très flatteur et très encourageant pour les organisateurs, leur a en même temps imposé, pour l'avenir, des devoirs.

Quand il s'est agi de rechercher où pourrait se réunir la deuxième Session de nos Congrès, notre principal souci a dû être de faire, pour 1906, un choix aussi heureux que celui de 1905.

C'est alors que nous avons songé à la Bretagne, cette terre classique des monuments mégalithiques, terre chère aux Préhistoriens du Monde entier, et, d'ailleurs, si curieuse, si attrayante à tant d'autres égards.

Avec ses grottes à parois décorées de gravures et de peintures, avec ses féconds gisements, où toutes les phases de la période paléolithique sont représentées, le Périgord nous avait permis d'étudier, dans d'excellentes conditions, le lent développement de l'industrie humaine durant les temps géologiques.

La Bretagne allait nous transporter dans un tout autre milieu, qui, bien que datant d'une époque plus récente, ne présente pas un moindre intérêt. Ses imposants menhirs, ses vastes alignements, ses innombrables dolmens et les superbes mobiliers funéraires qu'ils ont livrés devaient nous offrir un admirable ensemble, le seul qui, en somme, puisse donner une idée complète des efforts dont étaient capables les hommes de la période néolithique.

Ayant choisi la Bretagne pour y tenir notre second Congrès, la Ville de Vannes était tout naturellement désignée comme devant en être le siège. N'est-ce pas dans ses environs que se trouvent les monuments mégalithiques les plus variés, les plus importants, ceux qui ont les premiers excité l'attention des palethnologues, les premiers aussi qui ont été méthodiquement explorés. N'est-ce pas dans son beau Musée archéologique qu'on peut admirer les merveilleuses séries provenant des fouilles exécutées sous les auspices de la Société Polymathique du Morbihan par les savants distingués qu'elle comptait dans son sein ou recueillies depuis par leurs dignes successeurs.

Avec de semblables éléments, la réussite d'un Congrès à Vannes ne pouvait faire de doute. Cependant, deux choses essentielles nous manquaient encore : votre assentiment et votre concours, sans lesquels il nous eut été impossible d'assurer sa bonne organisation matérielle. Cet assentiment et ce concours, j'ai hâte de le reconnaître, vous avez mis un tel empressement à nous les donner, que notre besogne s'est trouvée singulièrement facilitée.

Le Comité d'organisation a, de ce fait, contracté des dettes de reconnaissance, dont son président est heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de s'acquitter.

Permettez-moi tout d'abord, M. le Maire, de rappeler l'extrême bienveillance avec laquelle vous avez accueilli notre projet, les promesses encourageantes que, dès le début, nous avons reçues de vous, ainsi que l'intérêt que, par la suite, vous n'avez cessé de témoigner en toutes circonstances à notre œuvre.

Nous vous en sommes très vivement reconnaissants, et aucun de nous, croyez-le bien, n'oubliera les rapports affables que nous avons eus avec vous.

La Municipalité et le Conseil Municipal de Vannes n'ont point hésité à nous donner, avec leur précieux appui, une importante subvention. Nous les prions d'accepter nos très sincères remerciements.

Il nous faut remercier non moins chaleureusement le Conseil Général du Morbihan, qui a bien voulu nous accorder les mêmes faveurs, et en particulier son très distingué président, M. le Comte Lanjuinais, sur l'amabilité duquel nous comptons pour être notre interprète auprès des membres de cette assemblée.

Vous avez également droit, M. le Préfet, à notre vive gratitude. C'est grâce à votre obligeante intervention, nous ne saurions l'oublier, que nous avons obtenu l'autorisation de tenir nos séances dans le local qui pouvait le mieux nous convenir, la grande salle du Collège, que M. le Principal a bien voulu mettre à notre disposition avec un empressement dont nous lui savons le plus grand gré.

Quant à vous, Messieurs les Membres du Comité local, nous savons quel zèle dévoué et éclairé vous avez apporté à seconder nos efforts, et la satisfaction de voir que votre peine n'aura pas été inutile vaudra mieux que tous les éloges que je pourrais vous adresser.

Il me reste, enfin, à remercier la presse, principalement la presse locale et régionale, du très gracieux concours qu'elle nous a déjà prêté et qu'elle ne refusera certainement pas de nous continuer. La presse bretonne a trop conscience de son but utilitaire et de sa haute mission éducatrice pour que nous fassions en vain appel à ses bons offices.

Malgré le désir que j'aurais, Mesdames et Messieurs, de ne pas vous retenir plus longtemps, je ne puis cependant me dispenser de vous parler un peu de Préhistoire, puisque c'est le sujet de nos études, et plus spécialement de la préhistoire du pays où nous nous trouvons, puisque c'est d'elle que nous aurons surtout à nous occuper pendant les quelques jours que nous allons passer au milieu de vous.

Ne voulant pas abuser de vos instants, je m'efforcerai d'être aussi bref que possible. Je me contenterai de retracer un très rapide historique des principales découvertes qui ont été faites dans votre région.

C'est à la Préhistoire, comme vous le savez, que revient l'honneur d'avoir démontré la très haute antiquité de l'homme. Depuis une cinquantaine d'années, ses adeptes ont rassemblé, avec une inlassable

patience, des quantités considérables de vieux débris industriels, de rejets de nourriture, d'objets de toutes sortes jusqu'alors dédaignés. A l'aide de ces matériaux, pour la plupart d'apparence assez vulgaire, ils sont parvenus à reconstituer tout un passé entièrement insoupçonné.

Dans cette interminable suite de siècles, qui relie les temps géologiques aux temps historiques, il a fallu, afin de s'y reconnaître, établir des divisions. On a d'abord adopté la succession des âges de la pierre, du bronze et du fer. Puis on a divisé le premier de ces âges, celui de la pierre, en trois grandes périodes : l'éolithique, le paléolithique et le néolithique.

Laissons de côté, si vous le voulez bien, la période éolithique, qui n'a point encore été rencontrée en Bretagne et dont les gisements véritablement dignes d'intérêt sont jusqu'à présent peu communs.

La période suivante, le paléolithique, qui est, ainsi que nous l'avons vu, très richement représentée en Périgord, manque par contre presque complètement en Bretagne. Les gisements de cet âge y sont tellement rares, que l'on a un moment cru pouvoir en conclure que la presqu'île armoricaine n'avait été habitée que beaucoup plus tard.

Des trouvailles ultérieures ont prouvé qu'il n'en était rien. On a, en effet retrouvé en Bretagne quelques stations acheuléennes et moustériennes parfaitement caractérisées. La plus anciennement signalée est la station moustérienne en plein air explorée en 1868, par le docteur Le Hir, au Parc-ar-Plenen, dans la commune de Guiclan (Finistère). En 1869, Fornier découvrit à la Ganterie, en Saint-Hélen, dans le département des Côtes-du-Nord, sur les confins de celui d'Ille-et-Vilaine, le célèbre gisement du Bois du Rocher. Parmi les instruments, presque tous en quartzite, qu'on y a recueilli, dominent les formes acheuléennes : coups de poing ovales et triangulaires ou disques, taillés, pour la plupart, sur les deux faces.

Plus récemment, Tilly-Hénaf a ramassé sur la plage du Portrieux, à Saint-Quay (Côtes-du-Nord), des silex de types acheuléens et moustériens, roulés par la mer.

Dans l'Ille-et-Vilaine, il nous faut citer le beau gisement du Mont-Dol, près de Dol, qui a donné des instruments moustériens en silex ou en quartzite associés à d'innombrables ossements d'éléphant. Sirodot y a récolté près de 800 molaires de cet animal.

P. de Lisle du Dreneuc a, de son côté, mentionné l'industrie acheuléenne sur divers points du département de la Loire-Inférieure, notamment dans les alluvions de l'Ouchette et au Pas Chalène, sur la commune de Montbert. Il a également signalé des stations moustériennes à l'Etrangler, sur la commune de Saint-Géréon, et au Gros-Caillou, sur celle de Bignon.

Enfin, en 1886, le baron Halna du Fretay trouva des silex et des quartzites taillés, analogues à ceux du Bois du Rocher, dans le Finistère, au fond de la baie de Douarnenez, près du village de Keramouster en Guengat. C'est la station acheuléenne la plus occidentale que nous connaissions.

Vous avez sans doute remarqué que le Morbihan ne figure pas dans cette énumération. La dissémination des gisements que nous venons d'indiquer semble pourtant prouver que la Bretagne entière était déjà peuplée vers le milieu de la période paléolithique. Il n'y a donc pas de raisons pour que votre département ait fait exception; et tout porte à croire que d'actives recherches combleront tôt ou tard cette lacune.

Après les époques de Saint-Acheul et du Moustier, viennent celles de Solutré et de la Madeleine, qui marquent la fin du paléolithique. Ces dernières semblent n'avoir laissé, en Bretagne, que des traces encore plus incomplètes.

En dehors de quelques localités de la Loire-Inférieure, telles que La Haye-Palais, commune de Mouzillon, Bégrol et Le Breil, commune de La Haye-Fouassière, il n'a été indiqué qu'un seul gisement magdalénien : la grotte de Roch-Toul, à Guiclan (Finistère), fouillée par Le Hir, l'habile chercheur que nous avons déjà nommé.

Si nous passons à la période néolithique, à la pénurie que nous venons de constater, succède une abondance de documents, dont beaucoup sont de tout premier ordre.

Les débuts de cette période, l'époque tardenoisienne, sont représentés par les amas de coquilles que P. du Châtellier a signalés en 1881 dans le Finistère, à la Torche, au sud de la baie d'Audierne, sur la commune de Plomeur.

Quant au robenhausien, il se rencontre un peu partout, mais il revêt ici un caractère particulier.

Le silex manquant pour ainsi dire complètement en Bretagne, on n'y rencontre pas ces riches ateliers qui, dans d'autres parties de la France, approvisionnent les collectionneurs. Cette matière, précieuse entre toutes à l'âge de la pierre, est ici remplacée par d'autres roches, qui ne se taillent pas aussi facilement et ne se prêtent guère qu'à la confection d'instruments polis. Parmi ces roches, c'est la diorite surtout qui a été utilisée. Il est peu de communes bretonnes qui n'aient pas donné des haches polies en diorite. On en a même exporté au loin, dans les bassins de la Loire et de la Seine, très vraisemblablement afin de les échanger contre des instruments en silex.

Mais, c'est aux constructions contemporaines de ces haches, que la Bretagne doit, avant tout, son grand renom archéologique. Nulle région n'a su veiller avec un soin plus jaloux à leur conservation. Aucune, par suite, ne présente un terrain plus favorable à leur étude.

Ces monuments, malgré leur diversité, peuvent être ramenés à deux types principaux : le dolmen et le menhir.

Sur les 4226 dolmens dont on a relevé l'existence en France, 793, soit près d'un cinquième, se trouvent sur territoire breton.

En ce qui concerne les menhirs, sur 6192, la Bretagne en compte, à elle seule, 4747, c'est-à-dire plus de 76 %.

Le département du Morbihan est un des mieux partagés. Il occupe en fait de menhirs le premier rang, avec 3450 monuments, soit plus de la

moitié du chiffre total de la France entière. Sous le rapport des dolmens, il vient au troisième rang, après l'Aveyron et l'Ardèche, avec 310 monuments, mais leurs chambres spacieuses, leurs longues galeries, composées d'énormes blocs de granite, sont autrement importantes que les petites constructions en calcaire de ces deux derniers départements.

Nous sommes actuellement tout à fait fixés sur la véritable destination des dolmens. Après les avoir longtemps regardés, sans qu'on sache trop pourquoi, comme des autels druidiques, on s'est enfin décidé à les consulter, et ils ont très clairement répondu qu'ils étaient tout simplement des tombeaux.

La Société Polymathique du Morbihan a eu le grand mérite d'avoir été une des premières à encourager ces recherches. J'ai déjà fait allusion aux fouilles entreprises sous ses auspices par une pléiade de savants consciencieux, parmi lesquels il faut surtout citer : René et Louis Galles, Alphonse Mauricet, Davy de Cussé et G. de Closmadeuc. Ces mémorables fouilles, dont les principales sont celles du Tumulus du Mont-Saint-Michel, en 1862, du Tumulus du Mané-er-Hroek, en 1863, et du Tumulus du Moustoir-Carnac, en 1864, ont donné de magnifiques résultats. Elles ont enrichi le Musée de la Société d'une incomparable collection de pendeloques en callaïs, de haches en jadéite et en fibrolite, et autres objets précieux, sur lesquels il est utile que je m'étende, puisque nous aurons l'occasion de les examiner cet après-midi.

Il existe en Bretagne deux genres bien distincts de dolmens.

Les uns consistent en une unique et petite chambre, fermée de tous côtés et recouverte, comme au Mont-Saint-Michel, d'une véritable colline artificielle. Ce sont eux qui renferment les mobiliers les plus riches. Ils semblent avoir servi de sépulture à un seul individu, quelque grand personnage sans doute, dont on ne devait plus venir troubler la quiétude après les funérailles.

D'autres, plus accessibles, de dimensions plus importantes et précédés de longues galeries d'accès, étaient au contraire des tombeaux de famille ou de tribu, que l'on ouvrait chaque fois qu'on avait un nouveau corps à y déposer.

Quant aux menhirs, moins communicatifs que les dolmens, ils se sont jusqu'à ce jour obstinés à ne pas nous livrer leur secret. Les hypothèses les plus diverses, les plus baroques, les plus folles ont été émises sur leur origine et leur destination. La vérité nous oblige à déclarer que nous ne savons pas au juste dans quel but on s'est donné tant de peine à dresser ces pierres. Nous avons tout lieu de croire que les menhirs sont contemporains des dolmens, mais, pour le reste, nous en sommes réduits à des conjectures ne reposant sur aucune base solide.

Les fouilles pratiquées à différentes époques au pied de bon nombre d'entre-eux n'ont pas donné de résultats concluants.

C'est, avons-nous vu, la Bretagne qui est, par excellence, la patrie des menhirs. Ils y atteignent des dimensions inconnues ailleurs. Vous avez, non loin de Vannes, le plus beau, peut-être, qui ait existé, le Grand Menhir de Locmariaquer, auquel sa grandeur même a porté malheur.

Avant que la foudre l'eût brisé, ce devait être une majestueuse aiguille de granite, ne mesurant pas moins de 20 mètres de hauteur. On estime que son poids était d'environ 350.000 kilogrammes.

Outre ce géant de l'espèce, vous possédez maints autres blocs encore debout, dont les dimensions sont fort respectables.

Les alignements et les cromlechs, qui ne sont en somme que des groupements, des combinaisons de menhirs, dessinant des lignes, des cercles ou des rectangles, sont très spéciaux à votre contrée. Nous en verrons auprès de Carnac les meilleurs exemples qu'on puisse souhaiter.

Nous aurons aussi la bonne fortune de pouvoir examiner, dans nos promenades, les étranges sculptures qui décorent les supports ou les tables d'un certain nombre de vos dolmens, et notamment la curieuse allée couverte de Gavrinis, dont le propriétaire, notre excellent collègue M. le Dr de Closmadeuc, voudra bien nous faire les honneurs. Depuis 1811, date à laquelle Renaud, d'Auray, a reconnu l'existence de figures sur les pierres de la Table des Marchands, il en a été retrouvé sur une quarantaine de monuments, dont les trois quarts sont situés en Bretagne. A lui seul, le Morbihan en possède plus de 20.

Sur l'âge du bronze, la Bretagne nous a également fourni de très intéressants matériaux. Des sépultures appartenant au tout commencement de cette période, comme celles de Carnoët, près de Quimper, et de Gourillach, à Plounévez-Lochrist (Finistère), de Tossen-Kergourognon, à Prat, de Tanwédou, à Bourbriac, de Porz-ar-Saoz, à Trémeur (Côtes-du-Nord), et d'autres encore, ont donné de beaux poignards en bronze associés à des pointes de flèches en silex d'un travail fort soigné.

Des dépôts d'objets en bronze, confiés à la terre par des fondeurs ou par des marchands qui, heureusement pour les archéologues, ne sont pas venus les reprendre, ont été découverts un peu sur tous les points de la Bretagne. Le Musée Archéologique de Nantes, particulièrement riche en pièces de l'âge du bronze, renferme le produit d'au moins une douzaine de ces cachettes.

Certains dépôts, d'une nature un peu différente, ont principalement été rencontrés en Bretagne. Ils se composent toujours exclusivement de ces haches à douille en mauvais bronze, que l'on a désignées sous le nom de « haches votives », parce qu'elles sont inutilisables comme instruments usuels, mais dont on ignore au fond la vraie destination. Leur nombre est parfois considérable. La trouvaille de Maure de Bretagne, dans l'Ille-et-Vilaine, en comprenait plusieurs milliers.

Le premier âge du fer, enfin, a laissé dans votre contrée des traces que les préhistoriens n'ont pas négligées. On y voit, entre autre, des tombelles d'une forme originale. Elles consistent en constructions circulaires de pierre sèche, au centre desquelles reposent des urnes contenant des restes d'incinérations.

D'excellents exemples de monuments de ce genre ont été retrouvés dans le Morbihan : à Coët-à-Tous et Nignol, sur Carnac, par James

Miln; à Nillizienn, en Silfiac, par Le Brigand ; ainsi que dans le Finistère : à Kerbescat, en Tréguéec, par Paul du Châtelier.

Notre savant collègue Paul du Châtelier a également rencontré l'industrie gauloise dans le Finistère, en fouillant, sur la commune de Saint-Jean-de-Trolimon, les habitations en ruine de Tronoën et le cimetière de Kerviltré.

Nous voici arrivés, avec l'époque romaine, à la limite de notre domaine. En visitant le Musée de Carnac, où ont été déposées les récoltes faites par Miln aux Bossenno, nous aurons l'occasion de constater que cette époque a, elle aussi, fourni en Bretagne son contingent.

A la suite de ce très aride et très incomplet résumé, j'aurais désiré rendre un hommage mérité aux archéologues et aux palethnologues éminents qui, depuis Bernard de Montfaucon, Caylus, le président de Robien, Latour d'Auvergne, Legrand d'Aussy, jusqu'à nos jours, se sont occupés de la vieille Armorique et de ses monuments. Mais la liste en est si grande que cela m'aurait entraîné fort loin.

J'ai déjà été beaucoup trop long. Il est temps que je m'arrête, en vous priant de me pardonner de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Veillez encore me permettre, cependant, d'adresser en terminant un cordial salut aux Savants étrangers, qui nous font le très grand honneur de venir partager nos travaux et nous apporter leurs lumières.

Ce discours est fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements.

*
* *

M. le D^r Marcel BAUDOIN, Secrétaire général de la *Société Pré-historique de France*, Secrétaire général du Comité d'Organisation du Congrès, prend à son tour la parole.

Mesdames et Messieurs,

C'est la seconde fois que, comme Secrétaire général du Comité d'Organisation, je suis appelé à prendre la parole, au nom de ce Comité ; et, aujourd'hui encore, j'ai le plaisir de vous annoncer que le deuxième Congrès préhistorique de France a déjà obtenu un véritable succès.

Les efforts de ceux que vous avez placés à sa tête sont donc une fois de plus récompensés. Eux que rien n'arrête, qui, en l'occurrence, sont restés de nouveau sur la brèche, ils sont ravis de constater que la session de Vannes s'annonce comme devant être aussi brillante que celle qui l'a précédée. Ne vous étonnez donc point de l'enthousiasme, toujours jeune, de ceux que rassemble ici la même foi scientifique : il est, aujourd'hui, aussi justifié que l'an dernier !

En effet, Messieurs, les adhésions nous sont venues, en 1906, en nombre aussi considérable qu'à Périgueux ; et la liste des communications annoncées, qui vous a été adressée au début du mois d'août,

prouve que des questions fort intéressantes sont à l'ordre du jour de nos prochaines séances.

Mais, comme vous le soupçonnez aisément, le résultat acquis n'est point le résultat d'un hasard heureux : les choses ne vont point ainsi en ce monde ! Aussi est-il du devoir du *Secrétaire Général* du Comité d'Organisation de vous indiquer brièvement, cette fois comme la précédente, ce qui a été tenté pour arriver au but, et, d'autre part, quels sont nos projets pour la session, qui va s'ouvrir au chef-lieu du Morbihan.

*
**

La mise sur pied du Congrès de Vannes, — il n'est pas inutile de le souligner — a été notablement facilitée par le travail exécuté l'an passé.

Toutes les difficultés, que nous avons éprouvées à nos débuts, se sont trouvées aplanies comme par enchantement ; et, de suite, tout a très bien marché. C'est la conséquence d'un premier triomphe ! De plus, nous avons désormais un guide sûr : ce qui nous a permis d'éviter toutes les embuches, et d'aller de l'avant avec une grande précision, la voie à suivre étant nettement tracée et nous étant personnellement devenue familière.

Dès le début de l'hiver 1905-06, conformément au Règlement élaboré dans les premières réunions de Paris, le Comité d'Organisation du Congrès de Vannes a été constitué par les soins de la « Société préhistorique de France », qui, comme je le disais à Périgueux, « entend n'abandonner jamais une progéniture aussi aimée », et qui continuera à veiller « avec un véritable amour maternel » sur les destinées des Congrès préhistoriques à venir.

Le Bureau de ce Comité, présidé par M. Adrien de Mortillet, ce maître en Préhistoire, dont je n'ai pas à faire l'éloge devant vous, tellement le nom de sa famille a jeté d'éclat sur la science que nous cultivons avec passion, se mit de suite à l'œuvre. Avec l'aide de l'état-major, qui avait conduit au succès notre première tentative, votre Président ne négligea rien, malgré ses multiples travaux, pour arriver rapidement à des résultats pratiques ; et bientôt nos batteries furent disposées pour la réunion d'août 1906.

Je n'ai pas, vous le comprendrez, à justifier ici le choix de la ville de Vannes, qui veut bien aujourd'hui nous accorder la meilleure des hospitalités. L'an dernier, lors de la clôture du Congrès de Périgueux, aux Eyzies-de-Tayac, la plupart de nos collègues présents ont nettement montré leur préférence, quant au siège du « II^e Congrès préhistorique de France ». Tous souhaitaient ardemment de nous voir nous réunir, — après avoir parcouru tous les recoins du berceau du Paléolithique français, — sur la terre classique des Mégalithes. Aussi le Comité d'Organisation ne pouvait-il pas hésiter. Il a suivi d'ailleurs avec empressement une indication aussi catégorique et aussi défendable !

Par bonheur, il a trouvé dans M. Riou, Maire de Vannes, Sénateur du Morbihan, un homme, qui a immédiatement compris, à la première

démarche, le réel intérêt pratique d'une telle démonstration, et qui a rendu très agréables les efforts de vos mandataires. Il nous a reçu avec une bonne grâce, dont nous lui sommes, quant à nous, infiniment reconnaissant. Votre Secrétaire général avait le devoir de vous signaler combien la tâche lui a été ainsi facilitée ; et, au nom du Bureau, qui vous représente, il tient à remercier, devant vous, aujourd'hui, le chef de la Municipalité de Vannes, de la façon vraiment bretonne, qui n'est en somme qu'écossaise, c'est-à-dire de la façon cordiale, simple et franche, dont il nous a accueilli. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, breton d'origine, j'ai été ravi moi-même d'avoir à opérer dans une région que je connais depuis longtemps, dans un pays qui a de si puissants liens avec celui que j'habite désormais, de l'autre côté de la Loire.

La meilleure préparation à ce deuxième Congrès a été certainement la publication du volume de la réunion de Périgueux, qui a eu lieu au cours de cette année. Ceux qui, en septembre dernier, étaient déjà des nôtres, ont en mains, depuis quelque temps déjà, ce gros livre de 500 pages, où sont insérés 29 mémoires sur le Paléolithique, 19 travaux sur le Néolithique, et 5 études relatives à l'âge des métaux ; où ont été condensés, malgré l'absence de tout sténographe, fonctionnaire hélas trop coûteux pour notre modeste budget, les intéressantes discussions qui ont suivi ces diverses communications. De nombreuses figures et de magnifiques planches, intercalées dans le texte, illustrent en outre ce premier tome d'une série, qui fait bien présager de ceux qui ne peuvent manquer de le suivre. Aussi engageons-nous nos nouveaux collègues, ici présents, qui ne le possèdent pas encore, à se le procurer dès leur retour dans leurs pénates ; car, nous devons les en aviser, le tirage a été des plus restreints ; et, dans quelques années, ce sera là une publication rarissime !

Qu'il me soit permis, à ce propos, de remercier publiquement tous ceux qui ont assuré le succès de notre premier Congrès : notre infatigable président d'alors, M. Emile Rivière ; ceux qui ont consacré leurs efforts désintéressés à la réussite des excursions, un peu compliquées, mais si belles et si fructueuses, des bords de la Vézère ; ceux qui, enfin nous ont aidé dans la mise en chantier du volume de Périgueux, les dévoués secrétaires de nos séances, MM. Durdan et Doigneau ; notre secrétaire général adjoint, M. le Dr Henri Martin, et notre collègue, M. Charles Schleicher, qui a été pour nous l'obligeance même, en offrant l'hospitalité de sa maison d'éditions à notre volume, qui, sans domicile reconnu, — votre Congrès, chemineau par essence, ne doit jamais en avoir, — courrait les risques de passer ses nuits à la simple lueur des étoiles du Ciel parisien !

Ne ménagez donc pas, Messieurs, vos applaudissements à toute cette phalange, si jeune et si modeste, mais toujours vaillante et pleine d'enthousiasme. Elle les mérite pour son zèle et son activité, pour son dévouement à l'œuvre commune, et son indiscutable désintéressement.

Et si, enfin, vous voulez montrer de la reconnaissance à celui qui, dans la coulisse, a assumé la responsabilité, d'ailleurs bien légère pour

un professionnel, de cette volumineuse publication, adressez-lui, pour le tome II de Vannes, la primeur de vos découvertes récentes, c'est-à-dire vos manuscrits les plus intéressants de l'année. C'est le seul souhait qu'il ait le droit de formuler à son tour !

*
**

Les circulaires nombreuses, que nous vous avons adressées successivement, en temps et lieu, vous ont montré comment en 1906 nous avons compris la constitution du Comité général d'Organisation, et comment on avait accepté le concours de toutes les bonnes volontés, que groupe la Société préhistorique de France.

Grâce au zèle de notre correspondant à Vannes, M. Aveneau de la Grancière, connu de tous les Paethnologues et l'un des jeunes maîtres de la Préhistoire bretonne, le Comité local a été constitué avec M. Morio, comme Président, et M. Emile Sageret, comme secrétaire. Le Bureau du Comité d'Organisation tient à féliciter ces collègues du zèle qu'ils ont apporté à l'accomplissement de leur mission. Ils ont donné leur nom, auquel une haute autorité s'attache ; ils n'ont marchandé, pour simplifier notre besogne, ni leur temps ni leur peine. Ils ont prêché d'exemple, en ne craignant point d'aider de toutes leurs forces des étrangers, — presque des inconnus, — qui venaient les solliciter. Leur bonne volonté mérite d'être louée comme il convient, car, malheureusement, en province, les initiatives comme les nôtres ne sont pas toujours envisagées avec tout l'intérêt qu'elles méritent. Aussi sommes-nous heureux d'avoir aujourd'hui à remercier ces vaillants pionniers devant leurs concitoyens eux-mêmes, parfois trop enclinés à ne voir, dans ces réunions de savants si désintéressés, que des cérémonies empreintes vraiment d'une trop grande modernité, quoiqu'elles n'aient trait en l'espèce qu'à la Préhistoire !

*
**

Messieurs, vous pourrez constater, par vous-mêmes, en lançant un simple coup d'œil sur notre volume de Périgueux, combien nos réunions sont destinées à jeter de clarté sur la vieille histoire des régions où nous tenons nos assises, malgré toutes les recherches antérieures, et malgré tout le zèle de ceux qui, dans la contrée, nous ont précédé dans la carrière.

Parcourez, en effet, le compte rendu de notre première session ; et vous verrez que 15 communications, sur un total de 53, ont trait à la Dordogne seule, et ont fait connaître nombre de faits nouveaux pour un pays, pourtant très bien exploré depuis de longues années par nos collègues Emile Rivière, Cartailhac, Capitan, Peyrony, Breuil, etc, etc.

Je suis convaincu que cette année la moisson sera aussi abondante et aussi bien venue, sinon pour le Morbihan lui-même, du moins pour la Bretagne dans son ensemble, c'est-à-dire pour le pays classique des Mégalithes. Dès à présent d'ailleurs, nos ordres du jour indiquent au moins une quinzaine d'études de cet ordre.

■ C'est d'ailleurs là, Messieurs, le but ultime de nos Congrès, *œuvre décentralisatrice* par excellence, que le Conseil de la Société Préhistorique de France a voulu dresser en face de son action propre, éminemment centralisatrice, pour la contrebalancer dans la mesure nécessaire.

De la sorte, notre entreprise nous paraît, sinon complète, du moins établie sur une base plus solide. N'est-ce point à l'aide des observations faites dans les différentes parties de notre planète et consignées, au fur et à mesure des trouvailles, dans des publications comme celle du Congrès de Périgueux, qu'il est possible plus tard d'édifier, par synthèse, les différents chapitres de la Science préhistorique ?

*
* *

Comme l'an passé, le Comité d'Organisation du Congrès de Vannes s'est préoccupé, avec un soin tout particulier, de la préparation des Excursions, qui sont la pierre de touche et le but par excellence de ces réunions provinciales. Prenant pour idée directrice ce principe indiscutable qu'au pays des Mégalithes il faut voir, non pas tous ceux qui s'y trouvent — ils sont vraiment trop ! — mais les plus typiques d'entre eux d'une part, et d'autre part ceux qui présentent des caractères particuliers dans leur architecture, il a résolu de vous faire visiter surtout le Golfe du Morbihan et la région de Carnac.

Il n'a pas oublié, toutefois, les curiosités archéologiques de la ville elle-même et les beaux Musées qui s'y trouvent. Par conséquent, vous visiterez, Messieurs, sous la conduite d'érudits collègues vannetais, les magnifiques séries d'objets néolithiques, qui sont conservés dans les collections de la Société polymathique du Morbihan, et qui proviennent des grandes sépultures dolméniques de la contrée. Vous regretterez certainement, avec nous, que de tels trésors, uniques au monde, n'aient encore aujourd'hui pour abri qu'une vieille maison, certes très digne d'intérêt, mais aux poutres par trop vermoulues, — si bien que nous serons obligés de ne vous laisser pénétrer que par groupes sur son plancher peu solide à l'instar de ce que nous avons fait dans les grottes du Périgord... Ici, ce n'est point le manque d'air que nous craignons, mais la trop respectable antiquité de l'édifice !

Si, mes chers Collègues, notre passage à Vannes n'avait pour résultat que d'attirer à nouveau la bienveillante attention des autorités départementales et municipales ou de nos confrères des sociétés savantes sur cet état de choses, vraiment peu consolant pour tous les Français, nous aurions rendu un réel service à la Science préhistorique. Je ne crains pas de le répéter encore : il faut, désormais, que chacun de nos départements ait, sinon un monument, du moins un local, convenable et digne de lui, pour conserver tout ce qui a trait à son histoire propre !

Et la Ville de Vannes se doit à elle-même de parer au plus tôt à cette évidente lacune, qui tarde trop à être comblée. — Par ces temps de tourisme intensif, c'est, au demeurant, son propre avenir commercial,

qui est en jeu. Aussi suis-je convaincu que le vœu, formulé aujourd'hui, sera enfin exaucé quand nous reviendrons bientôt, dans l'un des départements voisins, puisque le terrain est déjà nettement préparé.

Quant à la journée que nous passerons dans le golfe du Morbihan, elle aura l'attrait d'un court voyage sur l'Océan, ou du moins d'une pittoresque navigation sur une *petite mer* ! Elle vous fera pressentir ce que doit être une excursion dans ces admirables fjords qui, comme des trous de tarêts, s'enfoncent sans vergogne dans les hautes falaises de la Norvège occidentale. Elle vous permettra de voir ce bijou qu'est Gavrinis, et de débarquer à Locmariaquer, après avoir dit au revoir au célèbre monument de notre vénéré confrère, M. le Dr de Closmadeuc, le véritable pionnier de la préhistoire bretonne. En mettant à nouveau le pied sur le continent, nos jeunes collègues se trouveront en présence des grands mégalithes qui sont l'honneur du Morbihan; je ne doute pas qu'ils conservent une forte impression de ce premier contact avec ces respectables restes d'une grande civilisation.

Je souhaite que ceux, qui vous montreront le paysage défilant sous vos yeux, vous indiquent à cette occasion quels phénomènes géologiques se sont produits en ces parages depuis l'ère néolithique, et quelles influences ils ont eu sur ces monuments d'époque lointaine. Cette marque du temps, l'une des plus curieuses que l'on puisse rencontrer, mérite vraiment de retenir l'attention de ceux qui, appuyés sur le bastingage du bateau à vapeur, jeteront un coup d'œil averti sur les îlots du Golfe.

Deux jours, comme vous l'indique le programme, seront consacrés à la visite de tout ce qu'il faut voir à Quiberon, à Plouharnel, à Erdeven, et à Carnac. J'ose espérer, en spécialiste peut-être trop enthousiaste, que cette abondance de biens — je veux dire ce nombre énorme de dolmens et de pierres alignées — ne vous indisposera pas trop. En tout cas, aux cours de nos excursions, les maîtres, qui vous guideront, s'efforceront, par leurs explications, de vous faire oublier la fatigue des marches prolongées, par ces chaleurs d'août, sur les plateaux un peu dénudés des côtes du Morbihan.

Dans la plaine d'Auray, nous serons là, Mesdames et Messieurs, dans une région privilégiée de notre France d'autrefois; dans une contrée qui mériterait d'être, comme le fameux *Yellowstone National Park* des Montagnes Rocheuses, une *Réserve nationale*, pour employer la terminologie chère aux Américains du Nord. Les spécialistes comme nous et même tous les bons Français doivent regretter qu'il n'en soit pas ainsi. Malheureusement, un tel désir n'est pas réalisable; et il faut savoir, dans notre vieille Europe, mettre un frein à d'aussi colossales ambitions. Aussi nous bornons-nous seulement à souhaiter que l'Etat devienne au plus tôt propriétaire de tous les mégalithes qu'il ne possède pas encore dans les communes de Carnac, Plouharnel, Locmariaquer, Erdeven, et arrive à constituer ainsi une sorte de *Parc archéologique national*. C'est d'ailleurs la seule façon d'assurer la conservation des Monuments qui persistent encore ici. De cette manière, les touristes

pourraient, dans l'avenir, se faire une idée aussi approchée que possible de ce qu'étaient à l'origine les champs à grosses pierres de la plaine de Carnac; et les savants trouveraient là un champ d'études toujours ouvert pour la solution de problèmes qu'on n'a pas su résoudre encore.

Mes ambitions personnelles vont même plus loin, permettez-moi de le déclarer sans ambages : je voudrais que, dans chaque département français — puisque c'est l'unité administrative de l'heure présente — on prit, comme type départemental, une ou deux *Communes*, et qu'on y appliquât les mêmes principes que dans cet ensemble de communes dont nous parlions plus haut, considéré comme *type national*. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour la Vendée par exemple — département, qui vient le sixième de la liste pour ses richesses mégalithiques, et qui sous peu montera en grade, — mon choix est fait depuis longtemps et que ce sont les monuments des communes du Bernard et d'Avrillé qui devraient principalement être l'objet de l'attention des pouvoirs publics et devenir le *Parc mégalithique départemental*, qui m'est particulièrement cher.

*

* *

Un dernier devoir me reste à remplir. C'est celui de remercier tous ceux qui ont bien voulu apporter un concours tout à fait dévoué à notre entreprise en Bretagne.

Le Comité local, pour l'organisation matérielle de nos rapides tournées, a fourni de précieuses indications à notre dévoué trésorier, M. Giroux, chargé des excursions. Pardonnez donc à votre Secrétaire général d'adresser les remerciements du Comité central d'Organisation, à notre collègue, M. Aveneau de la Grancière, qui en a pris l'initiative.

J'ai aussi à remercier tous les journaux, et en particulier ceux de la région, qui ont bien voulu nous aider dans notre œuvre de propagande.

Ne pouvant les citer tous, je me borne à redire à tous mes confrères de la presse scientifique de Paris que nous leur sommes toujours reconnaissants de l'hospitalité gracieuse qu'ils donnent à nos avis et à nos circulaires; à MM. les Rédacteurs des publications locales qu'ils rendent un réel service à leur pays, en même temps qu'à la Science, en faisant connaître les réunions de cette nature. Ce sont, en effet, les meilleurs moyens de vulgarisation dont nous puissions disposer dans l'ordre scientifique, où nous devons nous cantonner exclusivement.

Toutes les Compagnies de Chemins de fer français nous ont accordé, comme d'usage, une réduction sur le prix du voyage à Vannes. Au nom du Comité d'Organisation, je les en remercie. C'est la seconde fois que nous profitons de cet avantage; et, désormais, il paraît définitivement acquis à notre Congrès : ce qui ne peut que rendre plus grand le nombre des adhérents de nos prochaines réunions.

*

* *

La « Société préhistorique de France », que j'ai le grand honneur de représenter encore en ce jour, convaincue que le Congrès de Vannes marchera sur les traces de celui de Périgueux, vous remercie, enfin,

Messieurs et chers Collègues, d'avoir fait le voyage de Bretagne en quantité aussi considérable que celui de la Dordogne. Fièrè de ce second succès, elle prend à nouveau l'engagement de ne se désintéresser jamais de cette œuvre, qu'elle a pu rendre si prospère. Elle est heureuse de voir, à la tête de cette session, son Président en exercice, M. Adrien de Mortillet, qui fut, à Périgueux, un vice-président hors ligne.

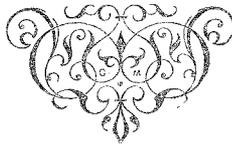
Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, en terminant, de reporter sur ce maître, aussi savant que modeste, et dont le haut caractère fait l'admiration de nous tous, tout l'honneur de cette réussite en terre Vanetaise.

Joignez-y encore, si vous le voulez bien, un souvenir ému à la mémoire de celui dont il porte si dignement le nom, de celui qui fut l'un des plus brillants défenseurs des méthodes, tout à fait scientifiques, que nous suivons désormais, et l'un des plus enthousiastes fondateurs de la Préhistoire. Et montrez, mes chers Collègues, par vos applaudissements répétés, à tous ceux qui ont tenu à venir nous écouter dans cette enceinte, aux dames qui rehaussent par leur présence l'éclat de cette petite fête, comment les vrais chercheurs et les passionnés de science désintéressée savent apprécier les mérites de ceux qui les ont précédés dans la carrière, et couronner les vaillants efforts de ceux qui consacrent toute leur activité au triomphe de la Science qui nous est chère, la *Préhistoire française!*

*
* *

Des applaudissements unanimes ont couvert le discours si énergique du Secrétaire général.

La séance a été levée à 11 h. 1/2.



RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 9 heures du soir, dans les splendides salons de l'Hôtel de Ville, la Municipalité de Vannes a offert une exquisite réception, en l'honneur de MM. les Membres du Congrès.

Presque tous les Congressistes présents à Vannes se trouvaient là; parmi eux on remarquait un assez grand nombre de dames, ainsi que les notabilités municipales, conseillers municipaux, etc., et en particulier M. l'Adjoint au Maire.

M. le sénateur RIOU, Maire de Vannes, a prononcé l'allocution suivante à cette occasion :

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a quelques semaines, nous avons l'honneur, le Conseil municipal et moi, d'adresser nos compliments de bienvenue à l'Union centrale des Syndicats agricoles de France, qui se rattache intimement, vous le savez, à la grande Société des Agriculteurs de France; et nous lui demandions des conseils pour grouper dans un même sentiment de concorde et d'apaisement, les Syndicats agricoles de notre région, dans l'intérêt supérieur de tous nos Concitoyens, notamment de nos cultivateurs, qui, à l'heure actuelle, ont tant besoin d'être soutenus et encouragés.

Alors, nous pensions à l'Avenir! — Maintenant, avec vous et sous votre direction, nous retournons vers le Passé.

Ce n'est pas qu'il nous effraye; et puis nous avons tant à apprendre des siècles qui ont formé notre histoire, quand le nom n'en était pas encore prononcé.

Et puis encore, le Passé, c'est la Tradition!

Or, nous sommes une Ville de tradition; et nous y tenons, car nous estimons qu'un pays, qu'une nation sans tradition, est un arbre sans racines.

Depuis que nous sommes entré à cet Hôtel de Ville où nous avons le plaisir de vous recevoir, nous avons tenu, fidèle à nos croyances, à



Fig. 1. — Armes de la Ville de Vannes.

attester, en même temps que nos croyances et notre Foi en la Patrie, notre amour de l'indépendance et de la liberté, ayant pour sanction l'indépendance et la liberté des autres, de ceux qui peuvent penser autrement que nous.

C'est inspiré par ces sentiments que j'ai l'honneur, Monsieur le Président, au nom de notre Assemblée communale, ainsi qu'en mon nom personnel, de vous exprimer mes sentiments de bienvenue, certain que vous trouverez parmi nous l'accueil le plus cordial et le plus reconnaissant.

Nous vous demandons aussi la permission de porter votre santé et celle de tous ceux qui vous entourent.

De chauds applaudissements ont suivi ce discours, très vibrant.

M. le Président du Congrès a vivement remercié M. Riou des paroles aimables qu'il venait de prononcer, en lui exprimant l'assurance que les Membres du Congrès conserveront le plus reconnaissant souvenir de la brillante réception, qui leur était faite par la Municipalité de Vannes.

On s'est rendu ensuite au Buffet, où les conversations entre Membres de la Municipalité et Congressistes se sont prolongées jusqu'à 11 heures du soir.

PREMIÈRE SÉANCE.

MARDI SOIR 21 AOUT 1906.

Cette première séance, comme les suivantes, a eu lieu dans la Salle des Fêtes du Collège Jules-Simon, gracieusement mise par la Municipalité à la disposition du Congrès. A la porte d'entrée de cet établissement, une large banderolle avec ces mots imprimés : « *II^e Congrès préhistorique de France* », indiquait aux Congressistes et aux habitants le siège des séances scientifiques.

Plus d'une centaine de membres sont présents.

M. A. de MORTILLET, Président du *Comité d'Organisation*, ouvre la séance à 2 heures précises du soir et annonce que l'on va procéder à l'ÉLECTION DU BUREAU DÉFINITIF du Congrès, conformément à l'usage.

M. Marcel BAUDOIN, au titre de simple Congressiste, propose de nommer par acclamation, comme Président, M. A. de MORTILLET, qui a dirigé avec tant de zèle et de talent la préparation de ces assises.

Cette proposition est couverte d'applaudissements; et M. A. de MORTILLET est élu à l'unanimité.

M. A. de MORTILLET remercie les Congressistes et prend possession du fauteuil présidentiel. Profondément touché de ce témoignage de sympathie, il déclare ouvert le II^e Congrès préhistorique de France.

Il demande au Congrès de procéder immédiatement à la nomination de son Bureau.

Sont nommés :

Vice-Présidents : MM. le D^r LÉTIENNE (Paris), M. le D^r A. GUÉBHARD (Province), M. le D^r BALLET (Paris).

Secrétaire général : M. le D^r Marcel BAUDOIN.

Secrétaire général adjoint : M. le D^r Henri MARTIN.

Secrétaires des séances : MM. Edmond HUE (Paris), LALLEMENT (Vannes), et SCHLEICHER (Paris).

Trésorier : M. LOUIS GIRAUX.

Présidents d'Honneur : M. le Professeur Valdemar SCHMIDT, de Copenhague (Danemark).

M. le Professeur Oscar MONTELIUS, de Stockholm (Suède).

M. le Professeur A. RUTOR, de Bruxelles (Belgique).

M. le Professeur Hans VIRCHOW, de Berlin (Allemagne).

De vifs applaudissements accueillent la lecture de la liste complète des membres du Bureau.

Au nom des savants étrangers, M. le Professeur Valdemar SCHMIDT remercie chaleureusement les membres du Congrès de l'honneur qui leur est fait.

*
**

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. de VILLEMEREUIL a déposé le texte d'un Vœu sur le Bureau du Congrès. — Il sera discuté, comme d'usage, à la dernière séance de la session de Vannes.

Il déclare en outre que, dans quelques instants, des VITRINES, pouvant se fermer, seront, dans la salle des séances, à la disposition des *Congressistes*, qui voudraient y exposer les objets préhistoriques qu'ils ont apportés au Congrès.

*
**

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la Correspondance; puis des lettres d'excuses que le Congrès a reçues. Elles sont de MM. Emile RIVIÈRE, Président du *I^{er} Congrès préhistorique de France*, L. COUTIL, TATÉ, CHERVIN, DESPRET (de Bruxelles), COURTY, DOIGNEAU, D^r de CLOSMADÉUC, D^r Henri MARTIN, D^r BAUDON, G. LA-COULOUMÈRE, d'AULT DU MESNIL, P^r SARRAW (de Copenhague), Baron de BAYE, le Président de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, SCHWALBE (de Strasbourg), THIOT, de CLÉRAMBAULT, G. SCHWEINFURTH (de Berlin), TAVARÈS DE PROENÇA (de Portugal), l'*Institut anthropologique* de Londres, la *Société de Géographie de Lisbonne*.

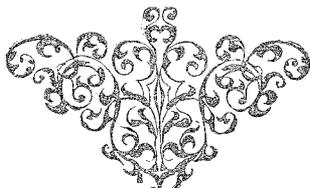
M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne ensuite connaissance de la liste des DÉLÉGUÉS, que nous avons relatée déjà plus haut.

Il accuse réception à M. G. SCHWEINFURTH de l'envoi au Congrès d'un exemplaire de son livre : *Deutsch-französisches Wörterverzeichnis der die Steinzeit betreffend in Literatur*, 1906, in-8°.

M. REVEILLÈRE (de Blain, Loire-Inférieure) envoie une brochure relative au *couteau en bronze à sacrifice*, qu'il a découvert à Quiberon; son travail a été publié par la *Société polymathique du Morbihan*. Ce couteau a été trouvé presque au contact de la face externe de la paroi d'un ciste, antérieurement fouillé, sur la falaise de Kerné.

Cette trouvaille est à noter; mais elle ne peut servir à dater les coffres de pierre, puisqu'elle a eu lieu *en dehors* d'un ciste, d'ailleurs bouleversé au préalable.

Le dépouillement de la correspondance terminé, les communications scientifiques ont commencé, en suivant l'ordre du programme.



II^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.
Session de Vannes. — Août 1906.

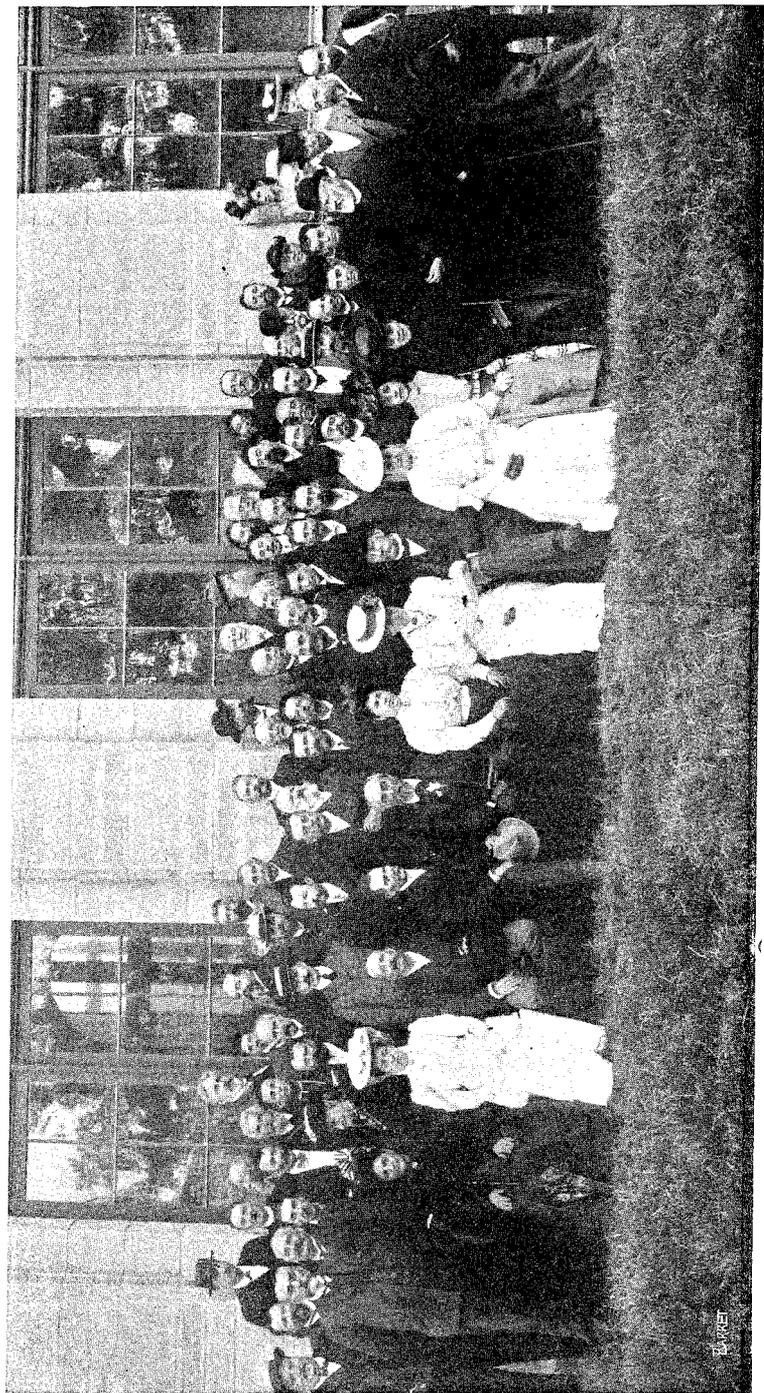


PLANCHE I. — Photographie des Membres du II^e Congrès préhistorique de France, exécutée le premier jour du Congrès (21 août 1906, soir), dans la cour du Collège J. Simon, à Vannes. — Au premier plan, M. le Président et les Délégués étrangers.

LEVEY

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

SÉANCE DU MARDI 21 AOUT 1906 (SOIR).

Présidence de M. Adrien de Mortillet.

I. — PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL.

Sur la signification du gisement sous-marin de la plage du Havre.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles),

Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles.

Notre excellent confrère, M. G. Romain (du Havre), a publié, depuis une dizaine d'années, un certain nombre de travaux, relatifs à ses découvertes faites sur la plage du Havre, à l'extrême limite des marées basses.

On se rappellera que notre confrère a recueilli, dans un espace limité, un bon nombre d'instruments, se rapportant au Paléolithique inférieur, et d'après les photographies desquels j'ai reconnu des spécimens caractéristiques des industries : *Strépyrien*, *Chel-léen* et *Acheuléen*. Des ossements d'animaux, et notamment de *Mammouth* et de *Rhinoceros*, accompagnaient les silex taillés.

Dans l'une de ses notes, M. Romain, pour expliquer la présence de l'industrie paléolithique au point, en apparence assez anormal, où elle se trouve, a émis plusieurs hypothèses, qui s'appuient toutes sur la supposition que *l'état actuel des choses* existait approximativement au commencement du Paléolithique.

Tous les géologues savent que cette idée n'est pas admissible, car il a été parfaitement démontré que la *Manche et le Pas-de-*

Calais n'existaient pas pendant une grande partie du Quaternaire, attendu que la Grande-Bretagne, à cette époque, était largement rattachée au continent.

L'un des principaux arguments de cette thèse consiste dans l'identité absolue de la faune fossile, ainsi que de la flore, sur le continent et en Angleterre; et il est en effet évident que, si les Iles Britanniques avaient été séparées depuis très longtemps du continent, des différences sensibles entre les animaux et les plantes existeraient incontestablement.

Il a, du reste, été établi qu'à l'aurore des temps quaternaires et longtemps après, les côtes de la France, largement reportées vers l'Ouest, continuaient à se dirger vers le Nord, où elles se raccordaient aux côtes de l'Irlande; puis celles-ci se courbaient vers l'Est, au Nord de l'Ecosse, pour rejoindre les rivages de la Norvège.

Non seulement la Manche n'existait pas, mais il n'y avait pas de mer du Nord.

D'autre part, ayant étudié tout particulièrement le problème, j'ai pu préciser nettement le moment de la séparation de la Grande-Bretagne du continent (1), ses causes, et donner aussi un aperçu de l'état de choses ayant précédé la rupture.

On sait qu'après le retrait de la mer ample du Pliocène inférieur, il s'est formé, de l'Artois jusque dans le Kent, un soulèvement, un véritable bombement, dirigé approximativement S.E.-N.O.

Cette ride, qui a reçu en France le nom de « *Crête de l'Artois* », et en Angleterre le nom de « *Weald* », a préparé le régime hydrographique qui régit encore, d'une manière générale, les cours d'eau du nord de la France, de la Belgique, et du sud de l'Angleterre.

Sur le versant Est de la ride, prenait naissance un fleuve, coulant d'abord vers le Nord-Est, puis, serpentant dans une vaste plaine représentée actuellement par la mer du Nord, se recourbait vers le Septentrion, pour aller déboucher dans une mer arctique. Ce fleuve, qui devenait bientôt majestueux, recevait comme affluents l'Escaut, la Meuse, le Rhin, la Tamise, l'Ems, le Weser, l'Elbe, etc.

De même, du versant Ouest de la ride, coulait un fleuve, qui serpentait au travers de ce qui forme aujourd'hui la Manche, recevait comme affluents la Somme et la Seine, et allait se jeter dans l'Océan Atlantique, loin au large de Brest.

(1) A. РУТОН. — *Les Origines du Quaternaire de la Belgique*. Bull. Soc. Belge de Géologie, T. XI, 1897 (Mém.).

Ces deux fleuves, dont les sources étaient si voisines, et les directions opposées, étaient des cours d'eau comme tous les autres, ayant eu les mêmes vicissitudes : c'est-à-dire qu'ils ont creusé leurs vallées, établi leurs terrasses, déposé leurs alluvions, exactement comme l'ont fait leurs affluents encore existants de nos jours.

Tout comme la Somme et la Seine, le fleuve disparu a eu une haute, une moyenne et une basse terrasse, celle-ci probablement fort large à cause de l'importance du cours d'eau.

Si l'on examine la topographie actuelle, on voit que, du Pas-de-Calais, la côte fait une courbe vers le Sud, pour remonter vers Cherbourg où la Manche se rétrécit ; et il est hautement vraisemblable que le fleuve disparu prenait une courbure analogue à celle de la côte actuelle.

Dans ce cas, le cours principal du fleuve devait serrer d'assez près la côte française, et la limite extérieure de sa basse terrasse devait atteindre l'emplacement du Havre (1).

D'autre part, on sait que toute la région du Pas-de-Calais, et celle comprise entre la Somme et le Havre, sont formées par la craie à *silex* ; d'où il résulte que les eaux fluviales ont charrié, avec les alluvions, bon nombre de rognons de silex, qui se sont déposés le long des rives, formant ainsi des approvisionnements considérables de matière première, excellente pour la confection des instruments de l'âge de pierre.

On sait enfin, par mille exemples, que nos vallées étaient complètement creusées au commencement du Quaternaire moyen, époque à laquelle appartiennent — quoiqu'on en dise — les industries strépyienne, chelléenne et acheuléenne. Dès lors, on conçoit parfaitement que les populations qui ont confectionné les instruments de ces industries soient venus s'établir le long du fleuve disparu, où elles trouvaient le silex en abondance, sur la basse terrasse, à proximité de l'eau, comme leurs congénères le faisaient pour les rives de la Somme, de la Seine, de l'Oise, de la Marne, etc., comme le faisaient à leur tour les tribus habitant les bords de l'Escaut, de la Tamise, etc.

Les tribus strépyiennes, chelléennes et acheuléennes, précédées sans doute par des peuplades éolithiques, se sont donc succédées sur la basse terrasse, le long du fleuve, se retirant ou avançant selon les fluctuations des eaux, et ont ainsi, notamment, occupé les environs du Havre.

(1) Ayant pu récemment étudier le plan en relief de la Manche, effectué à l'occasion du Tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, j'ai pu me convaincre que tout se passe selon mes prévisions.

Et non seulement les populations du Paléolithique moyen ont habité la région, mais celles du Paléolithique supérieur (Moustérien et Magdalénien) s'y sont établies temporairement à leur tour, non plus sur la basse terrasse, en grande partie envahie par les eaux, mais sur les plateaux formant la terrasse supérieure.

Enfin, j'ai montré que, tout à la fin de l'époque quaternaire, au moment où s'est déposé le limon supérieur, bien connu sous le nom d'*Ergeron*, un mouvement considérable d'*affaissement* a abaissé tout le nord de l'Europe.

Au point de vue de l'étendue des terres et des mers, cet affaissement a eu des résultats énormes; partout les côtes ont reculé devant l'invasion marine; et il est arrivé ce qui devait inévitablement se produire, c'est-à-dire que la mer est entrée largement dans les vallées et plus spécialement dans celles des deux fleuves prenant leur source le long de la crête de l'Artois et se jetant tout deux, l'une dans l'Océan, l'autre dans la Mer arctique.

Bientôt, ces deux vallées furent transformées en golfes larges et profonds, dans lesquelles les marées eurent leur influence.

On sait combien la marée a d'ampleur actuellement le long de la côte de l'Atlantique. Qu'on se figure alors de telles marées, pénétrant de l'Ouest vers l'Est dans la vallée submergée du fleuve français, et précipitant leurs vagues dans la partie rétrécie, au fond du golfe, où elles devaient causer de vrais désastres!

Or, la crête de l'Artois était bien fragile; formée de craie fendillée, elle n'offrait pas aux paquets de mer une bien redoutable barrière.

Aussi arriva-t-il ce qui devait arriver.

La barrière, réduite à un minimum, fut emportée un jour de grande tempête; et le Pas-de-Calais fut percé.

Dès lors, la réunion des deux mers s'étant faite et des courants s'étant établis, l'érosion et la sape des falaises de craie, remplaçant les versants des vallées disparues, élargirent rapidement le détroit.

Lorsque, tout à la fin du Quaternaire, un mouvement de *soulèvement* se produisit, il fut insuffisant pour faire disparaître les traces du grand changement qui s'était opéré; le bras de mer déjà formé se rétrécit, et, sur la partie basse reconquise, de vastes tourbières s'étendirent, qui persistent pendant toute l'époque néolithique, du bronze, et des premiers âges du fer, jusqu'à la fin de l'époque romaine dans nos contrées, c'est-à-dire jusqu'à peu près 300 ans après le commencement de notre ère.

On conçoit que la basse terrasse, aux environs du Havre, eut le même sort que celle qui longeait le fleuve partout ailleurs.

A partir des temps acheuléens, le mouvement d'affaissement, qui

atteignit son maximum tout à la fin du Quaternaire, s'esquissait déjà, puisque nous constatons dans les alluvions d'eau douce de la basse terrasse de la Somme, à Menchecourt, près d'Abbeville, une intercalation marine encore peu importante.

Mais, à partir de l'Acheuléen et pendant tout le Quaternaire supérieur, il dut s'établir, dans la grande vallée, un régime de hautes eaux qui força les populations à regagner les hauteurs.

Après une immersion de longue durée, qui se perpétua jusqu'à la fin du Quaternaire, les terrains qui formaient jadis la basse terrasse s'émergèrent quelque peu pendant la période néolithique; et c'est ainsi que le lieu d'occupation du Havre remonta également, mais pas assez pour qu'il soit complètement émergé de nos jours.

Telle est la manière dont la géologie permet d'interpréter le gisement sous-marin de la plage du Havre.

M. le D^r Marcel BAUDOUIN. — L'époque de la séparation de la France d'avec la Grande-Bretagne et de l'Irlande peut-elle remonter au moment du début de l'érection des monuments mégalithiques?

M. RUTOT. — Non; ainsi que je l'ai dit, le moment de la séparation date de la fin des temps quaternaires, alors que les monuments mégalithiques sont considérés comme de la fin du Néolithique. — Pour préciser, j'ai calculé que la période des grandes tourbières a duré 10.000 ans, à compter avant notre ère, tandis que l'on admet que les dolmens datent d'environ 2.000 ans avant notre ère.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je crois nos mégalithes *plus anciens*, et remontant, — pour quelques-uns au moins, — à près de 8.000 ans avant notre ère (1).

Ne sait-on pas que M. O. Montelius, en Suède, fait débiter le Bronze 1.700 ans, ou plutôt presque 2.000 ans avant J.-C. ? Dans ces conditions, certains Mégalithes *primitifs* remontent certainement *beaucoup plus loin* que 2.000 ans.

Il n'y aurait rien d'impossible, à mon avis, à ce que la *séparation « totale » de l'Angleterre soit plus récente encore* que ne le pense M. Rutot.

M. RUTOT. — Quelle que soit la durée que l'on attribue à l'époque moderne, il est certain que le Pas-de-Calais a été formé *avant le commencement du Néolithique*.

M. l'abbé CHASTAING pose de son côté une question à M. Rutot. Il demande à l'orateur de préciser les différences qu'il y a entre les industries diverses des différentes terrasses.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Les Mégalithes submergés des Côtes de Vendée*. — *Les Côtes de Vendée de la période Néolithique au moyen âge*. — *Le Mégalithe détruit de Croix-de-Vie (Vendée)*, etc., etc.

M. RUTOT. — Pour répondre à la question de M. l'abbé Chastaing et pour que l'on comprenne mieux la communication qui vient d'être faite au sujet du gisement sous-marin du Havre où il est question des terrasses des vallées, je puis, par un croquis, fixer les idées ainsi qu'il convient (*Fig. 1*).

Dans toutes les vallées du bassin anglo-franco-belge, on peut reconnaître l'existence de trois terrasses disposées comme suit et séparées l'une de l'autre par des pentes rapides.

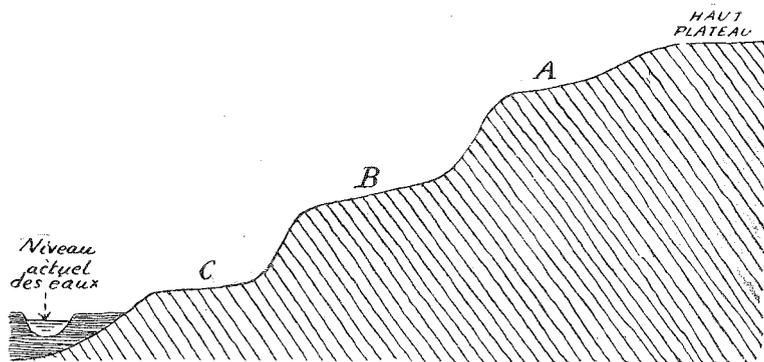


Fig. 1. — Coupe en travers d'une vallée du bassin anglo-franco-belge, montrant la position des terrasses qui se sont produites lors du creusement successif de la vallée. — *Légende* : A, Haute terrasse, de 100 à 120 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux dans la vallée. Age : Pliocène moyen. Industrie éolithique Kentienne. — B, Moyenne terrasse, de 30 à 65 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux. Age : extrême fin du Pliocène. Industrie éolithique reutélienne du commencement du Quaternaire. — C, Basse terrasse, de 5 à 15 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux. Age : fin du Quaternaire inférieur. Industrie éolithique maffienne; puis, dans les dépôts successifs accumulés sur la terrasse, industries : mesvinienne (éolithique), strépyienne, chelléenne et acheuléenne : soit distinctes, lorsque des couches d'alluvions les séparent; soit mélangées lorsque les couches intermédiaires font défaut; soit par absence de dépôt; soit, plus souvent, par remaniement.

On peut, d'après le croquis ci-dessus, constater que les instruments rencontrés sur la plage du Havre, se trouvaient sur la terrasse inférieure marquée C, habitable jusque pendant l'Acheuléen, mais submergée durant presque tout le reste du Quaternaire.

M. A. de MORTILLET dit qu'il faut surtout, pour se prononcer, trouver de la faune. Sans cela, on ne peut pas dater des différents dépôts, car on ne peut se fier uniquement à l'industrie humaine en ces matières. — Pour le Havre, on est en face de deux hypothèses : celle de M. Rutot et celle du glissement de la falaise; il tient à déclarer qu'il est de l'avis de M. Rutot pour la station du Havre. En ce qui concerne le creusement des vallées, il cite Belgrand pour la Seine.

M. l'abbé COLAS prend aussi la parole sur cette question.

Le Préhistorique sur la Falaise du Thelle (Oise) : Le Mont Sainte-Geneviève.

PAR LE D^r

Th. BAUDON (de Beauvais),

Vice-Président de la *Société préhistorique de France.*

Au *Congrès Préhistorique de Périgueux*, dans une Communication très succincte que nous avons faite (1), nous avons indiqué la découverte d'un gisement, que nous considérons comme *Pré-chel-léen*, situé au sommet du Mont Sainte-Geneviève, un des points les plus élevés de la falaise du Thelle.

Nous avons continué nos recherches, et nous avons l'intention de les étendre sur toute cette région du département de l'Oise, qui présente d'autant plus d'intérêt, au point de vue de la Préhistoire, qu'elle émergeait, en partie, du Bassin parisien pendant l'Époque tertiaire.

C'est le résultat de nos découvertes que nous soumettons aux Palethnologues réunis à Vannes. Il est possible que certaines de nos opinions soulèvent quelques discussions : nous pouvons commettre des erreurs. Nous n'avons comme excuse que l'étude consciencieuse que nous avons faite et notre entière bonne foi.

Notes géographiques sur la Falaise du Thelle.

Il est nécessaire, avant de parler des gisements que nous voulons décrire, de donner quelques notes géographiques sur la Falaise du Thelle et sur le Mont Sainte-Geneviève lui même.

La falaise du Thelle est constituée par une colline crayeuse, placée au Sud-Ouest du pays de Bray, qui s'étend des bords de l'Oise à la limite Ouest du département qui porte ce nom.

Elle le traverse du Sud-Est au Nord-Ouest, depuis Boran jusqu'à Gournay (Seine-Inférieure), et se continue dans ce département, jusqu'à Dieppe. Elle est due au soulèvement du Bray, qui s'est produit au milieu ou vers la fin de la période secondaire.

Le plateau supérieur qui forme sa crête n'a guère, en largeur, que 1500 à 2000 mètres. Il se prolonge en monticules, dont la hauteur diminue au fur et à mesure qu'ils approchent de la vallée du Thérain au Nord et au Nord-Est et des vallées de l'Epte, de la Troène et de l'Oise à l'Ouest et au Sud.

Ces monticules sont coupés par des ravins plus ou moins pro-

(1) *I^{er} Congrès Préhistorique de France*, Périgueux, 1905. Paris, 1906, in-8°.

fonds, dus à l'action prolongée des eaux pluviales, qui ont causé dans plusieurs endroits des érosions à bords abruptes, désignées sous les noms de « gueules ou goulées ».

La falaise est bordée à sa base, par les terrains marins tertiaires, dont les gisements fossilifères sont réputés. Sa crête est élevée de 90 à 120 mètres au-dessus d'eux.

Il est certain qu'une partie de sa masse émergeait pendant la durée des mers tertiaires. Cette partie émergée, qui n'a été réunie au continent qu'après le retrait des eaux du bassin parisien, doit donc renfermer les traces les plus anciennes de l'industrie humaine, non pas roulées comme on les rencontre souvent dans les alluvions, mais en place, sur les anciens sols qui, pendant des milliers et des milliers d'années, sont restés à découvert et qui n'ont été modifiés que par les érosions dues aux influences atmosphériques ou par les remplissages des vallons, des cuvettes et des plateaux par les sédiments détritiques ou éoliens.

Ces érosions et ces remplissages ont été importants, car le soulèvement du Bray, d'après certains géologues, s'est élevé jusqu'à 600 mètres; et les sommets les plus hauts n'atteignent que 235 mètres aujourd'hui !

C'est donc dans les limons amenés petit à petit par les eaux et qui ont recouvert les anciens sols habités pour en constituer d'autres de nouveau habités quand ils étaient asséchés, que nous devons rencontrer les restes industriels de l'homme.

Nous allons examiner ce qu'ont produit ces recherches que nous n'avons pu opérer jusqu'à présent que sur une petite partie de la falaise, sur le Mont Sainte-Genève.

Le Mont Sainte-Genève.

Ce mont forme un promontoire dont le plateau, élevé de 217 mètres, atteint 233 mètres au Coudray-Belle-Gueule. Il a 202 mètres d'altitude à Sainte-Genève et 199 à 180 mètres au Bois-Morel. Il peut compter 7000 mètres d'étendue en longueur et 1200 mètres en largeur (*Fig. 1*).

De chaque côté, sauf au Nord-Ouest où sa crête se continue avec celle des autres parties de la falaise, il est limité par des ravins profonds.

Sa superficie est en partie boisée. Sur ses confins sont situées les communes du Coudray-Belle-Gueule au Nord-Est, celle de La Boissière, le Hameau du Petit-Fercourt, et la commune de Sainte-Genève au Sud et à l'Ouest.

Géologiquement, sa masse est constituée par la craie blanche



Fig. 1. — Carte du Mont Sainte-Geneviève (Oise). — Echelle : 1/100,000 [Carte d'Etat major].

qu'on voit presque à nu sur les pentes un peu rapides et sur certains points du plateau qui ne sont recouverts que par un peu d'humus dans lequel on retrouve, non seulement des outils néolithiques, mais aussi ceux des âges paléolithiques. Les cuvettes sont remplies par un dépôt detritique plus ou moins important.

Au-dessous de l'humus, dont l'épaisseur est variable, on trouve un limon argileux qui provient de la dissociation de points plus élevés.

Nous allons l'analyser d'après les fouilles que nous avons opérées. La coupe que nous avons faite sur une longueur d'au moins quarante mètres nous a donné le résultat suivant (*Fig. 2*).

L'humus est épais de 0^m25 à 0^m30. Au-dessous de lui, on trouve une terre argileuse brune, sans silex, utilisée pour la fabrication de la brique. Elle a 0^m55 de hauteur.

Elle repose sur un ancien sol, qui renferme de nombreux éclats, des lames et des outils de la fin de l'époque moustérienne, et que nous considérons plutôt comme solutréens.

Au-dessous de ce sol est un limon argileux dur, plus gris que le précédent, et moins propre que lui à la confection de la brique, parce qu'il contient des parties de craie et qu'il est moins gras et plus sableux. On y trouve des filons perpendiculaires plus ou moins obliques, provenant du fendillement de la terre, dont les plus larges peuvent avoir 0^m10 et qui se dichotomisent en filons plus petits. Ils sont remplis d'une glaise très malléable, fine, d'un aspect gris-bleuâtre.

Ces filons commencent au sol moustérien-solutréen et aboutissent à la base du dépôt sans le dépasser.

Ce dépôt est épais de 1^m20; il contient quelques éclats de silex, dont le cacholon est très blanc.

Il repose sur un cailloutis, d'un jaune ocreux, un peu rougeâtre, qui constitue un ancien sol, et qui est épais de 0^m20 environ. Beaucoup des silex qu'on y trouve ont subi l'action du travail de l'homme. L'industrie peut se rapporter à la période chelléenne, ainsi que le démontre la présence des instruments classiques que nous y avons rencontrés.

Au-dessous de ce cailloutis est une masse sableuse, friable, rouge, très ferrugineuse par place, contenant des fragments de craie et qui présente, à environ 0^m40 du sol chelléen, un autre cailloutis constitué par des silex bruns foncés, dont beaucoup sont colorés par le fer.

Ces silex ont été plus ou moins travaillés. Si beaucoup d'entre eux n'offrent pas de bulbe de percussion, si le cortex est conservé sur presque toute leur surface, les traces de travail qu'on y trouve sont indéniables; et leurs bords montrent manifestement des retouches d'utilisation ou de régularisation.

Ce sont des éolithes, qui peuvent être comparés aux silex travaillés du Puy-Courny, aux instruments du Chalk-Plateau du Kent, ou aux éolithes reuteliens de M. Rutot.

Nous en ferons la description quand nous étudierons les différentes industries rencontrées à la surface du plateau du Mont Sainte-Geneviève ou dans la profondeur de ses terrains de sédiments.

A quelle époque remontent les sédiments? Telle est la question qu'il est nécessaire de poser.

Il est plus que probable qu'ils se sont produits dès l'origine du soulèvement de la falaise et qu'ils sont le résultat d'eaux plus ou moins torrentielles, qui, avec les autres causes atmosphériques et dynamiques, ont érodé et détruit les massifs crayeux les plus élevés.

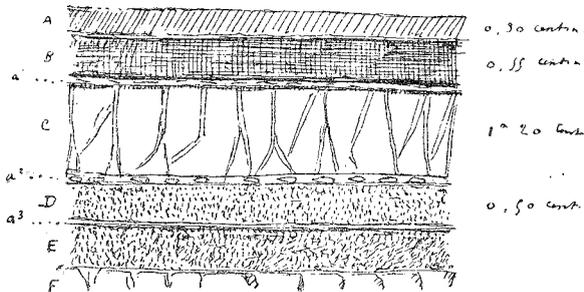


Fig. 2. — Schéma de la Coupe des terrains. — Légende : A, Humus. — B, Terre à briques. — C, Limons avec fils d'argile. — D, Sable rouge, très ocreux et ferrugineux. — E, Sable moins ocreux. — F, Craie. — a¹, Sol solutréen. — a², Sol chelléen. — a³, Pré-Chelléen et éolithique.

Nous n'avons rencontré jusqu'à présent, dans toute leur épaisseur, aucun débris organique, aucun fossile, aucun mollusque, aucune plante, dont la présence permit de déterminer une époque certaine à ces productions géologiques, qui ont duré plus d'un millier de siècles et qui se sont formées pendant toutes les périodes géologiques tertiaires et quaternaires, en donnant à la falaise du Thelle la forme et l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui.

Quand nous disons que nous n'avons trouvé jusqu'ici aucun reste organique fossile, nous devons faire exception pour une canine humaine, mal conservée, que nous avons rencontrée dans le cailloutis à silex éolithique, à 2^m50 de profondeur.

Ce débris organique ne peut nous fixer sur l'âge de ces terrains; et il eût mieux valu rencontrer une dent d'*Elephas meridionalis* ou d'*Elephas antiquus*!

Nous ne pouvons donc dire à quelle époque le Mont Sainte-Geneviève a été habité. Était-ce quand il constituait une île dans les mers tertiaires, ou seulement dès le début de l'époque quaternaire, quand cette île a été reliée au Continent ?

La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est que l'industrie qu'on rencontre dans ses limons les plus anciens ne ressemble pas à celle dont nous avons recueilli les spécimens dans les divers gisements voisins, qui, eux, se rapportent certainement aux formes bien connues des époques Chelléenne et Acheuléenne, et qu'on trouve dans le diluvium quaternaire d'Allonne et de Bracheux ou dans les alluvions de Montguilain.

Le Mont Sainte-Geneviève a été habité à toutes les époques de la Préhistoire, comme nous l'ont démontré les outils recueillis en aussi grand nombre, depuis la période la plus ancienne jusqu'à la fin du Néolithique.

Dans toute la profondeur de sa masse argileuse et dans son humus, sur son plateau et sur les monticules qui en sont les prolongements, sur les territoires des communes de La Boissière, du Déluge, d'Andeville, de Mortefontaine et de Novillers-les-Cailloux, on rencontre des ateliers de fabrication et de nombreux outils, appartenant à la pierre taillée et à la pierre polie.

En faisant nos fouilles, nous avons mis à jour, au-dessous de l'humus, des foyers remplis de cendres et de bois mal brûlé. Ils avaient été creusés dans toute la profondeur de la terre à briques et ils dépassaient le sol moustérien-solutréen de 0^m30 à 0^m40.

Plusieurs lieux dits, dont deux appelés les Hautes-Bornes, situés entre Novillers-les-Cailloux et la Chapelle-Saint-Pierre, indiquent le souvenir de monuments mégalithiques détruits.

Il est possible que les bancs crayeux renferment quelques grottes, ayant servi d'habitation, dont des recherches méthodiques dévoileraient les emplacements.

Il est plus que probable également, et c'est ce que nous nous réservons d'examiner, que l'étude des autres parties du plateau de la falaise amènerait des résultats analogues.

Nous n'en voulons pour preuve que les beaux coups de poing amygdaloides acheuléens, que nous possédons et qui proviennent des glaises d'Ons-en-Bray, commune qui limite au Nord-Ouest le trou Jumel, un des points les plus culminants de la falaise du Thelle et les gisements acheuléen et moustérien de Sérifontaine.

Pourquoi, du reste, en serait-il autrement ?

Des crêtes de cette falaise ou de ses prolongements, la vue s'étendait au loin et les habitants, à toutes les époques, trouvaient à leur portée, dans la craie, le silex nécessaire à la fabrication de leurs outils.

Une des conditions essentielles de la vie, la matière première destinée à l'industrie primitive de la population était donc remplie. Mais l'eau, aussi nécessaire, existait-elle ?

Il est certain que la falaise du Thelle est entourée par de nombreux cours d'eau et que sur ses déclivités et dans ses vallons existaient des sources.

Si nous examinons le Mont Sainte-Geneviève, qui nous occupe plus particulièrement, nous ne voyons, actuellement, sur son sommet, aucune source ; mais il n'est pas douteux qu'à un niveau un peu moins élevé, quelques-unes sortaient de terre qu'on ne rencontre plus aujourd'hui.

Certaines, en effet, ont disparu, comme l'indique le nom de la commune de Mortefontaine, dont l'altitude atteint 170 mètres et sur le territoire de laquelle on a trouvé les restes d'un lavoir enfoui à trois mètres de profondeur. Sur le sommet du plateau du Mont Sainte-Geneviève existe le bois de Rumesnil, indication d'une source ou d'un cours d'eau.

L'orographie aux différents âges préhistoriques n'était donc pas celle que nous pouvons apprécier dans les temps actuels ; et les recherches géologiques n'ont pas encore permis de faire, à ce sujet, les constatations qui nous permettraient d'asseoir notre jugement.

Quoi qu'il en soit, il est probable que, sur le sommet de la falaise et principalement sur le plateau du mont qui nous occupe, les peuplades préhistoriques trouvaient assez d'eau pour leur usage, puisqu'elles l'ont toujours habité, comme nous allons le démontrer en faisant une étude approfondie des restes de leur industrie.

Étude des Gisements.

Avant de décrire les industries que nous avons trouvées à la surface du sol, nous aborderons l'étude des gisements que nous avons rencontrés dans les argiles et les sables limoneux en commençant par les couches les plus profondes.

Nous tâcherons, pour les uns et pour les autres, de les attribuer à l'âge auquel ils doivent appartenir, en prenant pour base leur mode de taille et la forme des outils.

Nous tenons à rappeler que ce n'est qu'après avoir examiné avec la plus grande attention les spécimens que nous avons recueillis, après nous être assuré de la situation qu'ils occupaient dans les différentes couches de limons, et surtout après les avoir comparés avec ceux qui sont renfermés dans les musées, à l'étranger et en France, que nous nous sommes déterminé à émettre une opinion.

§ I. — *Industrie des Argiles et des Limons.*

Les fouilles que nous avons opérées n'ont pu être aussi importantes que nous l'aurions désiré; elles n'ont été faites qu'autant que le permettaient les besoins industriels du propriétaire du terrain.

Néanmoins, nous avons pu enlever près de 400 mètres cubes de terre et récolter plus de 300 échantillons en bon état, provenant des différentes couches.

Nous allons indiquer le résultat qu'elles nous ont donné, d'après la stratigraphie dont nous avons figuré le schéma (*Fig. 2*), en commençant par les couches les plus profondes.

Nous avons trouvé à une profondeur de 2^m75 environ, dans un sable limoneux très ferrugineux, un cailloutis, dans lequel nous avons rencontré des silex très bruns, très colorés, ayant conservé une grande partie de leur cortex et qui portent des traces d'un travail indéniable, démontré par des retouches d'utilisation faciles à constater.

La plupart d'entre eux sont grossièrement éclatés et l'on n'y remarque aucun point de frappe, prouvant qu'ils aient été détachés d'un bloc intentionnellement préparé.

Il en est d'autres, cependant, dans cette même couche, qui présentent un bulbe ou un conchoïde de percussion.

Ils proviennent d'une époque postérieure, antérieure toutefois à la période Chelléenne, dont nous avons rencontré l'industrie un peu au-dessus.

Il est probable qu'ils se sont trouvés mêlés aux instruments de la couche la plus profonde, à la suite du tassement des terres.

Dans le sable limoneux ferrugineux inférieur, les outils proviennent de rognons de silex qui paraissent avoir été brisés naturellement et dont on aurait utilisé les éclats pour le raclage ou le grattage.

Pour d'autres instruments, pour ceux surtout qui ont été fabriqués avec les silex dits tabulaires, on s'est servi de la pierre brute,

en se contentant de quelques retouches pour lui donner un bord plus régulier ou une forme en pointe plus ou moins accusée.

La situation de ces outils dans la couche la plus profonde des terrains que nous avons traversés, au-dessous d'un cailloutis qui renfermait des instruments Chelléens, leur forme rudimentaire, sans conception déterminée, nous ont décidé à les classer parmi les Éolithes.

Nous avons étudié avec le soin le plus scrupuleux, aux musées de Saint-Germain, du British-Museum, et de Bruxelles, les spécimens du Puy-Courny, du Chalk-Plateau du Kent, et surtout ceux qui ont été rassemblés en Belgique, au Musée des Sciences Naturelles, par son distingué et savant conservateur, M. Rutot, et qui proviennent des gisements Reutelien, Mesvinien et Strepyien; nous les avons comparés avec les outils que nous avons recueillis dans les couches les plus profondes des limons du plateau du Mont Sainte-Geneviève, et nous avons acquis la conviction qu'ils appartiennent bien à l'Industrie la plus primitive.

Description des outils. — Ainsi que nous l'avons indiqué, nous avons rencontré dans la couche inférieure deux séries d'instruments. Les uns sont fabriqués avec des silex bruts, ou dont les éclats sont naturels; ce sont des Éolithes. Les autres proviennent de silex débités au moyen d'une taille intentionnelle; leur situation nous permet de croire qu'ils appartiennent à une période Pré-chelléenne.

Dans l'une et dans l'autre série on trouve des percuteurs, des racloirs et des grattoirs. Nous en ferons une description séparée que justifie leur mode de fabrication si différente.

I. — Période Éolithique.

Percuteurs. — On a désigné sous ce nom des objets qui n'ont entre eux aucune analogie. Les uns, plus ou moins pointus, servaient à briser les os pour en extraire la moelle; nous leur donnons le nom de *Marteaux à pointe*, les différenciant des coups de poing, dont nous conservons le terme pour les percuteurs qui se rapprochent de la forme amygdaloïde. — Les autres instruments, auxquels on a également donné le nom de percuteurs, étaient destinés à opérer des retouches de régularisation sur les fragments de silex dont on voulait faire des outils; c'étaient des *Retouchoirs*. Ils diffèrent complètement des premiers par leur forme et par leur usage.

Marteaux à pointe. — Nous donnons les figures de trois marteaux à pointe (*Fig. 3*). — Le numéro I est un gros rognon de silex,

dont on a enlevé les éclats au talon et à la pointe. Sa longueur est de 0^m140; sa circonférence au talon a 0^m240. — Le numéro II est

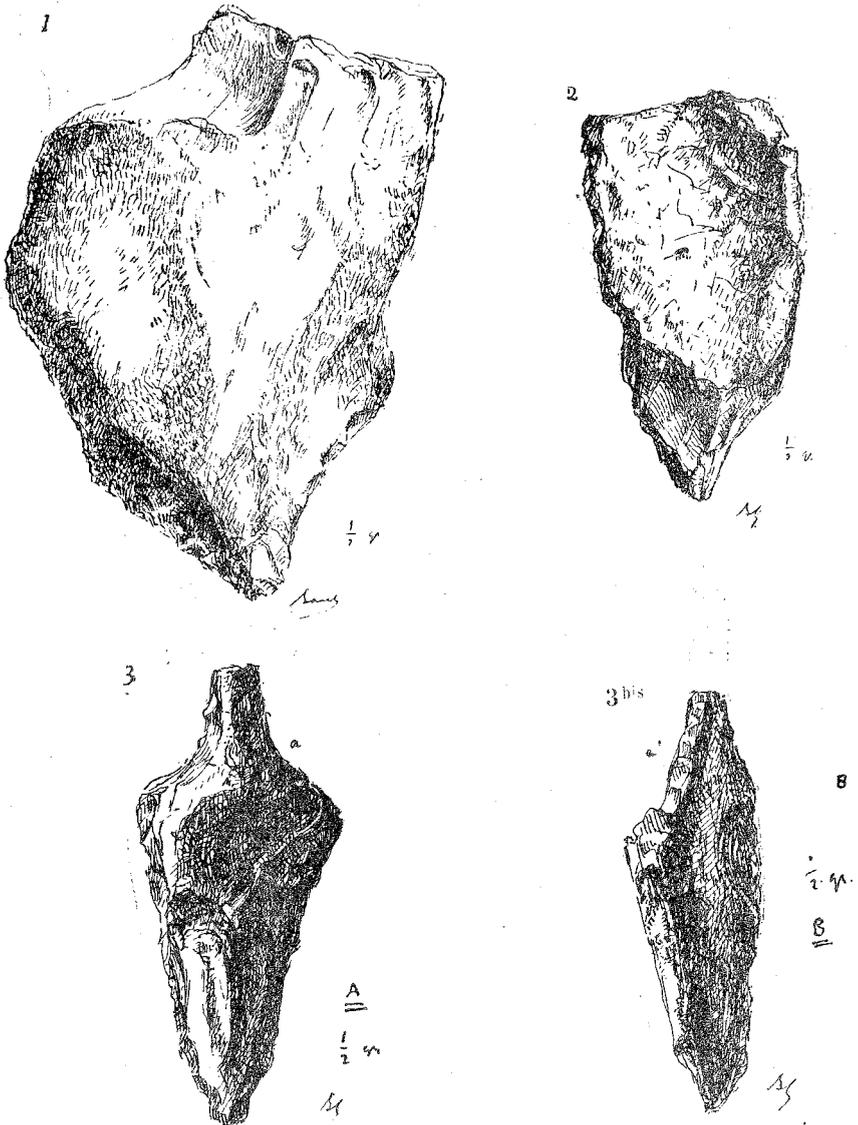


Fig. 3. — Marteaux à pointe.

beaucoup moins gros. Il est constitué par un silex naturel dont tout le cortex est conservé et duquel on a enlevé sur la face postérieure un gros éclat pour lui donner moins d'épaisseur. Il est surtout re-

touché à la pointe. — Le numéro III est beaucoup plus intéressant. Il est constitué également par un silex naturel très dur et qui n'a pas plus de deux centimètres d'épaisseur. Il présente deux pointes très solides. Le bord gauche de la figure a été travaillé sur toute la longueur par des retouches régulières; il en est de même du bord droit, mais seulement à sa partie supérieure ainsi que l'indique la figure B (*Fig. 3*).

Ce percuteur pouvait être utilisé comme marteau; mais c'était en même temps une arme redoutable et bien en main.

Coups de poing. — A côté de ces instruments que nous considérons plus particulièrement comme des marteaux, nous donnons (*Fig. 4* et *4 bis*) le dessin de dix spécimens de percuteurs, auxquels nous conservons le nom de coups de poing, parce que leur forme rappelle plus ou moins celle du coup de poing Chelléen dont il pourrait être l'origine (*Fig. 4*).

Le numéro I est un silex qui n'a été retouché que sur le bord droit de la figure, afin de régulariser sa pointe, et au talon pour enlever les parties de silex qui gênaient la prise en main de l'instrument.

C'est un rognon de silex aplati dont la longueur est de 0^m120 et la largeur de 0^m080. L'épaisseur, au talon, n'a que 0^m035.

Le numéro II a, lui aussi, conservé la plus grande partie de son cortex. Deux grands éclats enlevés sur les deux faces, du côté gauche de la figure, lui ont donné sa forme en pointe. C'est de ce côté et à cette extrémité que se trouvent surtout les retouches qui n'ont eu pour but que de régulariser le bord. Il a, à peu près, la même longueur et la même largeur que le n° I, mais le talon est un peu plus épais.

Sous les numéros III et IV nous donnons les figures de deux petits coups de poing, qui sont presque entièrement revêtus de leur cortex. Le numéro III, de forme amygdaloïde, n'a été retouché que sur le bord gauche. Quant au numéro IV, deux éclats enlevés sur les deux faces ont diminué son épaisseur à la pointe qui, seule a été retouchée, ainsi que le bord droit de la figure.

Sous les numéros V, VI et VII, nous reproduisons trois coups de poing, de grandeur différente, mais d'une analogie de forme véritablement remarquable. Tandis que le plus grand, le numéro V, a 0^m150 de long sur 0^m100 de large, le numéro VI n'a que 0^m090 de long sur 0^m080 de large et le plus petit seulement 0^m075 de long sur 0^m070 de large.

Leurs bords sont particulièrement épais ainsi que la pointe, surtout chez les numéros V et VII. Elle mesure de 0^m020 à 0^m025 et elle est très résistante. Le numéro VII est en silex tabulaire; le talon a été très retouché pour rendre la prise en main plus facile.

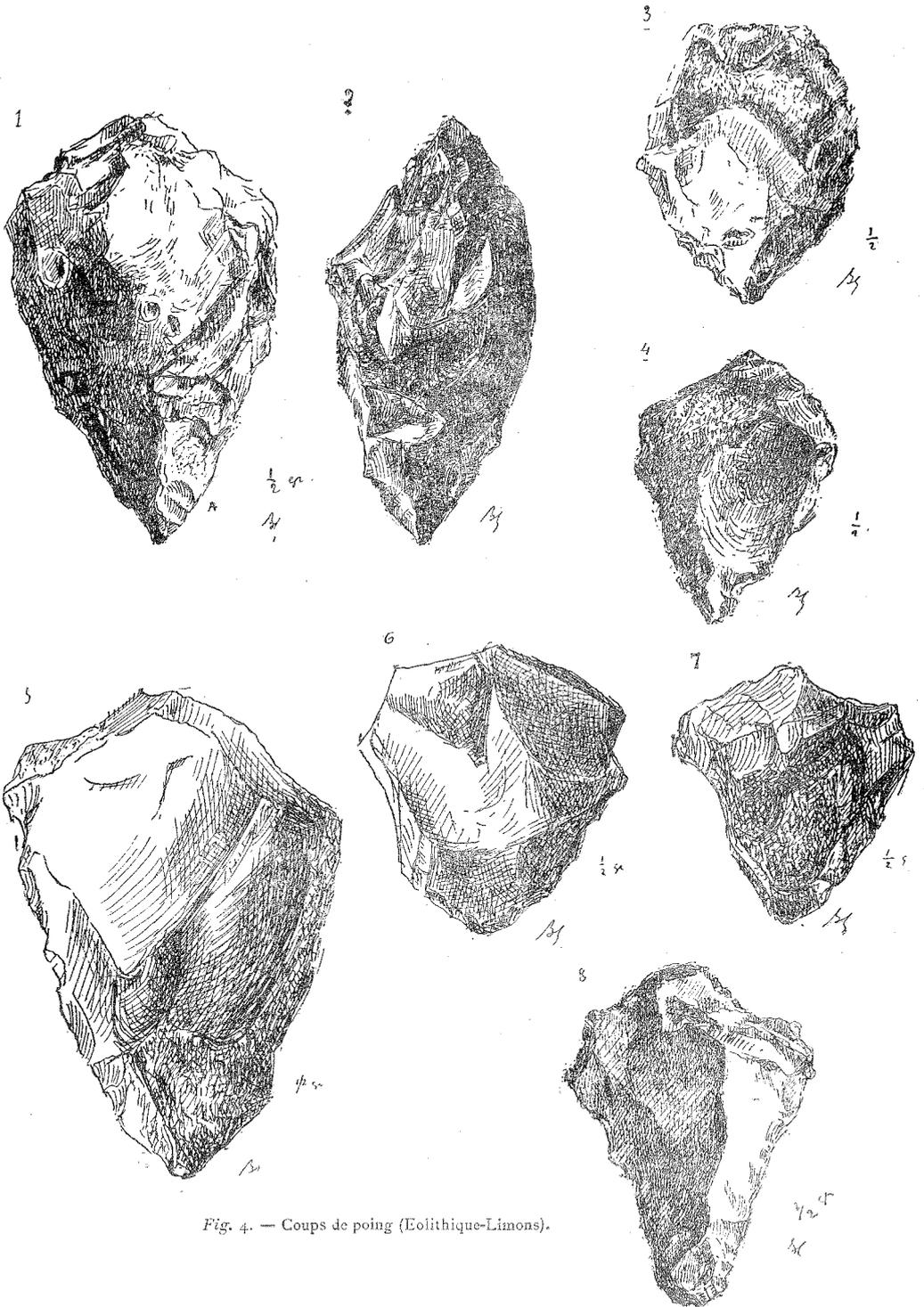


Fig. 4. — Coups de poing (Eolithique-Linons).

Il en est de même du numéro VI dont les retouches d'accommodation au talon permettent de pouvoir bien empoigner l'instrument.

Les numéros VIII (*Fig. 4*) et IX (*Fig. 5*) reproduisent deux coups de poing constitués par deux éclats de silex, dont l'épaisseur ne dépasse pas 0^m 025.

Leur pointe dont la largeur a 0^m 020 à 0^m 030 est aplatie en spatule; forme particulière qu'on rencontre surtout dans l'Acheuléen.

Nous avons considéré également comme un coup de poing, de forme particulière le numéro X (*Fig. 5*), constitué par un silex tabulaire qui n'a pas plus de 0^m008 d'épaisseur. Sa pointe est bien découpée; les bords, sur presque tout leur pourtour, ont été retouchés.

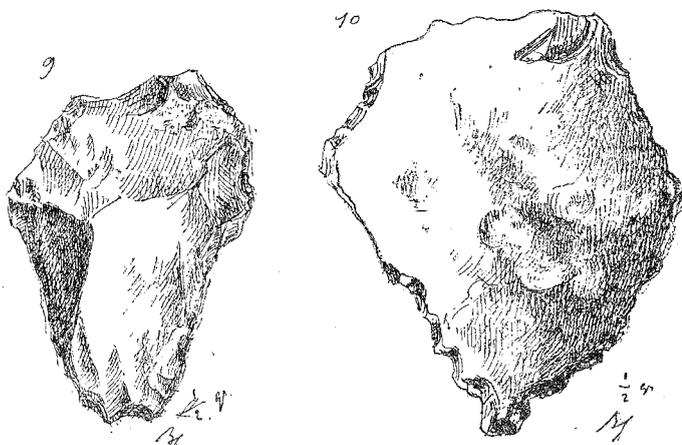


Fig. 5 — Coups de poing (Eolithique. Limons).

Ainsi que les numéros VIII et IX, il a dû servir également de racloir; et il pourrait aussi être utilisé comme perçoir. Il est certain, du reste, que tous ces instruments servaient à différentes fins, que nous ne pouvons guère apprécier. Si les marteaux à pointe et les coups de poing n'ont pas été les outils uniques des périodes primitives, ils ont été employés à de nombreux usages.

Par l'examen des figures assez nombreuses, que nous avons cru devoir reproduire, il est facile de constater que la plupart de ces instruments ont été fabriqués sans intention déterminée, et que la forme du silex, presque toujours naturelle, a seule donné l'idée d'en faire des outils qu'on obtenait avec très peu de retouches.

Retouchoirs. — Ces instruments, bien caractérisés, sont relativement peu nombreux. Beaucoup de silex pouvaient du reste en tenir lieu.

Ils étaient destinés, comme leur nom l'indique, à opérer des retouches d'utilisation ou de régularisation sur des éclats dont il était nécessaire d'enlever certaines parties : ou d'aviver les bords afin d'obtenir un raclage ou un grattage plus actif.

On y distingue assez souvent deux parties : l'une, le manche, qui sert à tenir l'instrument ; et l'autre, qui, seule, était destinée à frapper et qui présente un bord sur lequel sont enlevées des parcelles de matière qui lui sont parallèles.

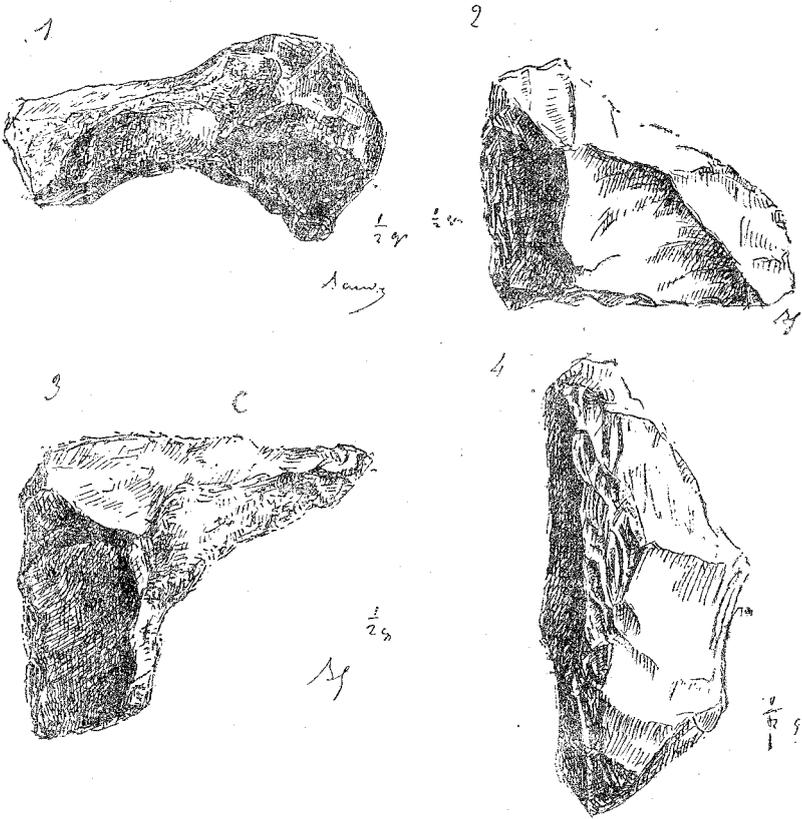


Fig. 6. — Retouchoirs (Eolithique-Limons).

La forme de ces esquilles, produites par des chocs réitérés et dirigés dans le même sens, est caractéristique et suffit pour faire connaître l'usage de ces instruments. Sous les numéros I, II, III, nous avons reproduit trois spécimens de retouchoir ; sous le numéro IV, nous avons représenté un retouchoir, dont nous avons dessiné le bord utilisé, afin de bien montrer la direction longitudinale des esquilles (Fig. 6).

Racloirs et Grattoirs. — Les racloirs sont constitués par de grands éclats de silex non débités intentionnellement. La plupart ont conservé leur cortex sur l'un des bords. Celui qui est utilisé pour racler est plus ou moins retouché. Les exemplaires recueillis indiquent un long usage; ils ne pouvaient plus être employés sans subir un nouvel avivage. Aucun, du reste, n'offre de particularité importante à signaler.

Les grattoirs sont plus intéressants. Ils n'ont pas de forme spéciale : tantôt ce sont des rognons de silex, dont les fragments présentent une face aplanie et dont le bord a été retouché pour lui

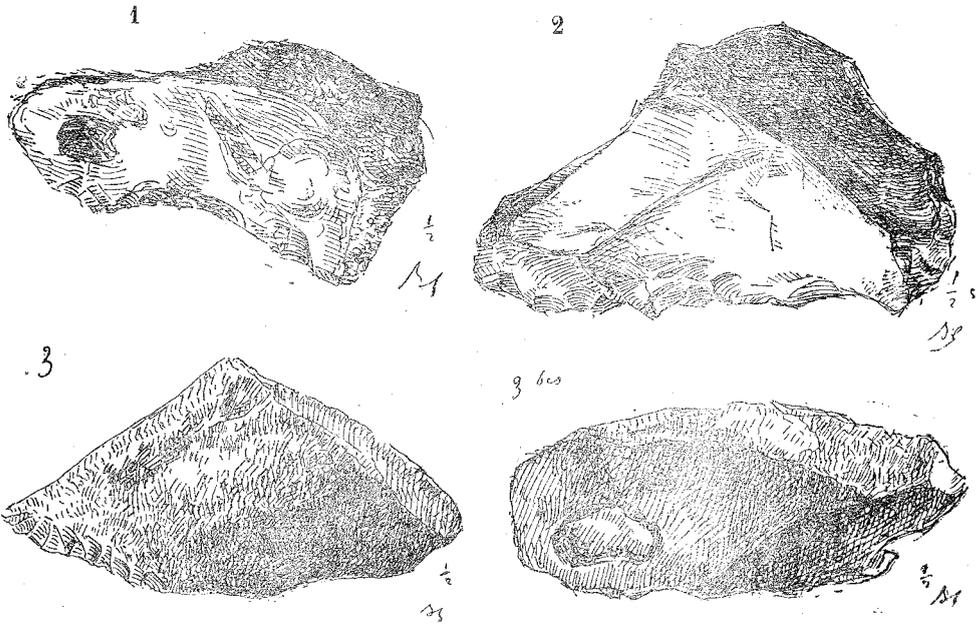


Fig. 7. — Racloirs et grattoirs (Eolithique-Limons).

donner une forme circulaire; d'autres sont constitués par des silex tabulaires dont les côtés ont été arrondis; souvent ce sont des silex dont la face d'éclatement est lisse et dont l'autre face a conservé son cortex; dans d'autres circonstances, on a profité d'un éclat qui paraissait propre à la préhension.

Il existe parmi les grattoirs de cette époque une grande variété de forme. Aucune n'était intentionnelle; on se servait de l'éclat qui tombait sous la main et qui semblait le plus propre à l'usage auquel on le destinait.

Quelques retouches, généralement, suffisaient pour en faire un instrument.

Parmi les racloirs et les grattoirs, il en est d'une espèce particulière, de forme concave, qui sont très retouchés et qui paraissent avoir beaucoup servi. Ils sont relativement nombreux dans le cailloutis que nous étudions.

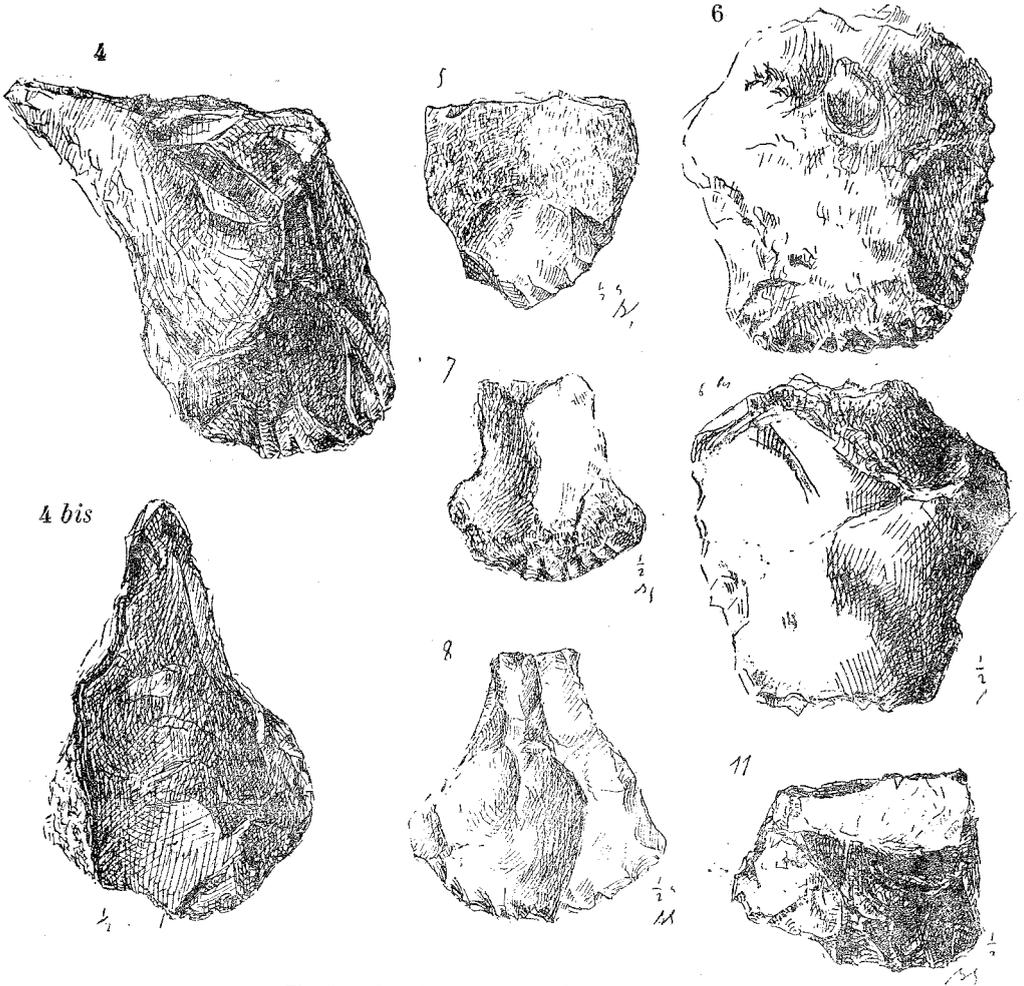


Fig. 8. — Racloirs et grattoirs (Eolithique-Limons).

On a donné à ces outils le nom de racloirs ou grattoirs à encoches ou de coches-grattoirs. Ils devaient être employés principalement à écorcer le bois. Les encoches sont plus ou moins profondes; plusieurs existent souvent sur le même silex.

Comme les autres racloirs et grattoirs, ils sont formés d'éclats dont le débitage n'a pas été intentionnel; ils ont été employés parce qu'ils paraissaient propre à l'usage auquel on voulait qu'ils

servissent et c'est probablement par suite de cet usage, que la concavité est devenue aussi régulière.

Sous les formes VI, VI *bis*, etc., nous avons reproduit des racloirs et des grattoirs. Le racloir dont le numéro I a 0^m110 et l'autre, le numéro XI, 0^m130 de long. Ils ont, comme tout racloir, un bord plus ou moins aminci, sur lequel on voit de nombreuses retouches d'utilisation.

Sous les numéros III, III *bis*, IV et IV *bis*, nous avons représenté (Fig. 7 et 8) deux grattoirs qui offrent un certain intérêt.

Dans une communication que nous avons faite le 22 février 1906,

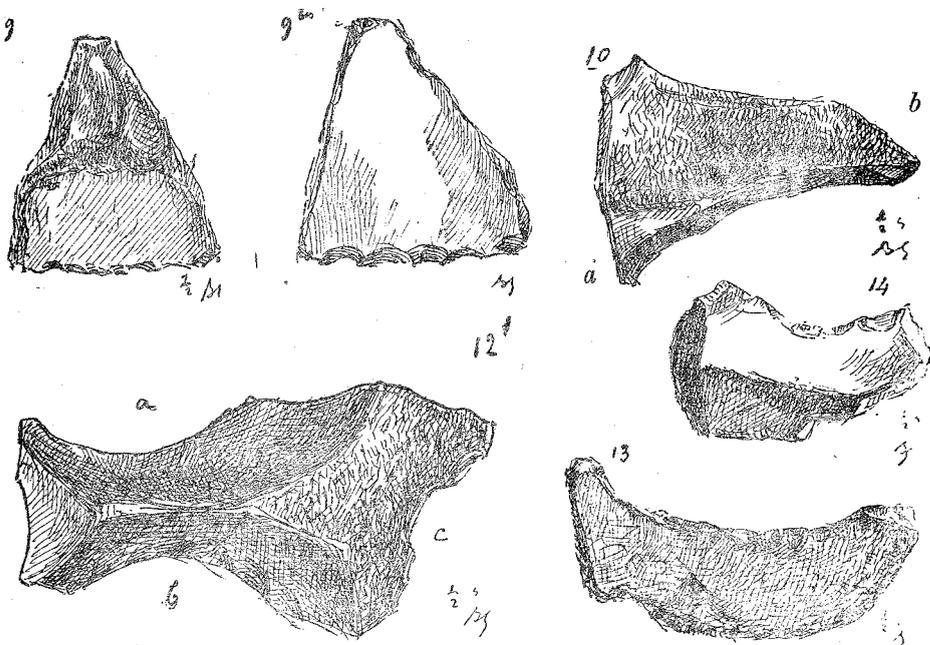


Fig. 9. — Racloirs et grattoirs (Eolithique-Limons).

à la Société Préhistorique de France, nous avons donné à cet instrument le nom de *rabot-grattoir*. C'est un rognon de silex éclaté naturellement, ayant un peu la forme d'un sabot de cheval, dont le bord inférieur, circulaire, a été retouché pour former un grattoir.

La base de l'instrument représentée sous le numéro III *bis* (Fig. 7) est à peu près plane. Un grand éclat a été enlevé à la partie postérieure de cette face pour faciliter la préhension du rabot-grattoir.

Depuis cette communication, nous avons trouvé un instrument de forme à peu près identique, que nous avons reproduit sous les numéros IV et IV *bis* (Fig. 8). C'est aussi un rognon de silex dont le bord a été arrondi en forme de grattoir, mais son extrémité supé-

rière se termine en pointe et peut être utilisée comme marteau et comme coup de poing. La base est plane comme chez le rabot-grattoir précédent. C'est un outil à deux fins dont la prise en main est facile pour les deux usages auxquels il était destiné.

Tous deux ont la même longueur 0^m117; le numéro IV a 0^m020 de plus en largeur.

D'autres grattoirs, moins importants, sont aussi constitués par des rognons de silex brisés et recouverts entièrement de leur cortex comme celui que nous représentons sous le numéro V (*Fig. 8*). Son épaisseur, qui a 0^m035 au talon, a été aminci par un éclat enlevé sur les deux faces à sa partie inférieure. Des retouches d'utilisation sur le bord ainsi préparé lui ont donné sa forme circulaire.

Le grattoir numéro VI et VI *bis* que nous avons reproduit sur les deux faces est également fabriqué dans un rognon de silex brisé naturellement. L'une des faces est entièrement recouverte de son cortex, l'autre présente une surface d'éclatement plane. Quelques retouches d'utilisation à la partie inférieure et sur le bord droit ont achevé l'instrument (*Fig. 8*).

D'autres spécimens de grattoirs méritent d'être décrits par suite de leur forme particulière et, principalement, parce qu'ils indiquent combien les hommes primitifs savaient faire un choix judicieux de ce que leur offrait la nature.

Sous le numéro VII, nous avons reproduit (*Fig. 8*) un petit grattoir provenant d'un éclat naturel, dont la partie supérieure forme un pédoncule qui constitue un véritable manche. Le bord inférieur est finement travaillé par des retouches d'utilisation. Sa longueur et sa largeur n'ont pas plus de 0^m050.

Le numéro VIII représente un grattoir de même aspect, mais un peu plus grand; il a 0^m070 de long sur 0^m060 de large. Il provient d'un éclat non intentionnel. Sa partie supérieure constitue un pédoncule qui permet une prise facile entre le pouce et les doigts. Le bord inférieur a été arrondi au moyen de retouches d'utilisation très régulières.

Sous les numéros IX et IX *bis*, nous avons représenté (*Fig. 9*) un petit grattoir qui n'a pas plus de 0^m055 de long; son bord inférieur n'a que 0^m050 de large. Sa forme est tout à fait particulière; sa face postérieure plane (*Fig. 9, IX bis*) représente assez bien un triangle isocèle.

Sa face antérieure (*Fig. 9, IX*) a l'aspect d'un tranchet néolithique, dont la partie supérieure se termine en pointe.

Beaucoup de grattoirs de cette époque sont, du reste, retouchés de telle façon qu'ils constituent des pointes qu'on pouvait utiliser comme marteau. Il en est ainsi du grattoir numéro X qui, en *a* et *b*, présente deux pointes taillées avec intention.

Le numéro XI (*Fig. 8*) figure un tout petit grattoir taillé dans un silex tabulaire dont la forme naturelle, a été utilisée pour servir de pédoncule. Le bord inférieur a été arrondi au moyen de retouches très fines.

Les grattoirs à encoches sont relativement nombreux ; la profondeur et la largeur de l'encoche sont variables, mais assez grandes cependant pour qu'on puisse supposer que ces outils étaient surtout destinés à racler le bois.

Nous avons représenté sous les figures XII, XIII, XIV (*Fig. 9*), trois de ces coches-grattoirs. Le numéro XII est taillé dans un silex, dont le cortex est en partie conservé. Il représente quatre bords et trois d'entre eux ont servi de grattoirs. Nous les avons indiqués par les lettres *a*, *b*, *c*. La largeur de l'encoche *b* est de 0^m055 et sa profondeur de 0^m020 ; l'encoche *b* a les mêmes dimensions. Quant à l'encoche *c*, elle n'a guère que 0^m040 de long et 0^m010 de profondeur.

Des deux autres coches-grattoirs, que nous reproduisons sous les numéros XIII et XIV, l'un est très grand ; sa concavité a 0^m070 de large et 0^m020 de profondeur. Le numéro XIV n'a que 0^m040 en largeur et seulement 0^m010 en profondeur. Nous en avons recueilli d'autres que nous n'avons pas figurés et qui sont plus petits ; ils n'atteignent que 0^m030 en longueur et 0^m010 en profondeur.

Nous en avons terminé avec la description des outils les plus anciens de nos limons. Nous nous sommes borné à figurer ceux qui paraissaient avoir le plus d'intérêt.

On peut résumer en peu de mots leur physionomie. Ils sont constitués par des silex naturels ou à éclats non débités intentionnellement. La plupart ont conservé leur cortex, quelques-uns même presque en entier. Ils ne sont retouchés que pour donner à l'instrument une forme régulière qui en permette l'usage, ou pour enlever des aspérités pouvant gêner la préhension.

L'industrie primitive est très restreinte ; elle ne consiste qu'en percuteurs-marteaux destinés à briser les os ; en coups de poing rudimentaires pouvant être utilisés comme armes ; en retouchoirs pour opérer les avivages des racloirs, des grattoirs et des coches-grattoirs employés, surtout au travail du bois.

II. — Industries à Eclats de Débitage intentionnel : *Pré-Chelléen.*

L'industrie, dont nous venons de parler, a duré pendant un temps qu'il n'est pas possible d'apprécier.

Elle a donné naissance à un autre outillage, moins rudimentaire,

qui n'est dû qu'à son évolution progressive et qui consiste en instruments du même genre ou à peu près, situés à la partie supérieure du même cailloutis, comme le montre leur coloration identique.

Ils diffèrent des éolithes, en ce qu'ils proviennent d'éclats dont le débitage a été intentionnel, ainsi qu'en témoigne le bulbe ou le conchoïde de percussion, qu'on rencontre sur la plupart d'entre eux.

Au lieu d'être constitués par des silex ou des éclats naturels à peine retouchés, et dont le cortex était presque entièrement conservé, les instruments sont taillés à grands éclats, qui l'ont enlevé à peu près complètement. Les bords des coups de poing, et surtout la pointe, sont finement retouchés. Le talon, sur la plupart des spécimens, offre une particularité remarquable, que nous n'avons pas encore rencontrée dans d'autres gisements. Il est taillé de façon à présenter un plateau uni qui, lors de la préhension, s'appliquait dans le creux de la main. L'instrument, bien saisi entre les doigts et l'éminence thénar, ne pouvait ainsi s'échapper et sa puissance s'en trouvait accrue.

Plus tard, ce talon, dans le coup de poing Chelléen amygdaloïde, a été arrondi, probablement pour éviter la blessure du creux de la main, que le choc en retour devait y produire quelquefois.

Pour ce seul instrument, le coup de poing, nous voyons ainsi se réaliser un progrès considérable qu'ont produit la pratique et l'expérience.

Il en est de même pour les autres outils. Les retouchoirs sont assez nombreux; les racloirs ont un bord plus régulier; quelques-uns sont convexes. Quant aux grattoirs, leur nombre et la grande diversité de leur forme indiquent qu'ils devaient s'adapter à des travaux importants.

Leurs variétés sont nombreuses: les uns sont larges et à bord droit; chez d'autres, le bord est arrondi. On en trouve qui sont allongés et étroits et qui ont quelque analogie avec les grattoirs Solutréens et Magdaléniens; quelques-uns ont un manche terminé en pointe et pouvaient aussi servir de perçoirs; certains sont très plats et devaient être utilisés comme scies ou comme couteaux.

Enfin, on rencontre également des coches-grattoirs; mais leur encoché n'atteint, ni en largeur, ni en profondeur, les dimensions que nous avons observées sur ces instruments dans l'âge précédent.

Ces différentes remarques, que feront ressortir la description et le dessin des outils, nous ont décidé à ne pas confondre cette industrie avec le Chelléen que nous trouvons, du reste, dans un cailloutis supérieur et dont les instruments, reposant dans une couche de limon moins ferrugineuse, ont pris une couleur jaune

d'ocre qui les différencie complètement de la couleur brune de nos Eolithes et des Silex dont nous nous occupons.

Si, comme nous l'avons indiqué, les premiers se rapprochent beaucoup des outils trouvés sur le Chalk-Plateau du Kent ou dans les gisements Reutéliens et Mesviniens, les seconds semblent marquer la transition entre l'Eolithique et le Chelléen, et ont beaucoup d'analogie avec les spécimens trouvés à Strepy, et dont M. Rutot a fait une classe à part sous le nom de Strepyen.

Nous croyons que les instruments ont du rester pendant une longue période de temps exposés à l'air, avant que le sol sur lequel ils reposaient soit recouvert par une nouvelle couche de limon. Sur beaucoup, la patine dont ils sont revêtus est différemment colorée suivant qu'on examine l'une ou l'autre face, et la couleur grise qu'on rencontre chez un certain nombre, ne nous paraît pas due exclusivement au séjour dans les limons. Des instruments, surtout des racloirs et des grattoirs, ont des retouches dont la patine présente une coloration qui n'est pas identique à celle du corps de l'instrument.

Elles ont été faites par des peuplades venues longtemps après, qui ont trouvé des outils ou des éclats abandonnés sur le sol et qui les ont utilisés.

Ce fait a été fréquemment observé. Dans le livre de M. Rutot sur *Le Préhistorique dans l'Europe ccntrale*, page 29, nous lisons :

« Il n'est pas rare, parmi les Eolithes du Chalk-Plateau, de voir des spécimens, pris, utilisés, retouchés, abandonnés, puis repris, utilisés à nouveau et retouchés; ce qui se remarque très bien à la variété des patines recouvrant la surface des silex et aux diverses séries de retouches faites à de longs intervalles. »

Ainsi que nous l'avons fait pour les Eolithes, nous donnerons la description des outils suivant leur genre; et nos planches en reproduiront les principales figures.

Marteaux à pointes. — Nous donnons (*Fig. 10*) cinq dessins de ces instruments qui, si on les compare aux formes Eolithiques, n'ont pas beaucoup d'analogie avec ceux que nous avons déjà représentés.

On ne peut les considérer comme des coups de poing dont ils n'ont ni l'aspect massif, ni l'épaisseur.

Le numéro I (*Fig. 10*) cependant pourrait être assimilé aux coups de poing en spatule que nous avons reproduits sous les numéros VIII et IX de la *Fig. 4*.

Il est long de 0^m090, large de 0^m083, et son épaisseur au talon est à peine de 0^m025. Sa pointe a 0^m020 de large et son épaisseur se réduit à 0^m002. Il est formé d'un éclat de débitage intentionnel

et sa face postérieure porte à sa partie supérieure un bulbe de percussion très marqué.

Le numéro II (*Fig. 10*) paraît être formé avec un large éclat d'un grand coup de poing Strépyien. Il a 0^m100 de long, 0^m065 de large et son épaisseur est réduite à 0^m015. Sa pointe est très retouchée.

Le numéro III a 0^m085 de long sur 0^m080 de large; son épaisseur au talon n'a comme le précédent, que 0^m015; mais la pointe, assez épaisse, a 0^m005 au moins et pourrait servir de perçoir aussi bien que de marteau.

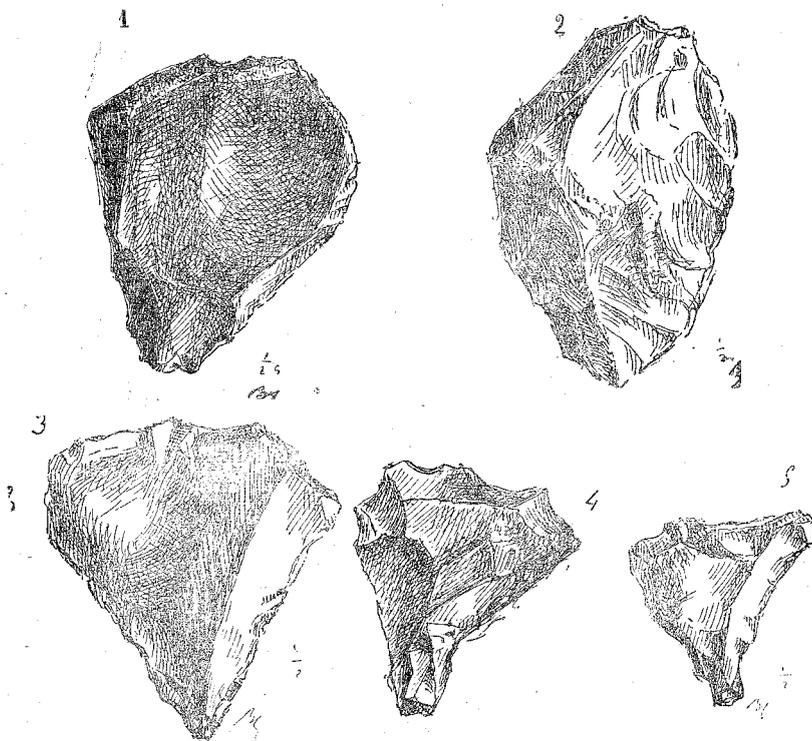


Fig. 10. — Marteaux à pointe (Préchelléen-Limons).

Il en est de même de deux autres petits outils, dont le talon présente une surface élargie qui permet une prise en main très facile. A première vue, on pourrait les prendre pour des perçoirs cassés; mais l'un, le numéro IV (*Fig. 10*) a sa pointe formée par un bulbe de percussion très visible sur sa face postérieure: ce qui démontre qu'elle n'était pas plus affinée.

Nous considérons ces deux petits instruments qui ont la même forme comme des marteaux à pointe. Ils n'ont pu être utilisés comme perçoirs, leur extrémité n'étant pas suffisamment effilée

pour entamer le bois ou l'os; mais, à la rigueur, ils auraient pu servir de taraud ou de mèche pour agrandir un trou déjà foré.

Le numéro IV a 0^m065 de long. Son talon présente une largeur de 0^m062; la pointe a 0^m012 de large et 0^m010 d'épaisseur.

Le numéro V, plus petit, n'a que 0^m050 de long. Son talon a la même longueur et présente une extrémité aiguë qui a du être utilisée comme l'indiquent les retouches qu'on y découvre; la pointe a 0^m008 de large et autant d'épaisseur.

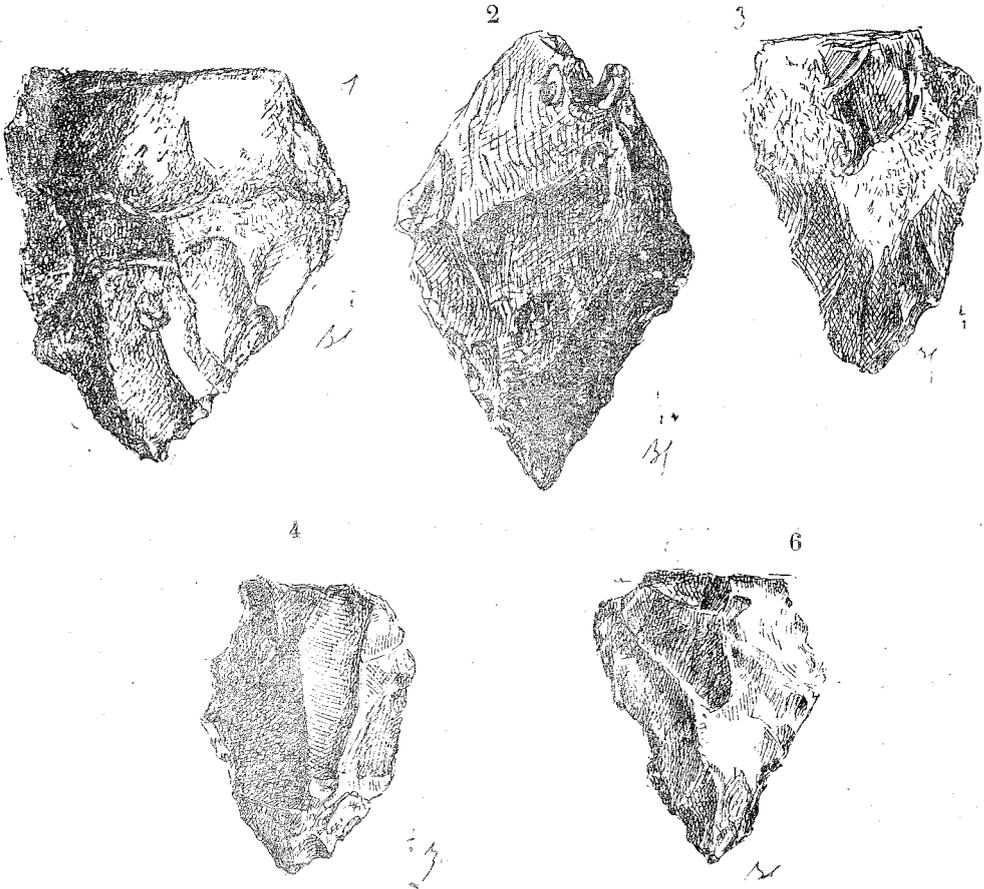


Fig. 11. — Coups de poing (Préchelléen-Limons).

Coups de poing. — Sur les *Figures 11, 12 et 13*, nous avons représenté dix coups de poing de différentes grandeurs et de différentes formes.

Nous avons déjà fait une remarque relative au talon dont l'extré-

mité supérieure, sur la plupart des spécimens, présente une surface plane ; nous n'y reviendrons pas.

Le numéro I (*Fig. 11*) a $0^m 110$ de long sur $0^m 080$ de large. Son épaisseur, qui est au moins de $0^m 040$ au milieu, n'a plus que $0^m 020$ au sommet et à peine $0^m 005$ à la pointe, qui est assez large. Les bords ne sont pas régulièrement éclatés ; ils sont plutôt festonnés. Sa face postérieure est presque plane.

Il en est de même du numéro II qui a conservé son cortex du côté droit de la figure et seulement sur sa face antérieure. Les retouches de régularisation sont nombreuses sur les bords et à la pointe qui est épaisse, mais assez aiguë. Sa longueur est de $0^m 100$, sa largeur de $0^m 065$ et son épaisseur, sur le tiers supérieur, de $0^m 035$, pour aboutir à son extrémité à $0^m 015$.

Le numéro III a, comme les deux autres, sa face postérieure à peu près plane. Il a conservé son cortex sur une partie de sa face antérieure. Les bords sont bien retouchés ainsi que la pointe qui n'a que $0^m 005$ d'épaisseur.

Le numéro IV est plus petit, largement éclaté ; son talon est plus épais que le reste de l'instrument ; sa pointe a une épaisseur de $0^m 010$ et peut seule être utilisée par suite du manque de régularité des bords.

Le numéro V (*Fig. 12*) présente également un talon très épais ; il a $0^m 045$. Ses bords sont irréguliers ; sa pointe n'a même pas $0^m 005$ d'épaisseur.

Chez les trois premiers coups de poing, la face postérieure était presque plane ; chez les numéros IV et V, elle est convexe comme la face antérieure.

Cette dernière est en partie couverte par une espèce de vernis transparent qui prend l'aspect d'une vitrification. Nous avons remarqué cet enduit sur quelques silex de nos limons appartenant aux différentes couches.

Nous ne savons si ce fait a déjà été mentionné et nous profitons de sa présence sur l'instrument que nous décrivons pour le signaler.

Les numéros VI (*Fig. 11*) et VII (*Fig. 12*) représentent deux petits coups de poing, dont la longueur n'a pas plus de $0^m 070$ à $0^m 080$. Leur talon a environ $0^m 025$ d'épaisseur sur $0^m 050$ de large. Les faces sont convexes, ne présentant plus les moindres traces de cortex ; les bords, bien retouchés à grands éclats sont festonnés ; la pointe est aiguë, surtout si on la compare à celle des coups de poing que nous avons déjà décrits.

Le numéro VIII (*Fig. 13*) a une forme particulière. Il est presque triangulaire. Sa face antérieure présente une arête médiane ; le talon n'a pas plus de $0^m 015$ d'épaisseur bien que sa largeur en ait $0^m 060$. Celle de sa pointe est au moins de $0^m 010$.

Le numéro IX ressemble beaucoup au numéro VIII. — Sa face

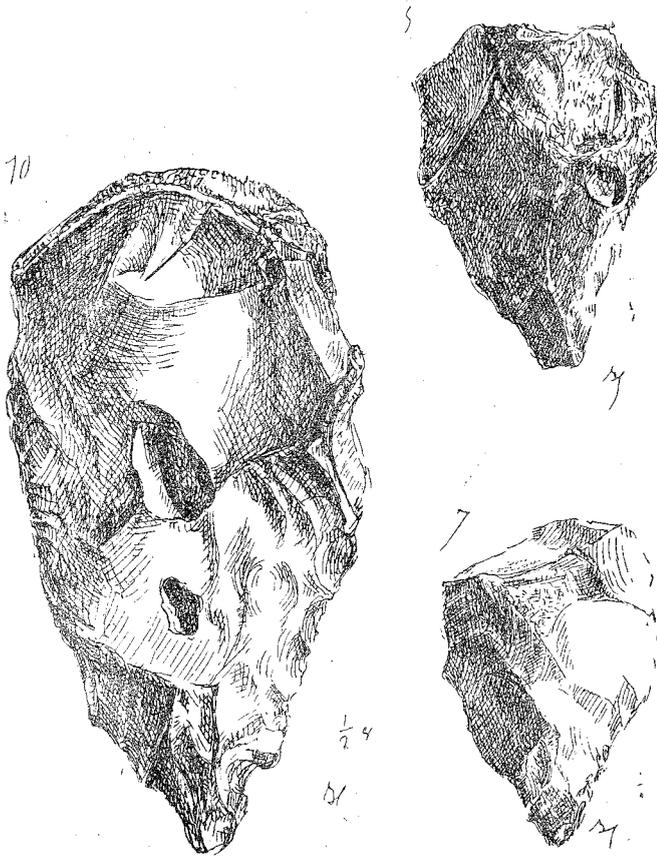


Fig. 12. — Coups de poing (Préchelléen-Limons).

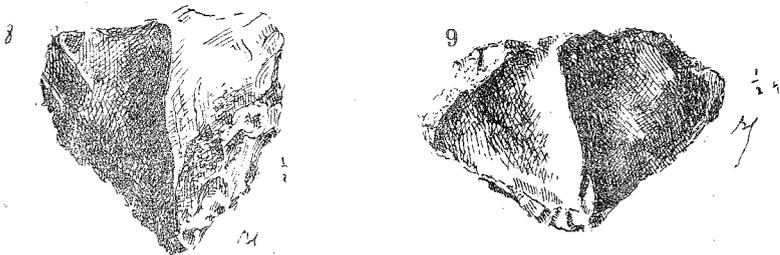


Fig. 13. — Coups de poing (Préchelléen-Limons).

antérieure présente également une arête médiane; mais le talon a le double d'épaisseur; il a 0^m030 et sa largeur est de 0^m085.

Les instruments que nous avons trouvés dans ce cailloutis sont généralement petits, relativement à ceux qu'on rencontre dans les gisements Chelléens ou Acheuléens. Le coup de poing n° X (*Fig. 12*) fait exception. Il a été taillé dans un gros rognon de silex. Le cortex est conservé en grande partie, au talon, sur la moitié supérieure de la face postérieure, ainsi que sur les quatre cinquièmes du bord gauche. La pointe qui est produite par l'enlèvement d'éclats très régulièrement et très habilement détachés, constitue tout l'instrument. Nous considérons ce coup de poing comme une arme très puissante. C'est la seule de cette grandeur que nous ayions trouvée jusqu'ici.

Il a 0^m180 de long sur 0^m090 de large. Le talon a 0^m050 d'épaisseur et la pointe 0^m015.

Retouchoirs. — Les retouchoirs ne méritent aucune description ; ils sont généralement petits et ne présentent pas de formes particulières.

Racloirs. — Les racloirs sont plus intéressants. — Notre *Fig. 14* renferme six types. Le numéro I a 0^m120 de long ; son dos est épais et a conservé son cortex. Sa partie droite, plus épaisse encore, constitue une espèce de manche à l'instrument qui pouvait scier et couper aussi bien que racler.

Le numéro II est moins long. Il a, lui aussi, conservé une partie de son cortex. Son bord tranchant permettait comme le numéro I divers usages. Sous les numéros III et IV nous avons représenté deux racloirs à forme convexe, dont les extrémités terminées en pointe pouvaient être utilisées.

Il en était de même pour les numéros V et VI, dont la forme est un peu différente.

Grattoirs. — Nous donnons le dessin de neuf grattoirs (*Fig. 15*). Le numéro I, formé par un éclat de débitage intentionnel, présente sur sa face postérieure un bulbe de percussion. Par sa forme assez régulièrement arrondie, il ressemble à un grattoir néolithique. Son bord est très finement retouché.

Le numéro II présente un bord moins arrondi ; sa partie utilisée n'a pas plus de 0^m030, mais elle est retouchée très finement et très régulièrement.

Le numéro III a beaucoup d'analogie avec le grattoir magdalénien. Son bord circulaire, dont les retouches sont régulières, n'a pas plus de 0^m020. Un pédoncule, long de 0^m080 lui sert de manche. Le numéro IV est peu différent du numéro III. Comme lui, il offre un pédoncule de 0^m080. Le bord utilisé est encore

beaucoup plus étroit que celui du précédent grattoir. Il se termine en pointe et il n'a pas plus de 0^m010.

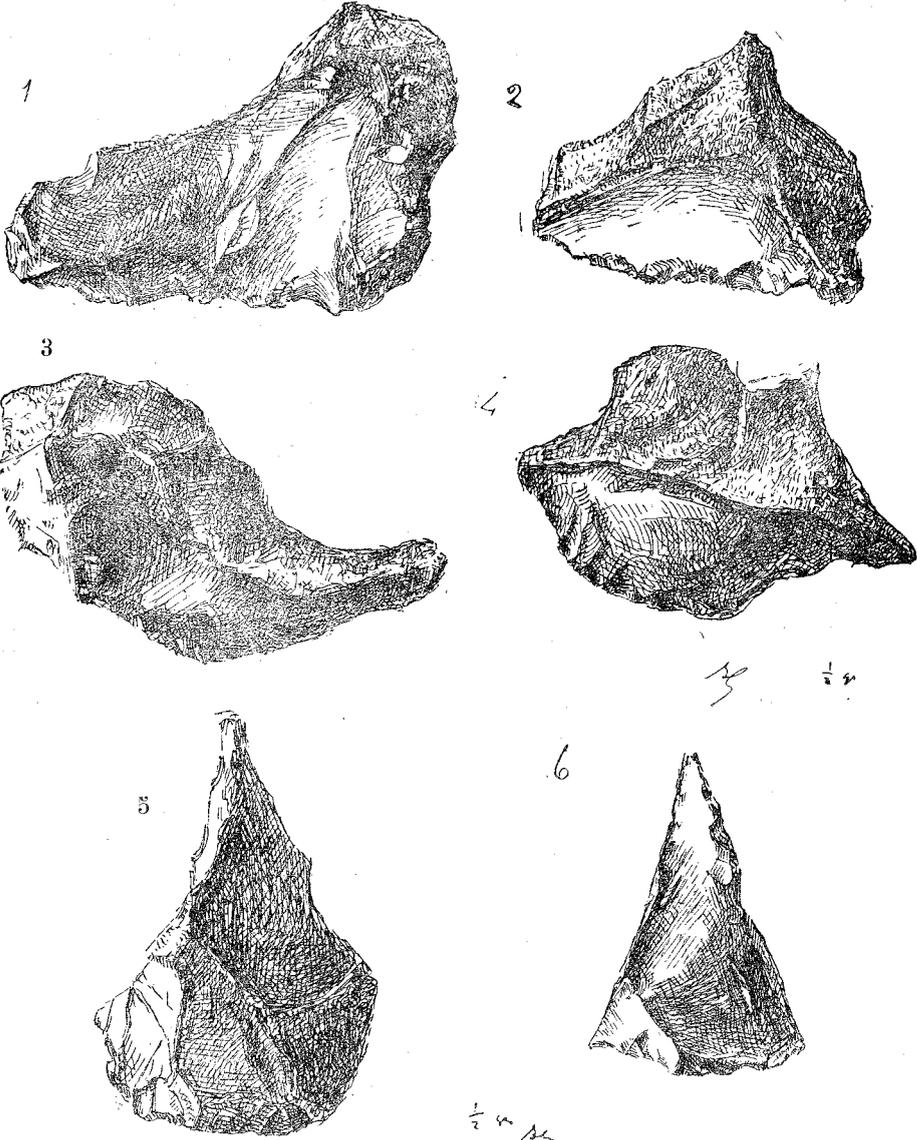


Fig. 14. — Racloirs (Préchelléen-Limons).

Le numéro V, long de 0^m090, pouvait être employé comme scie ou comme couteau; mais une de ses extrémités a des retouches qui indiquent à quel usage il était aussi destiné.

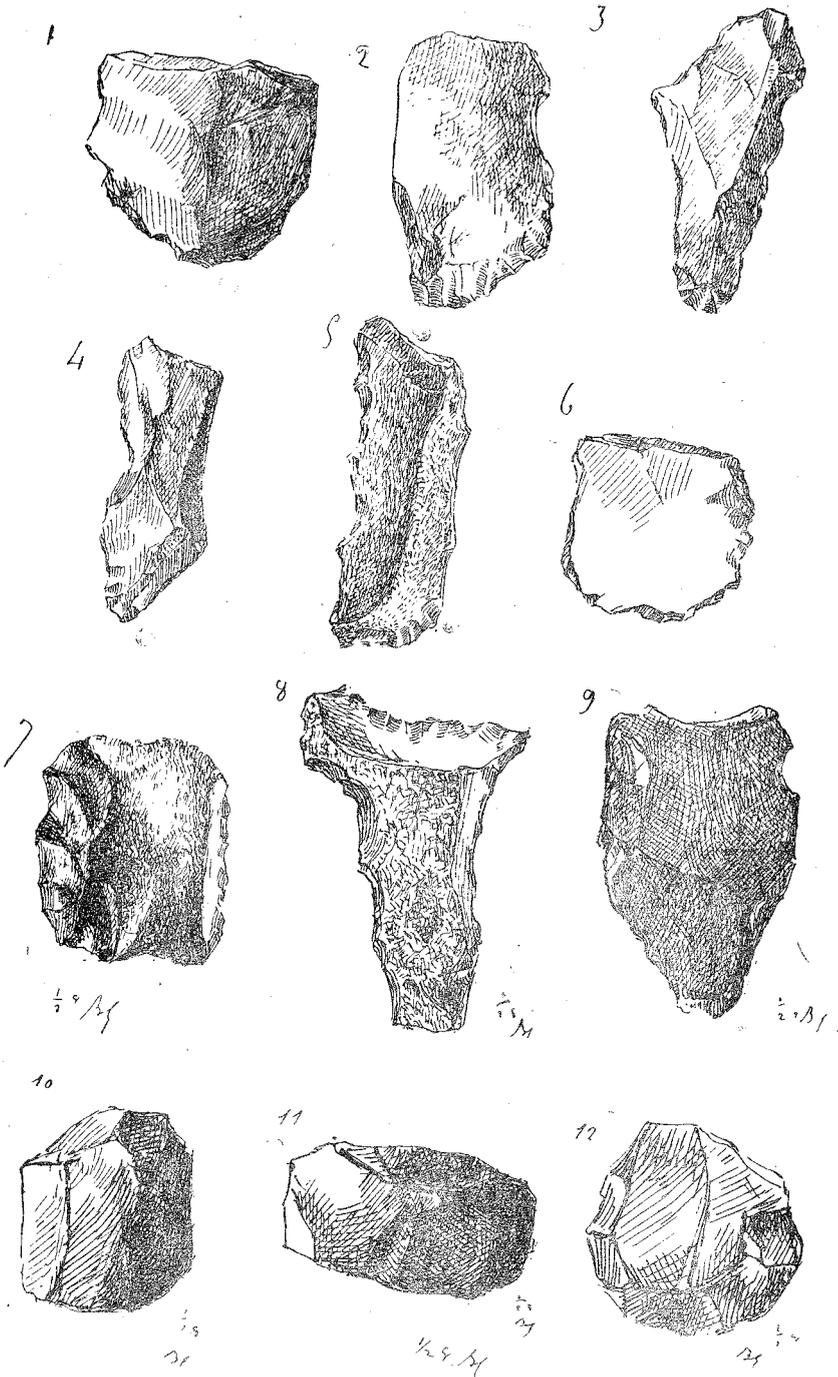


Fig. 15. — Grattoirs. Pierres de jet (Préchelléen-Limons).

La plus grande partie du dos est recouverte de son cortex ; ce qui permettait d'augmenter l'action de l'outil, en opérant une pression avec l'index.

Nous avons reproduit sous les numéros VI et VII deux petits grattoirs ; l'un, le numéro VI, très plat ; l'autre au contraire épais et bombé.

Le bord du numéro VI est retouché sur la plus grande partie de son pourtour. Le numéro VII constitue un grattoir double. Il est très retouché sur les bords droit et gauche de la figure. Sa face postérieure est tout à fait plane et unie. Les numéros VIII et IX sont des coches-grattoirs à pédoncule utilisé comme manche. L'encoche du numéro VIII a 0^m040 de large et 0^m005 de profondeur. Celle du numéro IX n'a que 0^m030 et sa profondeur égale celle de l'encoche n° VIII.

Nous n'avons pas cru devoir multiplier le nombre des planches. Cependant nous devons signaler la présence dans ce cailloutis de fragments de silex de grosseur différente, taillés à grands éclats et qu'on considère comme des *pierres de jet*. Ce sont des polyèdres, plus ou moins épais et massifs.

Nous représentons sur la *Fig. 15*, sous les numéros X, XI, XII, trois de ces silex dont l'un est taillé en forme de disque.

III. — *Époque Chelléenne.*

Au-dessus du cailloutis, qui renferme les outillages éolithiques et préchelléen, nous trouvons une couche de sable limoneux dans lequel nous n'apercevons plus que de rares traces de fer.

Il est recouvert par un autre cailloutis composé de rognons de silex, de couleur jaune d'ocre clair, dont beaucoup sont brisés et au milieu desquels nous avons rencontré des outils chelléens, et parmi eux, des coups de poing caractéristiques, taillés en amande.

L'outillage chelléen, dont nous avons recueilli un certain nombre de spécimens, ne se compose pas exclusivement, en effet, de coups de poing amygdaloïdes. Il en est d'autres qui s'éloignent beaucoup de cette forme classique et dont nous donnerons le dessin. De même, nous avons trouvé des outils d'un genre différent, des marteaux à pointe, des racloirs et des grattoirs, qui ont quelque analogie avec ceux que nous avons déjà décrits à l'époque précédente.

Les instruments chelléens étant très connus, nous nous contenterons, pour beaucoup d'entre eux, de reproduire les figures par séries d'instruments, comme nous l'avons fait pour les autres époques ; nous ne décrirons spécialement que ceux qui offrent quelques particularités.

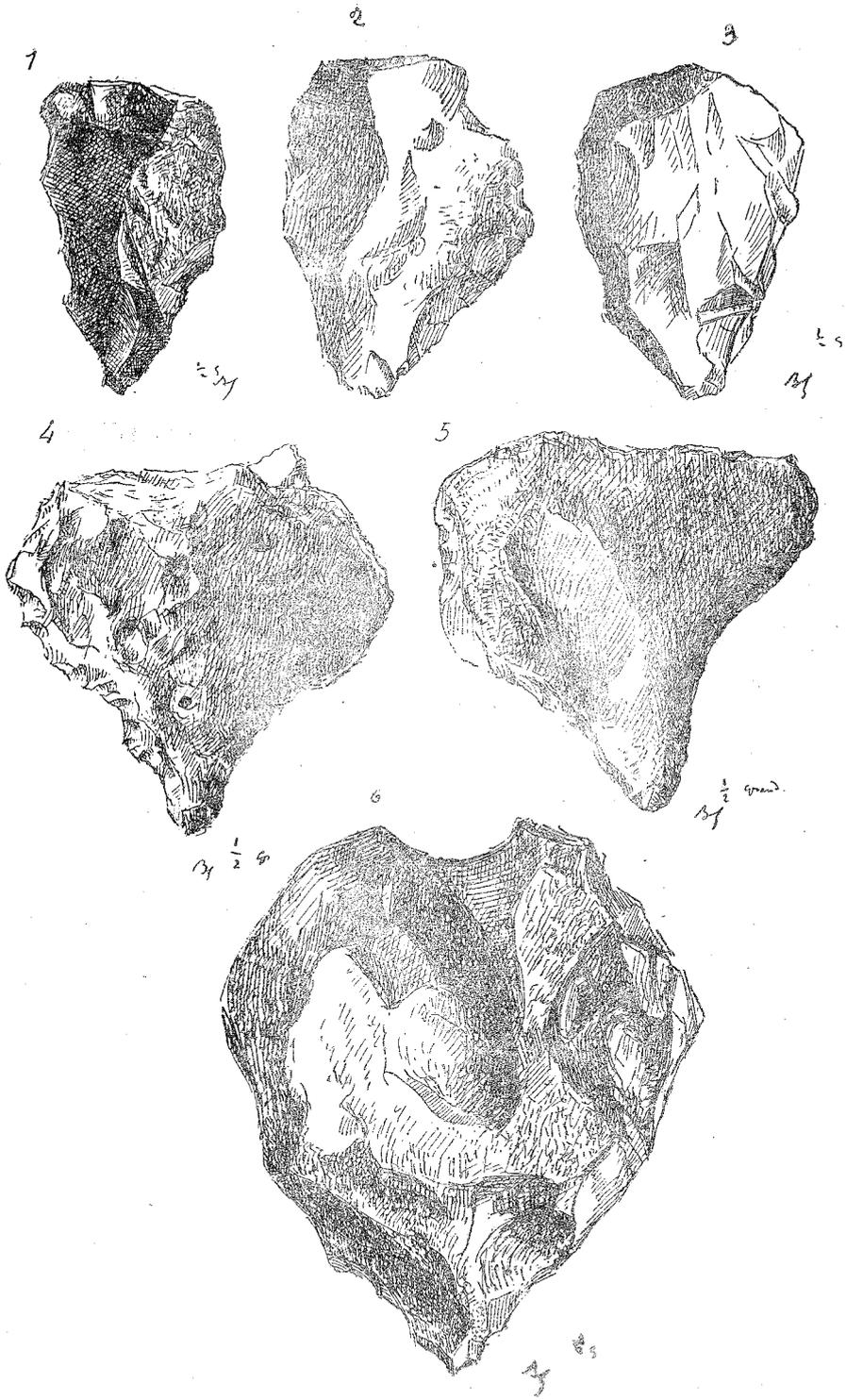


Fig. 10. -- Marteaux à pointe (Chelléen-Limousin).

Marteaux à pointe. — Les trois marteaux à pointe que nous figurons (*Fig. 16*, numéros I à III) sont unis sur leur face postérieure.

Leur face antérieure a conservé une partie de son cortex sur les numéros I et II. Le talon chez le numéro III en est encore recouvert. Cette extrémité a été aplanie pour permettre son application ferme dans le creux de la main.

La pointe du numéro I est très solide, presque arrondie; celle des deux autres est beaucoup plus large. Elle mesure de 0^m020 à 0^m015. Tous les trois ont 0^m090 de long; le numéro I n'a que 0^m050 de large et les deux autres 0^m070.

Sur la même figure, nous avons fait figurer (*Fig. 16*), sous les numéros IV, V et VI, trois autres instruments, dont deux pourraient être considérés comme des perçoirs. Leur pointe serait difficilement pénétrante; et nous supposons, pour cette raison, qu'ils servaient plutôt de marteau.

Le numéro VI (*Fig. 16*), beaucoup plus massif, qui offre avec les deux autres une grande analogie de forme, ne pourrait certainement pas être utilisé comme perçoir. Il nous confirme dans notre opinion.

Le numéro IV (*Fig. 16*) présente à sa partie postérieure une surface d'éclatement unie; la face antérieure est complètement recouverte de son cortex. Les bords seuls de l'instrument, ainsi que la pointe sont retouchés. Cette dernière est taillée presque à angle droit et sa largeur, en tout sens, est d'environ 0^m010. On a conservé au talon une autre pointe qui pouvait aussi rendre quelques services.

Le numéro V (*Fig. 16*) est en silex tabulaire, revêtu complètement de son cortex, sauf à la pointe et sur une partie des bords où l'on voit des retouches nombreuses d'utilisation.

Ces deux instruments (numéros IV et V) ont à peu près les mêmes dimensions. Leur longueur est d'environ 0^m100 ainsi que leur largeur au talon; leur épaisseur n'est que de 0^m015.

Le numéro VI (*Fig. 16*) est beaucoup plus massif. Il est aussi en silex tabulaire; mais son épaisseur est de 0^m030. Sa longueur atteint 0^m160 et sa largeur 0^m140.

La face postérieure est complètement plate et pouvait servir d'enclume. Sa pointe n'a pas moins de 0^m030 de large et, à son extrémité; elle atteint encore 0^m015. C'est aussi sa dimension en épaisseur.

Coups de poing. — Nous reproduisons sept coups de poing différents, dont les numéros I et II (*Fig. 17*) sont des types de coups de poing amygdaloïdes.

Le numéro I a 0^m100 de long sur 0^m080 de large. Il a conservé, au talon, une partie de son cortex.

Son épaisseur est de 0^m030 au talon et de 0^m005 à la pointe, qui est aplatie et terminée en spatule.

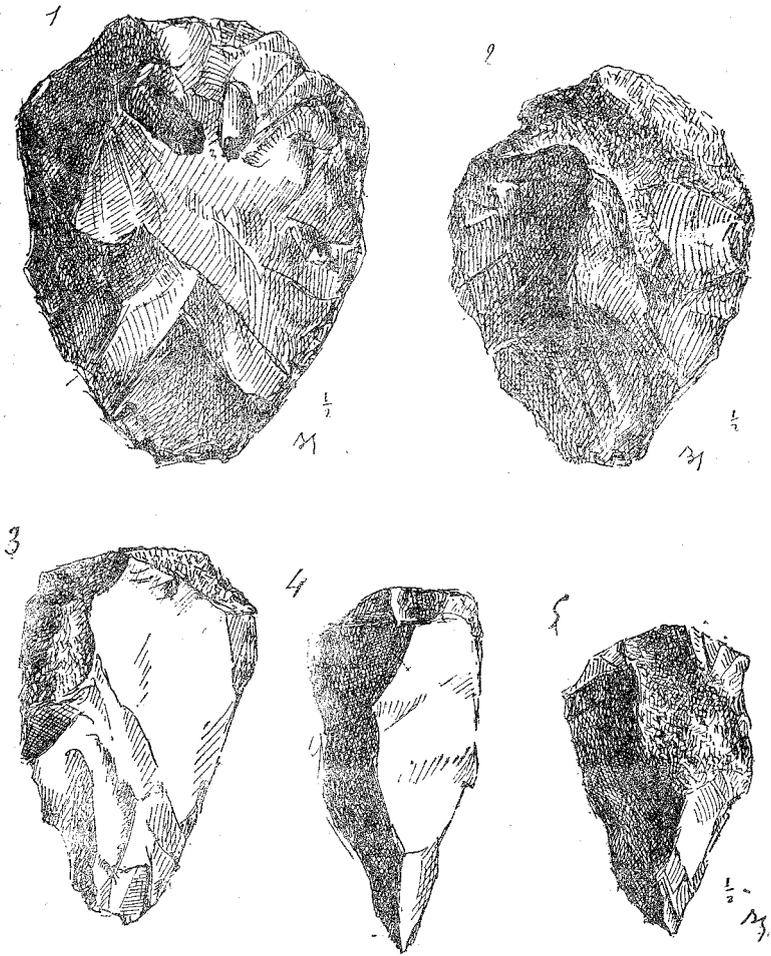


Fig. 17. — Coups de poing (Chelléen-Limons).

Le numéro II n'a conservé que très peu de cortex, sur le bord gauche de la figure. Il est plus grand et un peu plus épais que le premier. Sa pointe est presque arrondie.

Sous les numéros III, IV, V (Fig. 17), nous avons figuré trois coups de poing allongés. Le numéro III se rencontre quelquefois à la base du Chelléen; son talon, épais de 0^m040 , a conservé son

cortex; ses bords sont moins festonnés que chez les numéros I et II; sa pointe, assez épaisse, est plus aiguë et n'est large, à l'extrémité, que de 0^m020.

Sous le numéro IV, nous représentons un petit coup de poing, dont la forme ne se rencontre pas souvent. Il est très allongé; son talon, relativement épais a 0^m050 de large sur 0^m030 d'épaisseur et il est terminé par une surface plane; sa pointe est très aiguë.

Le numéro V a beaucoup d'analogie avec le précédent. Sa face antérieure est recouverte, en partie, de son cortex; le talon est large mais peu épais; quant à la pointe elle est aiguë comme celle du coup de poing numéro IV, et son épaisseur a plus de 0^m010.

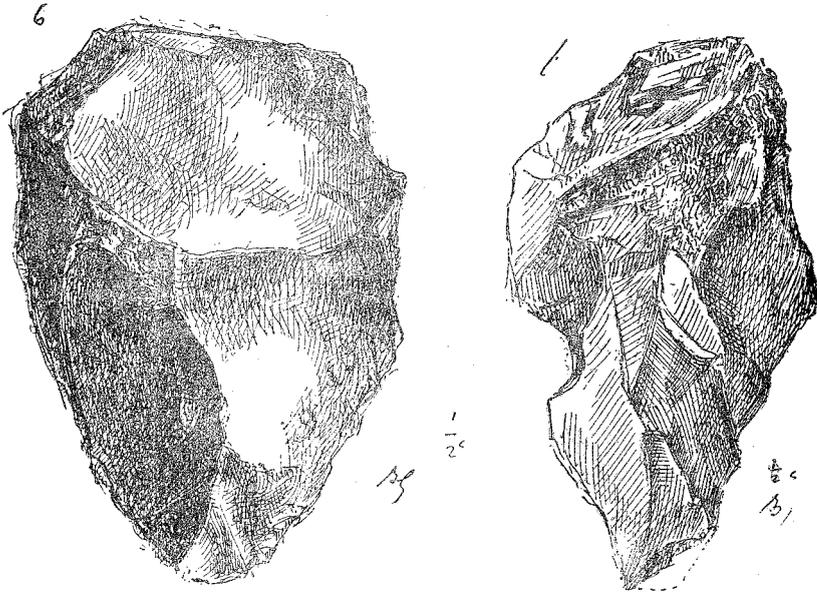


Fig. 18. — Coups de poing (Chelléen-Limons).

Les coups de poing des numéros VI et VII (Fig. 18), ont une forme particulière. Ils sont tous deux taillés à grands éclats.

Le numéro VI n'a pas moins de 0^m150 de long sur 0^m095 de large; son épaisseur la plus grande correspond au milieu de l'instrument; elle est de 0^m070. Elle diminue régulièrement vers le talon et vers la pointe, qui est coupante et large d'au moins 0^m030.

Les bords, taillés par des éclats alternatifs enlevés sur l'une et l'autre face, sont festonnés.

Le numéro VII a la même longueur que le numéro 6; mais il est moins large, moins massif et, surtout, beaucoup moins épais. Il

pourrait-être placé dans la catégorie des coups de poing en spatule.

Comme le précédent, il est taillé à grands éclats. Son talon, assez épais, a conservé son cortex ; sa pointe, aplatie, a probablement été cassée. Ses bords sont festonnés.

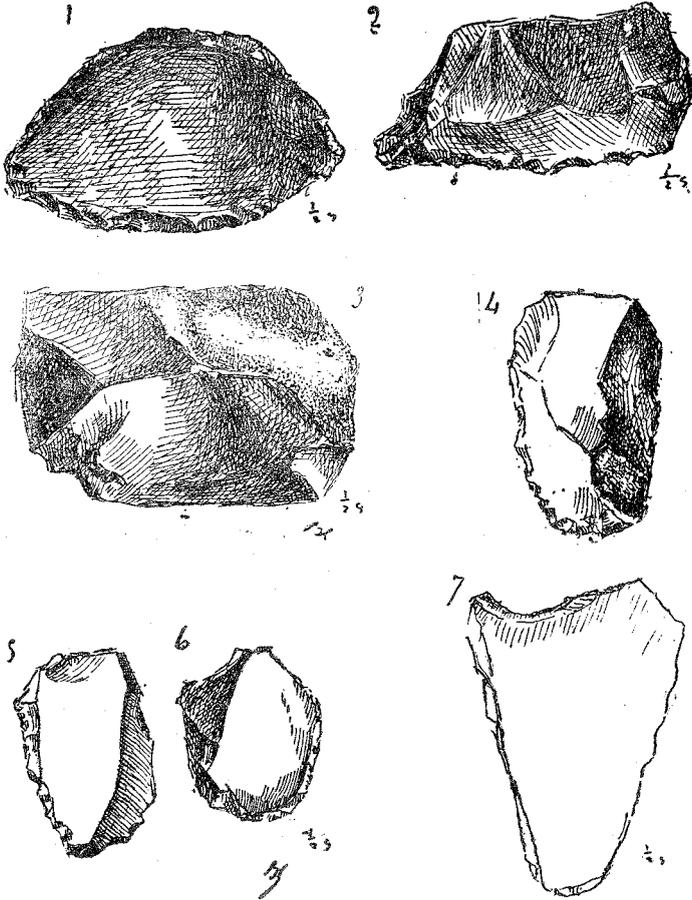


Fig. 19. — Raclours et grattoirs (Chelléen-Limons).

Raclours. — Les raclours ne présentent aucun intérêt particulier. Ce sont des éclats plus ou moins grands dont un des bords est généralement accommodé pour être saisi et dont l'autre est retouché régulièrement. Chez le numéro 1 (Fig. 19), les retouches ont une couleur différente de celle du corps de l'outil. Le bord de préhension, épais de 0^m035, est complètement recouvert de son cortex.

Celui qui est destiné à racler est retouché très finement sur toute sa longueur.

Il en est de même du numéro II dont la longueur est aussi grande, mais dont l'épaisseur est beaucoup moindre. Le bord est même si peu épais que cet outil pourrait être utilisé comme scie.

Nous pensons que le numéro III, dont le dos est recouvert en partie de son cortex, a plutôt servi de couteau ou de scie que de grattoir.

Son bord inférieur, qui ne présente aucune retouche, est excessivement coupant.

Les grattoirs que nous reproduisons sur la même *Figure 19* ont un peu l'aspect de ceux que nous avons rencontrés dans la période précédente. Ils sont, cependant, beaucoup plus finement retouchés et ils rappellent, par leur pédoncule, les outils solutréens et magdaléniens; mais leur bord est loin d'avoir cette forme courbe si régulière et si remarquable des grattoirs de ces deux époques.

Nous en représentons trois sur la *Figure 19*, ainsi qu'un grattoir à encoche, en silex tabulaire, dont la largeur de l'encoche n'est pas très grande et la profondeur est encore moindre.

L'outillage Chelléen ne paraît pas être très riche dans nos limons; ou, du moins, nous n'avons trouvé jusqu'ici que des spécimens relativement peu nombreux. Il est vrai que le gisement est loin d'avoir livré tout ce qu'il possède. Comme nous l'avons dit, nous n'avons enlevé que quelques centaines de mètres cubes de terre, et nous ne sommes qu'au début, pour ainsi dire, de nos fouilles. Cependant les coups de poing amygdaloïdes sont caractéristiques et ceux qui paraissent anormaux ne peuvent être attribués à aucune autre époque.

Le cailloutis suivant est plus riche et présente plus d'intérêt.

IV. — Solutrén.

Nous avons indiqué sur la *Figure 2*, qui représente le schéma statigraphique de notre briqueterie, que le cailloutis Chelléen se trouvait à la base d'une masse de limon argileux, dur, gris brunâtre, épais de 1^m20, et traversé par des filons perpendiculaires d'une argile bleuâtre, malléable comme de la terre à modeler.

A sa surface qui, autrefois, était un sol placé aujourd'hui sous une couche d'humus de 0^m25 à 0^m30 et d'une couche de terre à briques de 0^m55, nous avons rencontré un cailloutis, constitué presque exclusivement par des silex recouverts d'un cacholon blanc ou jaune brun, légèrement persillé de gris et bleu, dû à leur long séjour dans les terres limoneuses.

Ces silex ne sont pas régulièrement disséminés; mais ils sont, cependant, assez abondants pour dessiner une ligne à peu près continue, bien visible sur la coupe du terrain.

La plupart proviennent d'éclats ou de restes de nucleus.

Les outils et les lames paraissent avoir été réunis par places distinctes : ce qui nous fait supposer que ce gisement était plutôt un atelier de fabrication qu'un lieu d'habitation.

Nos fouilles à venir nous éclaireront sur ce point.

La surface mise à découvert n'a pas été suffisamment importante jusqu'à ce jour, pour que nous puissions asseoir notre opinion. Nous n'avons pas, en effet, rencontré un seul gros nucleus, d'où proviennent ces belles lames dont nous donnons le dessin. Nous avons bien trouvé quelques percuteurs ; mais ils sont relativement moins nombreux que dans d'autres ateliers.

L'outillage que nous avons recueilli consiste principalement en lames plus ou moins retouchées ; certaines ne le sont pas, que nous considérons, cependant, comme des outils.

Ce sont surtout des couteaux, dont le fil était si régulier et si tranchant qu'ils n'avaient besoin d'aucun travail pour être mis en service.

Beaucoup de ces instruments, du reste, ne subissaient de retouches que quand des ébréchures s'étant produites sur les bords, ils étaient devenus impropres à l'usage. Il fallait alors les régulariser au moyen des retouches.

Quand le dos des couteaux et des scies était naturellement épais et qu'il présentait une surface plane suffisante pour permettre à l'index de prendre un point d'appui, aucune retouche d'accommodation n'était nécessaire et la lame était utilisée telle qu'elle était sortie de l'éclatement du nucleus.

A côté des couteaux et des scies, nous avons trouvé quelques rares grattoirs, des percuteurs massifs de forme polyédrique dont les arêtes saillantes présentent de nombreuses esquilles d'éclatement, et des pointes bien retouchées par pression, comme dans le Solutréen. Parmi elles, nous avons rencontré une pointe à cran et des ébauches de cet instrument.

A quelle époque peut remonter cette industrie ?

Elle a bien quelque analogie avec le Moustérien; mais les pointes que nous avons trouvées ressemblent beaucoup plus aux belles pointes de Solutré qu'à celles du Moustier.

Les lames dont elles émanent sont très peu épaisses ; quelques-unes n'ont pas un centimètre et le mode de retouches est plutôt Solutréen. Nous pensons d'autant plus à rapporter ce gisement à cette période que nous avons trouvé pas bien loin de là, à la surface du sol, sur un endroit plus élevé du plateau, une station

Moustérienne, bien caractérisée, dont l'outillage n'a aucun rapport avec celui du limon dont nous parlons.

En étudiant la stratigraphie de nos gisements, il semble que pendant une longue période, les peuplades du Mont Sainte-Geneviève aient déserté la partie du plateau dont nous nous occupons.

Après le cailloutis Chelléen, en effet, nous trouvons une épaisseur de limon absolument stérile au point de vue de l'outillage.

Le sol, pendant toute la durée de la formation de cette couche, devait être fréquemment détrem pé et inhabitable à cet endroit pour une cause que jusqu'ici nous n'avons pu définir.

Il a été abandonné, et pendant toutes les périodes Acheuléenne et Moustérienne, les habitants de cette partie du Mont Sainte-Geneviève ont émigré sur des points plus élevés.

Nous avons trouvé à l'altitude de 217 mètres les restes de leur industrie, que nous décrirons quand nous nous occuperons des ateliers de surface.

Cette émigration a dû se produire pendant la période Chelléenne; et c'est probablement pour cette cause, ainsi que nous en avons fait la remarque, que l'industrie de cette époque est relativement si pauvre dans les limons de nos fouilles.

Quant le sol fût devenu plus ferme, les peuplades sont revenus là où leurs ancêtres avaient séjourné; et c'est sur ce nouveau sol, dont l'assèchement est prouvé par le fendillement des limons que nous avons constaté, qu'à une époque, qui doit dater du début du Solutréen, ils ont établi leur atelier de fabrication.

Nous reproduisons sur trois *Figures* les spécimens d'industrie que nous avons trouvés. La *Figure* 20 renferme les couteaux et les scies; la *Figure* 21 les lames et les pointes; et les *Figures* 22 et 23 différents instruments, dont des grattoirs, des lames retouchées, et un percuteur.

Couteaux et Scies. — Les couteaux de la *Figure* 20 sont de grandeur différente. Les numéros I, II, III sont des lames épaisses, dont le dos ne mesure pas moins de 0^m015, 0^m020 et 0^m025. Le tranchant, sans aucune retouche, est très coupant. Le numéro I a 0^m160 de long; son bord très affilé a, vers la pointe, la courbe d'un yatagan.

Le numéro II n'a que 0^m130 et le numéro III, 0^m100.

Les numéros IV, V, VI sont d'une forme différente; ils mesurent 0^m120, 0^m100 et 0^m080 de long; leur largeur est de 0^m050, et 0^m025. Ils n'ont pas de pointe; leur bord tranchant se termine en demi-cercle.

Le dos des numéros IV et V est assez épais pour permettre à l'index de s'y appuyer fortement.

Sous le numéro VII, nous avons figuré un couteau, qui n'a que

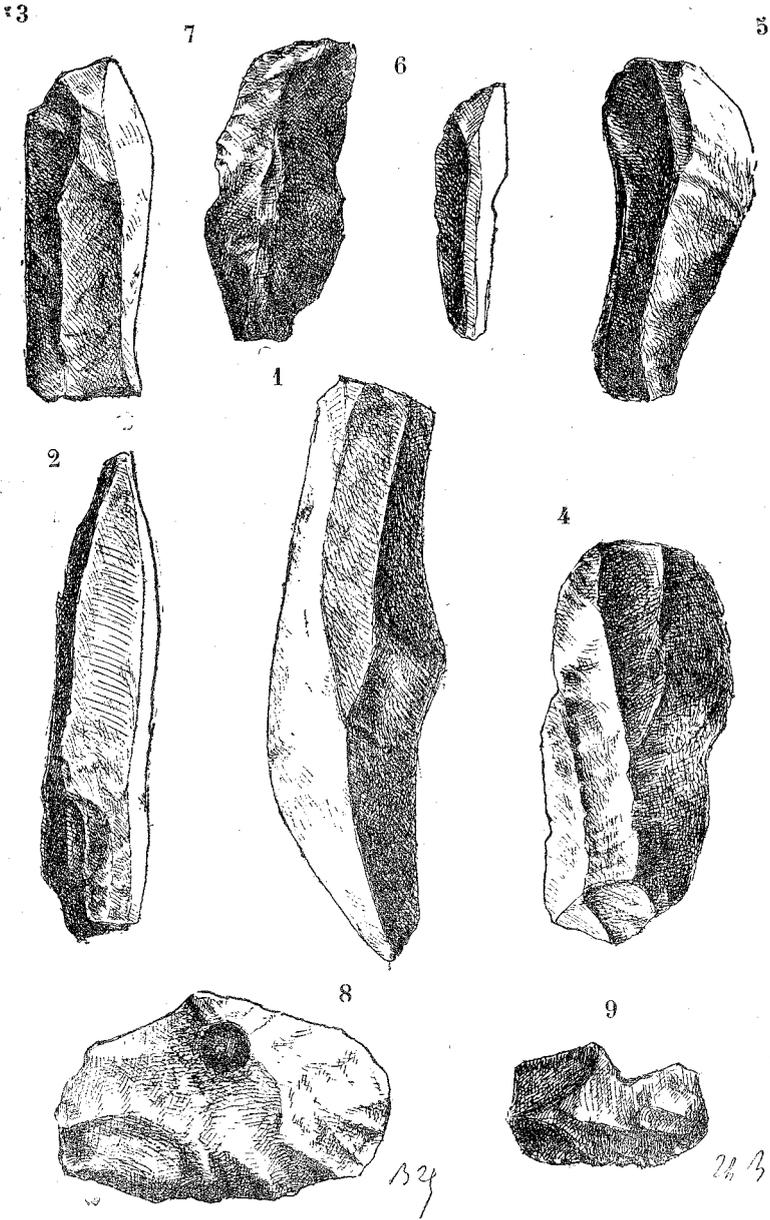


Fig. 20. — Couteaux et Scies. — Solutrén (Limons).

0^m080 de long sur 0^m040 de large. La lame est très affilée et le dos, à son extrémité, vers la pointe, est très finement travaillé par des

retouches d'accommodation. Elles n'ont eu pour but que de faciliter l'usage de l'outil et la pression de l'index.

Sous les numéros VIII et IX, nous avons représenté deux scies. L'une figurée sous le numéro VIII est assez grande; elle a 0^m090 de long sur 0^m060 de large. Son tranchant n'a pas subi de retouches,

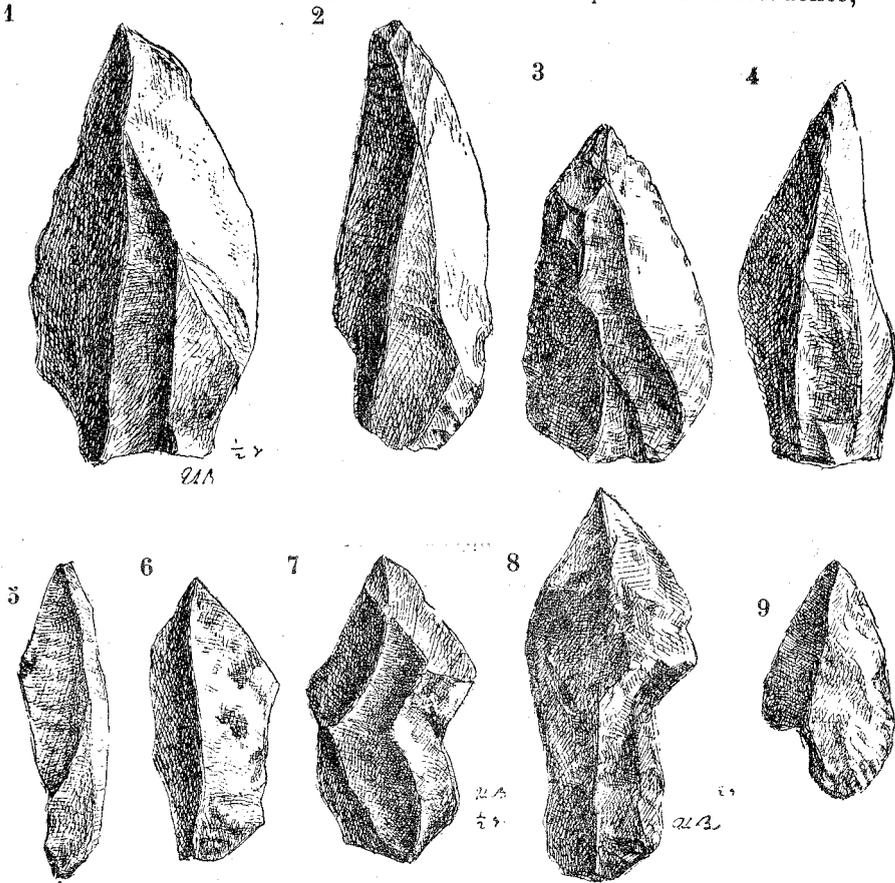


Fig. 21. — Lames et Pointes — Solutrén (Limons).

mais sa partie supérieure, qui forme un dos épais de 0^m010 a été très retouchée.

La scie numéro IX est beaucoup plus petite; elle n'a pas plus de 0^m060 de long sur 0^m035 de large. Le bord supérieur est assez épais et l'inférieur est retouché très régulièrement et très finement.

Pointes. — Les pointes sont très remarquables; nous en avons reproduit neuf spécimens.

Le numéro I est une lame longue de 0^m130 et large de 0^m070 vers son milieu.

La pointe numéro II est une lame de 0^m012 qui n'a que 0^m050 de large, et dont le quart supérieur est très retouché.

Le numéro III ressemble beaucoup aux belles pointes moustériennes. Ses dimensions sont de 0^m100 en longueur et de 0^m050 en largeur. Ses bords et sa pointe sont admirablement retouchés.

Les numéros IV et V se rapprochent plutôt du numéro II. Ce sont des pointes longues de 0^m110 et 0^m090, dont la largeur n'est que de 0^m040 et 0^m030.

Le numéro IV est retouché très finement à partir du milieu de sa longueur, du côté gauche de la figure.

Les pointes figurées sous les numéros VI et VII paraissent avoir été préparées pour fabriquer des pointes à cran.

Le numéro VIII est une pointe à cran, la seule que nous ayons rencontrée jusqu'ici. Elle a près de 0^m110 de long. Sa largeur est de 0^m052. Le cran est formé sur le côté droit de la *Figure 21* à 0^m060 de la pointe; son échancrure a 0^m012 de profondeur et le pédoncule qu'elle contribue à former est long de 0^m050 et large de 0^m045.

La pointe numéro IX est petite; elle n'a que 0^m065 de long sur 0^m035 de large. Elle est très finement retouchée sur ses bords et sur sa face antérieure, surtout du côté droit de la *Figure 21*, depuis sa base jusqu'à sa pointe.

Outils divers.— Sur les *Figures 22* et *23*, nous avons figuré deux ébauches de grattoirs (*Fig. 22*, I et II); trois lames (*Fig. 23*) dont

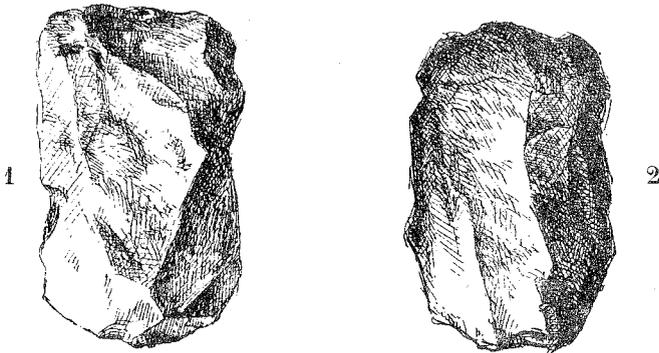


Fig. 22. — Grattoirs. — Solutréen (Limons).

les numéros IV et V sont très retouchés à la pointe et devaient être utilisés comme burins et un percuteur polyédrique (N° VI), dont les arêtes présentent des ablations nombreuses d'esquilles.

Nous en aurons terminé avec la description des gisements que nous avons rencontrés dans les limons de notre plateau après avoir dit que nous avons trouvé plusieurs foyers creusés sous l'humus,

sur une profondeur d'un mètre et quelquefois plus. Ces foyers ne renfermaient que des cendres, très comprimées, au milieu desquelles se trouvaient des charbons et du bois mal brûlé. Nous n'y avons rencontré aucun outil, ni ossement calciné, ni fragment de poterie.

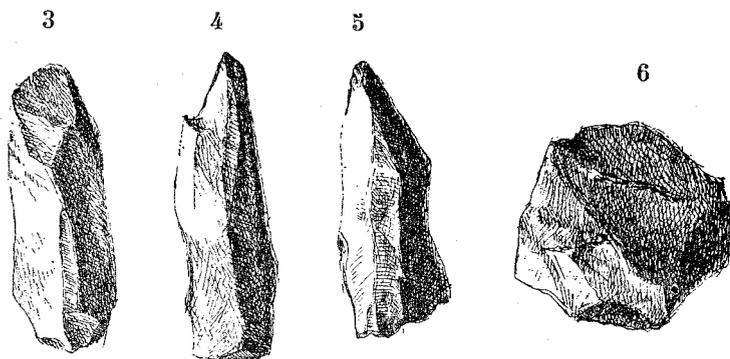


Fig. 23. — Lames et percuteur. — Solutréen (Limons).

Il en existe certainement d'autres ; et nos fouilles à venir nous donneront probablement un meilleur résultat. La situation de ces foyers au-dessous de l'humus nous permet d'affirmer leur âge néolithique.

§ II. — Industries trouvées à la Surface.

Il nous reste maintenant à rendre compte de l'outillage trouvé à la surface. Il se rapporte au Paléolithique et au Néolithique dont les stations sont disséminées sur toute l'étendue du plateau.

I. — Paléolithique.

Nous avons vu, en étudiant nos limons, que nous n'avons plus trouvé de vestiges d'industrie entre le Chelléen et le début du Solutréen. Nous avons supposé que le sol détrempé fréquemment, n'avait plus permis d'y séjourner et que les habitants s'étaient retirés sur des points plus élevés.

C'est à une altitude de 217 mètres environ, de 15 mètres plus haute que le niveau de nos fouilles, que nous avons rencontré des restes d'industrie qu'on peut rapporter à la fin du Chelléen, à l'Acheuléen et au Moustérien. Ces stations sont assez étendues. Les silex reposent directement sur un sol qui recouvre la craie, et dont la terre végétale n'a que quelques centimètres d'épaisseur.

La couleur des outils n'est pas la même suivant les époques auxquelles ils appartiennent. A quoi attribuer ce fait ? La nature des

silex et le sol dans lequel ils reposent sont évidemment des causes qui peuvent influencer sur la coloration des patines; mais il est certain également que l'âge, dont la différence peut être estimée à de nombreux milliers d'années, doit exercer une action sur la formation du cacholon et par conséquent sur sa couleur.

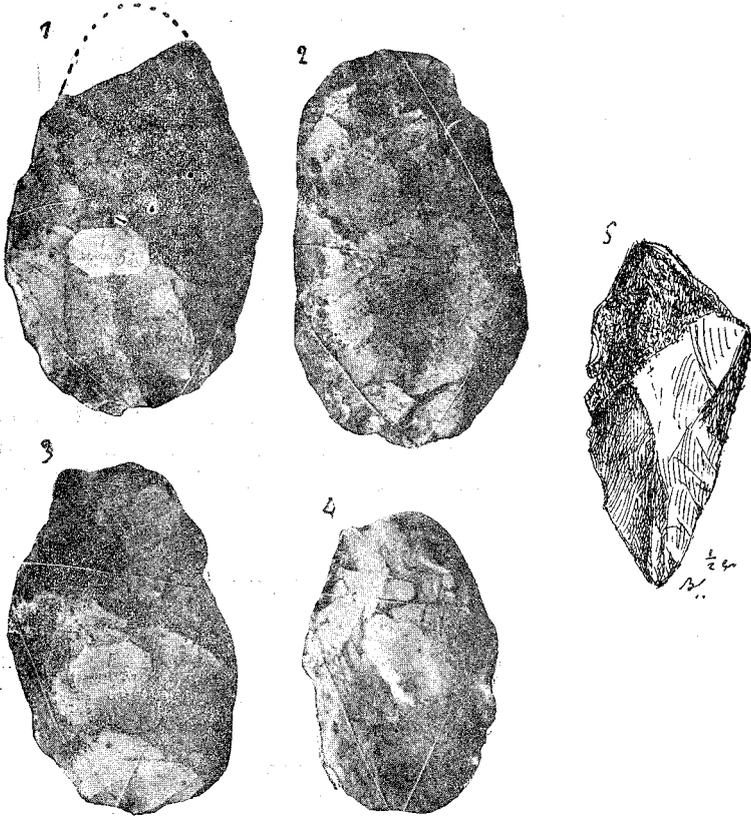


Fig. 24. — Coups de poing. — Chelléen (Surface).

Nous rencontrons à la surface un outillage Chelléen, Acheuléen et Moustérien. Il est formé d'un silex de même nature; et cependant, sur le Moustérien, la surface est recouverte d'un persillé en traînées linéaires bleuâtres qui, sur l'outil Acheuléen sont devenues des taches plus larges et presque opaques, et qui, sur le Chelléen, se sont transformées en une coloration blanchâtre à peu près uniforme.

1° *Chelléen*. — Nous reproduisons sur la *Figure 24* cinq coups de poing, dont quatre, amygdaloïdes, retouchés sur les deux faces, sont remarquables par leur forme aplatie. Ils sont de grandeur

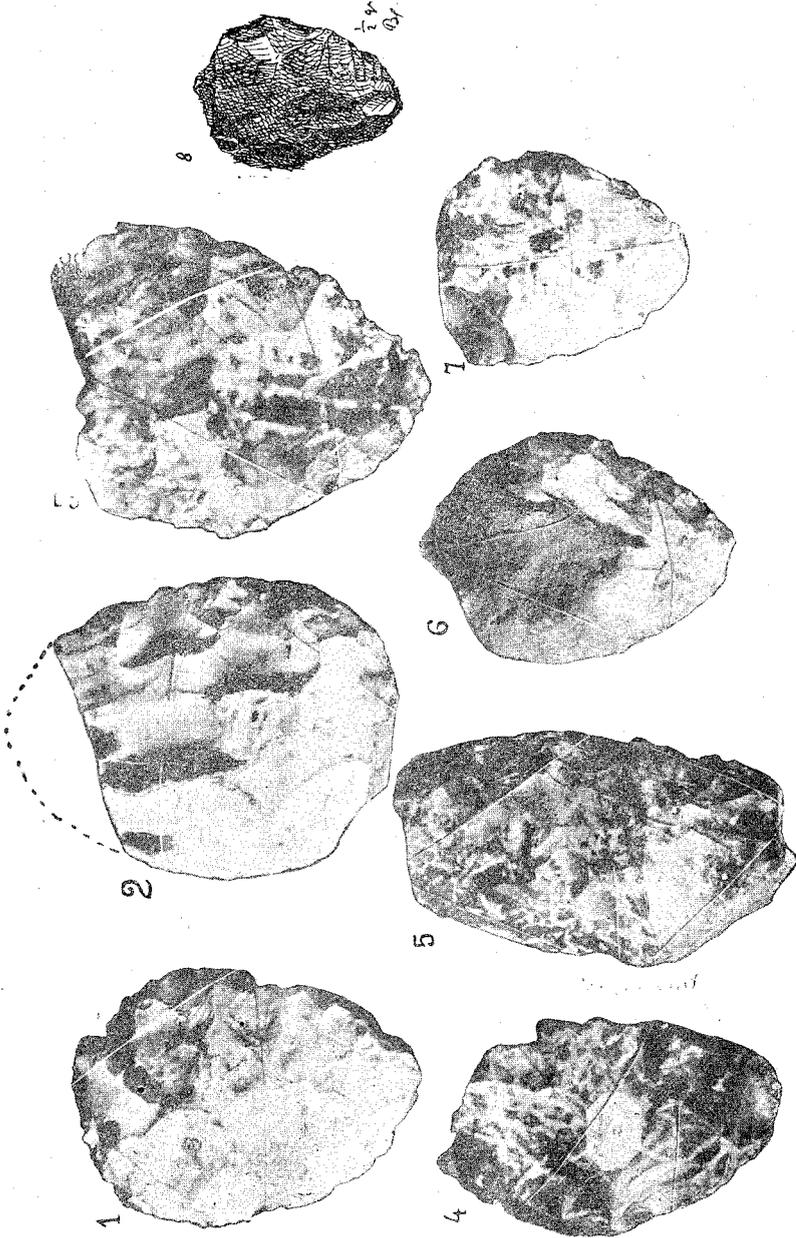


Fig. 25. Coups de poing. — Acheuléen (Surface).

différente. Le numéro I, dont l'extrémité est cassée est le plus grand. Il atteint 0^m120 ; la longueur des autres varie entre 0^m100 et 0^m80.

Le numéro V est un coup de poing très intéressant dont la forme se rapproche de l'Acheuléen.

Il a 0^m093 de long ; son talon, large de 0^m050, est épais de 0^m027, à extrémité aplatie, recouverte ainsi que la face antérieure d'un cortex couvert de dentrites. La pointe est très finement retouchée ; les bords sont peu festonnés.

C'est une arme qui peut être considérée comme un petit poignard.

2° *Acheuléen*. — Nous faisons figurer sur la *Figure 25* huit coups de poing que nous rapportons à la période Acheuléenne. Ils sont retouchés sur les deux faces, généralement petits, et ils proviennent d'une station assez étendue, qui renferme des instruments moustériens.

Les coups de poings que nous représentons sont de forme plus ou moins allongée, mais régulière et leurs bords sont bien retouchés. La pointe du numéro II est cassée et la face antérieure du numéro VI est recouverte en partie de son cortex.

Leur longueur varie de 0^m100 pour le plus grand à 0^m055 pour le plus petit, qui n'a que 0^m040 de large.

3° *Moustérien*. — Les outils de la *Figure 27* que nous considérons comme appartenant à l'époque du Moustier, sont en silex persillé à traînées blanches ou bleuâtres.

Nous n'avons reproduit que les types principaux qui consistent en racloirs, grattoirs, couteaux, scies ; pointes et disques. Les racloirs sont assez nombreux sur cette station ; nous n'en décrivons qu'un sous le numéro I. Il a un dos très épais, qui facilite sa prise en mains ; le bord utilisé est très retouché.

Nous avons reproduit trois grattoirs dont l'un, le numéro II est aplati ; le numéro III, au contraire, est épais. Son bord, au lieu d'être circulaire, présente une pointe dont l'usage échappe.

Comme à toutes les époques antérieures, nous avons trouvé des coches-grattoirs.

Celui que nous figurons sous le numéro IV présente une encoche de 0^m040 de large et de 0^m015 de profondeur. Les extrémités qui la limitent sont retouchées en biseau et pouvaient être utilisées.

La lame couteau numéro V n'offre rien de particulier. Elle a 0^m100 de long sur 0^m040 de large. Le dos est épais, surtout au niveau du manche.

Sous les numéros VI, VII, VIII, nous trouvons trois scies dont l'une, le numéro VI, est très remarquable. Elle a 0^m100 de long et elle ressemble un peu, par sa forme en croissant, aux belles scies

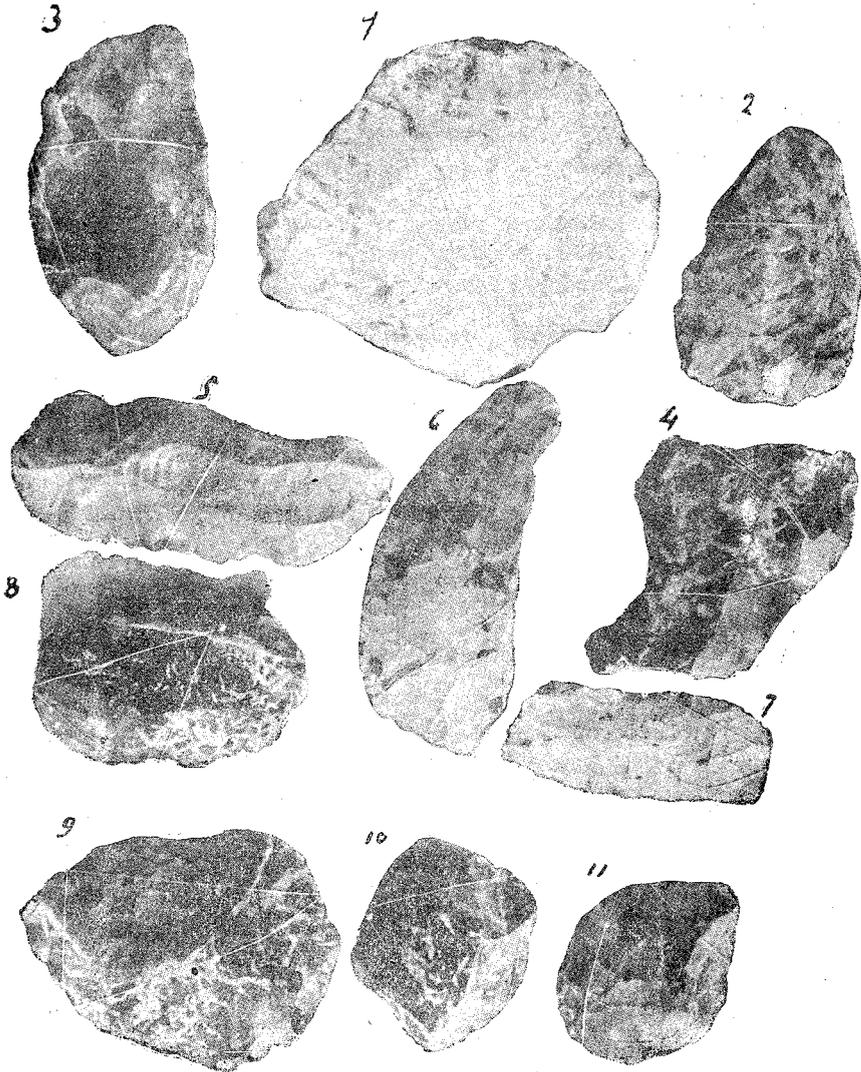


Fig. 26. — Raclours, grattoirs, scies. — Moustérien (Surface).

égyptiennes. Elle est finement retouchée sur le bord et sur sa face antérieure.

Les deux autres n'ont que 0^m070 de long et ne présentent pas le même intérêt.

Sous le numéro IX, nous figurons une pointe, dont le facies est tout à fait moustérien.

Sa forme est amygdaloïde ; sa face postérieure n'est pas retouchée ; elle se présente avec sa surface unie d'éclatement. La face antérieure est recouverte en partie de son cortex. Le talon a près de 0^m020 d'épaisseur et la pointe n'a pas plus de 0^m002 à son extrémité. Ses dimensions sont de 0^m090 en longueur et de 0^m060 en largeur.

Dans les numéros X et XI, nous avons figuré deux disques assez épais, qu'on représente comme pierres de jet et qu'on rencontre fréquemment.

4° *Magdalénien*. — Pas bien loin de cette station, et à quelques centaines de mètres de nos fouilles, nous avons trouvé des outils nombreux, généralement petits, que nous ne pouvons rapporter au Solutréen, encore moins au Moustérien, et qui n'appartiennent pas non plus à l'époque néolithique.

Ils sont généralement en silex noir, sans cacholon ; quelques-uns cependant ont subi une altération et sont devenus opalins. Nous les croyons Magdaléniens.

C'est sur ce gisement que nous avons rencontré ces rabots-grattoirs dont nous avons donné déjà la description à l'une des séances de la Société Préhistorique de France, le 22 février 1906.

L'outillage comprend surtout des lames plus ou moins longues, mais de peu de largeur, des couteaux de toute dimension, des scies, des burins, des grattoirs et des coches-grattoirs dont les encoches peu étendues, mais relativement assez profondes, n'ont pu être utilisées que pour le travail de l'os.

Sur la *Figure 27*, nous représentons deux pointes, numéros I et II, dont l'une, le numéro I, n'est peut-être qu'un couteau, et dont l'autre, le numéro II, malheureusement cassée, est encore longue de plus de 0^m070, large de 0^m016, et dont la pointe est très effilée.

Peut-être a-t-elle servi de pointe de flèche, dont les spécimens sont excessivement rares dans nos gisements et sur nos stations.

Sous les n^{os} III et IV, nous reproduisons deux couteaux : l'un à lame courbe et l'autre à lame droite, qui ont la même grandeur ; et, sous les numéros V et VI, deux petites scies de 0^m050 à 0^m060 de long, très bien retouchées sur le dos. Les n^{os} VII, VIII, IX, nous paraissent être des burins, qui ne sont pas taillés comme ceux qu'on trouve dans les stations magdaléniennes et dont le type est classique, mais qui ne peuvent être assimilés à un autre genre d'outils.

Nous donnons les dessins sous le numéro I de la *Fig. 28* d'un très beau retouchoir ; et, sous les n^{os} II, III, IV, V, VI, de cinq coches-

grattoirs dont les encoches sont de même longueur, de même profondeur et de même forme.

Le numéro VII est un petit grattoir, dont le bord peu épais, en demi-cercle, est finement retouché et pouvait être utilisé comme scie.

Nous reproduisons (*Fig. 29*) quatre instruments, d'une finesse de retouches très remarquables. L'un, le numéro I, est représenté en demi-grandeur, et les autres en grandeur naturelle.

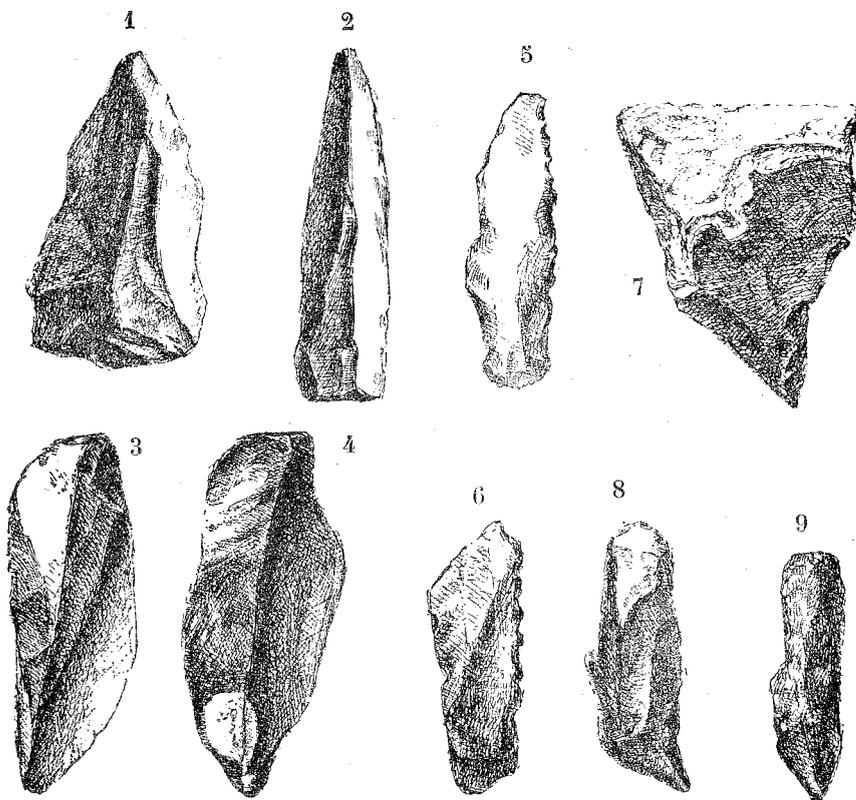


Fig. 27. — Pointes, Scies, Couteaux et Burins. — Magdalénien (Surface).

A quel usage servaient ces outils ?

Trois d'entre eux, les numéros II, III, IV, pourraient être considérés, à première vue, comme des pointes de flèche; mais nous nous demandons la raison de retouches aussi délicates pour des armes de cette nature.

Si on les compare à celles que nous voyons sur le numéro I, qui, lui, est bien un outil, nous sommes obligé de trouver un autre emploi pour ces petits silex. Nous croyons qu'on doit plutôt les

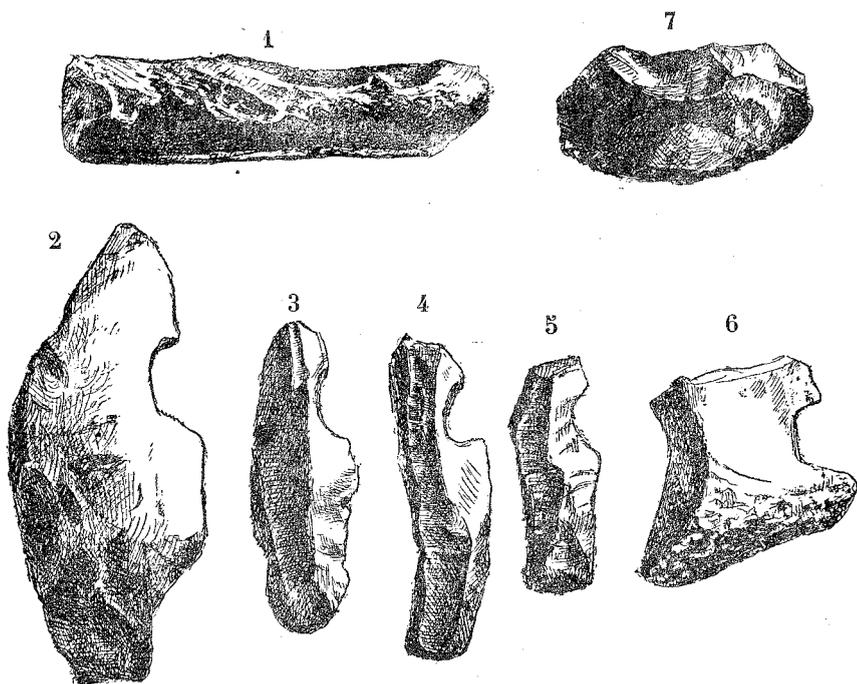


Fig. 28. — Retouchoirs, Coches, grattoirs et Racloirs. — Magdalénien (Surface).

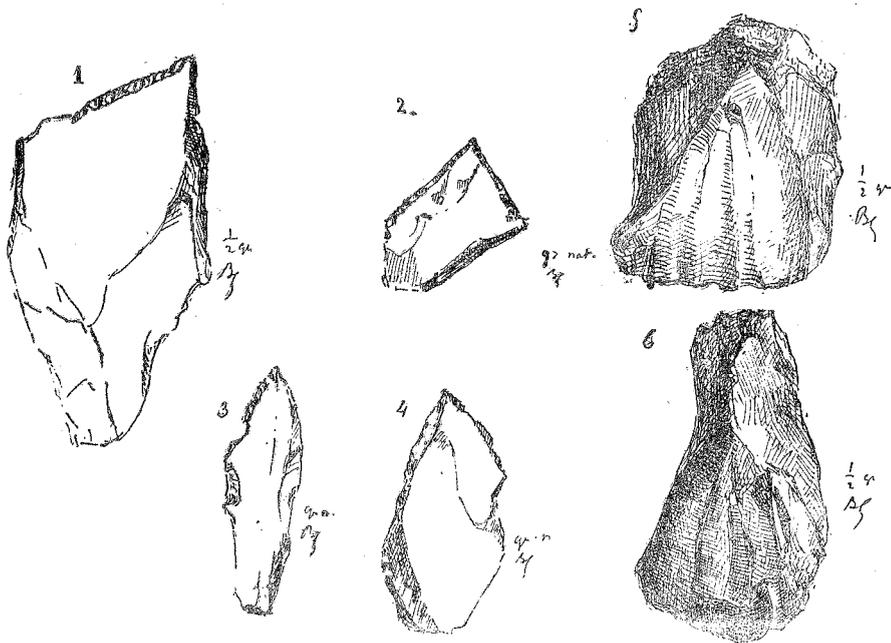


Fig. 29. — Couteaux, Scies, Burins et Rabots. — Magdalénien (Surface).

considérer comme des petits couteaux ou des scies, dont la pointe, très effilée, servait de burin.

Sous les numéros V et VI, nous avons dessiné en demi-grandeur deux rabots grattoirs dont nous avons parlé plus haut (*Fig. 29*).

Ces instruments, qu'on trouve aussi à l'époque Néolithique, se rencontrent assez fréquemment sous le Magdalénien.

II. — Période Néolithique.

Le résumé très succinct de l'outillage, trouvé sur le sol actuel du plateau du Mont Sainte-Geneviève, est suffisant pour montrer, comme nous le disions au début de ce travail, qu'il a été habité à toutes les époques de la Préhistoire.

A part les gisements que nous avons rencontrés dans ses limons et qui appartiennent, suivant nous, aux époques, qui sont encore discutées, Éolithique et pré-Chelléenne, on n'y trouve assurément rien qui ne soit connu et qui n'ait été observé. La forme des outils est celle qu'on a remarquée partout ailleurs ; mais nous ne croyons pas qu'on ait constaté fréquemment, sur une localité aussi restreinte, des preuves d'un séjour aussi ininterrompu. Il en a été de même pendant les âges néolithiques.

Il nous est difficile d'apprécier exactement à quelles périodes de la pierre polie appartiennent les instruments que nous reproduisons, sauf pour les haches et les herminettes, dont nous donnons une figure et qui datent, certainement, de l'époque Carnacéenne.

Nous ne pensons pas non plus que les spécimens figurés sur les *Figures 31* et *32* puissent être rapportés au Robenhausien.

Nous n'avons voulu reproduire que les outils qui ont été recueillis sur des stations à limite déterminée, bien que nous ayons fait de nombreuses récoltes isolées sur toute l'étendue du plateau et sur ses prolongements. Nous avons fait cependant une exception en faveur des quelques pièces polies, qui proviennent bien du territoire qui nous occupe, mais qui n'appartiennent à aucune des stations dont nous avons voulu signaler spécialement les caractères par le dessin.

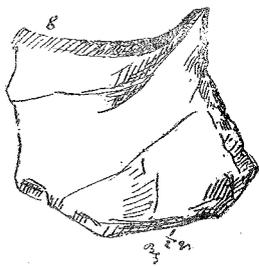


Fig. 30. — Perçoir néolithique.

Les instruments que nous avons figurés sur la *Figure 31* ont été trouvés sur un emplacement assez étendu, très voisin de nos fouilles. Nous avons reproduit une série de grattoirs, dont les numéros I et II sont de dimensions peu ordinaires. Ils ont bien une forme Robenhausienne ; mais il est rare d'en rencontrer de cette

taille. Ils mesurent : le numéro I, 0^m100 sur 0^m070, et le numéro II, 0^m110 sur 0^m090.

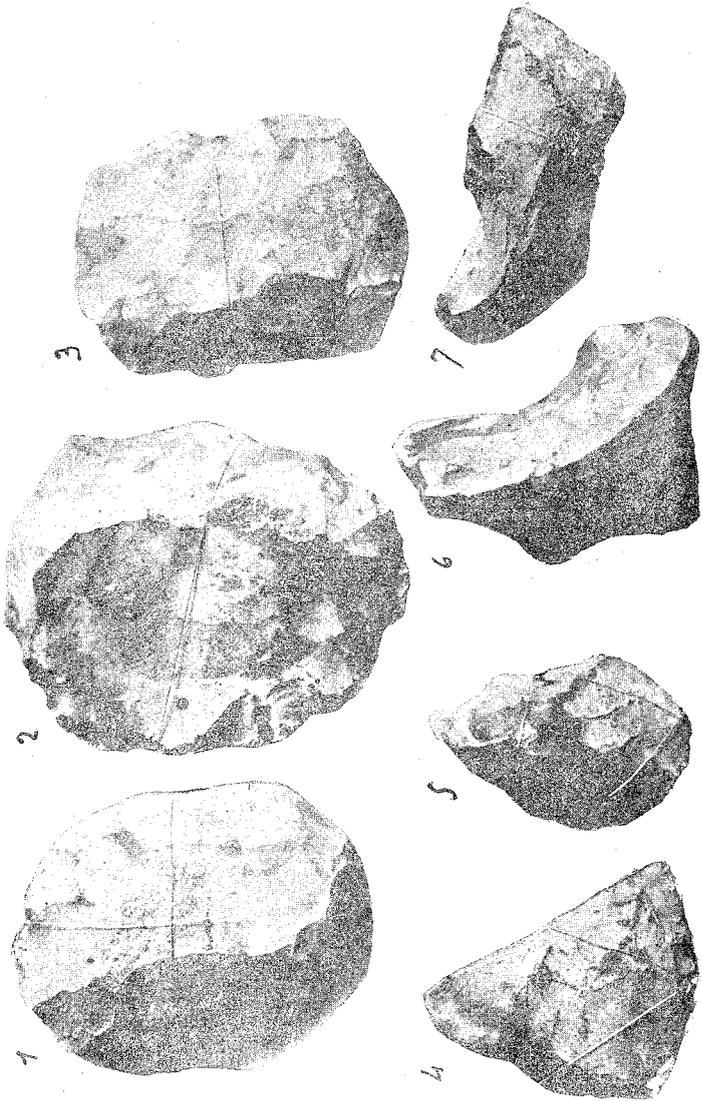


Fig. 31. — Grattoirs, Coches-grattoirs. — Néolithique.

Le numéro III est plutôt une scie qu'un grattoir. Il présente deux biseaux à bord coupant, qui pouvaient servir à cet usage.

Il en est de même des numéros IV et V.

Les numéros VI et VII sont des coches-grattoirs, dont l'un, le

numéro VI, a deux encoches et dont le numéro VII a une forme insolite.

Dans la *Figure 30*, nous avons reproduit un très beau perçoir qu'on rencontre quelquefois dans les ateliers Robenhausiens et qui mesure en longueur 0^m070. La partie qui sert de manche est large d'autant. Ce qui le rend surtout remarquable, ce sont les retouches de sa pointe, taillée en biseau sur l'un des côtés, et qui pouvait être utilisée comme burin, aussi bien que comme perçoir.

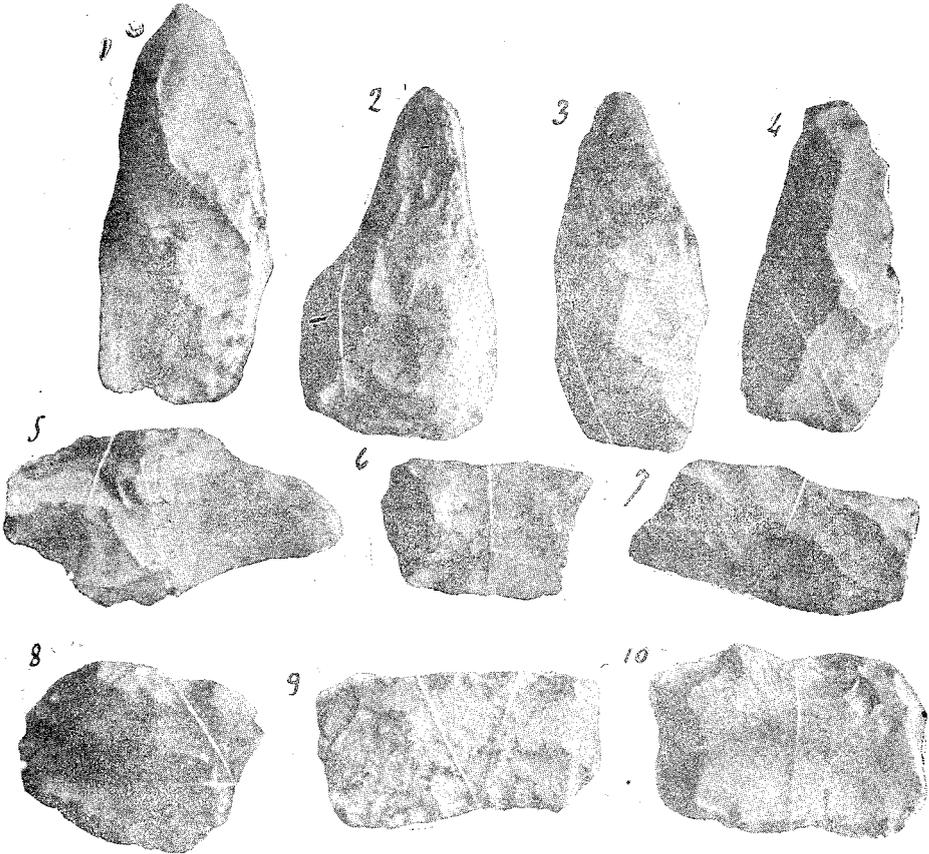


Fig. 32. — Pointes, Scies. — Néolithique.

Les instruments que nous avons dessinés sur la *Fig. 32*) proviennent d'un atelier situé sur le territoire de Mortefontaine, partie du Mont qui se trouve au Sud de nos fouilles, à une altitude de 180 mètres.

Ils se rapportent à deux types différents.

Les numéros I, II, III, IV sont des pointes, dont la base, pour les numéros I, III, IV, est taillée en biseau et devait servir de

ciseau, tandis que celle du numéro II, circulaire, est plutôt taillé en grattoir.

Les numéros V, VI, VII, VIII, IX, X sont des scies de formes diverses, dont les numéros V et VI pouvaient être utilisés comme couteaux. Les autres ont des bords plus ou moins épais, surtout le numéro X ; ce qui prouve que ces outils ont subi si fréquemment des retouches d'utilisation, qu'ils sont devenus presque impropres à l'usage auquel ils étaient primitivement destinés.

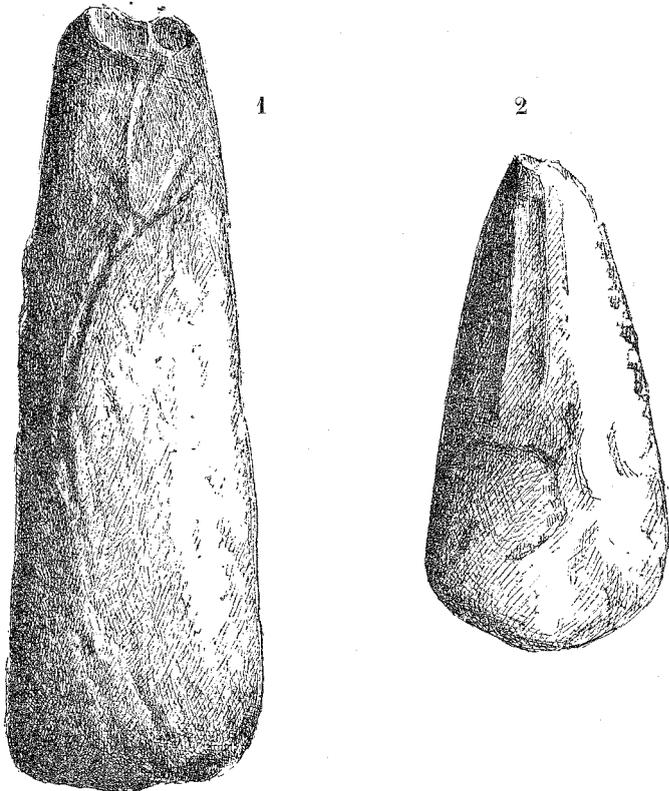


Fig. 33. — Néolithique.

Sur les *Figures 33* et *34*, nous avons reproduit quatre spécimens polis. — La hache la plus grande (*Fig. 33*) est en matière schisteuse ; elle provient de la Chapelle-Saint-Pierre, à l'est de Mortefontaine. Elle a 0^m190 de long et 0^m060 de large, vers le milieu de sa longueur et au tranchant. Son épaisseur, également vers le milieu, est de 0^m030.

Le numéro II (*Fig. 33*) est une hache en silex bien poli, à tranchant merveilleusement conservé, longue de 0^m120, large de 0^m055

au milieu de sa longueur et au tranchant. Elle a été trouvée à quelques mètres de la briqueterie, en abattant un arbre.

Le numéro I (*Fig. 34*) est une jolie petite herminette, qui a été trouvée également sur le Mont Sainte-Geneviève. Elle est en silex marbré, longue de 0^m120; son bord tranchant a 0^m35 de large; sa face postérieure est plane.

Le numéro II (*Fig. 34*) est en silex taillé et provient du même lieu. Il a 0^m120 en longueur et 0^m050 en largeur. Son épaisseur, qui est de 0^m030 au milieu de l'instrument, va en diminuant vers ses deux extrémités, dont les bords sont amincis et coupants. Sa

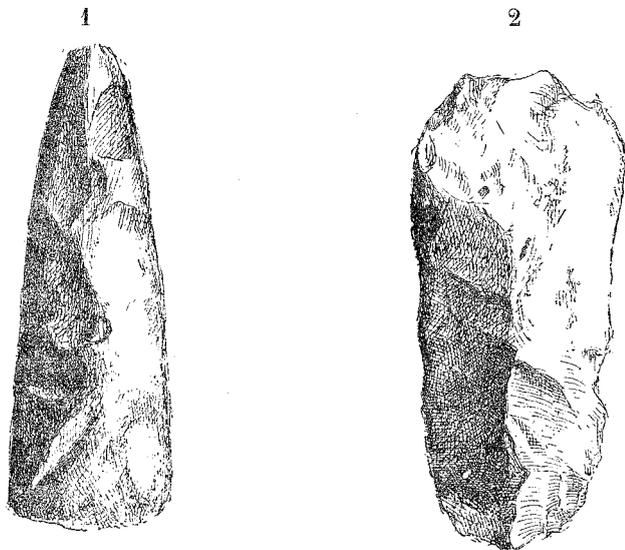


Fig. 34. — Néolithique.

face antérieure est bombée et sa face postérieure tout à fait plane. Nous ne savons à quel usage pouvait servir cet instrument, que nous considérons comme une préparation d'*herminette*.

Nous n'avons pas cru devoir donner plus de détails sur les nombreux outils de la période Néolithique que nous avons recueillis et qui se rapportent à des types connus. Nous avons uniquement voulu montrer que, sur cette toute petite partie de la région qui nous occupe, ils étaient aussi nombreux que ceux que nous avons décrits et qui appartenaient aux divers âges Éolithique et Paléolithique. C'est surtout cette succession au même endroit, dans un espace si limité, de gisements de toutes les époques, depuis la plus ancienne jusqu'à la plus moderne, qui fait le mérite de cette découverte.

* * *

Nous avons pu suivre, sur place pour ainsi dire, l'évolution industrielle de l'Humanité. — A la pierre brute qui, avec quelques retouches, servait d'arme ou d'outil au plus primitif de nos ancêtres, a succédé l'outil fabriqué avec la lame de pierre intentionnellement enlevée d'un rognon de silex. Le coup de poing, qui d'abord n'était taillé qu'à la pointe et dont la plus grande partie était recouverte de son cortex, se modifie bientôt. Le cortex est supprimé : l'instrument prend une forme déterminée ; les bords irrégulièrement éclatés ne peuvent encore être utilisés ; mais bientôt, à la période Acheuléenne, ils sont taillés à petits éclats, deviennent coupants et propres à divers usages.

Puis apparaît la pointe plus légère, qui n'est plus retouchée que sur le bord et dont une des faces conserve sa surface d'éclatement.

Les outils les plus usuels suivent la même évolution : les racloirs, les grattoirs prennent une forme de plus en plus régulière ; d'autres outils naissent que les besoins font inventer par suite des modifications qui se sont introduites dans la vie des hommes et des changements qui sont survenus dans la température. C'est alors que nous voyons éclore ces merveilleux bijoux que sont les beaux spécimens des époques Solutréenne et Magdalénienne ; ces instruments si bien retouchés en silex, ces os gravés que malheureusement nous n'avons pu recueillir dans nos limons et sur notre plateau dénudé qui n'a pu les conserver.

Après, mais longtemps après, est apparue l'industrie Néolithique avec ses nombreux outils, dont il est si difficile d'apprécier tous les usages, et ces haches, ces herminettes en pierre polie, dont un si grand nombre a disparu.

Ce que nous montre cette succession ininterrompue, sur le même lieu, d'ateliers et de stations, c'est la marche en avant du progrès humain, bien lent il est vrai, mais incessant.

C'est toute l'Histoire de l'Humanité naissante que nous voyons se dérouler sur ce petit coin de terre habitée pendant des milliers et des milliers d'années. C'est cette vie de nos ancêtres que nous pouvons saisir et qu'il nous plaît de faire connaître, parce qu'au point de vue scientifique comme au point de vue philosophique et social, elle est une Leçon de Choses, qu'il ne faut pas laisser perdre et que nous livrons aux méditations et aux réflexions de tous ceux qui voudront bien nous lire.

**L'atelier préhistorique de la Longère
(Communes de Saint-Jean-Pierrefixte
et de Nogent-le-Rotrou) [Eure-et-Loir].**

PAR MM.

JOUSSET DE BELLESME et SAVIGNY (Nogent-le-Rotrou).

Bien que très riche en documents préhistoriques de toutes les époques, l'ancienne province du Perche a été fort peu explorée.

Elle est constituée par un petit massif de collines, dont l'altitude ne dépasse guère 300 mètres, mais qui, se trouvant enclavé entre les plaines de la Beauce, du Maine et de la Normandie, joue le rôle, relativement à ces régions, d'un point culminant, couvert autrefois d'impénétrables forêts.

C'est cette situation défensive, jointe à la présence de nombreuses sources, qui a sans doute attiré dès l'origine l'attention de l'homme primitif. Il s'y est donc installé, rencontrant d'ailleurs sur beaucoup de points d'abondants gisements de silex, dont il a tiré parti.

On peut dire que dans ce pays, presque partout où l'on rencontre de l'eau et une déclivité de terrain exposée au Sud-Ouest, on est à peu près certain d'y trouver des silex dont la cassure et la forme particulière attestent la main de l'homme.

Nogent-le-Rotrou, qui fut jadis une des capitales du Perche, est particulièrement bien partagée sous ce rapport; et ses environs recèlent de nombreux gisements de silex taillés.

C'est un de ces ateliers qui fait l'objet du présent travail.

Il se trouve situé à un kilomètre environ de la ville, au fond d'une vallée étroite, qu'arrose un minuscule cours d'eau, appelé *la Jambette*.

Nous avons donné à cet atelier le nom de la Longère, parce que sa partie centrale se trouve dans une pièce de terre ainsi dénommée au cadastre; mais il s'étend aussi dans la pièce voisine qui porte le nom de champ du Gars. Le talus qui sépare ces deux champs forme la limite des deux communes, le champ du Gars se trouvant sur Saint-Jean-Pierrefixte et la Longère sur Nogent.

Le champ de la Longère est une pièce de terre d'environ 75 ares, située tout à fait au fond de la vallée de la Jambette (1). De forme allongée et légèrement courbe vers l'Ouest, cette étroite bande de terre mesure environ 300 mètres de long sur une largeur moyenne de 10 à 15 mètres.

Elle est bordée vers l'Est par un talus rempli de pierres qui la sépare du champ du Gars. C'est à partir de ce talus que commence la pente du coteau. A l'Ouest, la Longère est limitée par un canal de dérivation conduisant l'eau de la *Jambette* à l'écluse de l'ancien moulin du Cheneau.

Au Nord et au Sud, le champ se termine en pointe.

Le sol est formé d'un dépôt argilo-sableux, mêlé d'humus, dépôt qui atteint 2 mètres au fond de la vallée. C'est une alluvion pluviale provenant de débris du sol des coteaux escarpés, entraînés insensiblement par la pluie, dépôt qui, à la longue, a fini par recouvrir l'atelier de taille.

Dans une partie du champ de la la Longère, et dans le champ du Gars, on voit par terre de nombreux éclats de silex fortement cacholongués. Ils se trouvent à la surface du sol, parce que dans le champ du Gars la couche d'alluvion est assez mince, en raison de la pente du terrain, pour que la charrue ait pu ramener à la surface de nombreux éclats qui se sont répandus sur le sol et de là ont roulé dans le champ de la Longère.

(1) Dans une note insérée dans *l'Homme Préhistorique* (N° du 1^{er} novembre 1905), par M. Paul Daupeley, on lit, page 358, le passage suivant : « Je dois relever une erreur commise. La station *Chelléenne des Longères* n'est pas à Saint-Jean-Pierrefixte, où il existe bien un atelier Moustérien ; mais elle est contiguë à la station Moustérienne de Pitré ».

Il y a, dans cette note, autant d'inexactitudes que de mots. L'endroit où se trouve l'atelier de taille ne s'appelle pas *les Longères*, mais bien *la Longère*, au cadastre. Ensuite il n'existe pas de station préhistorique à Pitré. Pitré est le nom d'une maison de campagne, sise au bord de la route des Etilleux, endroit où jamais, à ma connaissance, il n'a été trouvé de silex, ni taillés, ni polis. De plus, une partie seulement de l'atelier se trouve situé sur la commune de Nogent ; mais le talus où ont été faites les plus belles trouvailles sépare les deux communes, et le champ du Gars où l'on trouve énormément de débris de taille et souvent de fort belles pièces est sur la commune de Saint-Jean-Pierrefixte. Il n'y avait donc pas d'erreur sur ce point. Enfin cette station n'est ni Chelléenne, ni Moustérienne, mais Néolithique.

Mais, confusion plus fâcheuse, M. Paul Daupeley se trompe de rivière et de vallée : « La station des Longères, écrit-il, s'étend sur les alluvions caillouteux de la vallée de la Rhône ».

Or, la station de la Longère ne se trouve pas du tout dans la vallée de la Rhône, mais dans celle de la Jambette, séparée de la première par de hauts coteaux.

Et ce n'est pas une simple erreur de copie, car, plus loin, le même auteur place également la station de la Galesière dans la vallée de la Rhône, alors qu'elle est aussi dans la vallée de la Jambette.

Les coordonnées approximatives du gisement seraient, d'après la carte d'Etat-major, les suivantes :

Longitude, 1°31' Ouest. — Latitude, 48°19'.

Altitude, 110.

Au niveau de la Longère, la vallée de la Jambette n'a guère que 150 à 200 mètres de large, et les coteaux qui la bordent sont très escarpés.

Pour accéder à la Longère, on prend, en sortant de Nogent par la rue des Bouchers, la route de Souancé, qui se dirige vers l'Est. Presque aussitôt on s'engage dans un chemin (direction Sud) qui longe l'usine de Charroyau. On traverse le passage à niveau de la ligne de Châteaudun. Le chemin tourne alors vers l'Ouest. Au bout de 180 pas, groupe de maisons; suivre à gauche : petite montée au long de laquelle, à gauche, on remarque dans le talus formé d'une marne blanche et friable, un lit de gros rognons de silex pyromaque. Ce banc plonge de 5 à 6° vers le Sud-Ouest. C'est lui qui a fourni les matériaux utilisés à la Longère.

On arrive ensuite près de l'ancien moulin de Cheneau, à un chemin à pente assez rapide que l'on traverse, et on s'engage dans un sentier d'exploitation en laissant le hameau de Cheneau à quelques pas. Ce sentier traverse le champ à mi-côte. On a, à sa droite, la dérivation de la Jambette, que l'on suit constamment, jusqu'à ce qu'on arrive au champ de la Longère.

L'atelier préhistorique se trouve vers la partie médiane du champ. Il est très nettement délimité et s'étend sur une longueur d'une centaine de pas. Dans cette partie le sol est sensiblement bombé; et de nombreux éclats de silex pyromaque très cacholongués se voient à la surface.

Il existe également de nombreux éclats dans la portion du champ du Gars contiguë à la Longère; et il est probable que l'atelier se continue sous le talus qui est de formation récente et dans la partie inférieure de ce champ.

Dans toute la région voisine, on recueille çà et là des silex taillés.

Depuis longtemps, diverses personnes ont parcouru cette région et les champs voisins et y ont recueilli des silex taillés, entre autres MM. Gouverneur, Blé, l'abbé Godet, etc. Mais, comme il est assez ordinaire d'en ramasser dans beaucoup de localités, aux environs de Nogent, ces trouvailles n'avaient pas pris de signification particulière.

La découverte de l'atelier de taille, d'où émanaient tous ces fragments, et les pièces achevées trouvées dans le talus, revient de droit à M. Savigny, garde champêtre de Nogent-le-Rotrou. Obser-

vant avec attention le talus pierreux qui sépare la Longère, à l'Est, du champ du Gars, il reconnut que, parmi cet amas considérable de pierres, on rencontrait une grande quantité de silex taillés, et qu'au milieu d'innombrables éclats il se trouvait diverses pièces parfaitement façonnées.

Il fouilla donc à la main le haut du talus et en retira de fort beaux échantillons de différentes formes. Son exemple fut suivi par M. Bessac, pharmacien, et par moi-même. Les pierres formant le talus étaient manifestement rapportées. La question était de savoir d'où elles provenaient. Il était évident que ces pierres du talus avaient été amoncelées ainsi par les cultivateurs, pour débarrasser leurs champs. Venaient-elles du champ du Gars, ou de la Longère? Résultaient-elles des travaux de terrassement très anciens nécessités par le creusement du canal factice, destiné à conduire l'eau de la Jambette à l'écluse du moulin de Cheneau? Autant d'incertitudes.

En procédant à un examen très attentif des lieux, nous remarquâmes que, vers le milieu de la Longère, le sol présentait un imperceptible renflement sur une longueur d'une centaine de pas. Ce renflement donnait assez bien l'impression de ces bosses qu'on observe dans les endroits où l'on a taillé de la pierre et, coïncidait également avec la partie du talus dans laquelle on rencontrait le plus de silex, et avec la partie du champ du Gars où de nombreux éclats gisaient sur le sol.

Nous en tirâmes cette conclusion que l'atelier de taille pourrait bien se trouver à cet endroit. Il est vrai que l'exhaussement du sol pouvait être formé par les terres enlevées du chenal lors de son creusement. Pour élucider la question, nous fîmes pratiquer une fouille vers le milieu de cette partie renflée, en partant de la *Jambette* et en se dirigeant vers le talus.

Dans la tranchée, large de 0^m70, on rencontra d'abord une épaisseur de terre végétale d'une vingtaine de centimètres, puis de l'argile mélangé de sable provenant manifestement du coteau.

Dans cette partie supérieure, presque aucun silex ne fut rencontré; mais, vers 0^m50 à 0^m60, on commença à trouver d'assez nombreux éclats de toute sorte, mélangés à la terre, parmi lesquels une hache bien taillée.

Cependant nous ne trouvons pas là cet amas notable qui caractérise les ateliers. La fouille fut arrêtée à 0^m80, sans que l'on ait rencontré d'autre terrain que cette alluvion pluviale.

Une seconde fouille entreprise quelques jours plus tard ne donna pas un meilleur résultat.

Cependant nous étions désireux de savoir la provenance de ces

silex, de rechercher s'ils avaient été pris sous la couche d'alluvion et sur quel terrain cette dernière reposait. Nous ouvrimes donc le 22 juillet deux nouvelles tranchées : l'une de 2^m50 de long, l'autre de 3^m50, bien résolus à traverser la couche d'alluvion.

Dans les 50 premiers centimètres, nous ne rencontrâmes que peu d'éclats ; mais, arrivés à la profondeur d'un mètre, l'amas de silex que nous cherchions fut rencontré ; à mesure que nous descendions, la quantité de silex devenait de plus en plus grande jusqu'au maximum qui fut atteint à 1^m80, à l'endroit où le terrain d'alluvion finissait.

Au-dessous se trouvait un lit de calcaire marneux très blanc, renfermant une quantité de gros rognons de silex noir, dont beaucoup étaient en partie débités.

Il est donc évident que les silex du talus proviennent d'un défoncement à 0^m50, opéré par les précédents fermiers dans le but de débarrasser la terre des innombrables cailloux qui rendaient le champ peu cultivable. Au fur et à mesure que le défoncement ramenait les cailloux à la surface du sol, on les prenait et on les jetait pour en former un talus au bord du champ. Il n'est donc pas surprenant qu'en fouillant le talus MM. Savigny et Bessac, et moi-même, ayons trouvé de remarquables spécimens de silex taillés.

Au-dessous de cette partie défoncée, on commence à rencontrer des silex qui deviennent de plus en plus abondants jusqu'au moment où l'on arrive à l'atelier même, c'est-à-dire à la partie inférieure du terrain d'alluvion. Aucun de ces silex ne présentant d'angles émoussés, il est clair qu'ils n'ont pas été transportés là par les eaux, mais qu'ils reposent *in situ*, sur la couche de marne où l'homme primitif travaillait les cailloux qu'il trouvait à profusion dans cette couche.

L'abondance de la matière première explique pourquoi l'on trouve beaucoup de pièces non ou peu utilisées, et aussi pourquoi beaucoup d'outils portent plutôt des traces d'utilisation que de véritables retouches.

Cette fouille opérée à 1^m80, sur une longueur de 2^m50, nous a donné environ 200 pièces, et nous en avons laissé une grande quantité d'autres, nous bornant à faire un choix rapide. Elles se classent ainsi :

14 haches de 0^m15 à 0^m20, taillées sur les deux faces. — 6 ébauches de haches. — 9 coups de poing (1). — 4 percuteurs, dont trois portent les marques du feu. — 19 perçoirs. — 6 pointes de lances

(1) Il n'est pas question ici du coup de poing classique Chelléen, mais de véritables coups de poing, c'est-à-dire de rognons amenés par la taille en pointe et ne pouvant servir à d'autres usages. — Pour éviter toute confusion, nous les dénommerons Assommoirs à pointe.

ou de flèches. — 2 couteaux plats à manche en croûte. — 15 racloirs de côté. — 3 racloirs discoïdes. — 20 racloirs ovales. — 6 racloirs à deux pointes. — 10 lames à usages divers. — 9 retouchoirs ou compresseurs.

L'emplacement de l'atelier de taille s'est donc trouvé parfaitement déterminé par cette fouille.

Cet atelier a été enfoui anciennement par les terres que les pluies ont arraché au coteau voisin. Il serait resté inconnu sans un concours de circonstances qui nous ont amené à en déceler la présence et la situation exacte.

D'abord, défoncement du terrain de la Longère par le fermier : accumulation en tas des cailloux retirés du sol labourable ; recherches dans le talus ; observation du léger gonflement du sol ; et enfin fouilles ayant atteint le sous-sol et à la surface de celui-ci l'atelier et le gisement.

Nature et provenance des silex. — La grande majorité des silex de la Longère appartiennent au silex noir, dit pyromaque. Ce silex prend à la longue sur ses cassures une magnifique patine du plus beau blanc. Les pièces que l'on trouve à la Longère sont presque toutes cacholonguées, soit en totalité, soit en partie, sur une seule face.

A côté de ce silex pyromaque, on trouve aussi quelques pièces formées d'un silex jaune ocreux. Elles sont bien moins nombreuses et proviennent du sommet des coteaux voisins.

Le silex pyromaque était fourni en abondance à l'homme préhistorique par la couche de marne crayeuse qui formait à cette époque le fond de la vallée. Ce banc marneux rempli de gros rognons se voit très bien dans le chemin que l'on suit pour accéder à la Longère, depuis le passage à niveau de la ligne de Châteaudun jusqu'au moulin de Cheneau. Les rognons sont irréguliers, gros, très foncés.

Au-dessus de ce banc se trouve une autre couche argilo-sableuse, renfermant des silex jaunes et, en haut du coteau, de l'argile avec blocs de meulière.

La taille des silex de la Longère est en général assez grossière. Les retouches sont pratiquées ordinairement à grands éclats. Beaucoup de pièces sont volumineuses. Néanmoins on rencontre, dans le nombre, des pièces, assez finement retouchées, en particulier des grattoirs.

Les silex taillés recueillis à la Longère peuvent se classer en deux catégories :

- 1° Les instruments défensifs ou armes.
- 2° Les outils.

1° *Les armes.* — Les principaux types d'instruments défensifs de la Longère sont :

- 1° La hache. — 2° L'assommoir à pointe. — 3° Le casse-tête.
- 4° Les pointes de lances et de flèches. — 5° Les pierres de jet.

Haches. — Les haches de la Longère sont presque toutes de forme ovale allongée. Elles présentent souvent une inclinaison légère du biseau, qui fait penser qu'elles pouvaient être emmanchées.

La forme amygdaloïde n'existe pour ainsi dire pas.

Elles sont presque toujours taillées sur les deux faces, et les bords latéraux sont plus sinueux que les Saint Acheul, mais moins que les Chelléens. La taille est à grands éclats.

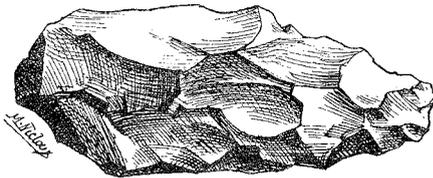


Fig. 1. — Atelier de la Longère. — Hache en silex pyromaque très cacholongué. — Longueur, 0^m18. Largeur 0^m08.

Il y en a de fort grandes. J'en possède une qui mesure 0^m28 de long sur 0^m15 de large et 0^m06 d'épaisseur. Elle pèse 3 k. 700. C'est une exception; la plupart ont de 0^m15 à 0^m20 de longueur, et 0^m07 à 0^m08 en travers.

Elles sont en général remarquablement régulières.

Il existe deux variétés de ces haches. Les unes taillées à grands éclats et à bords sinueux, paraissent avoir été utilisées telles quelles. Les autres finement retouchées ont été amenées à une forme régulière, qui fait penser qu'elles étaient préparées en vue d'un polissage ultérieur.

Cependant, à ma connaissance du moins, aucune hache polie n'a été trouvée à la Longère. Ni M. Savigny, ni M. Bessac, ni moi, n'en avons même rencontré dans nos recherches aucun fragment.

Bien que j'aie conservé à ces instruments le nom qu'on leur donne habituellement et que je les aie classés parmi les armes, il me semble que, si elles avaient dû être emmanchées, on n'aurait pas taillé les arêtes latérales avec tant de soin. D'autre part ces

arêtes assez coupantes n'indiquent pas un outil que l'on saisissait à la main, pour un travail exigeant de la force et destiné à donner des coups violents.

Je me suis toujours demandé si ces prétendues haches n'étaient pas tout simplement de grands *racloirs*, que l'on maniait à deux mains pour nettoyer les larges peaux d'animaux qui formaient le vêtement de ces peuples primitifs, nettoyage qui demandait une certaine force. Dans cette hypothèse, le bord terminal aurait servi à couper ces peaux et à les façonner.

Il est certain que ce n'est pas avec des *racloirs* longs comme le doigt que l'on peut pratiquement préparer et nettoyer la peau d'un gros animal comme le cheval, le cerf ou le bœuf. Cette opération exige une grande force.

Il est à remarquer aussi que très rarement ces haches portent des traces de coups violents aux extrémités, lesquelles sont la plupart du temps terminées par une facette plate plus ou moins large (Fig. 1).

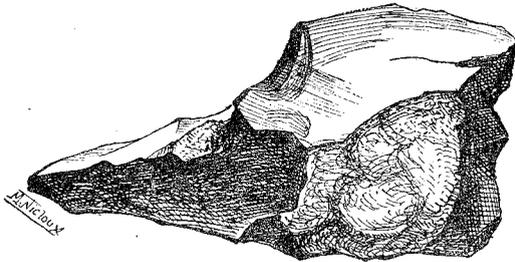


Fig. 2. — Atelier de la Longère. — Assommoir à pointe. — Longueur, 0^m14.

Assommoirs à pointe. — Ces instruments sont abondants à la Longère et dans les champs voisins ; ils ont en général le volume du poing. Ce qui les caractérise, c'est une forme globuleuse, munie sur une de ses parties d'une pointe obtenue par l'enlèvement de deux ou trois éclats.

La partie opposée à la pointe est arrondie, soit naturellement par de la croûte, soit artificiellement au moyen de retouches d'accommodation, de façon que la masse soit bien en main. L'extrémité aiguë est souvent courte, mais bien amenée en pointe obtuse, et par conséquent résistante au choc.

Ces *assommoirs* devaient être une arme dangereuse, en raison de leur masse, d'abord, et ensuite de leur pointe. Leur volume est toujours proportionné à la dimension de la main. Il n'en existe pas de petits.

A côté de cette forme globuleuse, on en rencontre quelquefois

qui proviennent non plus d'un rognon de silex, mais d'une plaque de meulière. Ces plaques, en se brisant, présentent naturellement des angles aigus et pointus qui pouvaient être utilisés. Dans ce cas la partie de la plaque opposée à la pointe, le talon, est toujours retaillée de manière à ne pas blesser la main (*Fig. 2*).

Nous avons d'abord appelées armes « Coups de poing », appellation qui leur convient très bien, car le seul usage auquel ils puissent servir est de frapper des coups violents avec la pointe, la partie convexe étant tenue dans la paume de la main. Nous avons cru devoir employer un terme nouveau pour ne pas faire de confusion avec l'outil chelléen auquel G. de Mortillet a appliqué ce nom, assez improprement à notre avis, car il n'est pas vraisemblable que des instruments amygdaloïdes comme ceux du Chelléen et de l'Acheuléen, dont les arêtes sont vives même au talon, aient pu servir, tenus à la main, à frapper des coups violents.

Ces instruments amygdaloïdes servaient évidemment à d'autres usages.

Ces assommoirs à pointe sont très nombreux et caractéristiques, en quelque sorte, de nos gisements préhistoriques du Perche.

Pointes de lances ou de flèches. — Les pointes triangulaires sont très nombreuses et affectent la forme de pointes moustériennes. Plates d'un côté, elles portent de l'autre côté deux retouches séparées par une arête médiane. Leurs dimensions sont fort variables. Il en est de très larges à la base, et d'autres étroites, auxquelles il est sage, je pense, de réserver le nom de pointes de lance ou de flèches, les larges me faisant l'effet d'avoir surtout servi à racler ou à couper, et ne pouvant que difficilement avoir été emmanchées.

Les pièces de forme amygdaloïde franche sont tout à fait exceptionnelles à la Longère et ne peuvent guère être rapportées au type chelléen ni à l'acheuléen.

Pierres de jet. — Elles ne sont pas rares. Leur grosseur varie entre celle d'une noix et celle d'un œuf. Elles présentent un caractère particulier : c'est que les surfaces de taille sont très convexes. Cette forme est évidemment produite par une manière particulière de diriger le choc sur le silex à tailler. On obtient ainsi un projectile très arrondi, éminemment propre à être lancé soit à la main, soit avec une fronde. J'opinerais volontiers pour ce dernier instrument qui a dû être employé fort anciennement.

Cette courbure des pierres de jet indique un degré de civilisation déjà avancé, car il suppose l'observation d'un fait bien connu dans l'antiquité, à savoir que si l'on peut lancer une pierre quelconque

avec une fronde, il est difficile d'atteindre exactement le but si la pierre n'a pas une forme arrondie. Plus tard, à l'époque grecque, les pierres de fronde prirent la forme d'une olive.

Casse-tête. — Sous la dénomination de casse-tête, nous rangeons certains rognons de silex rencontrés dans le talus avec d'autres silex taillés. Ces rognons sont de forme particulière et bien qu'ils ne portent pas de retouches, leur forme donne à penser qu'ils ont été utilisés tels que la nature les a fournis à l'homme primitif. Ils présentent toujours une partie renflée précédée d'un manche et ils sont très bien en main. Nous inclinons à penser que leur mélange avec des silex taillés est l'indice d'une utilisation.

2° *Les Outils.* — Les outils industriels que nous trouvons à la Longère sont variés.

Ils consistent surtout en *racloirs*, *grattoirs*, *perçoirs*, *rabots*, *grugeoirs*, *percuteurs*, et autres pièces d'usage indéterminé.

Ra cloirs. — Les racloirs sont excessivement abondants et cela est naturel dans un pays à température basse où l'homme avait besoin de préparer des peaux d'animaux pour se vêtir.

Les éclats Levallois sont fort nombreux, ils jonchent le sol, et ce sont eux qui, avec leurs larges surfaces cacholonguées, ont attiré tout d'abord l'attention des premiers chercheurs. En général, ils sont fort ébréchés.

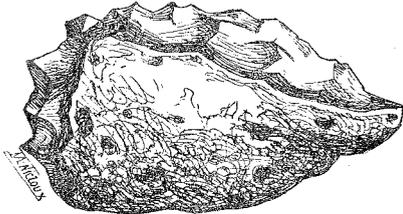


Fig. 3. — Atelier de la Longère. — Racloir formé d'un rognon ovoïde fendu par la moitié et retouché sur un des bords et au talon. — Longueur, 0^m14. Largeur, 0^m08.

D'autres racloirs formés de lames détachées, dont un côté a reçu des retouches d'avivage, sont également très abondants.

Quelquefois un rognon de silex ovoïde fendu en deux dans le sens de sa longueur, donne deux racloirs dont les bords sont retouchés habilement d'un seul côté.

Nous trouvons aussi beaucoup de racloirs à encoche, destinés au raclage des os ou des branches.

En général, les retouches de ces racloirs sont assez grossières (*Fig. 3*).

Grattoirs. — Ils sont également assez abondants, mais cependant moins que les racloirs (*Fig. 4*).

Ils sont toujours formés d'une lame de débitage habituellement assez court, dont l'extrémité a été retouchée au moyen de petits éclats enlevés perpendiculairement au plan de la lame, et tous d'un seul côté; c'est presque toujours le côté du bulbe de percussion qui est retouché ainsi, parce qu'il présente une plus grande épaisseur.

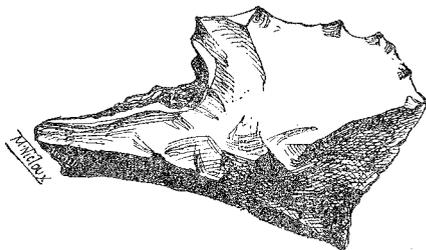


Fig. 4. — Atelier de la Longère. — Grattoir à manche. — Longueur, 0^m11. Largeur, 0^m03.

Les grattoirs sont presque tous en silex de belle qualité. Il est probable que ceux-ci se travaillaient mieux, tandis que les racloirs sont habituellement en silex plus ou moins impur.

Les dimensions des grattoirs sont les suivantes : longueur moyenne de 0^m08 à 0^m12, largeur 0^m02 à 0^m03.

Cependant, j'en possède un qui par extraordinaire mesure 0^m20 sur 0^m10 et 0^m07 d'épaisseur, et pèse 1 k. 700. Il est impossible de se figurer à quel usage il a pu être employé.

Rabots. — Les rabots ne sont pas aussi communs à la Longère que dans d'autres gisements des environs de Nogent. Cependant il en existe plusieurs dans la collection Savigny et dans la mienne.

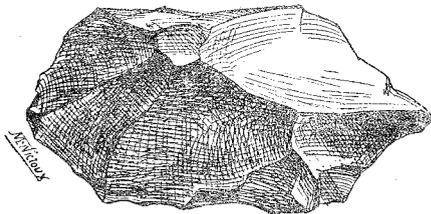


Fig. 5. — Atelier de la Longère. — Rabot. — Longueur, 0^m09. Largeur, 0^m05.

Ils sont caractérisés par une surface plate, plus ou moins allongée, surmontée d'un dos très bombé. A l'une des extrémités, on remarque de grandes retouches allongées, au nombre de cinq, six ou sept donnant à cette partie l'aspect d'un nucléus. L'autre extrémité est tantôt arrondie comme un grattoir, tantôt terminée en

pointe. Il me semble que le talon retouché était destiné à être saisi par la paume de la main (*Fig. 5*).

La convexité de la partie supérieure de l'outil est tantôt très forte, tantôt faible, et, dans ce dernier état, les rabots passent presque à l'état de disque.

Ecrasoirs. — A côté des rabots, il nous faut placer de nombreux outils, dont la caractéristique est un côté plan, surmonté d'une partie saillante de forme très variable, mais évidemment destinée à être saisie à la main. Assez souvent, des rognons de silex un peu allongés, ont été simplement cassés par le milieu. Dans tous les cas, quelque soit la forme, la préhension est bien assurée, soit par l'état naturel du silex, soit par des retouches d'accommodation.

L'utilisation de ces outils n'est pas douteuse. Ils servaient certainement à broyer des corps durs, à écraser des graines ou à casser les noyaux des fruits. Les noix, les faînes devaient abonder dans ces forêts et entraient pour une large part dans l'alimentation des peuplades primitives. Peut-être ces silex servaient-ils aussi à casser les os pour extraire la moelle, à lisser des peaux, etc., etc.

Le volume des écrasoirs n'est pas considérable, il ne dépasse pas la grosseur des deux poings. Quelques-uns ont la forme sphérique et les dimensions d'un œuf coupé par la moitié.

Perçoirs. — Les perçoirs sont aussi très abondants à la Longère. Beaucoup de racloirs terminés par une pointe aiguë ont pu être employés au même usage (*Fig. 6*).

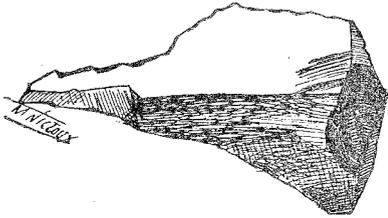


Fig. 6. — Atelier de la Longère. — Perçoir à base large et retouchée. — Longueur, 0^m03. Largeur, 0^m05.

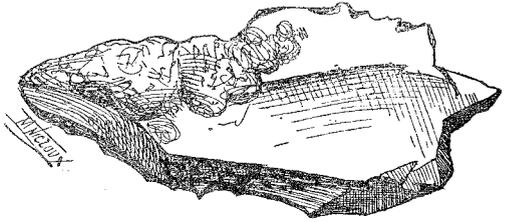


Fig. 7. — Atelier de la Longère. — Perçoir, formé d'une lame amenée en pointe à l'une des extrémités par l'enlèvement de deux éclats. — Longueur, 0^m10. Largeur, 0^m04.

Parmi les pointes à forme moustérienne, il y en a de très aiguës, dont on pouvait se servir pour percer des peaux.

Ma collection contient deux perçoirs, que je dois à l'obligeance de M. Bessac, et qui sont remarquables (*Fig. 6* et *7*). Ce sont deux lames à l'extrémité de chacune desquelles on a obtenu une pointe acérée par l'enlèvement de deux éclats latéraux. La fouille pratiquée à la Longère a donné 19 perçoirs pour 38 racloirs.

Enclumes. — Je dois signaler également quelques belles enclumes du volume de la tête et au-dessus, sur lesquelles de nombreuses traces de percussion sont évidentes.

Percuteurs. — Comme l'on devait s'y attendre, les percuteurs sont nombreux à la Longère (*Fig. 8*).

A côté des percuteurs proprement dits, c'est-à-dire n'ayant pu servir qu'à cet usage, on trouve quelquefois d'autres outils comme des racloirs volumineux, dont certaines parties ont servi à la percussion pour obtenir de petites retouches, mais les percuteurs véritables sont en général volumineux. Quelques-uns même sont assez gros pour que l'on n'ait pu s'en servir en les tenant à la main. Il y en a un dans ma collection qui pèse huit kilogrammes. Il est évident que dans ce cas, c'était la pièce à tailler qui était frappée sur le percuteur posé à terre.

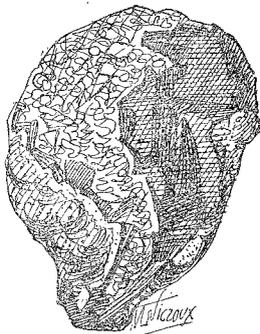


Fig. 8. — Atelier de la Longère. — Percuteur. — Longueur, 0^m08. Largeur, 0^m07.

La plupart des percuteurs pèsent de 1 kilog à 1 k. 500. La lourdeur de ces instruments s'explique très bien et est en rapport avec la taille à grands éclats employée dans cet atelier; aussi les étoilures des percuteurs sont profondes.

La plus grande partie des percuteurs qui ont reçu des retouches d'adaptation est disposée pour la main droite. Parmi les percuteurs trouvés dans la fouille de la Longère, il s'en trouve trois qui sont craquelés et portent des traces évidentes de l'action du feu.

Retouchoirs. — Ces outils sont assez rares. L'abondance du silex en cet endroit fait que l'on retouchait peu les outils hors

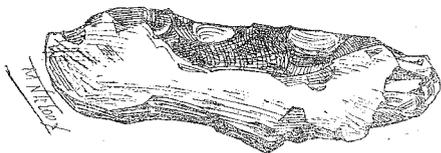


Fig. 9. — Atelier de la Longère. — Eclat, ayant servi de retouchoir sur les bords, et de compresseur à l'une de ses extrémités. — Longueur, 0^m10. Largeur, 0^m03.

d'usage. On préférerait en tailler d'autres. Cependant la fouille de la Longère en a donné neuf (*Fig. 9*).

Pièces de natures diverses.

Godet et lampe. — Deux pièces de nos collections méritent une mention spéciale. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de silex offrant des cavités naturelles ayant pu servir à l'éclairage.

Ces deux pièces peuvent être rangées dans cette catégorie d'objets.

L'une est une sorte de godet peu profond, à peu près sphérique, de 0^m12 à 0^m13 de diamètre extérieurement. La partie creuse mesure 0^m06 à 0^m07 de diamètre et seulement 0^m03 de profondeur. Certaines parties des bords ont été égalisées. Une facette naturelle à la base assure la stabilité. Le fond du godet présente des inégalités arrondies. Cet objet a pu très bien servir de grugeoir, s'il n'a pas été employé comme lampe.

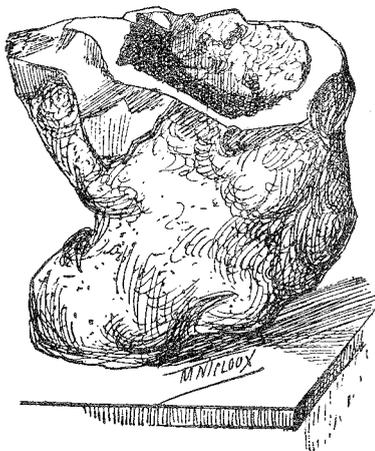


Fig. 10. — Atelier de la Longère. — Géode à bords et à talon retouchés. — La cavité, très enfumée, donne à penser que la géode a pu contenir des graisses et servir à l'éclairage.

La seconde de ces pièces est beaucoup plus caractéristique (*Fig. 10*).

C'est un gros rognon de silex très irrégulier, qui a été cassé en deux.

Sa dimension excède le volume des deux poings. Au centre se trouvait une géode naturelle dont l'ouverture circulaire est de 0^m06. La profondeur est également de 0^m06. Les bords ont été soigneusement nivelés, sauf sur un point ébréché volontairement. *Au-dessous deux larges retouches donnent de la stabilité à l'ensemble.* L'intérieur de la géode est garni de nombreuses aspérités, mais ce qui est particulier c'est que la surface est entièrement

noire et terne, alors que généralement les intérieurs de ces géodes sont plutôt cristallins et brillants. Il ne me paraît pas douteux que cette pièce n'ait servi à contenir des graisses destinées à l'éclairage et ne soit véritablement une *lampe primitive*.

Les dimensions générales de la pièce sont de 0^m13 sur 0^m13 et son poids de 1500 grammes.

Signalons enfin un troisième godet analogue à celui-ci, mais un peu moins profond. Sur le bord une ébréchure semble faite pour soutenir une mèche, et à la partie inférieure des retouches existent qui permettent à cette géode comme à la précédente de se tenir en position utilisable.

CONCLUSIONS. — La première impression, qui se dégage de l'aspect de ces instruments et de la grossièreté de la taille, est qu'on doit les reporter à l'époque Paléolithique, mais, à un examen plus attentif, cette impression disparaît; et il n'est guère possible de les classer dans les époques très anciennes comme le Chelléen, et le Moustérien par exemple.

Remarquons d'abord la variété de l'outillage, qui est l'indice de besoins plus nombreux que ceux de l'époque primitive, et qui montre un état de développement plus compliqué. Le travail s'est déjà différencié. Un seul instrument ne suffit plus à tous les besoins.

L'instrument amygdaloïde, qui répondait primitivement à tous les usages, n'existe pour ainsi dire pas à la Longère. Les haches taillées qu'on y rencontre sont plutôt ovalaires.

Cette forme ovulaire allongée et surtout les échantillons de la collection Savigny et de la mienne, sur lesquels on voit très bien que quelques-uns de ces silex taillés ont été amenés à une forme se rapprochant beaucoup de la hache polie, ne nous apparaît pas comme propre à une époque primitive.

Nous pensons donc que cet atelier appartient à l'*Epoque Néolithique*; mais, vu l'imperfection qui a présidé à la taille de ces silex, il ne nous paraît guère possible de le rapporter à l'époque Robenhausienne, où l'homme faisait déjà preuve d'une habileté consommée dans la fabrication des outils.

Il est à remarquer aussi qu'aucun instrument de bronze n'a été rencontré à la Longère.

Il nous semble que dans ces conditions, cet atelier doit être rangé immédiatement après le *Tardenoisien*, parmi ces outils néolithiques à forme paléolithique, que M. Rutot a si bien étudiés, et auxquels il a donné le nom de *Flénusien*.

Cette industrie *Flénusienne* serait venue après l'âge du Renne, et avant le Campignyien.

Nous retrouvons en effet à la Longère presque tous les types étudiés par M. Rutot à Flenu : des haches grossièrement taillées, qui semblent par leur forme être les précurseurs de celles, mieux taillées et destinées à être polies, qui seront utilisées plus tard à l'époque Robenhausienne.

Il semble que l'atelier de la Longère forme le passage du Paléolithique supérieur au Robenhausien et appartienne à cet hiatus qui sépare ces deux époques.

Nous rencontrons encore, comme à Flenu, de nombreuses pointes racloirs formées d'un éclat de débitage, d'autres racloirs allongés et retouchés sur le côté, formés également d'éclats de débitage.

Toutes ces raisons nous autorisent à classer l'atelier de la Longère à la base du Néolithique, entre le Tarandien et le Robenhausien.

Il présente certainement avec le Campignyien de grandes analogies, car nous y rencontrons comme dans ce dernier des percuteurs, des broyeurs ; mais aucun tranchet n'y a été rencontré, ni aucun fragment de haches polies.

L'atelier de la Longère nous paraît donc avoir précédé le Campignyien, ou être contemporain de ce dernier : ce qui se pourrait, étant donné l'état de réclusion auquel l'homme primitif du Perche était condamné au milieu de ses impénétrables forêts.

Il ne faut pas oublier que nous parlons là d'un pays où l'industrie Robenhausienne est largement représentée par des dolmens, des haches polies, des objets de bronze.

Ces raisons nous autorisent donc à ranger le gisement de la Longère parmi les industries néolithiques, et de préférence dans le faciès Flénusien.

En tout cas, il ne peut être classé en aucune manière dans le Chelléen, comme l'a avancé par erreur M. P. Daupeley dans sa note à l'*Homme Préhistorique*.

M. E. FOUCAULT (de Flers), à propos de cette communication, fait remarquer que les silex taillés de la Longère présentés par M. Jousset de Bellesme offrent la plus grande analogie avec ceux que l'on recueille au gisement d'Olendon, près de Falaise (Calvados). Il les considère également comme appartenant au début du Néolithique.

M. RENAULT (de Vendôme) signale un gisement analogue à la Jarrietterie près Danzé (Loir-et-Cher), découvert par M. Alexandre, juge de paix à Mondoubleau, et décrit par M. Renault (*Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1906, 2^e trim.).

M. RUTOT (Bruxelles). — Je reviendrai sur cette communication à propos d'un travail, dont je parlerai plus tard à ce Congrès même.

M. A. DE MORTILLET (Paris) dit que, dans les pièces présentées, il y en a *d'époques différentes*. — Il en signale quelques-unes, qui ont été à la surface, car elle présente des traces d'oxydation.

M. JOUSSET DE BELLESME répond que, parmi les pièces présentées, quelques-unes proviennent de la surface et, en effet, portent des traces d'oxydation dues à la charrue.

Sur les pièces profondes on remarque, aussi, des traces ferrugineuses d'autre nature, qui sont dues à l'oxydation de parcelles de pyrite, incluses dans le silex.

I. — MENSURATIONS CRANIENNES SUR QUINZE CHIENS DES PALAFITTES :

Clairvaux, 5. — Chalain, 7. — Cortailod, 2, — Somme. 1.

MENSURATIONS CRANIENNES.	
Face supérieure. — MENSURATIONS LONGITUDINALES.	
A.B.	Longueur : de l'extrémité du tubercule occipital à la suture coronale, sur la crête sagittale.
B.C.	Longueur : de la suture coronale à l'apophyse frontale du nasal.
C.C'	Longueur de la suture nasale : de l'apophyse frontale du nasal, au milieu de l'échancrure nasale.
C.D.	Longueur : de l'apophyse frontale du nasal au bord antérieur de la suture incisive (entre les deux alvéoles de ¹).
A.D.	Longueur totale : de l'extrémité du tubercule occipital au bord antérieur de la suture incisive.
MENSURATIONS TRANSVERSALES.	
E.E'	Distance entre les deux protubérances postérieures des crêtes temporales.
F.F'	Épaisseur du crâne au niveau des bosses pariétales, sur les sutures pariéto-temporales.
G.G'	Épaisseur du crâne au niveau des surfaces temporales (angle sutural pariéto-sphénoïdo-temporal).
H.H'	Largeur maxima des arcades zygomatiques, prise sur la face externe des arcades zygomatiques, vers le milieu de la suture temporo-malaire.
I.I'	Distance entre les deux apophyses zygomatiques des arcades sourcilières.
J.J'	Distance entre les trous lacrymaux.
K.K'	Distance entre les bords internes des trous sous-orbitaires.
L.L'	Largeur maxima entre les bords externes des alvéoles des canines supérieures.
C'.D.	Longueur de l'ouverture nasale : prise du bord antérieur de la suture incisive jusqu'au milieu de l'échancrure nasale.
M.M'	Largeur de l'ouverture nasale : prise au milieu du bord montant des intermaxillaires.
Face inférieure. — MENSURATIONS LONGITUDINALES.	
S.Q.	Longueur : du milieu du bord de l'échancrure intercondylienne à l'épine postérieure du palatin.
Q.D.	Longueur : de l'épine postérieure du palatin, au bord antérieur de la suture incisive.
S.D.	Longueur totale : du milieu du bord de l'échancrure intercondylienne, au bord antérieur de la suture incisive.
S.R.	Longueur : du milieu du bord de l'échancrure intercondylienne, à l'apophyse ptérygoïde du maxillaire supérieur.
R.D.	Longueur : de l'apophyse ptérygoïde du maxillaire supérieur au bord antérieur de la suture incisive.
MENSURATIONS TRANSVERSALES.	
O.O'	Largeur maxima des apophyses condyloïdes de l'occipital.
P.P'	Distance entre les extrémités des apophyses postglenoïdes de l'articulation temporo-maxillaire.
R.R'	Distance entre les apophyses ptérygoïdes des maxillaires supérieurs.
T.T'	Largeur entre les bords postérieurs des Pm ¹ , prise du côté palatin.
U.U'	Distance entre les trous palatins.
V.V'	Largeur maxima des deux échancrures palatines, prise au milieu des bords externes.
X.X'	Longueur des échancrures palatines.

Collection Le Mire, n° 1. Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, n° 1. Cortailod.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 3. Palafittes de Chalain.	Collection Le Mire, n° 2. Palafittes de Clairvaux.	Collection de M. P. Gervais. Chien des Tourbières de la Somme.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 12. Palafittes de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 4. Palafittes de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 14. Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, n° 2. Cortailod.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 5. Palafittes de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 2. Palafittes de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 7. Palafittes de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 6. Palafittes de Chalain.	Canis Le Virei, nova species. Palafittes de Clairvaux.	Canis Girardoti, nova species. Palafittes de Chalain.
56	49	49	46	48	47	43	50	42	46	48	manque	42	50	59
45	46	49	48	55	49	52	manque	51	50	48	49	49	50	48
52	52	54	57	53	53	manque	manque	47	manque	47	manque	manque	manque	58
85	79	79	82	80	81	73	manque	73	86	73	manque	manque	91	83
177	165	163	163	175	163	157	158	154	169	157	manque	manque	177	171
66	60	56	56	59	58	58	58	57	59	55	56	52	62	60
55	57	55	52	55	54	53	55	55	56	50	53	53	55	53
42	44	43	44	43	44	42	45	45	43	39	42	41	46	42
107	103	90	91	92	92	92	96	manque	91	83	81	manque	102	manque
52	50	48	44	47	47	44	manque	40	42	47	35	38	53	56
41	40	36	36	36	37	39	37	35	40	35	38	manque	38	39
38	37	32	31	35	35	37	34	33	36	34	34	manque	36	36
37	34	33	32	33	32	35	33	33	34	31	29	manque	35	36
manque	29	27	24	30	28	manque	manque	27	manque	27	manque	manque	manque	manque
24	21	21	18	20	25	manque	manque	18	19	18	manque	manque	22	22
70	59	60	65	69	66	70	61	62	68	61	manque	manque	72	65
88	83	81	79	82	81	75	75	80	manque	80	manque	manque	86	83
159	143	142	145	153	147	145	139	141	156	140	manque	manque	158	150
71	60	63	63	71	65	66	60	60	68	60	manque	manque	71	66
93	85	80	85	85	84	82	78	85	91	83	manque	manque	91	85
37	manque	31	34	33	36	36	32	34	36	31	manque	31	38	37
47	45	43	45	45	45	45	40	45	44	41	41	41	46	52
35	30	27	31	31	29	27	28	30	23	27	28	manque	31	33
56	53	48	53	52	51	51	47	52	50	49	46	manque	52	55
22	21	21	22	22	22	21	19	20	20	19	20	manque	23	22
11	10	9	8	10	10	10	9	9	9	9	9	manque	11	9
10	10	7	9	9	9	9	9	10	9	12	manque	manque	10	8

MENSURATIONS CRANIENNES.

Face latérale. — MENSURATIONS VERTICALES.

A.A.	Distance minima de l'extrémité du tubercule occipital à la suture lambdoïde.....
A.S.	Distance de l'extrémité du tubercule occipital au milieu du bord de l'échancrure intercondylienne.....
B.S.	Distance de la suture coronale, sur la crête sagittale, au milieu de l'échancrure intercondylienne.....
B.Q.	Distance de la suture coronale, sur la crête sagittale, à l'épine postérieure du palatin.....
Q.I.	Distance de l'épine postérieure du palatin, à l'apophyse zygomatique du frontal.....
I.W.	Distance de l'apophyse zygomatique du frontal, à l'apophyse orbitaire de l'arcade zygomatique.....
W.W.	Distance entre le milieu du bord orbitaire du lacrymal et l'apophyse orbitaire de l'arcade zygomatique.....
Z.Z.	Diamètre vertical de l'orbite : entre le milieu de l'arcade sourcilière et le milieu du bord orbitaire de l'os malaire.....
C.Q.	Distance : de l'angle frontal du nasal à l'épine postérieure du palatin.....
C.C.	Élévation du milieu de l'échancrure nasale à la voûte palatine, au niveau de l'extrémité aborale des échancrures palatines.....
C.S.	Distance : de l'angle frontal du nasal au tubercule de la nuque.....

Face postérieure.

S.S.	Hauteur du trou occipital : entre le bord du tubercule de la nuque et le milieu du bord de l'échancrure intercondylienne.....
Y.Y.	Largeur maxima du trou occipital : à l'intersection des bords du trou occipital et du milieu des condyles.....

Angles.

Angle frontal (A. ligne partant du bord antérieur de la suture incisive et tangente à la face antérieure du frontal. — B. ligne de la crête sagittale).....
Angle sourcilier (A. ligne allant du bord antérieur de la suture incisive, à la pointe de l'apophyse zygomatique du frontal. — B. ligne allant de l'apophyse zygomatique du frontal à l'extrémité du tubercule occipital).....
Angle occipital (A. ligne de la crête sagittale. — B. ligne tangente au tubercule de la nuque et à l'extrémité du tubercule occipital).....
Angle nasal (A. ligne allant du trou auditif, au bord antérieur de la suture incisive. — B. ligne partant du bord antérieur de la suture incisive et tangente à la face antérieure du frontal).....
Angle incisif, se trouve dans le plan horizontal. Lignes tangentes aux alvéoles des canines et aux faces externes des arcades zygomatiques.....

Système dentaire. — Dans les colonnes, les mensurations alvéolaires sont précédées des lettres Al.

Incisives.

I ¹	{	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
		Diamètre transversal.....
I ²	{	Diamètre antéro-postérieur.....
		Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
I ³	{	Diamètre transversal.....
		Diamètre antéro-postérieur.....
	{	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
		Diamètre transversal.....
	{	Diamètre antéro-postérieur.....

	Collection Le Mire, no 1. Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, no 1. Cortailloit.	Musée de Lons-le-Saunier, no 3. Palafittes de Chalaïn.	Collection Le Mire, no 2. Palafittes de Clairvaux.	Collection de M. P. Gervais, Chien des Tourbières de la Somme.	Musée de Lons-le-Saunier, no 42. Palafittes de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, no 4. Palafittes de Chalaïn.	Musée de Lons-le-Saunier, no 14. Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, no 2. Cortailloit.	Musée de Lons-le-Saunier, no 5. Palafittes de Chalaïn.	Musée de Lons-le-Saunier, no 9. Palafittes de Chalaïn.	Musée de Lons-le-Saunier, no 7. Palafittes de Chalaïn.	Musée de Lons-le-Saunier, no 6. Palafittes de Chalaïn.	Caëis Le Mirei, nova species. Palafittes de Clairvaux.	Caëis Girardoti, nova species. Palafittes de Chalaïn.
7	7	9	9	11	7	6	manque	5	6	8	manque	5	7	12	
46	43	40	43	42	43	40	41	41	41	38	manque	38	45	45	
59	54	50	53	52	54	53	53	50	52	49	50	49	54	63	
69	65	65	66	64	67	67	65	64	66	61	62	manque	73	71	
48	45	42	45	45	46	45	44	40	44	52	36	manque	45	49	
21	21	18	22	21	22	20	20	manque	21	21	19	manque	21	manque	
30	28	28	27	29	28	28	manque	manque	28	29	25	manque	29	manque	
27	29	26	28	27	28	28	manque	25	27	25	24	manque	30	manque	
46	42	40	40	42	43	42	manque	40	44	36	38	manque	50	47	
20	21	20	17	21	21	manque	manque	19	manque	19	manque	manque	manque	19	
96	89	85	84	87	92	88	manque	manque	manque	93	77	81	manque	105	
17	manque	15	17	15	16	13	15	16	15	15	manque	15	16	15	
20	manque	17	18	17	18	17	17	18	18	16	manque	16	20	18	
147°	142°	140°	144°	149°	147°	145°	144°	151°	147°	137°	152°	manque	140°	129°	
149°	153°	153°	146°	144°	150°	153°	149°	153°	153°	147°	manque	manque	155°	141°	
82°	79°	80°	79°	76°	92°	94°	86°	87°	90°	86°	manque	85°	83°	89°	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30°	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	37°	
Al. 5	Al. 7	Al. 5	Al. 6	Al. 5	Al. 5	Al. 5	id.	Al. 6	Al. 7	Al. 5	»	»	Al. 5	Al. 5	
Al. 8	Al. 7	Al. 7	Al. 6	Al. 8	Al. 6	Al. 8	id.	Al. 7	Al. 7	Al. 6	»	»	Al. 7.5	Al. 8	

MENSURATIONS CRANIENNES.

Face latérale. — MENSURATIONS VERTICALES.

A.A.	Distance minima de l'extrémité du tubercule occipital à la suture lambdoïde.....
A.S.	Distance de l'extrémité du tubercule occipital au milieu du bord de l'échancrure intercondylienne.....
B.S.	Distance de la suture coronale, sur la crête sagittale, au milieu de l'échancrure intercondylienne.....
B.Q.	Distance de la suture coronale, sur la crête sagittale, à l'épine postérieure du palatin.....
Q.I.	Distance de l'épine postérieure du palatin, à l'apophyse zygomatique du frontal.....
I.W'	Distance de l'apophyse zygomatique du frontal, à l'apophyse orbitaire de l'arcade zygomatique.....
W.W'	Distance entre le milieu du bord orbitaire du lacrymal et l'apophyse orbitaire de l'arcade zygomatique.....
Z.Z'	Diamètre vertical de l'orbite : entre le milieu de l'arcade sourcilière et le milieu du bord orbitaire de l'os malaire.....
C.Q.	Distance : de l'angle frontal du nasal à l'épine postérieure du palatin.....
C.C'	Élévation du milieu de l'échancrure nasale à la voûte palatine, au niveau de l'extrémité aborale des échancrures palatines.....
C.S'	Distance : de l'angle frontal du nasal au tubercule de la nuque.....

Face postérieure.

S.S'	Hauteur du trou occipital : entre le bord du tubercule de la nuque et le milieu du bord de l'échancrure intercondylienne.....
Y.Y'	Largeur maxima du trou occipital : à l'intersection des bords du trou occipital et du milieu des condyles.....

Angles.

Angle frontal (A. ligne partant du bord antérieur de la suture incisive et tangente à la face antérieure du frontal. — B. ligne de la crête sagittale).....
Angle sourcilier (A. ligne allant du bord antérieur de la suture incisive, à la pointe de l'apophyse zygomatique du frontal. — B. ligne allant de l'apophyse zygomatique du frontal à l'extrémité du tubercule occipital).....
Angle occipital (A. ligne de la crête sagittale. — B. ligne tangente au tubercule de la nuque et à l'extrémité du tubercule occipital).....
Angle nasal (A. ligne allant du trou auditif, au bord antérieur de la suture incisive. — B. ligne partant du bord antérieur de la suture incisive et tangente à la face antérieure du frontal).....
Angle incisif, se trouve dans le plan horizontal. Lignes tangentes aux alvéoles des canines et aux faces externes des arcades zygomatiques.....

Système dentaire. — Dans les colonnes, les mensurations alvéolaires sont précédées des lettres Al.

Incisives.

I ¹	{	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
		Diamètre transversal.....
I ²	{	Diamètre antéro-postérieur.....
		Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
I ³	{	Diamètre transversal.....
		Diamètre antéro-postérieur.....
	{	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
		Diamètre transversal.....
	{	Diamètre antéro-postérieur.....

	Collection Le Mire, no 1, Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, no 1, Cortailhod.	Musée de Lons-le-Saunier, no 3, Palafittes de Chalais.	Collection Le Mire, no 2, Palafittes de Clairvaux.	Collection de M. P. Gervais, Chien des Tournières de la Somme.	Musée de Lons-le-Saunier, no 12, Palafittes de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, no 4, Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, no 14, Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, no 2, Cortailhod.	Musée de Lons-le-Saunier, no 5, Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, no 9, Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, no 7, Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, no 6, Palafittes de Chalais.	Caenis Le Mire, nova species, Palafittes de Clairvaux.	Caenis Girardot, nova species, Palafittes de Chalais.
7	7	9	9	11	7	6	manque	5	6	8	manque	5	7	12	
46	43	40	43	42	43	40	41	41	41	38	manque	38	45	45	
59	54	50	53	52	54	53	53	50	52	49	50	62	54	63	
69	65	65	66	64	67	67	65	64	66	61	62	49	73	71	
48	45	42	45	45	46	45	44	40	44	52	36	manque	45	49	
21	21	18	22	21	22	20	20	manque	21	21	19	manque	21	manque	
30	28	28	27	29	28	28	manque	manque	28	29	25	manque	29	manque	
27	29	26	28	27	28	28	manque	25	27	25	24	manque	30	manque	
46	42	40	40	42	43	42	manque	40	44	36	38	manque	50	47	
20	21	20	17	21	21	manque	manque	19	manque	19	manque	manque	manque	19	
96	89	85	84	87	92	88	manque	manque	93	77	81	manque	105	98	
17	manque	15	17	15	16	13	15	16	15	15	manque	15	16	15	
20	manque	17	18	17	18	17	17	18	18	16	manque	16	20	18	
147°	142°	140°	144°	149°	147°	145°	144°	151°	147°	137°	152°	manque	140°	129°	
149°	153°	153°	146°	144°	150°	153°	149°	153°	153°	147°	manque	manque	155°	141°	
82°	79°	80°	79°	76°	92°	94°	86°	87°	90°	86°	manque	85°	83°	89°	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30°	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	37°	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Al. 5	Al. 7	Al. 5	Al. 6	Al. 5	Al. 5	Al. 5	id.	Al. 6	Al. 7	Al. 5	»	»	Al. 5	Al. 5	
Al. 8	Al. 7	Al. 7	Al. 6	Al. 8	Al. 6	Al. 8	id.	Al. 7	Al. 7	Al. 6	»	»	Al. 7.5	Al. 8	

MENSURATIONS CRANIENNES.

Incisives.

- Longueur totale de l'arcade incisive, depuis la suture incisive jusqu'au bord postérieur de l'alvéole de I³.....
- Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de I³ et le bord antérieur de l'alvéole de C.....

Canine.

- C { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....

Prémolaires.

- Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de C et le bord antérieur de l'alvéole de Pm¹.....
- Pm¹ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de Pm¹ et le bord antérieur de la première alvéole de Pm².....
- Pm² { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....
- Intervalle entre le bord postérieur de la deuxième alvéole de Pm² et le bord antérieur de la première alvéole de Pm³.....
- Pm³ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....
- Intervalle entre le bord postérieur de la deuxième alvéole de Pm³ et la pointe médiane entre les alvéoles antérieures de Pm⁴.....
- Pm⁴ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes. Usure de la dent.....
- Distance rectiligne du bord antérieur de l'alvéole de Pm¹ à l'angle postérieur de Pm⁴.....

Molaires.

- M¹ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- M² { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Longueur totale des deux molaires réunies. Pour les alvéoles : longueur totale du bord antérieur de l'alvéole antéro-externe de M¹ au bord postérieur de l'alvéole postéro-externe de M².....

Collection Le Mire, n° 1, Palatites de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, n° 1, Cortailod.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 3, Palatites de Chalais.	Collection Le Mire, n° 2, Palatites de Clairvaux.	Collection de M. P. Gervais, Chien des Tourbières de la Somme.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 12, Palatites de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 4, Palatites de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 14, Palatites de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, n° 2, Cortailod.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 5, Palatites de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 2, Palatites de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 7, Palatites de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 6, Palatites de Chalais.	Canis Le Mirei, nova species, Palatites de Clairvaux.	Canis Girardoti, nova species, Palatites de Chalais.
13	14	14	13	16	13	13	Manque	14	15	13	Manque	Manque	13	16
4.5	4	4	4.5	3	3	3	3.5	3	4.5	6	»	»	5	2
Al. 9	Al. 7	Al. 7	Al. 8	Al. 9	Al. 7	Al. 8	»	»	Al. 7	Al. 6	»	»	Al. 7	Al. 7.5
Al. 13	Al. 11	Al. 11	Al. 10	Al. 10	Al. 11	Al. 10	»	12	Al. 11	Al. 9	»	»	Al. 12	Al. 11
1	2.5	3	1	2	2.5	1	3.5	»	2	4	0.5	»	4	4
»	»	»	»	7	»	»	»	1.5	»	»	»	»	»	»
Al. 3	Al. 4	Al. 3	Al. 3.5	4	Al. 3	Al. 3.5	Al. 4	Al. 3.5	Al. 3.5	Al. 4	Al. 3	»	Al. 3	Al. 3
Al. 6	Al. 6	Al. 4	Al. 5	6	Al. 4	Al. 4	Al. 5	Al. 5.5	Al. 5	Al. 5	Al. 5	»	Al. 5	Al. 6
3	3.5	2	0.5	1	1.5	2	3	0	2	0.5	1	»	3	0.5
»	»	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Al. 3	Al. 4	Al. 3	Al. 3	5	Al. 3	Al. 4	Al. 4	Al. 3	Al. 3.5	Al. 3.5	Al. 3	»	Al. 3	Al. 4
Al. 10	Al. 10	Al. 10	Al. 10	10	Al. 10	Al. 10	Al. 10	Al. 11	Al. 10	Al. 10	Al. 8	»	Al. 9	Al. 11
»	»	»	»	2 cônes	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	0	0	2	1	0.5	0.5	2	0	1.5	0	3	»	3	1
»	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Al. 4	Al. 4.5	Al. 4	Al. 3.5	5.5	Al. 3.5	Al. 4	Al. 3.5	Al. 4	Al. 4	Al. 4	Al. 4	»	Al. 3.5	Al. 4.5
Al. 13	Al. 12.5	Al. 10	Al. 12	12	Al. 5	Al. 12	Al. 10.5	Al. 13	Al. 11	Al. 11	Al. 8.5	»	Al. 10	Al. 11.5
»	»	»	»	2 cônes	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1.5	1	1	1	1	0.5	1	0	0	0	0	0	»	3	0
11	10	10	10	9	»	11.5	caissées	10	12	12	11	»	11	9
8	9	8	8.5	10	Al. 8.5	10	8	9	10	10	8	»	9	9
18	18	16.5	17	19	Al. 18	19	16	18	18	18	16	»	16	18
5 cônes	5 cônes	5 cônes	5 cônes	5 cônes	»	5 cônes	5 cônes	5 cônes	5 cônes	5 cônes	5 cônes	»	4 cônes	5 cônes
51	45	41	46	47	44	48	43	46	46	46	40	»	48	47
7	8	»	»	6	»	10.5	7	8	»	»	»	»	»	6.5
15	15	Al. 12.5	Al. 13	18	Al. 12.5	14	14	15	Al. 13	Al. 13	Al. 13	»	Al. 10	14
12	12	Al. 10	Al. 10	13	Al. 10	12	12	13	Al. 10.5	Al. 10.5	Al. 10	»	Al. 8	12
4	3	4	»	6	4	4	3.5	4	4	4.5	3.5	»	»	4.5
9	9	8	Al. 9	9.5	8	9	8	9	9	9	9	»	Al. 8	9
7	7	6	Al. 7	6	6.5	7	5	7	6.5	6.5	6	»	Al. 6	7
19	19	16	17	19	16.5	19	17	20	17	17	16	»	Al. 16	19

II. — MENSURATIONS DE MANDIBULES SUR ONZE

CHIENS ET UN RENARD DES PALAFITTES

MENSURATIONS DE LA MANDIBULE.

Face latérale de la Mandibule. — MENSURATIONS LONGITUDINALES.	
A.B.	Longueur de la mandibule, prise du milieu du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire, au bord antérieur de la symphyse mandibulaire.....
C.B.	Longueur de la mandibule prise du milieu de la face postérieure du condyle, au bord antérieur de la symphyse mandibulaire.....
MENSURATIONS VERTICALES.	
A.D.	Distance du milieu du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire à l'angle postérieur de l'apophyse coronoïde.....
E.E'	Dimension verticale de la branche montante de la mandibule suivant une perpendiculaire à la ligne qui va du milieu du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire, au bord antérieur de la symphyse mandibulaire. Cette perpendiculaire passant par le bord antérieur du trou maxillaire postérieur.....
G.G'	Dimension de la branche horizontale de la mandibule, au milieu de l'apophyse alvéolaire de M ¹
H.H'	Dimension de la branche horizontale de la mandibule au milieu de l'espace interalvéolaire de Pm ² à Pm ³
MENSURATIONS TRANSVERSALES.	
C. C'	Distance entre les centres des surfaces condyliennes.....
I. P'	Épaisseur de la branche horizontale de la mandibule au niveau du milieu de M ¹
K. K'	Épaisseur de la branche horizontale de la mandibule au niveau de l'espace interalvéolaire de Pm ² à Pm ³
L. L'	Épaisseur du corps mandibulaire : prise entre la symphyse mandibulaire et le milieu du bord externe de l'alvéole de C.....
M. M'	Longueur des condyles.....
Angles.	
	Angle coronoïde. — A. Ligne allant du milieu du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire, au bord antérieur de la symphyse mandibulaire. — B. Ligne du bord antérieur de la branche montante de la mandibule (apophyse coronoïde).....
	Angle mandibulaire. — A. Ligne passant par le milieu de l'alvéole de la dernière molaire et la partie antérieure de la symphyse mandibulaire. — B. Même ligne pour la deuxième branche du maxillaire inférieur.....
Système dentaire. — Les mensurations alvéolaires sont précédées des lettres Al.	
<i>Incisives.</i>	
1 ¹	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
	Diamètre transversal.....
	Diamètre antéro-postérieur.....
1 ²	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
	Diamètre transversal.....
	Diamètre antéro-postérieur.....
1 ³	Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
	Diamètre transversal.....
	Diamètre antéro-postérieur.....

Musée de Lons-le-Saunier, n° 1 bis, 2 mandibules. Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 5 bis, 2 mandibules. Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 8, mandibule D. Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 9, mandibule G. Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 10, Renard, mandibule D. Palafittes de Chalais.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 11, mandibule D. Palafittes de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 15, mandibule D. Palafittes de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 16, mandibule G. Palafittes de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, Cortiallof, E. 1677. Mandibule gauche.	Collection A. de Mortillet, Castione, E. 1628. Mandibule D.	Collection E. Hue, n° 1. Palafittes de Chalais.	Collection E. Hue, n° II. Palafittes de Chalais.
130	127	133	manque	104	127	128	manque	119 (ap. assée) 127	manque	120	141
128	126	132	manque	106	131	120	id.	id.	id.	120	142
40	40	43	id.	31	45	40	id.	45	id.	43	46
50	47	51	id.	35	51	47	id.	52	id.	51	58
24	22	21	19	14	20	21	20 à Pm ⁴	21	21	22	25
19	18	17	17	12	17	17	20	18	17	17	20
62	57	50	manque	36	50	62	manque	61	manque	50	68
12	11	11	10	6	11	10	10 à Pm ⁴	12	10	11	12
11	9	9	8	5	9	9	10 à Pm ³	10	8	10	10
12	12	11	10	7	10	10	manque	12	manque	11	12
24	20	22	manque	15	manque	21	manque	22	19	22	24
94°	101°	99°	100°	112°	99°	101°	manque	104°	105°	96°	98°
29°	26°	25°	24°	20°	22°	26°	manque	28°	manque	23°	26°
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	Al. 2	»	»	»	Al. 2	»	»	»	»	Al. 3
»	»	Al. 5	»	»	»	Al. 4. 5	»	»	»	»	Al. 5
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	Al. 3	»	»	»	Al. 2.5	»	»	»	»	Al. 4
»	»	Al. 6.5	»	»	»	Al. 5	»	»	»	»	Al. 6
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	Al. 3.5.	»	»	»	Al. 3	»	»	»	»	Al. 5
»	»	Al. 7	»	»	»	Al. 6	»	»	»	»	Al. 7

MENSURATIONS DES DENTS.

Incisives.

- Longueur totale de l'arcade incisive, depuis la symphise mandibulaire jusqu'au bord postérieur de l'alvéole de I³.....
- Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de I³ et le bord antérieur de l'alvéole de C.....

Cynine.

- C { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....

Prémolaires.

- Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de C et le bord antérieur de l'alvéole de Pm¹.....
- Pm¹ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Intervalle entre le bord postérieur de Pm¹ et le bord antérieur de la première alvéole de Pm².....
- Pm² { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....

- Intervalle entre le bord postérieur de la deuxième alvéole de Pm² et le bord antérieur de la première alvéole de Pm³.....
- Pm³ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....

- Intervalle entre le bord postérieur de la deuxième alvéole de Pm³ et le bord antérieur de la première alvéole de Pm⁴.....
- Pm⁴ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....

- Distance rectiligne du bord antérieur de l'alvéole de Pm¹ au bord postérieur de la deuxième alvéole de Pm⁴.....
- M¹ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....
- M² { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....
- M³ { Hauteur au-dessus de l'alvéole.....
- Diamètre transversal.....
- Diamètre antéro-postérieur.....
- Nombre de cônes.....

- Longueur totale des trois molaires réunies. Pour les alvéoles : longueur totale du bord antérieur de la première alvéole de M¹, au bord postérieur de l'alvéole de M³.....

	Musée de Lons-le-Saunier, n° 1 bis, 2 mandibules. Palatites de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 5 bis, 2 mandibules. Palatites de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 8, mandibule D. Palatites de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 9, Mandibule G. Palatites de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 10, Maxillaire, mandibule D. Palatites de Chalain.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 11, Mandibule D. Palatites de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 15, mandibule D. Palatites de Clairvaux.	Musée de Lons-le-Saunier, n° 16, mandibule G. Palatites de Clairvaux.	Collection A. de Mortillet, Coilliot, E. 1677. Mandibule gauche.	Collection A. de Mortillet, Castagne, E. 1626. Mandibule D.	Collection E. Huc, n° I. Palatites de Chalain.	Collection E. Huc, n° II. Palatites de Chalain.
9	9	7	"	"	"	7	"	"	"	"	"	9
0.5	0	0.5	0.5	0	0	0	0	"	0	"	0	1
21	"	"	15	"	"	"	"	"	18	"	"	"
7	Al. 8	Al. 6	7	Al. 4.5	Al. 7	"	"	"	6	"	Al. 9	"
10	Al. 10	Al. 9	9	Al. 8	Al. 9	Al. 9.5	"	"	10	"	Al. 11	"
5.5	5	5.5	5	5	4	2.5	6	5	n'existe pas	n'existe pas	5	4
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Al. 4	Al. 3	Al. 3	Al. 3	Al. 2	Al. 3	"	Al. 3.5	"	"	"	Al. 4	Al. 4
Al. 3	Al. 4	Al. 4	Al. 5	Al. 4	Al. 4	"	Al. 5.5	"	"	"	Al. 5	Al. 5
0	0.5	0.5	0.5	1	0.5	2.5	2.5	1	"	"	0	1.5
"	"	"	"	6.5	"	"	6	5	"	"	"	"
Al. 4	Al. 4	Al. 4	4.5	3	Al. 4	"	4	4.5	4	4	Al. 4	Al. 4
Al. 8	Al. 9	Al. 9	9	7	Al. 8	"	9	9	7	7	Al. 7.5	Al. 10
"	"	"	1 cône	4 cône	"	"	1 cône	1 cône	1 cône	1 cône	"	"
"	"	"	1 cône	1 cône	"	"	1 cône	1 cône	1 cône	1 cône	"	"
2	3	3.5	2	3.5	4.5	3	5	1	2	2	4	2.5
6	"	"	"	"	"	7	7	6	6	6	7	7
5	Al. 4.5	Al. 4.5	Al. 4.5	Al. 2	Al. 5	5	4.5	5	4.5	4.5	4.5	5
11	Al. 10.5	Al. 9	Al. 9	Al. 8	Al. 10	10	10	10.5	9	9	9	11
2 cônes	"	"	"	"	"	"	2 cônes	2 cônes	2 cônes	2 cônes	2 cônes	2 cônes
2	1.5	n'existe pas	2	2	3	4.5	4.5	1.5	2	2	1.5	2.5
5	"	dent	7	"	"	8	7	6	6	6	"	"
6	Al. 5.5	avortée	6	Al. 3	Al. 5	5.5	5.5	5	5	5	Al. 5	Al. 6
11	Al. 10	"	11	Al. 8	Al. 10	11	12	11.5	10	10	Al. 11	Al. 12
2 cônes	"	"	2 cônes	"	"	2 cônes	2 cônes	2 cônes	2 cônes	2 cônes	"	"
36	38	40	38	34	39	40	manque	31	manque	35	44	
9	12	"	9	9	12.5	"	"	9	12.5	10.5	10	
9	8	Al. 6	8	5.5	9	Al. 7	"	8	8	8	9	
20	20	Al. 20	19	15	20	Al. 21	"	21	20	20	22	
5 cônes usé	5 cônes	"	5 cônes	6 cônes	5 cônes	"	"	5 cônes	5 cônes	4 cônes	5 cônes	
"	6	"	4	4	"	"	"	5	6	5	"	
Al. 10	6.5	6.5	6	5	Al. 5	6	"	6	6	6	Al. 5	
Al. 5	9	8	9	6	Al. 9	7	"	8	8	8	Al. 10	
"	5 cônes	5 cônes	5 cônes	4 cônes	"	5 cônes	"	5 cônes	5 cônes	5 cônes	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Al. 3	Al. 4	Al. 3	Al. 3	Al. 2	Al. 3	Al. 3	"	Al. 3	Al. 3	Al. 3	Al. 4	
Al. 4	Al. 5	Al. 5	Al. 5.5	Al. 4	Al. 5	Al. 5	"	Al. 4	Al. 4	Al. 5	Al. 6	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Al. 33	Al. 33	Al. 33	Al. 34	Al. 25	Al. 32	Al. 34	"	Al. 32	Al. 30	Al. 32	Al. 37	

M. le D^r Marcel BAUDOUIN (Paris). — Permettez-moi, Messieurs, d'insister sur la nouveauté et la valeur du travail de M. Hue, médecin vétérinaire. Les indications qu'il nous donne aujourd'hui sont le début d'études, extrêmement intéressantes, relatives à l'*Ostéométrie des Animaux préhistoriques*, études qui jusqu'à présent étaient restées presque dans l'enfance, tandis que l'*Ostéométrie humaine* est bien connue et a marché depuis Broca. Dans ce travail, M. Hue ne parle que de *Craniométrie* et que de *Canidés* ; mais le reste viendra en son temps.

Nous ne pouvons qu'approuver hautement de telles recherches, exclusivement scientifiques, et très pénibles à exécuter. Elles sont cependant absolument indispensables, si l'on veut arriver à connaître un jour les différentes races disparues ou persistantes des Animaux, qui ont vécu en même temps que l'Homme quaternaire.

Il y a lieu d'abord d'*identifier* le plus possible les méthodes de mensuration de façon à faciliter les comparaisons des espèces animales entre elles et les rapprochements avec les Vertébrés supérieurs, et même l'Homme.

**Description de l'Enceinte à gros blocs
du Collet de l'Adrech,
à Caussols (Alpes-Maritimes).**

PAR

Paul GOBY (de Grasse, Alpes-Maritimes),

Correspondant de l'École d'Anthropologie de Paris,
Membre de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques de France.

Considérations préliminaires sur le Préhistorique de la vallée de Caussols. — La vallée de Caussols est une grande et belle plaine rocheuse, parsemée de prés et de terres labourables, qui s'étend au-dessus de Grasse dans l'orientation de l'Est à l'Ouest. Au point de vue géologique, elle est due à la formation d'un immense synclinal, résultant de deux énormes anticlinaux à voûte rompue et à accidents frontaux compliqués et complexes, qui constituent les montagnes élevées du Nord et du Sud.

Cette vallée a été très anciennement habitée, et, selon toute apparence, à la fin de l'âge de la pierre polie, à l'époque de transition du Néolithique au Bronze du pays.

Vers l'Ouest se trouve la station des Planestels, aux dolomites tithoniques curieuses, dont les terres de base ont fourni, il y a près de 25 ans, à M. Bottin, et, il y a quelques années, à nous-même, divers silex, 3 pointes de flèche à pédoncule et à barbelures (Bottin), et des poteries grossières d'aspect fin néolithique, associées à d'autres micacées des camps.

D'autre part, il n'est pas rare pour les chercheurs, les bergers, les chasseurs ou l'agriculteur au cours de ses cultures, de rencontrer des haches en pierre polie (jadéite, éclogite, diorite), dont la longueur varie de 0^m04 à 0^m15. Les rochers de Calern nous en ont procuré deux à nous-même (1).

Caussols possède également dans sa vallée cinq camps retranchés ou enceintes de pierres à gros blocs, qui, toutes, sont assez singulièrement placées vers le Nord, et disposées en file de l'Est à l'Ouest; ce sont les camps : de Pierrefeu ou de Troubade (Commune de Gourdon), de forme quadrangulaire; du Basthiar (demi-elliptique sur abrupt au Sud, avec fossé bordé d'un talus extérieur en

(1) Nous avons, dans notre collection, 6 haches en pierre polie provenant de cette vallée.

terre et en pierrailles, au Nord (Caussols); du Collet de l'Adrech (ovale à deux enceintes); vestiges de celui de Ville-Vieille, au Nord de l'Eglise Saint-Lambert; enfin, celui des Laves, à bastions et à mur triplé, situé tout à fait à l'entrée Ouest de la vallée.

Les montagnes plus élevées des alentours supportent vers le Sud les camps de la Colle-des-Maçons, du Montet, etc.

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de l'enceinte du Collet de l'Adrech.

**Enceinte à gros blocs du Collet de l'Adrech,
à Caussols (Alpes-Maritimes).**

Situation. — Emplacement. — Ce camp est situé vers le centre Nord de la vallée, sur un petit ressaut de terrain, formant mamelon, au-dessous de la grande barre jurassique de Calern, dont il est séparé par une large bande d'éboulis et de marnes crétacées. (Cénomaniens, qui fournissent, un peu plus bas vers l'Est, au Ravin de la Gourguette, d'intéressantes séries de fossiles).

Désignation. — Il est assez peu connu dans le pays; quelques rares bergers ou cultivateurs l'appellent « Lou Camp Roumin ». Le lieu est désigné sous le nom de Collet de l'Adrech, à cause de l'emplacement du quartier exposé tout à fait en plein midi, ou au soleil, contrairement à l'Hubac, qui indique le Nord.

Assez souvent l'hiver, ce camp, comme tous ceux de la vallée, est couvert de neige.

Propriétaire. — M. le Dr Vidal, de Grasse, qui a bien voulu nous donner toute facilité pour l'étudier, et le fouiller.

Moyen d'accès. — Quand on arrive par la route de Saint-Vallier, et qu'on se trouve dans la vallée de Caussols, après avoir passé l'église de Saint-Lambert, prendre à gauche, vers le Nord, le chemin du Bon pré, que l'on quitte au bout de quelques instants pour gagner, à droite, un vilain sentier rocailleux suivant tous les mamelons vers l'Est. On arrive bientôt au Collet, dont la base même touche le chemin. De la chapelle Saint-Lambert au camp, il faut, en moyenne, 30 minutes de marche (1).

Altitude. — La carte d'Etat-major n'indique pas la cote de ce point; mais il doit y avoir au moins 1200 mètres d'altitude.

Nature du terrain. — Il s'agit ici de bancs oxfordiens, ressortis au travers des marnes cénomaniennes par un repli dont la genèse du mécanisme est assez compliquée (2). L'emplacement, abrupt

(1) On peut s'y rendre encore, en prenant un autre sentier derrière l'Eglise, au pied du mamelon de Ville-Vieille.

(2) Consulter à cet égard les intéressants travaux du Dr Guébbard, notamment : Réunion extraordinaire de la Soc. géol. de France. Excursions préliminaires dirigées par le Dr Guébbard (Bul. Soc. géol. Fr., 4^e série, tome 2, 1902).

vers le Sud, était très propice pour l'établissement d'une petite enceinte. Les blocs jurassiques, placés presque verticalement ou inclinés du Sud au Nord, ont fourni sur place tous les éléments de la construction ; remarquables, par exception, dans le mur du bas, quelques fragments de Cénomaniens. — La partie intérieure du camp a été dégarnie des matériaux qui pouvaient l'accidenter, l'obstruer ou la rendre inhabitable, et a été en quelque sorte aplanie.

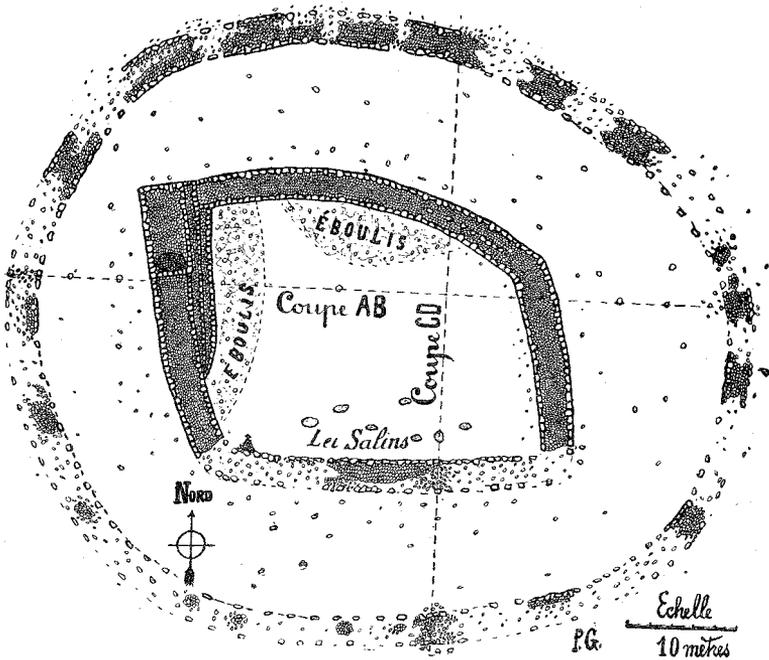


Fig. 1. — Enceinte du Collet de l'Adrech, à Caussols (Alpes-Maritimes). — Plan d'ensemble de l'enceinte, avec ses deux murs extérieur et intérieur (dressé par l'auteur).

Forme. — Orientation. — L'enceinte, exposée en plein midi, affecte à peu près la forme d'une ellipse, dont les foyers seraient placés, pour l'ensemble du camp, à l'Est et à l'Ouest (Fig. 1).

Nombre d'enceintes. — Ce camp a deux enceintes : une intérieure plus élevée, ayant 118 à 120^m environ de périmètre, et couronnant le sommet du monticule ; une seconde, qui entoure la base Nord et le milieu du flanc Sud du coteau, sur ce point, à pente très rapide.

Description du mur extérieur. — Celui-ci, séparé du mur supérieur par une distance variant de 10 à près de 20 mètres, est assez

mal conservé. Sa largeur moyenne est de trois mètres environ ; ses matériaux ne sont presque plus en place, mais éboulés tout autour. On le suit difficilement sur certains points, et il faut le deviner à travers les buissons de genêts et de lavandes, où parfois il disparaît tout à fait, ses pierres ayant été utilisées autrefois pour la construction de maisons voisines. La partie Nord est relativement la mieux conservée.

Mur intérieur. — Ce mur peut être suivi tout au long ; il est fort bien agencé, sauf dans la partie Sud, qui est, sur plusieurs points, éboulée. Sa largeur est variable : 3 mètres ; 3^m40 vers le Nord ; 6^m20 à l'Ouest, à cause d'une particularité de défense dont nous allons nous occuper. La plus grande hauteur de cette muraille atteint 1^m60 environ (*Fig. 1 et 2*).

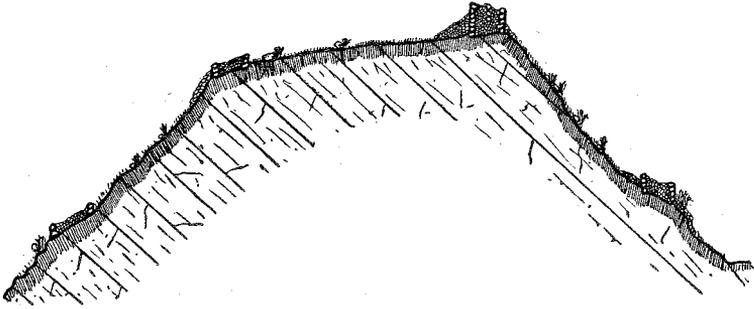


Fig. 2.— Enceinte du Collet de l'Adrech à Caussols (Alpes-Maritimes). — Coupe (Sud-Nord) C D du Plan précédent (*Fig. 1*).

En partant du Sud-Est, la muraille se dirige vers le Nord, où elle contourne le mamelon après avoir parcouru 18 mètres ; elle se poursuit ensuite de l'Est à l'Ouest sur trente-six mètres : ce qui donne pour les parties Est et Nord de l'enceinte une longueur totale de 54 mètres (*Fig. 1*).

La partie Nord est fort bien conservée et composée de beaux blocs de pierre ; l'un d'eux nous a donné : 1^m60 de longueur ; 1 mètre de largeur ; 1^m15 d'épaisseur.

Nous avons remarqué sur la face supérieure de cette muraille comme des *traces* de mur doublé ; mais on ne pourrait se rendre parfaitement compte du fait qu'en déblayant certains éboulis, et en faisant une coupe au travers de l'enceinte. En tout cas, cette disposition spéciale de construction serait moins caractérisée, ici qu'aux camps de la Malle et de Castel-Assout à Saint-Vallier, où elle est tout à fait typique.

Mur triplé et bastion. — La partie Ouest du Camp de l'Adrech présente un système très intéressant et tout particulier de défense, qu'on doit toujours faire ressortir quand il se présente. Il s'agit d'une sorte de bastion plein, composé de blocs bien agencés, de 7^m60 de long sur 3^m80 de large, faisant fonction de muraille d'angle au Nord, tandis que la muraille elle-même se poursuit au Sud sur une longueur de 19^m40. Contre ce bastion s'appliquent successivement en retrait, vers l'intérieur du camp, deux autres murs plus petits, disposés en escaliers ou en marches d'accès au faite de la plateforme sur une partie de laquelle s'élève une pyramide en pierres sèches, de construction moderne (Fig. 1 et 3).

Somme toute, nous avons là une muraille composée de trois murs juxtaposés (1) (mur triplé), dont le premier mesure 3^m80 de large; le deuxième 1^m10; le troisième 1^m20: le tout formant une



Fig. 3. — Enceinte du Collet de l'Adrech à Caussols (Alpes-Maritimes). — Coupe (Ouest-Est) A B du Plan précédent (Fig. 1). — Coupe du mur triplé.

épaisseur totale de 6^m10, destinée non seulement à renforcer un point faible au moyen de matériaux utiles, mais aussi à donner aux assiégés une surface de défense moins restreinte. (Voir le plan, fig. 1 et 3).

De semblables dispositions ont été constatées ailleurs dans la région, notamment au Camp *Subeyra* de Saint-Cézaire, figuré par M. le Dr Guébard, dans sa note sur les murs doubles (*Bull. Soc. préh. de France*, tome III, n° 4, avril 1906, pages 146-149).

(1) Cette particularité a été déjà mentionnée dans notre étude: *Que sont les Enceintes à gros blocs dans l'arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes)? Congrès internat. d'Anthr. et d'Arch. préhit. de Monaco*, 1906.

Consulter également pour les murs doublés: Dr D. CHRISTISON, *The prehistoric fortresses of Treceiri and Eildon*, reprinted from *Archæologia Cambrensis*, January 1897, pag. 21, 22, 23.

DE SAINT-VENANT. — *Antiques enceintes fortifiées du midi de la France*, (congrès international d'Antrop. et Arch. préhistoriques, XII^e Session, Paris, 1900).

Nous les avons également observées au Camp des Laves à l'entrée de la même vallée de Caussols.

Le mur triplé de l'Adrech ne se continue pas jusqu'au bout de la muraille; mais il expire à 9^m40 du point final Sud de cette dernière, qui reprend sa largeur moyenne de 3 mètres.

Quant à la portion Sud de l'enceinte, on la trouve dégradée ou éboulée sur bien des points; elle donne une longueur de 28 à 30 mètres environ sur 3 mètres de large (34 mètres, si l'on compte les extrémités des murs Est et Ouest).

Entrée. — L'entrée ou porte du Camp n'est pas ici reconnaissable; mais il est certain qu'elle devait exister vers le midi, peut-être à l'extrémité Sud-Est ou Sud-Ouest et à l'emplacement des parties éboulées que l'on y observe aujourd'hui.

Intérieur. — A peu près plat et en pente douce inclinée du Nord au Sud, couvert de touffes de genêts et de lavandes. Ça et là, quelques pierres plates (Leï Salins), pour recevoir le sel, que les bergers de passage distribuent aux troupeaux. Au Sud, un arbre isolé; au Sud-Ouest, une pyramide de pierres sèches surmontée d'une croix.

L'intérieur du camp nous a donné 21 à 25 mètres de largeur Nord-Sud suivant les points; 30 mètres environ de diamètre Sud-Ouest Nord-Est; 37 mètres de diamètre Sud-Est Nord-Ouest; 28 à 30 mètres de longueur Est-Ouest (*Fig. 1 et 2*).

Nous sommes loin de ces grandes enceintes du pays, telles que celle de la Sarrée, près Magagnose de Grasse, dont un des murs mesure plus de 400 mètres de longueur, mais en présence d'un tout petit retranchement, intéressant par sa construction, sa conservation et sa faible étendue et qui semble avoir été utilisé selon toute apparence pendant une période plus ou moins longue à déterminer, par les tribus pasteurs et agriculteurs de la vallée, comme station-refuge fortifié.

Fossé. — Aucun fossé à noter autour de cette enceinte, comme celui, par exemple, qui est creusé sur le versant Nord du camp du Bastiar, tout près de là; mais néanmoins il existe, du côté Ouest, plus accessible, au-dessous du mur triplé, une dépression assez prononcée de terrain, qui formait une sorte de fossé naturel, peut-être agrandi par les constructeurs du retranchement, au moment de l'édification de leur camp, le besoin de matériaux utilisables aux 2 enceintes ayant créé par ce fait une défense supplémentaire.

Sources. — L'eau ne manquait pas aux habitants du Collet de l'Adrech trois sources au moins, bien constatées, coulent tout à

proximité, dans un rayon de quelques cents mètres, vers le Sud et vers l'Est.

Il en existe une quatrième, plus éloignée vers l'Ouest.

Intercommunications. — De l'intérieur du Collet de l'Adrech, on découvre, sur toute la vallée, les environs et même sur la mer, dont un bras apparaît dans le fond, un panorama grandiose.

De cette enceinte, on pouvait correspondre avec les camps : de Villevieille, du Basthiar, de Pierrefeu ou Troubade, du Montet, de la Colle des Maçons, de Canneaux, de Courmettes. On aperçoit également les montagnes du Thiey, d'Andon, etc.

Monuments préhistoriques voisins. — Jusqu'à ce jour, aucun à signaler ; mais nous avons remarqué, au Nord, dans la barre de Calern, plusieurs grottes, qu'il serait intéressant de fouiller ; par contre, on a recueilli aux alentours directs du camp, plusieurs haches en pierre polie. Notés également aux environs différents amas de pierres qui pourraient bien être des tumulus-galgal.

Objets romains voisins. — Très probablement les Romains sont venus dans la vallée ; et les habitants ont dû sur place utiliser l'industrie nouvelle, *si déjà, auparavant par la côte, ils n'en avaient eu par échange ou pillage.* Il y a vingt-cinq ou trente ans, on a découvert à la base du mamelon où se trouve le Camp, vers l'Ouest, 2 ou 3 tombes en briques à larges bords, avec des ossements humains et des urnes. A signaler également plusieurs monnaies romaines en bronze, trouvées aux alentours de ce point, dont une est, en ce moment, en possession de M. le Dr Vidal (Tête à droite : *Imp. Alexander pius Aug.* — revers : *res publica*).

Le terrain qui s'étend entre Calern et le Camp fournit actuellement encore divers fragments de meules tournantes, des débris de gros et petits vases de diverses civilisations et des briques à rebords à pâte rougeâtre et noirâtre.

Recherches dans le Camp. — A plusieurs reprises nous avons recueilli à la surface de cette enceinte ou dans divers sondages, différentes poteries d'origine romaine, une certaine quantité de poteries micacées, dont une partie de vase mince à rebord droit, 3 fragments de meules (2 faisant partie de moulins tournants (meta ou cattillus), le troisième ayant appartenu à une meule plate gisante) (1).

Bibliographie. — Ce camp figure sur la carte et dans l'inventaire

(1) Les fragments de meules ont tous été trouvés à la surface du sol.

des enceintes préhistoriques du D^r Guébard (1), où il porte le n^o 63, mais cet auteur l'avait déjà signalé, pour la 1^{re} fois sur une petite carte cadastrale géologique (2). — Sénéquier, qui a parlé des Camps du Basthiar et de Pierrefeu (3), paraît ne pas l'avoir connu. Nous avons exposé, au *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Monaco* (1906) (4), divers agrandissements photographiques, reproduisant quelques vues de ce camp; mais nous sommes heureux de pouvoir soumettre aujourd'hui au Congrès de Vannes la série complète de photographies, qui le représentent sous ses divers aspects et qui en montrent en détail toutes les particularités de construction (5).

(1) Paul GOBY et A. GUÉBARD. — *Sur les enceintes préhistoriques des Préalpes maritimes.* — *Ass. fr. av. Sc. Congrès de Grenoble*, XXXIII session, 1904.

(2) A. GUÉBARD. — *Réunion extraordinaire Soc. géol. de France dans les A. M. Excursions préliminaires dirigées par D^r Guébard.* — (*Ext. Bulletin Soc. géol. de France*, 4^e série, tome II, année 1902. Voir page 575).

(3) Paul SÉNEQUIER. — *Les anciens camps retranchés des environs de Grasse* *Ann. Soc. des Lett. Scien. et Arts des Alp. marit.*, t. IV, 1877.

(4) Paul GOBY. — *Que sont les enceintes à gros blocs dans l'arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes)?* *Loc. cit.*

(5) Ces photographies ont été déposées à la Bibliothèque de la Société préhistorique de France, elles pourront être consultées, à l'occasion, par les membres de la Société.

PAUL GOBY.

ENCEINTE A GROS BLOCS DE L'ADRECH, A CAUSSOLS (A.-M.)



Cliché Paul Goby.

Fig. 1. — Murs Nord et Ouest, vus de l'Est.



Cliché Paul Goby.

Fig. 2. — Le mur triplé de la partie Ouest, vu du Nord.

Le vrai problème des Enceintes préhistoriques.

PAR

Le D^r A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiery, A.-M.),

Professeur agrégé de Physique de la Faculté de Paris.

De tous les monuments de l'antiquité préhistorique, il est certain que les enceintes fortifiées, qui, sous diverses formes, se rencontrent dans tous les pays du monde, sont les plus importants, comme expression sommatoire du maximum d'effort collectif des civilisations disparues.

Mais, à cause de cela même, leur étude est difficilement abordable sans de grandes dépenses de temps et d'argent ; et il s'en suit, presque fatalement, que ceux qui s'y livrent ont tendance à emprisonner dans le cercle étroit de leur effort personnel, c'est-à-dire de leurs plus proches contingences, toutes les ressources de leur esprit d'observation, sans porter bien loin, au delà de *leur* enceinte, des regards tout accaparés au dedans.

Il a pu résulter de là de superbes, ou modestes, monographies, mais bien peu de résultats d'intérêt général, même pour les ouvrages à vues plus larges, qui, embrassant l'étude de toute une région et d'un nombre parfois considérable de ces monuments, n'en ont pas moins cédé à l'inévitable tendance à regarder ceux-ci comme un produit spécial de terroir, dont il fallait rechercher la cause dans des circonstances toutes locales, sans suffisamment songer qu'à travers le monde entier, d'identiques causes devant produire d'identiques effets, le besoin de se défendre a fait naître *partout* l'enceinte protectrice, comme le besoin d'attaquer, la hache de pierre, sans qu'il y ait lieu de se demander, à chaque fois, quelle race plus ou moins lointaine a bien pu importer soit l'une, soit l'autre. L'une et l'autre n'ont pas de patrie ; elles sont nées chacune sur place, à leur moment, comme un fruit mûr de l'évolution humaine, sous la pression de nécessités générales et nullement circonstanciées, par le simple jeu de la loi immanente du besoin créateur de l'organe, de l'appropriation de celui-ci à la tâche et de son adaptation au milieu.

Certes le même besoin a pu, a dû, se produire, à des époques

très diverses pour diverses fractions d'humanité ; mais, dans l'échelle toute relative des époques préhistoriques, cette première apparition doit caractériser un stade de développement partout égal, et c'est celui-là qu'il devient intéressant de rechercher. Lors même que, dans un pays donné, un certain nombre d'enceintes auraient été, par la prédominance des objets trouvés, attribuées à l'une des dernières périodes de la préhistoire, ou même de l'histoire, s'il s'en trouve une seule que des preuves sûres permettent de faire remonter plus haut, c'est en celle-là — la première apparue — que gît l'intérêt primordial de la question d'origine, c'est celle-là qui datera génériquement le type de toutes les répliques ultérieures, le point de départ de tous les perfectionnements successifs.

Du Louis XIII fait en 1900 cesse-t-il d'être du Louis XIII ? Et d'avoir trouvé néolithique le mur de la toute première Troie, n'est-il pas autrement instructif que d'avoir rencontré, bâti avec des fragments de sculptures romaines un mur de même type, dans le sous-sol parisien ?

Certes la précision de l'âge de chaque enceinte en particulier peut présenter le plus grand intérêt pour les épisodes de l'histoire locale ou de celle du développement progressif de l'humanité, s'il y a à noter quelque perfectionnement dans la structure, comme l'introduction d'armatures en charpente clouée, pour soutenir la terre ou la pierraille, les essais de calcination ou vitrification pour les consolider, les débuts de la taille de pierres pour régulariser la maçonnerie et de la sculpture pour l'ornement, etc. Mais la sériation seule intéresse au point de vue de la Préhistoire générale, afin de permettre, par une opération ascendante, inverse de celle qui s'applique aux découvertes des trésors de monnaies, de remonter à la plus ancienne de toutes ces constructions.

Or il est remarquable, que si l'on collige ce qui a été publié à peu près en tous pays sur les enceintes préhistoriques, qu'il s'agisse de murailles de pierre ou de levées de terre, avec ou sans fossés, de postes de montagne ou de marais, de structures simples ou compliquées, on retombe toujours ainsi, même pour les pays où les auteurs paraissent avoir été le plus enclins au rajeunissement de l'ensemble, sur des dates comprises entre la fin du Néolithique et celle du Bronze.

Il en résulte que, si l'on construit, pour chaque pays, sa courbe de développement, en prenant pour abscisses les siècles et pour ordonnées les états progressifs de la civilisation, caractérisés par les épithètes classiques, les points qui, sur chacune de ces courbes, correspondraient à l'apparition des enceintes préhistoriques se trouveraient répartis d'ores et déjà sur une étroite bande horizontale,

soit qu'on mette en ligne de compte les *mound builders* d'Amérique, ou les « Cyclopes » d'Orient, les « Celtes » d'Irlande, ou les « Ligures » de Provence.

Certes, ces points présenteront toujours entre eux les mêmes écarts horizontaux que, par exemple, la fin du Néolithique elle-même, séparée, de la Grèce aux États-Unis, par quarante siècles. Mais ne peut-on espérer que des recherches ultérieures peu à peu resserreront la largeur verticale de la bande et la réduiront à une ligne droite ?

Il serait absolument prématuré de donner le problème comme résolu ; mais de l'avoir posé dans sa forme simple, dégagée des accessoires qui la masquent le plus souvent, facilitera certainement la solution, et il ne reste qu'à souhaiter que celle-ci, par la multiplication des recherches, bientôt devienne prochaine.

M. de RICARD exprime le désir qu'un jour ou l'autre une Conférence d'ensemble soit faite sur cette question.

M. Adrien de MORTILLET insiste sur l'utilité de la grande enquête nationale, entreprise par la *Société préhistorique de France*, à l'instigation de M. le D^r Guébard.

M. A. GUÉBHARD répond qu'il tâchera d'être en mesure de faire une communication d'ensemble à un Congrès ultérieur ; mais que c'est une enquête universelle qu'il faudrait, pour arriver à être réellement maître de la question.

Deux mots à propos du Castelar du Mont-Bastide (Alpes-Maritimes).

PAR

Le D^r A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiey, A.-M.).

Lors de l'excursion, malheureusement écourtée et contrariée par le temps, que fit le Congrès international d'Anthropologie de Monaco au *Castelar* du Mont-Bastide, sous la direction de M. le chanoine de Villeneuve, je fus frappé d'un détail, que ne m'avait offert aucune des nombreuses enceintes analogues, visitées entre le Var et la Siagne. C'étaient des traces d'anciennes habitations, de forme rectangulaire ou carrée, constituées, non par des murets plus ou moins frustes en pierres sèches, comme on en observe quelquefois ailleurs, mais par des lignes de dalles plantées verticalement, et assez minces pour qu'on se demandât comment leur tranche aurait pu supporter une superstructure verticale quelconque, soit en pierres, soit en bois; trop peu élevées aussi pour qu'on pût supposer qu'elles eussent porté directement un toit, même au-dessus d'un sol creusé, comme cela se voit fréquemment.

Sans chercher à résoudre ce problème dont ne manquera pas de s'occuper l'éminent directeur du Musée anthropologique de Monaco, je n'ai pu me défendre d'un suggestif rapprochement, lorsque mes études m'amènèrent à connaître les nombreuses descriptions publiées des monuments des îles de Malte et de Gozo (1).

Dans presque tous se remarque un véritable dimorphisme architectural. Tandis que l'ossature générale, soit de l'enceinte, soit de ses divisions internes, plus ou moins compliquées, affecte le type

(1) LA MARMORA, Lettre à M. Raoul Rochette sur le temple de l'île de Gozo, dit la Tour des Géants, *Nouvelles Ann. de la sect. fr. de l'Institut archéol.*, I, 1836, p. 1-33; pl. I-II.

P. FURSE, On the Prehistoric Monuments in the islands of Malta and Gozo, *III^e Congr. internat. d'Anthropologie*, Londres, 1868, p. 407-416, 3 pl.

W. K. R. BEDFORD, Malta and the Knights Hospitallers, *The Portfolio*, 1894, n^o 2, 80 p., 4 pl.; p. 7.

ALBERT MAYR, Die vorgeschichtlichen Denkmäler von Malta, *Abh. d. k. bayr. Ak. d. Wiss.*, I Cl., XXI, 1901, p. 645-726, avec 12 pl. et 7 plans; pl. I-VIII.

Cet ouvrage donne de nombreuses indications bibliographiques, qu'il nous paraît superflu d'ajouter aux précédentes.

cyclopéen primitif le plus caractérisé, doubles parements de gros blocs empilés sans taille ni mortier, avec de plus petits pour boucher les trous, et un simple blocage de pierrailles pour combler le large intervalle ; d'autres parties sont faites de grandes dalles verticales, parfois frustes, parfois taillées et aplanies, qui, spécialement, dessinent les parois de toutes les chambres intérieures.

Tous les observateurs ont vu là un travail phénicien ; et plusieurs ont même indûment étendu la conclusion à tout le monument, qui est d'origine évidemment bien antérieure, assimilable à celle de l'une des premières Troie.

N'est-il pas curieux cependant de retrouver, juste au pays de Melkarth (1), à côté de Monaco, et dans un cadre certainement antérieur aussi, des restes qui évoquent si nettement encore le souvenir phénicien ?

Tout auprès s'en trouvent, il est vrai, d'autres bien plus récents, sous forme de murs de cases bâtis à chaux et mortier. Mais n'y a-t-il pas là de quoi redoubler l'intérêt d'une station où des fouilles auraient chance de faire revivre toute une stratification de civilisations, antérieures à celle qui, tout auprès, dressa l'orgueilleux trophée de la Turbie, et fournit à la *Société française des fouilles archéologiques* et à l'intelligente activité de M. Philippe Casimir, l'objet d'une de ses plus passionnantes reconstitutions ?

Dès 1852, le D^r Alexis Naudot signala (1) l'importance et la diversité de ces restes du Mont-Bastide, et en donna une description et un plan (*Fig. 1*), qui permettront de juger, au moment voulu, par leur comparaison avec ceux que lève avec tant de soin M. G. Sensève, de ce qu'a pu être, en un demi-siècle, l'action destructive du temps (2).

Souhaitons que celle-ci n'ait point été trop néfaste et que des recherches profondes mettent enfin à jour les trésors de mystère si longtemps entouis sous le manteau de l'indifférence.

(1) D^r ALEXIS NAUDOT, Note sur quelques monuments antiques des Alpes-Maritimes, *Mém. Soc. Antiq. de Fr.*, t. XXI, 1852, p. 294-308, pl. VI.

(2) GUSTAVE SAIGE, Notes sur les origines phéniciennes de Monaco, *Journal de Monaco*, 2 et 9 févr. 1897. — *Monaco, ses origines et son histoire*, in-16, Monaco, 1897, 527 p.

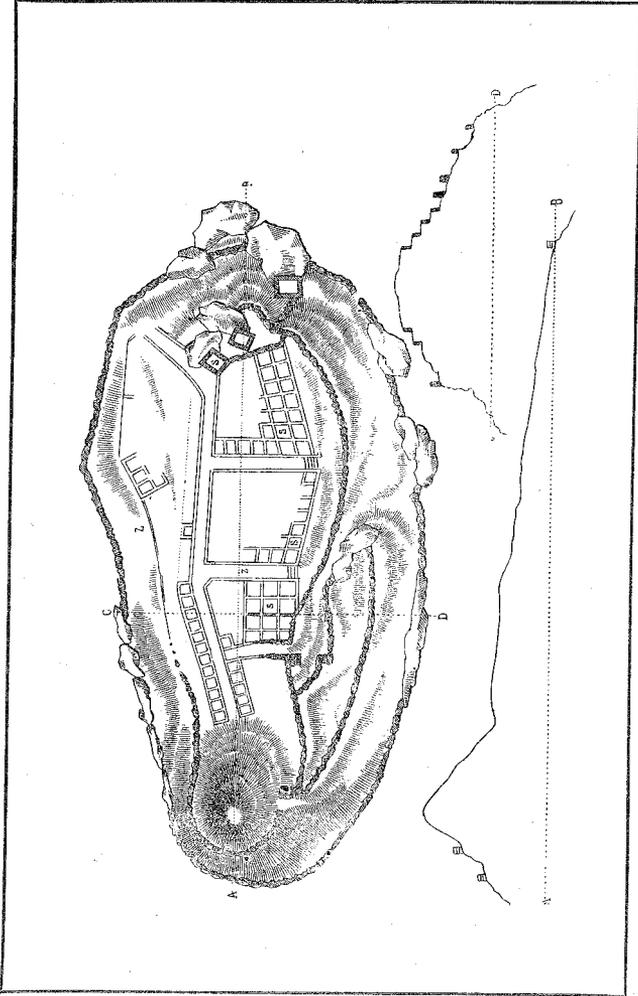


Fig. 1. — Le Castelard du Mont-Bastide, en 1852, d'après A. Naudot.

Première Revision
de l'Inventaire des Enceintes préhistoriques
du département du Var.

PAR

le D^r Adrien GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiery, A.-M.),

Agrégé de Physique de la Faculté de Médecine de Paris.

Lorsque j'envoyai au I^{er} Congrès préhistorique de France, à Périgueux, mon *Essai d'inventaire des enceintes préhistoriques* (Castellars) du département du Var, j'eus soin de stipuler que je ne regardais mon œuvre ni comme parfaite, ni même comme complète, quoique elle eût élevé, de 30 à peine, à plus de 150, les points signalés. Je n'ai cessé, depuis, de tâcher de compléter les relevés et corriger les fautes.

Pour les premiers, malheureusement, je n'ai pu arriver encore, faute de collaborations suffisantes, à combler les deux grandes lacunes qui subsistent certainement au N.-O et au S.-O. ; mais des recherches bibliographiques personnelles et les communications de certains collaborateurs dévoués m'ont permis d'allonger ailleurs sérieusement la liste.

Quant aux erreurs échappées, j'ai dû surtout à l'amical contrôle de M. Z. d'AGNEL de reconnaître les principales, en sorte que cet auteur, qui avait fourni le premier embryon de l'œuvre en gestation, aura encore contribué à sa perfection, une fois née et grandie.

Commençons par les rectifications.

D'abord, mon tirage à part ayant été effectué hâtivement, avant la mise en pages du volume, je n'ai pu ni conserver, ni même indiquer en note la pagination, qui devait commencer à la p. 331. Il faudra donc, pour référer au volume du Congrès, ajouter 330 à tous les chiffres de pagination pris sur le tiré à part.

Dans le tableau récapitulatif, qui va des pages 11 à 17, quelques fautes d'impression devaient inévitablement s'ajouter aux inévitables fautes de repérage. Et que serait-ce si, à ces dernières, s'étaient superposées les chances de fautes de calcul¹ de la trans-

formation de mesures millimétriques en strictes coordonnées géographiques (1), inutilisables elles-mêmes sans être retransformées en millimètres! Sans insister sur les vulgaires *coquilles* (2), nous allons relever toutes les erreurs de quelque importance.

A partir du milieu de la page 12, il faut, d'après nos derniers renseignements, modifier ainsi certains emplacements :

<i>Le plus bas Castellar</i> (3).....	10-65	au lieu de	8-65
<i>Les Mures de Saint-Barthélemy</i>	39-22	—	36-23
<i>Fouirette</i>	23-65	—	20-65
<i>Campdumy</i>	46-70	—	46-69
<i>La Chautarde</i>	15-65	—	15-56

De plus, entre les inscriptions de *Recoux* et *CampMorgan* (p. 13), il faut, dans la 2^e colonne à gauche, entre les chiffres 77 et 72, rétablir en caractères gras l'inscription **N. 48^e**, qui, oubliée à l'impression, devait commander l'emplacement de tous les camps, jusques et y compris *Banaud*, au milieu de la page suivante.

Certaines attributions de communes sont à rectifier. Ainsi *La Pigne* (p. 13, l. 5) est sur *Seillans* et non *Sillans*; la *Tête du Camp* (bas de la p. 14), sur *Méounes* et pas *Néoules*; *Saint-Blaise* (milieu de la p. 15) sur *Le Val* et non *Carcès*; *Sainte Euphémie* et *Piégos* (même page, plus bas) sur *Artignosc* tous deux, et le *Castellas* (de plus en plus douteux comme préhistorique) sur *Montmeyan*.

D'autres positions demeurent ambiguës, l'emplacement étant ou très voisin d'une frontière, ou à cheval dessus : ce dernier cas, presque certain pour le grand camp du *Pic de l'Aigle* (p. 16 et 25), qui chevauche sur *Évenos* et le *Beausset*, est très vraisemblable pour les *Castellanets* (p. 12), entre *Vidauban* et *Taradeau*, ainsi que pour *Collefrat*, entre *Ampus* et *Draguignan*; tandis que le *Garéou sur la Gravelle* (p. 16, en bas) est franchement, me dit M. F. MOULIN, sur la commune de *Sanary* et non de *Bandol*; à la p. 57, la deuxième note sur *Néoules* aurait été mieux placée la cinquième, car il faut lire à la fin de la première ligne, *Saint-*

(1) C'est à tort qu'en tête de la colonne où figurent, en millimètres, les distances aux méridiens et parallèles de la carte au 1/320 000, l'imprimeur a donné à ces coordonnées auxiliaires l'épithète de *géographiques*, au lieu de simplement *graphiques*.

(2) En voici cependant quelques-unes qu'il faut relever : dans le tableau, p. 13, il a été imprimé *Vérignan* pour *Vérignon*; p. 15, L. RICORD pour PAUL RICORD; p. 16 en bas, puis p. 25, *Pipandon*, au lieu de *Pipaudon*; page 23, la *Bouterie* (?), pour la *Bouverie*; p. 29, *Bouilladou* pour *Bouillidou*; p. 39, note : *Christian*, pour CHRISTISON; p. 40, *Signe* pour *Signe*; p. 46, *Saint-Quinin*, pour *Saint-Quinis*; p. 56, toute une série : *masquée* pour *marquée*; *Caudon* pour *Coudon*; *Sud-Est* pour *Sud-Ouest*; p. 60, en bas, *la Brasque* pour la *Bresque*; etc.

(3) Si nous écrivons tantôt *castelar* et tantôt *castellar* ou *castellas*, c'est que, la première orthographe étant la bonne, les deux *l* nous sont souvent imposés par la graphie cadastrale.

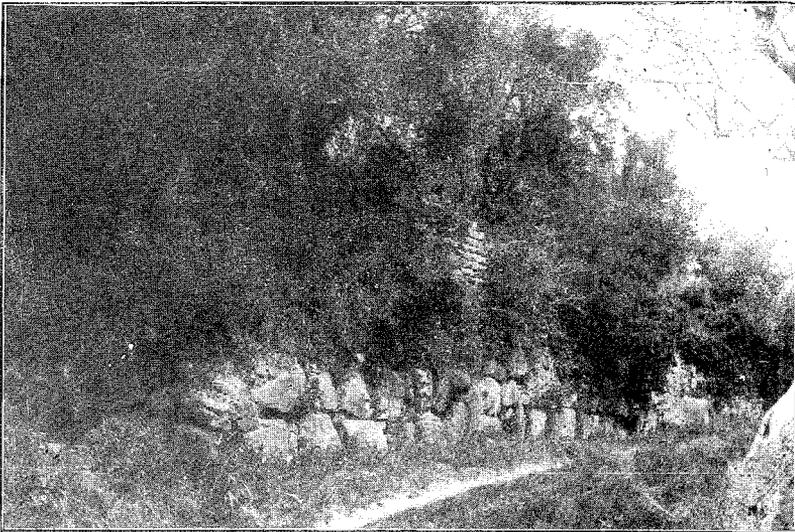
Fig. 1. — Mur en arête de poisson, à Saint-Estève-d'Hyères (Var).



Congr. Préhist., II, p. 113.

Phototype PRANISHNEOFF.

Fig. 2. — Mur romain sur cyclopéen, à Saint-Pierre-d'Almanarre (Var).



Congr. Préhist., II, p. 164.

Phototype PRANISHNEOFF.

Clément au lieu de *Camp Séquier*. Quant à *Camp Séquier* lui-même, il ne mérite que relativement l'épithète de « position éminente » par laquelle j'avais mal traduit les indications de M. J. RICAUD, au risque de les mettre en contradiction avec le figuré de l'État-major. Il y a bien, entre deux chemins et un petit vallon, un plateau naturellement surélevé; mais d'une douzaine de mètres à peine, de sorte que, s'il empruntait une valeur stratégique certaine à sa position au croisement de deux routes naturelles, c'est plutôt, sans doute, comme habitat que se justifie, sa grandeur exceptionnelle.

D'autre part le *castelar*, donné comme très douteux au point 224 de Solliès-Pont, serait à supprimer tout à fait. Il n'existe pas, dans ces parages, assure M. Z. D'AGNEL, d'autre camp que celui du point 350, sur Solliès-Toucas, signalé par cet auteur.

Enfin M. PAUL RICORD, de Brignoles, qui a bien voulu aller vérifier sur les sommets de *la Siauwette* (p. 35) et de *N.-D. des Anges* (p. 45), la présence présumée d'enceintes, n'a rien aperçu du tout sur la première, et n'a vu, sur la seconde, que des marques de multiples remaniements successifs, sous lesquels ne se distinguent plus aucunes traces préhistoriques.

Mais, pour quelques points de perdus, combien de retrouvés!

D'abord M. Z. D'AGNEL, en réponse au doute exprimé dans une note de la page 61, confirme, comme bien indépendant des *Mures de Saint-Barthélemy*, sur Salernes, le *Gandelon* de M. Mireur, sauf qu'il devrait, paraît-il, s'appeler plus exactement *Picalháu*.

Puis, en fouillant moi-même, à Paris, dès que je pus mettre la main dessus, les bons vieux documents qui avaient fourni à M. Z. D'AGNEL les premiers éléments de son excellente liste, j'y ai encore déniché, perdues dans des recoins, des indications certaines.

Dans DE BONSTETTEN, à propos de *Saint-Pierre-d'Almanarre*, dépendance de Saint-Salvador, il est parlé de « restes de deux murs cyclopéens » à l'Ouest d'un *Castellum romain*, à 4 k. d'Hyères; or, dans une superbe collection de photographies archéologiques faite depuis nombre d'années en Provence, par M. IVAN P. PRANISHNIKOFF, et que cet auteur, aussi savant qu'artiste, et aussi obligeant que savant, a bien voulu me confier dernièrement, j'ai trouvé plusieurs vues du format 18×24 qui représentent (pl. I, fig. 2) la superposition même du mur romain au mur cyclopéen, servant de support, sans qu'il puisse y avoir de doute sur la date plus antique de l'architecture du soubassement.

Au Nord de *Moissac* est cité un *Grand camp*, mais comme douteux; auprès de *Montmeyan* deux *Castelars*. Je n'ai pu, malheureusement, obtenir de lumières sûres à ce sujet; et les renseignements, accompagnés de vues photographiques, que m'a fournis

M. l'abbé MARIUS BLANC ne montrent, au lieu dit le *Castellas*, que des restes du moyen âge.

Dans DE GERMONDY (*Géographie historique du Freinet*, Bull. Soc. Sc., B.-L. et A. du Var, T. XXXII-XXXIII, 1864-5, p. 171-321), on voit cités (p. 202) comme « repaires des pirates Sarrazins » les « retranchements en pierres sèches, ayant jusqu'ici échappé à l'action du temps » de *Vaucron* à la Garde-Freinet et des *Cuguillères* à Ramatuelle. D'après M. MARTIAL IMBERT, il ne saurait y avoir de camp au lieu dit *les Cuguillères*, qui est un vallon, et il n'y a rien non plus de visible sur la hauteur qui le domine, du côté de Ramatuelle.

Par contre, au lieu dit *Villevieille* ou le *Vieux Ramatuelle*, pain de sucre qui se voit, sur la carte au 1/80 000, à l'E. du village, au-dessus de la lettre *m* de *l'Oumède*, il y a un ensemble de murs assez curieux, coupant la montée à l'E. et au S.-E., relié, au sommet, à une petite enceinte circulaire de 7 mètres seulement de diamètre, avec murs de 1^m20 d'épaisseur, qu'un fossé protège au N.-O., barrant le col de rattachement à la chaîne principale.

Dans le même ouvrage de DE GERMONDY se trouve un peu précisée (p. 217) la donnée relative au castelar du Revest, appelé *Loué-riou* par G. LAMBERT et cité à la fin de mon tableau, puis p. 57.

« Au Vieux-Revest, dit de GERMONDY, le village était défendu par trois enceintes successives... la troisième n'était qu'en pierres sèches... ».

D'autre part RÉMY VIDAL, tout en se prononçant, dans son *Archéologie du Var : Six-Fours* (Bull. Ac. du Var, t. XX, 1895, p. 121-197), contre l'existence d'un établissement ancien à Six-Fours, semblait, dans une autre notice sur *Toulon* (Bull. Ac. Var, t. XX, 1897, p. 89 à 199) indiquer très positivement (p. 91) l'existence d'une enceinte préhistorique, à *Tourris* : « A 3 kilomètres à l'Est du Revest, dit-il, on voit, sur la crête d'un contrefort du Coudon, taillé à pic, les ruines de l'ancienne *Tourris* (vieille Valette) où se trouvent les vestiges d'un *oppidum ligure*, confondus avec des constructions gallo-romaines, et des maçonneries du Moyen-âge. La porte d'entrée de l'enceinte celtique, placée au point culminant, ouverte entre deux énormes rochers, ainsi que plusieurs pans de murs écroulés, d'appareil cyclopéen, ne laissent aucun doute sur l'origine de ce village abandonné. »

Mais M. F. MOULIN, qui, sur cette indication si péremptoire, a bien voulu mettre sa compétence toute spéciale au service d'une vérification pénible, et aller, de Bandol, s'assurer de la réalité, a en vain recherché, au milieu de nombreux murs bâtis à mortier, la moindre trace d'« oppidum ligure » ou d'« enceinte celtique » ou d'« appareil cyclopéen ».

Il y a bien deux enceintes, l'extérieure passablement éboulée,

partant de l'à-pic méridional pour longer le pied d'une ligne de rochers tournés au Nord, par où pénètre le sentier d'accès, à l'angle N.-O. Une deuxième enceinte prolonge la petite barre pour aller également à l'E. rejoindre l'abrupt du Sud, tandis que la défense supérieure est complétée à l'Ouest par un mur allant de l'abrupt principal, le long duquel il laisse une entrée, à la petite barre septentrionale, au-dessus de l'entrée N.-O.

La deuxième enceinte offre, il est vrai, une épaisseur assez grande, 1^m40, contre 0^m60 seulement pour l'extérieure. Mais l'une et l'autre sont bâties à mortier, avec des fragments, pris sur place et de moyenne grandeur, de calcaire urgonien, plané sur la face extérieure.

Quant à la « porte d'entrée de l'enceinte celtique », elle consiste simplement en un étroit couloir d'environ 0^m80 laissé entre les deux gros rochers culminants inclus dans la plate-forme, d'environ 80 × 24 m. q., de la deuxième enceinte et servant encore d'appui latéral aux murs, construits à chaux, d'une maison ruinée. D'autres restes de constructions analogues sont épars sur le plateau, où nulle part ne se rencontre de mur en pierres sèches, sauf vers l'extrémité Ouest, où un petit bout de muraille en blocs assez gros n'a cependant en aucune façon l'aspect préhistorique, et n'est certainement qu'une de ces constructions de fortune comme on en fait encore de nos jours, adjointe à un autre bout de mur perpendiculaire, bâti au mortier.

Les débris ouverts eux-mêmes n'ont rien laissé voir de préhistorique, tandis qu'il y avait, à l'extérieur, sur les pentes du versant Nord, de nombreux débris de poteries épaisses, à gros grains de calcite, mêlés à des anses d'amphores, fragments de tuiles à rebords, restes de meules à bras en basalte, morceaux de *catillus*, etc. Il faut donc conclure du soigneux examen de M. F. MOULIN, que, s'il y a jamais eu là, comme ce pouvait paraître très vraisemblable, un poste préhistorique, il a complètement disparu sous les traces nombreuses d'occupations postérieures et n'a pu y être restitué que par une imagination trop souvent dénuée de critique.

En compensation de ce « manque à gagner », je me suis vu signaler plusieurs points nouveaux, et absolument sûrs, par ceux-là mêmes de mes collaborateurs du début, auxquels j'avais dû déjà le plus grand nombre d'indications inédites, MM. L.-C. DAUPHIN et E. FÉRAUD : preuve nouvelle que des découvertes certaines sont réservées, même en pays semblant épuisé, à quiconque, étant sur place, sait voir et veut regarder ; preuve aussi des résultats palpables auxquels peut conduire qui est capable de s'en bien servir, le système des enquêtes « par correspondance » que traite avec

un singulier dédain le revuiste annuel — enquêteur « par lectures » — de la « Palethnologie provençale ».

A quoi revient, en effet, ce système, si ce n'est à substituer cent paires d'yeux... et de jambes, à une seule; à remplacer par une multitude de bonnes volontés celle qui, seule, malgré qu'elle s'en croie, serait impuissante à la besogne; à appliquer enfin à une entreprise, autrement irréalisable, le grand principe de la division du travail, par la multiplication des compétences? Chacune des citations faites, même d'après les livres, *a fortiori* d'après des « correspondances » privées, ne représente-t-elle pas une chose *vue*, et vue dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire par un observateur *local*, spécialement dressé à ce genre d'observation? Certes celui-ci peut se tromper et faire endosser son erreur au rédacteur responsable (1), si d'autres « correspondances » ne permettent pas à celui-ci d'exercer sa critique; mais erreur et critique ne pourront guère pécher, en fait d'inventaire de camps, que par excès ou transposition, fautes assurément bien inoffensives en égard de celle des inventorieurs d'œuvres d'autrui, qui jugent de la chose lue et non vue, tranchent souverainement sans avoir mis la main à la pâte, et blaguent chez autrui le genre d'effort qu'ils n'ont su faire.

Rechercher les fautes du voisin est certes bien plus agréable que de réformer les siennes propres: et ne pas en commettre est facile à qui n'agit point., si toutefois ne point agir n'est pas la pire des fautes! A quand le grand inventaire *de visu*, et sans erreurs, de toute la Palethnologie de Provence, ou seulement de ses côtes?

Nous nous en tiendrons plus modestement au Var, et, fût-ce au risque de quelque erreur nouvelle, d'ailleurs peu probable, et que nous aurons, sans nul doute, relevée nous-même longtemps avant que s'en soient seulement aperçus nos juges en chambre, ajoutons à l'inventaire « par correspondance » du département du Var, les dernières découvertes de nos actifs et dévoués « correspondants », découvertes dont l'authenticité, pour n'être point certifiée par notaire, n'en a pas moins pour elle toutes les garanties de la plus stricte enquête scientifique, et du plus véridique témoignage oculaire.

Carcès. — *L'aire des Masques.*

Entre *Castéou Sarrin* de Cabasse et *Saint-Vincent* de Carcès, ou le *camp de Béouta*, un autre poste existe, dominant du Nord le confluent du Caramy et de l'Issole, au point 334 de la carte d'État-major. Complètement à pic à l'E., et inaccessible sur toute

(1) On verra plus loin combien malencontreusement j'ai endossé ainsi une erreur de bas-latin ecclésiastique.

la bordure rocheuse du S., un simple mur en travers de la crête a suffi à en faire un cap barré, comme le montre le plan levé au 1/2500.

[L.-C. DAUPHIN].

Camps. — *Saint-Quinis.*

La chaîne de collines qui s'étend de l'Ouest à l'Est entre Camps et Sainte-Anastasia se termine, au-dessus de Besse, par des escarpements qui sont à pic du côté de l'Est et du Sud. Des deux autres côtés, de gros murs en pierres sèches transforment cette chaîne en un camp retranché, à l'extrémité duquel a été élevée, près du signal 636, la Chapelle de *Saint-Quinis*, jouissant d'un panorama des plus étendus dans toutes les directions, et dominant à ses pieds un bas quartier qui a gardé le nom bien caractéristique de *les Batailles*.

[E. FÉRAUD].

Il est à noter que ce camp avait été comme deviné par H. SEGOND qui, fréquemment, fait figurer Saint-Quinis dans les énumérations de panoramas par lesquelles il étayait sa thèse, certainement exacte, du choix stratégique des emplacements de Castellars, d'après les nécessités de l'intercommunication régionale. [A. G.].

C'est de l'autre côté de Sainte-Anastasia, bien au S.-E., me confirme M. E. FÉRAUD, — sur terroir de Besse, précise M. V. Tournatory — que s'élève la vaste enceinte de *Thémés*, ainsi dite du nom d'un quartier qui empiète sur les quatre cadastres de Sainte-Anastasia, Besse, Puget-Ville et Rocbaron. C'est le *Temès* du premier inventaire, signalé par M. PRANISHNIKOFF, qui vient encore de m'en communiquer deux belles photographies 18×24 (la fig. 1 de la Pl. II en reproduit une), accompagnées, dans son album de la Provence préhistorique, rien que pour le Var, de : 2 vues du camp du *Fenouillet* d'Hyères, 3 de *Saint-Estève*, 2 de *Sainte-Eulalie*, toujours sur Hyères; 5 de l'*Antiquay*, et 4 du *Castellas* de Cuers; 2 du *Bront*, 1 de *N.-D. de la Vière* et 2 de la *Collette* de Carnoules; 3 de *Fouirette* du Luc; 1 du *Pas de Recoux* du Cannet; 1 de la *Roquette* de Gonfaron; 4 du *Castellas* de Roquebrune; 2 de *Maravieille* de la Mole; 3 du *Pain de Munition* de Pourrières; soit plus d'une trentaine, sans parler de toutes celles qui représentent quelques particularités, grottes, pierres singulières, etc., du voisinage de ces enceintes préhistoriques.

Voilà des enregistrements qui, même arrivés tardivement « par correspondance », en valent assurément bien d'autres ! Et voici des détails qui, pour n'être extraits que d'une simple étude d'artiste peintre, doublé, il en est vrai, d'un fervent préhistorien, n'en sauraient être, palethnologiquement, plus mal cotés.

Besse. — *Thémés.*

A côté du point 466 de la carte d'État-Major, au bord supérieur du quart de feuille Toulon N.-O., s'élève cette enceinte, unique, de forme ovale, à grand diamètre d'une centaine de mètres, dirigé d'E. à O., petit diamètre d'une soixantaine, couronnant une crête à pentes assez raides de tous côtés, sauf à l'O., où la colline se rattache à la montagne voisine, (Pl. II, fig. 1). On aperçoit de là la *Collette*, le *Bront*, l'*Antiquay*, *Cuers*, etc.; la vue est, surtout au N., très étendue.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Carnoules. — *Le Bront.*

Au point 355, au S.-O. de Carnoules, ce camp, assez vaste, a sa porte d'entrée à l'E. (Une photographie en existe dans la collection PRANISHNIKOFF). Il y a plusieurs enceintes superposées en terrasses, plus escarpées du côté du N. J'y ai ramassé des tessons de poterie grossière, noire, à grains quartzeux ou spathiques. Mais je n'ai pu retrouver, à une seconde visite, une pierre debout, que j'avais remarquée autrefois, d'environ 1^m50 de haut, à section à peu près carrée, creusée d'un bassin avec rigole d'écoulement.

A l'Ouest du *Bront*, sur un sommet secondaire, se trouve une autre enceinte ovale, à mur unique, beaucoup plus petite et moins importante, simple dépendance, évidemment, de la précédente.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Carnoules. — *Notre-Dame de la Vière.*

La chapelle, lieu de pèlerinage, occupe le point 354 de la carte d'État-major, à 100 mètres environ d'une très belle source, où une curieuse pierre sculptée, dont j'ai pris une photographie, a été utilisée dans la construction d'un des murets du bassin. Un chemin pavé qui aboutit au N. du sanctuaire, montrait, à l'époque, dans une dalle formant marche, une superbe ammonite fossile. Il aboutit à un petit plateau, entouré des restes de murs d'un ancien château féodal. C'est à quelques mètres en dessous, du côté S.-O., qu'apparaissent encore quelques tronçons du rempart primitif en pierres sèches, où j'ai ramassé, dans la terre éboulée, plusieurs fragments de poterie préhistorique.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Collobrières. — *Banaud ou les Grès.*

Le camp que j'avais désigné, avec doute, sous le nom de *Banaud*, à l'O. de Collobrières, doit être le même que celui que JAUBERT signale comme « habitat circulaire limité par de vieux murs

en pierres sèches, sur le second sommet du mamelon, *les Grès*, à 2 kilomètres O. de Collobrières. » Il y aurait donc lieu de supprimer les points d'interrogation qui accompagnent ses coordonnées, sinon le nom lui-même, dans le tableau.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Cuers. — *L'Antiquay*.

Prononcez *l'Antiquaille* : c'est, au point coté 270 de la carte d'Etat-major, sur les confins de la commune de La Crau, une colline d'abord assez facile, au pied de laquelle, du côté du N.-N.-E. se remarque une sorte de terrasse très curieuse, parfaitement circulaire, aux bords presque à pic, à hauteur d'homme, simulant la naissance d'une énorme tour de 20 à 30 mètres de diamètres. Au pied abondent les restes de poteries romaines de toutes sortes, y compris celle dite samienne, au milieu desquelles s'est trouvé un peson de filet en pierre, irrégulièrement rond, de 0^m085 à 0^m09 de diamètre et 0^m025 d'épaisseur, percé d'un trou de 0^m01 formé par la réunion de deux forages tronc-coniques de 0^m025 de grand diamètre.

Il faut, de là, monter d'abord au N.-O., puis tourner au S., où l'on rencontre, à la traversée d'un épais fourré de chênes-lièges, plusieurs grandes pierres marquées de cupules, ovales ou rondes, en rangées sur le dessus ou les côtés des blocs. L'emplacement de l'oppidum est marqué par une triple ligne d'éboulis, dessinant un triangle arrondi, avec grand amas de pierres au centre. Au milieu de nombreux tessons préhistoriques, j'y ai ramassé deux polissoirs en pierre schisteuse.

On aperçoit de là Pierrefeu, village et Castellas, les Davids, le Bront, la Collette, N.-D. de la Vière, Thémés, Rocbaron, Cuers, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Saint-Estève, le Fenouillet, etc. A 2 kilom. 200^m à l'E., sur terroir de La Crau, s'élève un mamelon conique isolé, avec pic rocheux, dit *Le Coulet*, au sommet duquel se voient quelques traces de murailles. [I.-P. PRANISHNIKOFF].

Cuers. — *Le Castellas*.

Sommet coté 442 au S.-S.-O. du village. L'enceinte qui est, par places, encore très bien conservée, dessine un grand ovale qui doit mesurer près de 1 kilomètre de tour. Intérieurement, des murs N.-S. divisent la surface en plusieurs plateaux échelonnés, subdivisés eux-mêmes par d'autres murs. Les poteries de toutes sortes y abondent. La vue est très étendue ; on correspond avec Thémés,

Pignans (?), le Bront, les Davids, Pierrefeu, l'Antiquay, Saint-Estève, le Fenouillet, Solliès-Ville, Solliès-Pont, etc.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Flassans. — *Campdumy*.

Ce camp, signalé avec doute, doit être le même que celui que porte la carte de DE BONSTETTEN, sans qu'il y soit fait allusion dans le texte.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

D'après une communication de M. L.-C. DAUPHIN, ce camp existe réellement, mais doit être légèrement modifié comme emplacement, pour correspondre au point 243 de la carte au 1/80.000.

[A. G.].

La Garde-Freinet. — *Le Fraxinet*.

Ce point a été justement appelé dans l'inventaire « douteux comme préhistorique. » Il n'y a rien, en effet, d'intéressant à ce titre sur la colline au N.-O. de la Garde-Freinet qui fut jadis occupée par les Sarrasins et est inscrite sur la carte au 1/80.000 comme « Fort ruiné », à la cote 451. Mais on m'a parlé d'un véritable *castelar* qui serait à l'E. du village, à moitié chemin du Plan de la Tour, au N. de la route, probablement le *Vignon* de DE GERMONDY, au point 463 de l'Etat-major.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Gonfaron. — *La Roquette*.

Un détail à ajouter à ce qui a été dit :

Au N. de la tranchée du chemin de fer et de la chapelle qui la domine, une grande carrière a entamé l'extrémité S. du camp. Vers les deux tiers de la paroi à pic du cirque ainsi formé se voit un trou, de la hauteur d'un homme, qui ne peut plus être atteint d'en bas qu'au moyen d'échelles, ou d'en haut par des cordes. Mais à l'époque où les travaux d'extraction ne dépassaient pas son niveau, il paraît que des crânes y avaient été ramassés par des gamins du pays, qui me le racontèrent lorsque j'allai, il y a quelque dix ans, visiter, au N. du castelar, une autre grotte, fouillée par DE BONSTETTEN. Il s'agit donc encore d'une grotte sépulcrale, dont il se pourrait bien que l'entrée correspondit à certaine crevasse à ras du sol qu'on aperçoit, exactement à sa hauteur, sur le chemin qui monte au castelar.

A noter encore, à demi distance entre les derniers retranchements et la coupure de la carrière, un puits de 0^m50 à 0^m55 de diamètre, à margelle en pierres sèches, qui pourrait bien être antique.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Hyères. — *Le Fenouillet.*

Au pied du Signal coté 293 sur la carte, c'est une assez étroite plateforme, de 50 × 60 mètres à peine, qui a dû être plutôt un poste d'observation excellent qu'un camp habitable. La terrasse, bordée à l'O. par des strates rocheuses presque verticales (1), dominée à l'E. par le pic terminal qui porte une croix, est complétée de tous les autres côtés par des murs en pierres sèches, qui lui donnent un air artificiel de construction en terre rapportée. De l'angle N.-E. s'en détache vers le N.-O. une étroite crête sillonnée d'un sentier creux de 0^m30 à 0^m50 de large, probablement ménagé par l'intervalle de deux bancs de roche plus durs, et aboutissant à une plateforme légèrement élargie qui constitue une admirable vigie avancée.

Le sommet méridional lui-même, celui qui porte aujourd'hui une croix et qui domine, beaucoup plus bas, la chapelle, est accessible par quelques marches grossièrement entaillées dans le roc, à partir d'une petite plateforme secondaire, surplombant de 1 mètre environ le bord S.-E. de l'autre, ainsi que l'ouverture d'une citerne adossée au rocher et soutenue de murs en pierres sèches, où j'ai vu de l'eau à toutes mes visites (hiver, automne, printemps).

A une dizaine de mètres au N. de la chapelle se remarquent deux mottes de terre et de pierrailles qui pourraient bien être des tumuli. Tout autour abondent les fragments de poterie préhistorique micacée, mêlée de poteries grises à rouelles.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Hyères. — *Saint-Estève.*

A l'extrémité N. des collines d'Hyères, au point 139 de la carte d'Etat-major, au bout de la crête dont l'extrémité S., cotée 187, est formée par un rocher saillant en pointe, marqué d'une croix gravée. Une autre roche christianisée (?) se rencontre à droite du sentier peu avant d'arriver à l'oppidum. Celui-ci est petit, inaccessible seulement du côté du N.-E., et d'abord facile au S.-E., où il est défendu par une tranchée en plein roc, que JAUBERT croit natu-

(1) M. G.-B.-M. FLAMAND, dans ses *Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara*, en collaboration avec le lieutenant-colonel E. LAQUIÈRE (*Revue Africaine*, n° 261-2, 1906, p. 242-243) signale, sous le nom d'*enceintes retranchées naturelles*, des stations fortifiées, où, profitant simplement des saillies de strates rocheuses verticales et de leurs diaclases orthogonales, pour aménager, au milieu, des plateformes sub-rectangulaires, les Africains primitifs ont créé des postes entourés de murailles, parfois complétées par d'autres édifiées par eux, mais la plupart absolument naturelles, et simulant pourtant singulière-

relle, mais qui ne m'a point paru telle. Cependant il faut dire que le mur qui la surmonte présente un mode de construction peu ordinaire (Pl. 1, fig. 1). Constitué par des pierres plates de médiocre dimension, il n'a pas été formé par la superposition de celles-ci à plat, mais par une série de rangées égales disposées en *arête de poisson*, c'est-à-dire en lits horizontaux alternants, formés d'éléments posés de champ, inclinés de 45°, en chicane, tantôt à droite, tantôt à gauche (1).

Partout ailleurs, côtés S.-O., S.-E., N.-O., le mur est éboulé, mais devait être considérable, à juger par la masse des pierrailles. Un autre cercle d'éboulis, autour de la cime, semble indiquer une seconde enceinte. On aperçoit de là, entre autres, Sainte-Eulalie, l'Antiquay, le Fenouillet, le Mont-Redon, etc.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Hyères. — *Sainte-Eulalie.*

A plus de 1 kilomètre à vol d'oiseau, au N.-E. de la chapelle de ce nom, ce camp se place, sur la carte au 1/80.000, exactement sous l'I de l'inscription *l'Audonine*, à l'E. de l'étang artificiel formé par le barrage du ruisseau dont on remonte le lit à sec à partir du Mas de la Grand-Bastide, remarquable par la splendeur de ses oliviers, et l'énormité de leurs troncs, remontant, dit-on, aux Sarrasins. Il y a trois enceintes en arc de cercle, dont la partie la mieux conservée regarde l'O., en contournant deux terrasses. Sur un amas de pierrailles, déprimé en son milieu, qui occupe le sommet, j'ai ramassé un fragment de lame de silex noir.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Hyères. — *Saint-Pierre-d'Almanarre.*

Cette ruine, à situer exactement sur la boucle inférieure de l'S initial de l'inscription *Saint-Pierre* de la carte au 1/80.000, a ceci

ment certaines constructions « cyclopéennes », des palais de Tirynthe et de Mycènes.

Je mets d'ailleurs entre guillemets le mot « cyclopéen », car je compte établir ailleurs que c'est à tort qu'on applique couramment cette épithète, comme synonyme de pélasgique, aux parties des murs grecs construites en gros blocs parallépipédiques *équarris*, tandis qu'elle doit être réservée aux parties plus anciennes, construites en blocs *frustes*, irréguliers, sans aucune taille. Il est remarquable, d'ailleurs, que la nature ait pu fournir à l'homme non seulement les premiers types de murailles monolithes, mais encore de la superposition de blocs spontanément débités en faces planes. [A. G.]

(1) Ce mode de construction, qu'on rencontre actuellement usité en maintes régions, où la pierre, de nature schisteuse, se présente en dalles d'épaisseur petite par rapport à leurs autres dimensions, et particulièrement en Bretagne, pourrait paraître moderne, si on ne le retrouvait parmi les murs les plus primitifs d'Hissarlik, aussi bien que dans certains *cahairs* d'Irlande ou *forts* d'Ecosse, que tout démontre être identiques, sinon contemporains, des *castelars* de Provence. [A. G.]

de particulier qu'elle montre, sur un soubassement primitif, du type cyclopéen, un mur en petit appareil du type romain bien caractérisé (Pl. 1, fig. 2). Ce sont d'ailleurs des restes romains qui couvrent toute la plateforme soutenue par le mur, que précédait, à une bifurcation du chemin d'arrivée, une tour, également romaine. Au milieu des pins et de la brousse, on trouve des tessons de poteries de toutes les époques, depuis la préhistorique micacée, surtout abondante du côté d'une colline conique attenante, jusqu'aux restes sarrasins, point rares sur la plateforme.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

La Mole. — *Maravieille*.

Rendue inabordable à l'E. et au S. par des saillies de roc qui lui font une ceinture, cette position a sa défense complétée au N. par un mur en très gros appareil, et à l'O. par un profond fossé, surmonté lui-même d'un mur de moindre importance, coupant le plateau allongé auquel elle se rattache de ce côté. A peu de distance du camp, sur la crête, se trouve un remarquable cromlech circulaire d'une vingtaine de mètres de diamètre, entourant trois pierres debout, placées parallèlement au centre, orientées E.-O., saillant d'environ 1^m50. Les pierres du cercle, comme le montre une de mes photographies, sont d'entre les grosses que l'on observe aux environs, et allongées intentionnellement dans le sens de la circonférence. La seule poterie que j'aie ramassée était de l'espèce préhistorique, à pâte micacée ; un des tessons était une anse de suspension, simple trou percé dans la pâte, avant cuisson.

Un habitant du voisinage me montra, vers l'O., un autre camp du même genre, dont je ne parvins pas à comprendre le nom ; mais je trouve marqué sur ma carte le point 288 qui répond peut-être à cette indication que je ne pus vérifier. [I.-P. PRANISHNIKOFF].

Ce point 288 est précisément celui où M. MARTIAL IMBERT est allé relever le plan du camp de la *Madeteine*, décrit ci-dessous.

Quant à *Maravieille*, qu'a également visité M. M. IMBERT, celui-ci s'étonne que d'ARCHIAC, dans la citation que nous avons donnée lors de notre premier travail, ait pu prendre pour un « cratère égueulé simulant un parapet » le mur parfaitement visible encore sur toute la partie occidentale du camp, en relief parfois de plus de 1 mètre, et montrant par places, sous ses éboulis, non seulement des parements très évidemment bâtis, mais aussi de véritables doublements de renfort, de part et d'autre d'une sorte de renflement qui porte l'épaisseur jusqu'à 12 mètres.

Pourrières. — *Le Pain de Munition.*

J'ai en vain cherché à y reconnaître le plan en forme de spirale que donne DE VILLENEUVE dans sa *Statistique des Bouches-du-Rhône*, et pas davantage l'entrée en forme de couloir entre deux murs, qu'il a dessinée. Peut-être n'ai-je pas su retrouver celle-ci; mais la seule différence que j'aie remarquée avec d'autres camps, à enceintes multiples, c'est le grand nombre de murs secondaires, qui se croisent à l'intérieur, comme le montrent mes photographies, mais sans que j'aie pu en reconnaître nettement la destination.

[I.-P. PRANISHNIKOFF].

Dans son récent ouvrage, *Les antiquités de la Vallée de l'Arc en Provence* (Publications de la *Société d'Etudes Provençales*, I, 1907, gr.-8° de 366 p.), en collaboration avec M. l'Abbé Arnaud d'Agnel, M. le comte H. DE GÉRIN-RICARD a consacré un chapitre aux « *Castella et oppida* », où l'on trouve d'intéressants détails sur une vingtaine d'entre eux, parmi lesquels cinq du Var, savoir le *Deven* ou *Castrum Rodenas* de Saint-Maximin, les deux *Agaux* (*Grand et petit Fort*) de Pourcieux, l'*Olympe*, qui semble bien appartenir à la commune de Saint-Maximin (Var), et non de Trets (Bouches-du-Rhône), et le *Pain de Munition*, que l'auteur a vu formé de quatre ellipses concentriques et qu'il inclinerait à regarder comme différent de tous les autres, c'est-à-dire de construction romaine. Or, il y a précisément ceci de curieux que la plupart de ces autres affectent la forme rectangulaire, dont certains auteurs, surtout en pays de simples levées de terre, voudraient faire une caractéristique de la castrametation romaine.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le *Pain de Munition*, qui, pourtant, par ses très gros blocs et sa série d'enceintes ovales superposées, se rapprocherait plus que les autres des *castelars* préromains des Alpes-Maritimes, où la forme rectangulaire est plutôt exceptionnelle.

Mais nous croyons devoir profiter de cet exemple pour montrer combien manquent les critères pour juger superficiellement de la date d'un camp, et combien téméraires sont, en l'état actuel de nos connaissances, et en l'absence de fouilles très complètes, les enquêtes sur « l'âge des camps de toute une région », surtout basées sur cette présomption, qui semble article de foi pour certains archéologues provinciaux, et ressort de toutes leurs façons de parler, qu'il y a réellement un âge, et non toutes sortes d'âges, pour les camps, même identiques, de l'alentour de leur clocher : âges pouvant s'échelonner depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, et parmi lesquels un seul est important à rechercher : le *plus ancien*, celui de l'*innovation* locale du mode de défense collectif. [A. G.].

*
**

Ici s'arrête le résumé des notes qu'a bien voulu écrire, pour nous, M. I.-P. PRANISHNIKOFF, de mémoire, à l'appui de sa superbe collection de photographies, documents autrement appréciables pour des archives spéciales que les longs grimoires auxquels nous nous évertuons.

Mais en tout cela, il n'était guère question que d'enceintes déjà connues, publiées. Il appartenait à un Parisien en voyage, qu'une heureuse fortune amena pour une quinzaine dans le Var, à Cogolin, de multiplier les découvertes, dans un cercle restreint, en pleine sphère d'influence des savants hyérois, qui, depuis un demi-siècle, semblaient avoir dû épuiser le sujet. Nouvelle preuve bien topique de ce que pourrait un peu de bonne volonté, servie par de bons yeux et de bonnes jambes, en maintes autres régions, encore vierges, presque jamais explorées !

Non seulement M. MARTIAL IMBERT a vérifié et levé au décamètre es enceintes connues de *Montjean*, *Maravieille*, *la Roquette* de Gonfaron, le *Castéou dei Mourou* des Mayons, mais il en a découvert jusqu'à cinq nouvelles, toutes du plus grand intérêt. Nous résumons ci-dessous les descriptions, d'après les dessins cotés et les notes communiquées.

Bormes. — Cavalière.

Située à l'extrémité du promontoire N.-S. qui se détache, sur la carte d'Etat-major au 1/80.000, à 0^m03 au Nord de la pointe du cap Nègre, au-dessous de l'inscription *Pramousquier*, en territoire de Bormes, cette enceinte, dite encore *Castéou Maou*, castel maure, dépend d'une propriété de M. Montanard, pharmacien au Lavandou.

Appuyée par ses deux extrémités contre une grande barre rocheuse qui, du côté de l'Est, rendait un mur tout à fait inutile, elle dessine un grand demi ovale aplati de 85 mètres de grand diamètre, 50 mètres de largeur moyenne, dont le front N. se double d'un autre mur détaché de l'angle S.-E. pour venir fermer inférieurement l'isthme d'accès de la plateforme rocheuse proéminente et rejoindre de gros rocs avancés de la barre, à 24 mètres en dessous du mur principal, qui lui-même se replie en sens contraire, d'une douzaine de mètres, vers le Sud, laissant un étroit passage facile à défendre au bord de l'à-pic. Ce front Nord, recoupant perpendiculairement la direction de grandes strates relevées du terrain naturel, celles-ci ont été utilisées de diverses façons, les unes pour servir d'appui à des cases formées de murets, peut-

être moins anciens (1); deux autres, à peu près vers le milieu, pour former un étroit couloir d'entrée correspondant à une porte. Celle-ci, constituée par un retour en équerre rentrante de l'un des bouts de mur avec arrêt net des parements de l'autre, se montre bouchée par une maçonnerie sèche complétant le mur, ainsi que cela s'observe souvent (2), comme si l'ouverture, ménagée au moment de la construction, était ensuite devenue inutile en temps de paix, ou dangereuse au moment d'un siège.

A noter encore, au voisinage des cases, dont deux ont été sommairement fouillées sans fournir rien de décisif, un rocher en place, saillant de 0^m80, dont la surface supérieure assez plane, et de 4^m10 de plus grande longueur, se montre creusée d'une grande cavité, irrégulièrement triangulaire, évidemment retouchée par l'homme pour en faire un bassin de 0^m30 de profondeur (3).

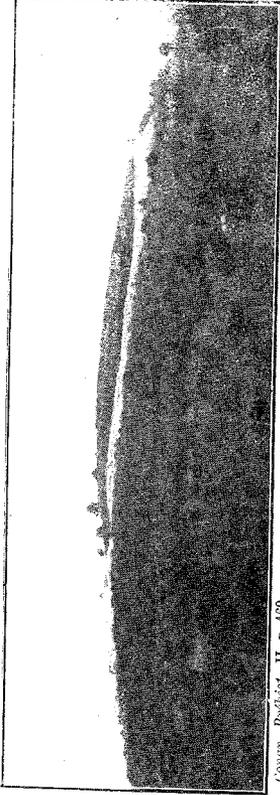
(1) L'un de ces murs, voisin du couloir dont il est parlé ci-après, montre en effet une structure régulière *en arête de poisson*, qui, vu son peu d'épaisseur, semble plus récente que les portions du mur de *Saint-Estève* d'Hyères, que M. PRANISHNIKOFF a vues bâties de même façon.

(2) M. GUÉBHARD l'a particulièrement noté à l'enceinte du *Bas-Montet occidéal* (Les enceintes préhistoriques des *Préalpes maritimes*, A. F. A. S., XXXIII, 1905, p. 1068, pl. VI), qui, elle aussi, présentait des traces de cases, appuyées à l'un des petits fronts. — W. DOERPFELD, *Troja und Iliou*, 1902, attribuée à un besoin de défense l'obturation du portail Sud-Ouest du plan V de sa Troja VI, celle justement d'Homère.

(3) L'utilisation de roches en place pour y creuser des réservoirs, même plus réguliers que celui de *Castéou Maou*, semble très fréquente. J'ai donné, dans une planche de l'excellent travail de mon ami PAUL GOBY. *Sur quelques meules et un moulin ressemblant au Trapetum, de l'arrondissement de Grasse* (Ann. Soc. L., Sc. et A. des A.-M., t. XIX, 1905, p. 93-120, pl. I-II), la photographie d'un *mortarium*, depuis longtemps signalé à La Malle par P. SÉNEQUIER. Je la reproduis (Pl. II fig. 2-3), à côté d'une autre de M. PRANISHNIKOFF, représentant le *Vieil Istres*, qui montre, en plein champ, un roc creusé d'un *mortarium* d'apparence absolument semblable à celui de La Malle. Le Comte DUNRAVEN (*Notes on Irish Architecture*, gr. album in-folio, Londres, 1875) a figuré, p. 38, quelque chose de très analogue. De même M. A. MAGNI, à la p. 4 du tiré à part de sa notice sur les *Pietre a scodelle* (Rivista archeol. d. prov. di Como, Apr. 1906). L'abbé BRUN, dans son *Répertoire archéol. du département d'Ille-et-Vilaine*, p. 63, cite, auprès du menhir de la *Haute-Payette* en Parigné, « un bloc de granit attaché au sol, sur lequel sont deux bassins creusés, l'un de 0^m50, l'autre de 0^m70 de diamètre. ». M. F.-P. MORENO (*Restes d'industrie préhist. dans la Rép. Argentine*, VII^e Congr. internat. d'Anthrop., t. I, 1874, p. 282) parle de « mortiers en pierre (paléolithiques?), très rudimentaires, façonnés au moyen d'une pierre; l'évidement a près de 4 pouces de profondeur au milieu, l'extérieur est brut; le pilon, élargi à la base, ressemble à un cône tronqué. »

Malheureusement une étude d'ensemble reste à faire sur cette forme particulière d'ouvrages antiques, dont on ne peut même affirmer que l'usage fût toujours celui de mortier, et non analogue aux grandes cavités, évidentes citernes, que l'on rencontre si souvent, entaillées dans le roc des stations primitives. M. CASIMIR BOTTIN vient d'en retrouver un bel exemple à la station du *Pic de l'Aigle*, dans le Var (A. GUÉBHARD, *Essai d'inventaire des Castelars du Var*, p. 25) et M. R. BEHLA (*Vorgeschichtliche Rundwälle*, p. 13) fait ressortir leur fréquence non seulement en Allemagne, mais un peu partout. Ci-dessus même, M. PRANISHNIKOFF en cite encore un cas, au *Fenouillet* d'Hyères. [A. G.]

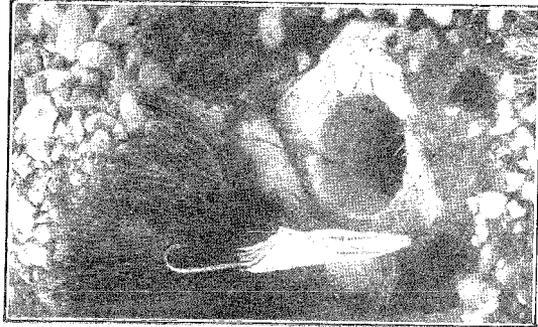
Fig. 1. — L'Enceinte de Thémés (Var).



Congr. Préhist., II, p. 163.

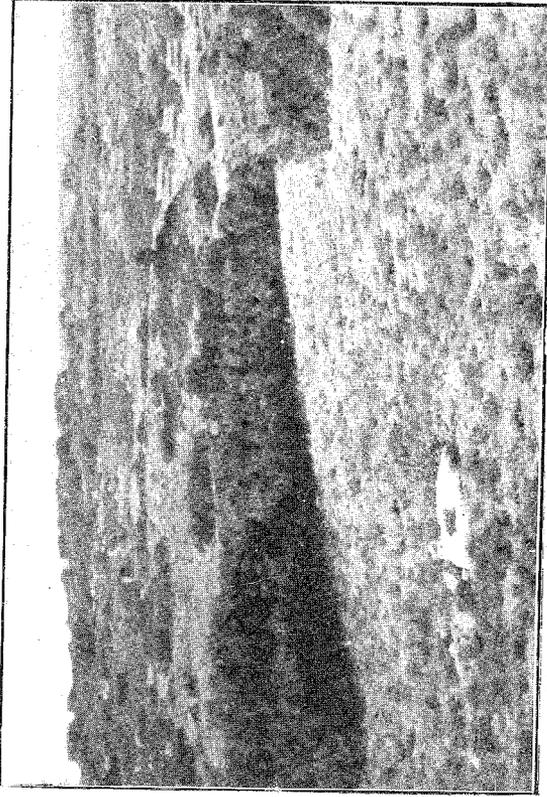
Phototype FRANSINIHOFF.

Fig. 2. — Mortarium
de La Malle (A.-M.)



Phototype A. GUEBHARD.

Fig. 3. — Vieux Puits
au Vieil-Istres
(B.-d.-Rh.).



Congr. Préhist., II, p. 171.

Phototype FRANSINIHOFF.

Vers le tiers de la longueur de l'axe médian du camp se remarque une autre cavité, un vrai silo très bien conservé, de 1^m80 de profondeur, s'évasant en cône jusqu'à 1^m25 de diamètre, à partir d'un étroit orifice supérieur, masqué par des dalles, à ras du sol.

Vers le tiers méridional du camp, une saillie interne des rochers du bord de la barre forme un bastion naturellement surélevé, qu'un mur N.-S. de 13^m50, avec retour de 4^m50 à l'Est, façonne en une sorte de réduit, auquel s'en rattache, au Nord, un autre beaucoup plus petit, toujours préparé par la disposition naturelle des bancs de pierre.

De part et d'autre de la roche debout qui marque, à l'angle N.-O., le point de détachement du mur secondaire, se remarquent, dans le mur principal, deux coudes brusques, dont rien, dans l'allure des lieux, ne justifie l'existence mais que les éboulis ne permettent pas d'interpréter avec certitude comme des entrées (peut-être substituées à l'autre, bouchée) formées par le rentrant de l'un des bouts de mur par rapport à l'autre, en forme de couloir : mode de construction extrêmement fréquent et noté dans tous les pays du monde, aussi bien sur les fortifications en terre que sur celles de pierre. D'ailleurs, presque en face du réduit central, un chevauchement caractérisé de deux bouts de mur se voit aussi, mais trop serré, semble-t-il, malgré le passage moderne qui s'est fait là par dessus les ruines, pour avoir pu laisser l'espace d'un couloir, et rappelant plutôt un de ces doublements de mur également fréquents dans toutes les constructions de pierres sèches.

Si cependant ç'avait été une entrée, il est à noter que, presque en face, deux gros rocs réunis par un mur formaient comme un poste avancé de défense complémentaire. [MARTIAL IMBERT].

Bormes. — La Pioué.

A 500 mètres environ, à vol d'oiseau, du hameau de Murène, situé aux confins de la commune de la Mole, s'élève un sommet de colline conique, bien détaché, sur la carte au 1/80000, au dessus de l'inscription *Font-Freje*, et dénommé la *Pioué* par son propriétaire, M. Justin Vallantin, de Saint-Clair-du-Lavandou. Le sommet, très rocailleux et inégal, mais naturellement défendu du côté Sud-Ouest par l'à-pic, et en maintes autres places par des rochers soigneusement inclus dans la muraille, est entouré d'une enceinte d'environ 60 mètres de grand côté, 30 en largeur, s'évasant, à l'autre extrémité, en une plate-forme avancée vers l'Ouest.

Au milieu de cette partie élargie, et de surface à peu près plane, s'élève assez haut un îlot de rochers, sorte de donjon naturel, où l'on voit, comme précurseur du donjon du moyen âge, les restes

sommet, coté 237 à l'Etat-major, à la fourche de deux chemins, venant l'un de Gassin, l'autre de Cogolin. Il y a là une terrasse parfaitement aplanie entourée d'une enceinte et précédée d'un monticule de terre et pierres coupant l'isthme. L'ensemble formant un pourtour d'environ 348 mètres représente assez bien un fer à cheval dont l'ouverture dirigée vers le Sud aurait été barrée par une ligne droite, en bordure du chemin de Cogolin, au-dessus de pentes très abruptes. Vers le milieu de ce côté, qui mesure 46 mètres, le mur, assez bien conservé, montre entre ses deux parements une épaisseur de 3 mètres.

Sur le côté Ouest, dont la partie droite mesure 100 mètres, la muraille montre la même épaisseur de 3 mètres, mais formée d'une première muraille de 1^m85, à laquelle est accolée une seconde de 1^m75, qui la double, le tout flanqué parallèlement, à quelques mètres de distance en avant, d'une série de 14 tas de pierres de 1 à 2 mètres carrés, assez problématiques, mais représentant peut-être la trace d'une ancienne enceinte supplémentaire démolie.

Le côté Nord arrondi, domine, vers l'angle Est, un petit plateau inférieur, limité lui-même par des pentes raides, mais donnant accès à un chemin sûrement très vieux, dont on reconnaît, sur 25 mètres de long, les entailles dans le roc et le débouché dans le camp tout auprès d'une complication de la muraille, sorte de demi-lune ou de tour massive, destinée à défendre de l'intérieur l'entrée, que protège extérieurement une deuxième muraille, en arc de 30 mètres de développement appuyée à l'autre extrémité sur un gros rocher saillant de l'autre muraille, et doublant ainsi, sur ce seul front, le rempart supérieur, avec un écart maximum de 25 mètres à la flèche.

[MARTIAL IMBERT.]

*
* *

Ainsi se résument les notes de M. IMBERT.

Et en somme, pour trois noms douteux ou en double emploi (sur 158) à supprimer définitivement de nos listes : le *Castellas* de Solliès-Pont, *Siauvette* et *Notre-Dame-des-Anges*, il nous reste à ajouter, outre *Moissac*, non vérifié, le *Coulet* de la Crau, insignifiant et le satellite observé au *Bront* d'Hyères, les huit suivants, sûrs, dont nous donnons ci-dessous, suivant le système adopté pour notre tableau principal, les distances en millimètres prises sur la carte au 1/320000 par rapport au méridien et parallèle les plus proches.

COORDONNÉES GRAPHIQUES		Altitude cotée	Nom local	Commune	Auteur du renseignement
E. 4°50 28 ^{mm}	N. 48° 57 ^{mm}	325	Vaucron..... (DE GERMONDY, p. 202).	Garde-Freinet.	
61	7		Villevieille.....	Ramatuelle.	[M. IMBERT].
38	7	237	La Gavotte.....	Gassin.	Id.
22	9	288	La Madeleine.....	La Mole.	Id.
	S. 48°				
14	4		La Pioué.....	Bormes.	Id.
10	12		Cavalière.....	Id.	Id.
E. 4°	N. 48°				
52	55	636	Saint-Quinis.....	Camps.	[E. FÉRAUD].
0.	S.				
4°50	48°50				
49	69	334	L'Aire des Masques.....	Carcès.	[L.-C. DAUPHIN].

Ainsi se trouve porté à 165 le nombre des castelars sûrement reconnus dans le département du Var, alors qu'une grande partie de la surface échappe encore à l'investigation et que, dans la plus anciennement explorée, il a suffi d'un explorateur nouveau pour découvrir nombre de points inconnus.

Aussi ne peut-on que sourire de l'ironie effarée avec laquelle certains Préhistoriens parlent des «milliers» de noms, auxquels ils semblent craindre que s'élève, sans leur permission, l'inventaire de la France entière.

Le Midi seul, «s'il bouge», en fournira certainement plusieurs, de ces milliers, et sans laisser grand'prise aux futurs réviseurs, tant est bien caractérisée, spécifiquement reconnaissable et vulgairement connue, la physionomie du *castelar* en pierres sèches.

Ah, certes, si notre prétention visait la question d'âge, telle, surtout qu'elle est souvent posée, avec tendance à appliquer à toutes les enceintes la réponse d'une seule, nous pourrions bien mériter alors d'être taxés de témérité. Mais à qui vraiment pourrait nuire la généralisation de notre entreprise de simple *inventaire*, surtout une fois éliminée la présomption de *préhistoricité* (B.S.P.F., t. III, p. 414) remplacée par celle d'*anhistoricité*, pour les régions où les types d'enceintes ne sont pas aussi nettement définis qu'en Provence? Peut-il donc être sans intérêt de tâcher de sauver du néant de l'histoire, afin de les préserver du néant

définitif, ne fût-ce que par une simple mention géographique, ces grands témoins sans date des primes efforts collectifs de l'humanité ?

Ils couvrent le monde entier et toutes les parties du monde. Ils ont été recensés « par milliers » en Ecosse, en Irlande, partout où l'on en a fait l'objet d'études, pour le moins aussi scrupuleuses que celles qui, fort heureusement, s'inaugurent sur divers points de la France. De quel droit l'une de celles-ci s'autoriserait-elle d'une supposée perfection toute régionale pour jeter la suspicion sur toutes les autres ?

Quand j'ai vu, personnellement vu et foulé de mes pieds, croqué de ma plume, relevé sur plans cadastraux, caractérisé géologiquement — en 15 ans, il est vrai, de courses ininterrompues ! — pour un seul arrondissement des Alpes-Maritimes, 87 de ces *castelars*, que je défie personne de pouvoir jamais loyalement contester, pourquoi les savants les plus sévères n'accepteraient-ils pas comme un minimum, pour un grand département, contigu et similaire, les 165 qui m'ont été signalés par des témoins dignes de foi ?

Ailleurs, certaines difficultés de diagnose laisseront toujours plus de champ aux critiques d'après coup, à l'œuvre de censure, surtout douce quand elle s'applique au travail d'autrui. Nous n'en continuerons pas moins, pour notre compte, à nous appliquer de préférence personnellement le « corrige-toi toi-même » et à nous honorer d'employer nos efforts, toujours parfaire notre œuvre, plutôt que défaire ou empêcher celle des autres.

Les stations préhistoriques de la Commune mixte des Maadid (Département de Constantine).

PAR

A. ROBERT (Bordj-Bou-Arréridj, Algérie),

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Administrateur principal de la Commune mixte des Maadid.

La commune mixte des Maadid est située dans l'arrondissement de Sétif. Elle a une superficie de 192.290 hectares, et comporte une population française de 1.031 habitants, répartis dans les neuf villages : Galbois, Cérez, Bordj-Redir, Lecourbe, Sidi-Embarek, La Barbinais, Lavoisier, Davout, Macdonald.

La population indigène qui est de 41.206 habitants, réside dans les douars suivants : Rabta, Mekarta, Ksour-Zeggueur, Maadid, Sidi-Embarek, Zemala, Taglait, Ain-Turc, Ghrazela.

Au point de vue *ethnographique*, les traditions locales donnent les renseignements suivants. Les indigènes des douars Taglait-Maadid-Ghilassa-Zemala auraient eu pour ancêtres les *Berbères* Adjiça ; ceux des douars Ksour-Rabta-Zeggueur-Mekarta descendraient de la fameuse tribu Berbère Sanhadja. Quant aux indigènes des douars Sidi-Embarek-Ain-Turc et Ghrazela, ceux du premier douar revendiquent les Ahchem comme ancêtres, et ceux des derniers douars les Djebailia du Guergour et les Ameur de Sétif.

Du reste dans tout le territoire des Maadid, de nombreuses appellations berbères se retrouvent et une inscription lybique, que nous avons découverte dans les ruines de Kherbet-Zembia près du centre français de Cérez, prouve que la population antérieure à l'occupation arabe, était berbère.

Quoique la toponymie locale révèle de nombreuses appellations berbères et que l'on retrouve le type berbère, si différent du type arabe, dans les diverses fractions de la population indigène, la musulmanisation a été si complète, qu'il n'existe plus une seule fraction où la langue primitive soit en usage ; tous les indigènes se servent de la *langue arabe*.

*
**

Les points où l'on rencontre des traces du passage de l'homme quaternaire sont fort nombreux dans la commune mixte des Maadid. En effet, dans tous les centres comme dans les douars, dans les vallées comme dans les plaines, sur le bord des rivières, sur les crêtes des divers soulèvements on rencontre des instruments en pierre taillée; nous avons également relevé des abris sous roches et une grotte appelée Ghar-Chott.

Sur les très nombreuses stations visitées, les silex taillés se sont rencontrés à côté de calcaires, grès ou autres roches, également taillés, et ayant servi d'instruments ou d'outils.

Parmi les calcaires il en existe de nombreux portant des traces incontestables de *gravures*, faites pour la plupart avec des burins très fins, représentant des animaux : *Équidés*, *Bovidés*, *Oiseaux* et même un *Homme* en action de chasse!

Les dessins sont très grossièrement tracés et dénotent bien peu d'habileté de la part des graveurs; mais malgré leur imperfection, ils n'en sont pas moins une manifestation d'un commencement d'art qu'il convient d'enregistrer.

En raison de la multiplicité des stations et objets recueillis, ne voulant pas allonger outre mesure cette étude, nous ne parlerons donc que des outils et armes nous ayant paru les plus intéressants.

1. Station d'Oulaoul (*Douar Sidi-Embarek*). — Cette station est située à deux kilomètres Est de Bordj-Bouarreridj, près de la route nationale d'Alger à Constantine, et s'étend à l'Est jusqu'au quatrième kilomètre à droite de la route.

Nous avons recueilli sur ce point, à la surface du sol, les pièces ci-après. Hache en calcaire bleuâtre de 0^m175 de long, 0^m09 de large. La partie qui devait être engagée dans le manche est triangulaire, le tranchant est ébréché par l'usage.

Sur une des faces, un *homme*, grossièrement tracé (*Fig. 1*): il est de face et menace d'une arme un oiseau s'enfuyant sur la droite. Au-dessous du personnage, un deuxième oiseau mieux gravé que le premier, et allant à droite également; le graveur a certainement voulu rendre une scène de chasse. La tête du chasseur est à l'opposé de la partie pointue; l'oiseau qu'il menace est à sa gauche près de l'angle, le deuxième oiseau est gravé au-dessous des pieds du chasseur. Nous donnons du reste la figure de cette scène, grandeur naturelle.

Hache en calcaire jaunâtre, qui devait avoir 0^m15 de large; mais elle a été ébréchée et arrondie par l'usage (*Fig. 2*). Sur une face un *Équidé* de profil, la tête dirigée vers la gauche; la longueur des

oreilles indiquerait que le graveur a voulu faire un âne ou un mulet. Le graveur ayant tracé son dessin sur la partie triangulaire n'a pu faire les membres de l'animal vu l'espace restreint.

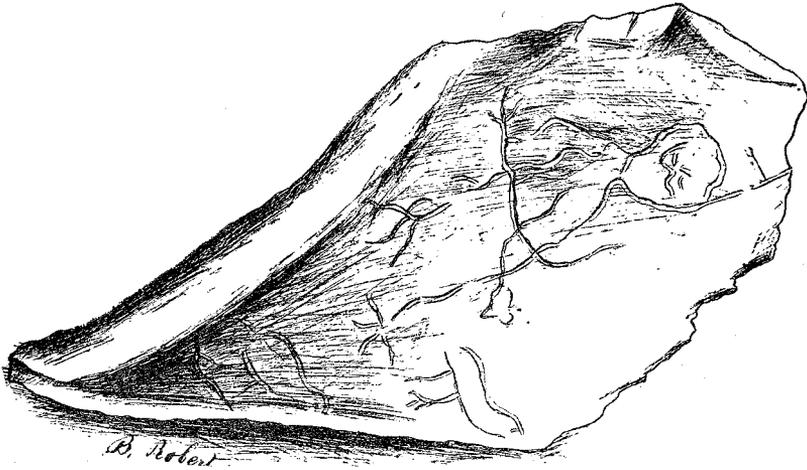


Fig. 1. — Pierre avec gravures : Homme et Oiseaux.

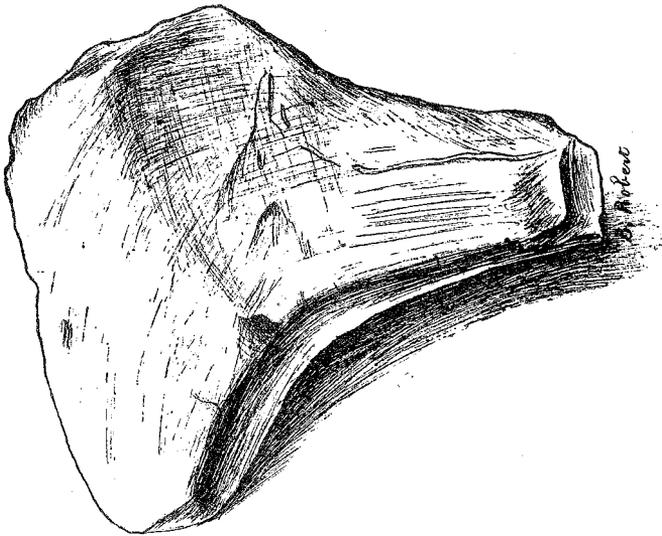


Fig. 2. — Pierre avec gravure : Equidé, de profil.

Grosse hache en calcaire bleuâtre de 0^m16 de long et 0^m14 de large. La partie tranchante taillée en biseau a été ébréchée. Sur une face : animal dont on distingue les quatre pattes avec sabots près de la partie tranchante ; les nombreux traits s'enchevêtrant

au-dessus desdites pattes empêchent de déterminer exactement l'animal que le graveur a voulu représenter.



Fig. 3. — Gravure sur pierre : Arrière train et patte de devant d'un Bovidé.

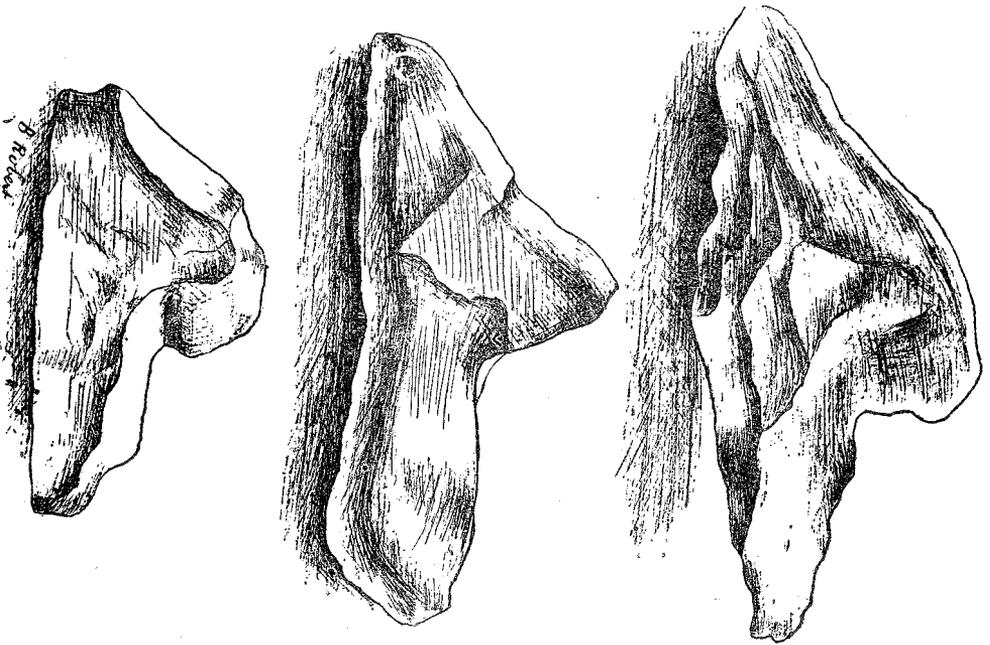


Fig. 4. — Trois têtes de lance, en calcaire.

Calcaire taillé en tête de lance, de 0^m20 de longueur, portant sur une face la gravure grossière d'une tête d'oiseau. Dans

la partie inférieure se voit une encoche, pour permettre de fixer l'arme sur un manche au moyen d'un lien.

Calcaire bleuâtre (*Fig. 3*), triangulaire, de 0^m27 de long sur 0^m20 de large à la base, recouvert d'une patine blanche. Sur une face se voient des lignes maladroitement et inégalement gravées avec des burins plus gros que ceux employés pour les calcaires n^{os} 1 et 2.

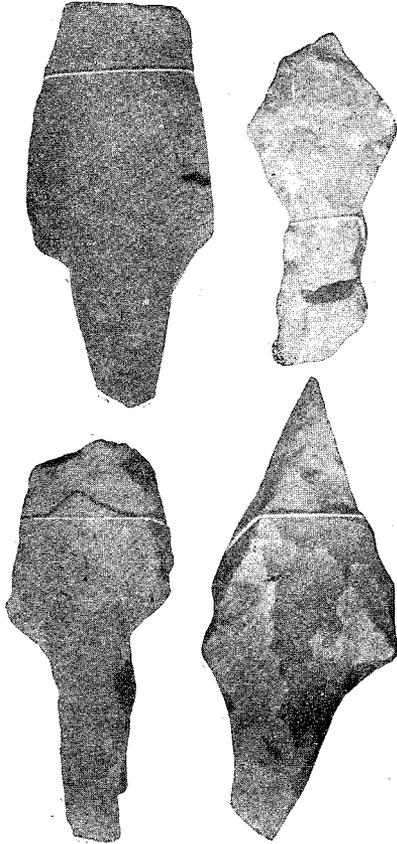


Fig. 5. — Têtes de lance.

Ces lignes ont 0^m008 , 0^m006 et 0^m004 de large, alors que les traits des trois pièces précitées n'ont que 0^m001 . Elles représentent probablement l'arrière-train et la patte gauche de devant d'un Bovidé. Le graveur ayant mal calculé les proportions de l'animal n'a pu parvenir à loger sur la pierre la tête et la patte droite dudit animal.

Trois têtes (*Fig. 4*) de lances en calcaire de 0^m13 , 0^m11 et 0^m08 de long. Les pédoncules ont 0^m05 , 0^m04 et 0^m03 . Ces trois têtes

de lance n'ont qu'un seul aileron ; la plus petite est soigneusement taillée.

Quatre têtes de lance (*Fig. 5*), de 0^m17 et 0^m14 de long en calcaire. Une d'entre elles a eu sa pointe brisée. Les pédoncules ont 0^m07 , 0^m05 et 0^m04 de long. L'épaisseur de ces armes est de 0^m015 .

Deux têtes de lances en calcaire de 0^m11 et 0^m14 de long sur 0^m08 de large. Ces deux têtes de lance ont une épaisseur plus forte que les précédentes et leurs pédoncules ont 0^m04 et 0^m02 de longueur.

Calcaire taillé en forme de T, dont une branche est pointue et relevée et l'autre en forme de marteau.

Cet instrument qui a 0^m19 de long et 0^m14 de large dans l'axe des branches ressemble sensiblement à un martelet de maçon, son adaptation à la main humaine est parfaite, et actionné par un bras vigoureux il devait constituer une arme redoutable. La facilité de préhension de cet instrument écarte toute supposition de fixation à un manche.

Indépendamment de ces calcaires nous avons recueilli à Oulaoul quelques silex, mais n'offrant pas d'intérêt : fragments de lames, de burins, un grattoir, un perçoir.

La grande quantité d'outils ou armes en calcaire trouvée à Oulaoul semblerait indiquer que les habitants se servaient préférentiellement d'instruments en calcaire produit par les roches locales.

2. Station de Guemmour (*Douar Sidi-Embarek*). — Située à environ 13 kilomètres Est de Bordj-bou-Arréridj cette station nous a fourni de nombreux silex : lames, burins, grattoirs, pointes de flèches, perçoirs. Quelques spécimens sont fort bien taillés.

3. Station de Semmache (*Douar Sidi-Embarek*). — Cette station se trouve à environ 12 kilomètres Est de Bordj-bou-Arréridj à gauche de la voie ferrée d'Alger à Constantine, sur le flanc d'une colline et a une superficie d'environ 20 ares.

Les roches d'une petite arête calcaire qui domine la station portent des traces nombreuses de gravures tracées avec un burin très fin identique à celui employé pour la gravure des instruments n^{os} 1, 2, d'Oulaoul.

Nous avons trouvé du reste sur cette station à la surface du sol un calcaire provenant des roches précitées et sur lequel se trouve gravée l'esquisse grossière d'une tête d'Équidé.

Les silex recueillis consistent en burins retouchés longs de 0^m04 à 0^m06 , des pointes moustériennes triangulaires de 0^m02 à 0^m04 ,

des lames de 0^m04 à 0^m06 de long ayant pu servir de couteaux, des grattoirs, racloirs finement retouchés, des silex à encoches affectant une forme lancéolée, des pointes de flèches grossièrement taillées ou à simple éclat, des perçoirs de 0^m04 à 0^m07 de long.

4, 5, 6, 7 et 8. Stations d'El-Anasser, d'Ain-Trab, de Sidi-Embarek, de Chenia, d'Ain-Mehiris (*Douar Sidi-Embarek*). — Ces cinq stations nous ont fourni des silex et des calcaires taillés très ordinaires.

9. Station des Ouled-Hama (*Douar Mekarta*). — Station très importante qui se trouve à 17 kilomètres Sud de Bordj-bou-Arréridj sur le chemin de M'Sila près de l'Oued K'Sob. Elle s'étend sur une superficie approximative de 2 hectares.

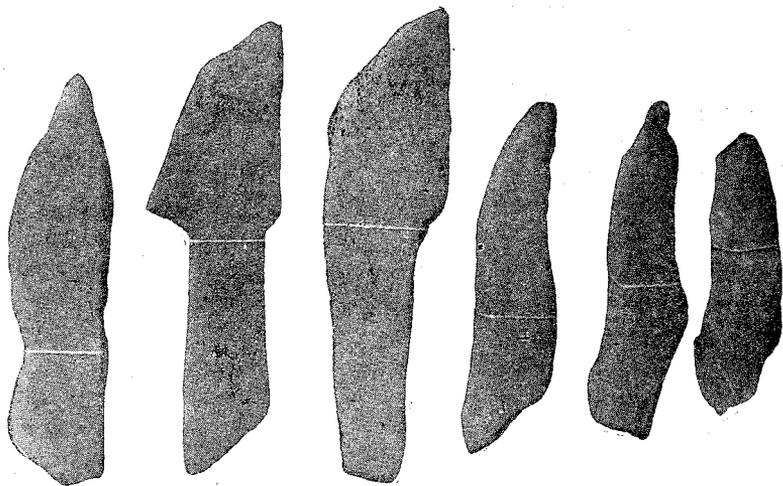


Fig. 6. — Six pointes en grès.

En raison de sa situation près de l'Oued K'Sob et de la grande quantité d'instruments recueillis en cet endroit, on peut croire à l'installation d'un atelier de taille, non seulement de silex, mais aussi de grès.

Six pointes (*Fig. 6*) en grès taillées, avec encoche et pédoncule permettant la fixation à une lame. Ces pointes affectent la forme de têtes de lances, mais moins larges que celles trouvées à Oulaoul. Elles ont aussi le pédoncule plus long.

Quatre ciseaux en grès de 0^m05 à 0^m13 de long. La taille en biseau de ces instruments ne laisse aucun doute sur l'emploi auquel ils étaient destinés.

Douze lames en silex terminées en pointe recourbée avec une encoche de façon à constituer une flèche à une seule barbelure.

Ces lames ont une longueur de 0^m04 à 0^m09 de long et sont faites avec une très belle qualité de silex noir comme du reste les autres pièces trouvées sur cette station.

Le type de ces lames en pointes est spécial à la station des Ouled-Hama, sur aucun autre point nous ne l'avons rencontré.

Neuf silex les trois premiers sont des tranchants de 0^m05 et 0^m06 de long, les six autres des pointes triangulaires retouchées dont trois avec une encoche pour la fixation sur un manche et une portant à sa base une encoche incurvée.

10, 11, 12 et 13. Stations de Medjez, Mouilha, Hammam (*Douar Mekarta*). — Ces quatre stations au Sud de Bordj-bou-Arréridj, n'ont donné que des silex et des calcaires taillés très ordinaires.

14. Station de Lecourbe (*Village de Lecourbe*). — La station de Lecourbe est située dans le centre français de ce nom près de l'Oued-Oucedjit à 13 kilomètres Sud de Bordj-bou-Arréridj.

Elle nous a fourni de nombreux percuteurs de forme pratique et pouvant être tenu bien en main, des lames, grattoirs, perçoirs, poinçons, burins, ciseaux, etc., etc.

15, 16, 17 et 18. Stations de Zerazria, Krouma, Nouidir, Bordj-Mostefa (*Douar Zeggueur*). — Dans ces cinq stations, nous avons recueilli des têtes de lances en calcaire et des silex lames, couteaux, grattoirs, racloirs, pointes diverses, etc...

Nous devons cependant mentionner qu'à Bordj-Mostefa nous avons trouvé une hache en calcaire, bien polie et portant une encoche pour l'emmanchure.

19, 20 et 21. Stations de Louatrania, Mechta-Behair, Toubakat (*Douar Zemala*). — De ces trois stations, celle de Louatrania est la plus importante; nous y avons recueilli des silex bien taillés, lames, perçoirs, grattoirs, pointes de flèches, burins, couteaux, etc.

Les stations Toubakat et Mechta-Behair n'ont donné que quelques silex et calcaires sans intérêt.

22. Tihamamine (*Douar K'Sour*). — Cette station est située sur les ruines mêmes de la cité Berbère de Tihamamine; elle n'a pu donner que quelques silex taillés insignifiants. Nous devons cependant mentionner la trouvaille d'une pierre portant des gravures finement tracées comme celles de la station Semmache.

23. Station de Sator (*Douar Ghillassa*). — A 7 kilomètres au Sud du village français de Bordj-R'Dir. Dans cette station assez importante, nous avons recueilli des calcaires taillés, têtes de lances

avec encoche bien indiquée et de nombreux silex. Tous ces objets ont été trouvés à la surface du sol.

Deux têtes de lances en silex de 0^m10 et un tranchet de 0^m11 de long. Les deux têtes de lances ont des encoches à leur base pour permettre l'adaptation d'un manche.

Trois têtes de lances silex de 0^m08 de long. Toutes les trois portent des encoches bien taillées pour les fixer à un manche.

Trois têtes de lances en silex grossièrement taillées de 0^m08 de long ayant une encoche pour l'adaptation à une hampe.

Dix têtes de javelots en silex dont une à barbelure et l'autre concave à sa base.

24 et 25. Stations de Mechta-Deguig et Drâa-Melab (*Douar Ghilassa*). — La station de Mechta-Deguig située à 10 kilomètres de Bordj-R'Dir, près de la demeure du chef de la Mechta comporte des abris sous roches. L'exploration de cette station n'a donné que des silex taillés ordinaires.

La station de Drâa-Melab se trouve à 14 kilomètres de Bordj-R'Dir le long d'une crête rocheuse où existent aussi des abris sous roches. Les silex recueillis n'offrent pas d'intérêt.

26, 27, 28 et 29. Stations de Haouch-Caid-Ferhat, Ouled-Aissa, Cherakat, Haltala (*Douar Rabta*). — Ces quatre stations sont situées au Sud de Bordj-bou-Arréridj, nous n'y avons recueilli que quelques silex taillés des plus ordinaires.

30 et 31. Stations d'Almoune et Bou-Soufri (*Douar Taglait*). — Deux stations sur lesquelles il n'a été recueilli que des silex taillés n'offrant aucun intérêt.

32. Station de Khelil-Davoût (*Douar Ain-Turc*). — Station située dans le village français de Davoût, nous y avons recueilli des silex taillés sans importance.

33. Grotte de Ghar-Chott (*Douar Mâadid*). — Cette grotte est située sur un contrefort du massif des Mâadid au confluent de Hammam-Zraïf et Hammam-Semair à 50 mètres environ au-dessus de la source Ain-Seïd (la source du Lion).

Cette grotte a fourni un certain nombre d'objets magdaléniens, poinçons en os, silex taillés, fragments de coquilles d'œufs d'austres, broyeurs en grès, etc., etc..., identiques à ceux que nous avons trouvés à Brou-Zabaouine (1).

Un broyeur en granit parfaitement circulaire, fort bien taillé et poli de 0^m10 de diamètre et 0^m05 d'épaisseur.

(1) A. ROBERT. — *La Grotte de Bou-Zabaouine*. Compte rendu de la 1^{re} session du Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1905. — Paris, 1906, Schleicher frères, p. 222.

Un broyeur en granit plus petit cylindre conique fort bien taillé également de 0^m07 de hauteur, 0^m05 de diamètre à la base et 0^m04 à la partie supérieure. La base de ce broyeur est encore colorée en rouge (Hématite).

Deux broyeurs en grès quadrangulaires de 0^m09 et 0^m10 de hauteur, dont la base est encore imprégnée de substance rouge.

Un petit instrument circulaire et plat en grès de 0^m07 de diamètre qui pouvait bien servir aussi de broyeur.

Un polissoir de forme amygdaloïde en granit fort bien taillé. Il est poli sur une face par le frottement ce qui indique clairement l'usage auquel il était destiné.

Dix-sept silex taillés lames, burins, etc... Deux de ces silex affectent la forme d'une flèche à un seul aileron.

Il ressort des documents trouvés dans ces 33 stations que les premiers habitants de la région des Maâdid ne se servaient pas exclusivement d'instruments en silex, ils employaient aussi le grès, les divers calcaires, le granit et en général toutes les roches locales.

Dans presque toutes les stations visitées nous avons rencontré, à côté de silex taillés, des instruments plus volumineux, taillés dans une roche quelconque.

Pour la détermination de l'époque à laquelle les pierres taillées appartiennent, malgré la diversité des types recueillis, nous pensons que les documents trouvés à fleur du sol peuvent, pour la plupart, être assimilés à ceux du quaternaire moyen et ceux de la grotte de Ghar-Chott au Magdalénien.



La séance est levée à 4 heures du soir.

*
* *

Immédiatement, avant de se rendre au Musée de la Société polymathique du Morbihan, l'ensemble des Conçressistes est photographié, dans une des cours du Collège, par M. Cardinal, photographe, à Vannes [Voir *Planche* hors texte n° I, p. 54].

*
* *

A 4 h. 1/2, *Visite du Musée* (Voir plus loin : *Excursions*).

*
* *

A 9 heures du soir, *Réception* à l'Hôtel de Ville (Voir plus haut, p. 55).



SÉANCE DU MERCREDI 22 AOUT (MATIN).

[Ouverture à 9 h. 15].

*Présidence de M. le Pr VALDEMAR SCHMIDT,
Président d'honneur.*

II. — PALÉOLITHIQUE.

M. le Pr V. SCHMIDT (de Copenhague, D.), en prenant la Présidence de cette séance, prononce les paroles suivantes :

« Je ne puis prendre ce fauteuil de Président, sans exprimer ma grande satisfaction de voir que les Sciences préhistoriques, qui ont été mes études de prédilection, ont fait tant de progrès qu'elles ont maintenant leur propre Congrès à elles, et qu'elles trouvent toujours et partout des adeptes sérieux et dévoués.

Au début de ces études, ce ne fut guère qu'en Scandinavie que les Sciences préhistoriques furent cultivées, et assez longtemps seulement par un nombre restreint d'adeptes. Je dois citer ici les noms célèbres du Suédois Nilsson, professeur à Lund en Suède, et du Danois Thomson (de Copenhague).

Aujourd'hui, il en est tout autrement. Nos Sciences préhistoriques sont respectées partout et trouvent pour tous les pays, des défenseurs énergiques, dans toutes les classes de la Société.

Il me reste seulement à exprimer mes remerciements aux Savants distingués, qui ont fondé ce Congrès, lequel — j'en suis persuadé — rendra les plus grands services à la Science ».

Des applaudissements vigoureux soulignent cette sympathique allocution.

Observations sur l'étude du Paléolithique en Bretagne.

PAR

E. SAGERET (de Carnac),

Conservateur du Musée Miln,
Ancien Président de la *Société polymathique du Morbihan*.

En prenant la parole dans votre savant Congrès sur des sujets auxquels je n'ai pas voué d'études constantes et spéciales, sur lesquels, par conséquent, je ne saurais revendiquer avec justice une compétence semblable à la vôtre, je vous demande d'abord l'indulgence à laquelle a droit, il me semble, tout amateur de bonne volonté, qui parle plus pour provoquer des réponses et des recherches que pour imposer des théories ou des systèmes.

Vivant parmi les Préhistoriens de Bretagne et lisant leurs travaux, j'ai été frappé, comme tant d'autres, par la *rareté* presque absolue de l'*industrie paléolithique* en Basse-Bretagne. On n'y a, pour ainsi dire, jamais fabriqué des haches un peu grandes, en taillant par éclats le silex ou toute autre pierre susceptible de l'être.

Ce n'est pas à dire cependant que cet art ait été ignoré; très souvent on a trouvé, dans les sépultures dolméniques, sous les tumulus, ou dans des stations quelconques, des petits *racloirs*, *couteaux*, pointes de flèches taillés la plupart du temps avec une grande finesse. Mais, en ce qui concerne ces grandes haches ou lances en pierre, façonnées par éclats, que nous admirons dans les collections de l'industrie moustérienne ou magdalénienne, c'est la rareté, sinon l'absence complète, dans la presque totalité de la Basse-Bretagne. — Et cependant il est extrêmement probable, sinon certain, que l'Armorique entière ait été habitée, aussitôt que le reste de la France!

Le Dr Collignon, étudiant à Saint-Brieuc les races régionales, assure avoir trouvé parmi elles le type bien caractéristique de la race dite de *Cro-Magnon*. Et il est bien évident en effet que les conditions d'*habitabilité* de la Bretagne étaient aussi favorables, plus favorables même que partout ailleurs dans la Gaule primitive. Les chasseurs de l'époque quaternaire devaient rencontrer moins

d'obstacles naturels dans ce pays sans montagnes élevées ; par conséquent sans ces immenses glaciers qui refroidissaient puissamment des régions entières en faisant, pour ainsi dire, descendre le régime de l'altitude dans la plaine et qui barraient au loin de nombreuses vallées, sans ces fleuves immenses qui roulaient des flots presque torrentiels dans des thalwegs disproportionnés avec leurs longueurs. L'éloignement de ces glaciers, joint au voisinage de la mer, devait même laisser au climat une douceur relative qui n'était certes pas pour écarter les animaux sauvages et l'homme dont ils constituaient la nourriture et les ressources. On peut donc audacieusement le dire, malgré le silence des observateurs : la Bretagne devait être, elle était habitée aux âges lointains du mammoth et du renne !

D'un autre côté cependant, nous ne trouvons sur son territoire aucune arme un peu grande qui soit taillée. On se heurte donc sur ce point à une antinomie étrange : d'une part, l'Armorique a dû être habitée à l'époque quaternaire ; de l'autre, les traces de l'industrie humaine regardées comme essentiellement caractéristiques de cette époque ne s'y rencontrent pas. Et la question demeure ainsi à peu près insoluble, car les dépôts de l'époque quaternaire ou pleistocène, rares partout, puisque la géographie physique n'a pas sensiblement changé depuis et qu'ils se réduisent en général à des dépôts de fleuves ou de glaciers et à des tufs calcaires, le sont encore plus en Bretagne. En a-t-on même découvert de bien caractérisés dans cette province ? Seules, certaines *tourbières*, certaines parties du territoire reconquis sur la mer, quelques plaines alluviales peuvent donner des renseignements qu'ailleurs on a obtenus avec assez d'abondance dans les brèches des cavernes, travaillées et en partie comblées par les eaux pluviales et par les cours d'eau. Cette ressource nous a manqué !

Les tourbières des marais de Dol ont sans doute fourni de curieux et d'intéressants aperçus sur la faune et la flore anciennes de Bretagne ; on a découvert, en différents endroits, sous les marnes ou le sable de la mer, des prairies fossilisées avec des troncs d'arbres et des marques d'insectes, et, çà et là, quelques stations préhistoriques ; mais, en peu d'endroits, les débris végétaux, animaux ou humains recueillis ont été reconnus avec certitude comme contemporains de l'époque quaternaire. — Peut-être un jour sera-t-on plus heureux en fouillant les solitudes tourbeuses de la Grande Brière ou en étudiant les tourbières que çà et là on signale sur nos côtes entre les niveaux des hautes et des basses mers. Il y a cependant tout lieu de croire que ces dernières sont fort modernes et remontent au plus à quelques siècles.

Mais si, en Basse-Bretagne, dans un pays où manquent les grands fleuves et les terrains calcaires, les ossements des peuples et des animaux quaternaires, privés de l'épaisse protection des dépôts argileux, des tufs, des stalactites ou autres concrétions, ont été anéantis, du moins les outils des tribus primitives n'eussent pas dû disparaître ; on devrait les retrouver soit *in situ*, soit au fond des vallées, seuls, il est vrai, sans rien pour en certifier la date. Cependant, on peut dire qu'ils n'existent point, au moins dans la plus grande partie de la péninsule armoricaine. — Pourquoi cela, si la Bretagne a été habitée dès cette aurore du genre humain ? Or ce dernier point nous paraît d'une certitude morale si grande qu'il nous semble inattaquable.

Ces observations étant vraies, il faudrait en conclure que, dans cette région-ci, les populations de l'âge dit *paléolithique* ne se sont pas servies de haches et de lances en silex taillé, et que, s'ils ont continué à travailler la pierre, ils l'ont façonnée par polissage, au lieu de la façonner par éclats. Cette opinion, dans l'état actuel de la science préhistorique, peut paraître paradoxale ; elle ne s'appuie que sur des preuves négatives : cela est certain ; mais elle a pour elle des faits très généraux et les inductions vraisemblables qu'ils autorisent.

Il faut remarquer d'abord que, dans nos roches de terrains primaires et paléozoïques, toutes très riches en silex et en silicates, les rognons de sillice de taille un peu importante sont rares ; au contraire, les pierres dures, aptes au polissage, sont fort nombreuses ; et la mer, prodiguant ses galets souvent si lisses, si harmonieusement arrondis tout le long de ses rivages, suggère l'idée d'imiter son travail ; elle a même dû fournir bien des fois des instruments de pierre primitifs aux premiers hommes qui l'ont approchée, comme des marteaux, des meules pour broyer et écraser, etc. ; elle leur a même donné des petits couteaux, des rasoirs, de même qu'elle leur a offert des ornements et de la nourriture en se retirant et en laissant sur ses bords les coquillages de ses mollusques acéphales ou gastéropodes.

Polir les roches, après les avoir grossièrement débitées par éclats, est donc une opération qui vient naturellement à l'esprit, aussi naturellement que celles de les tailler, de les sculpter, pour ainsi dire, par des chocs répétés, violents, mais adroits ; et il y a des cas nombreux où celle-ci est impossible et où celle-là s'impose.

On ne peut en effet tailler tout minéral ; presque aucun ne se prête sans règle et sans restriction aux mutilations que la pensée et le hasard veulent lui imposer. Frappé, il cherche toujours à se briser suivant des plans de moindre résistance qui, pour une sub-

stance donnée, ont des orientations invariables et plus ou moins nombreuses ; appelons-les des plans de clivage.

Le silex offre sous ce rapport de grandes ressources ; il se prête très bien à la taille, parce qu'il se brise facilement suivant une direction voulue, déterminée par la nature et le mode du choc, que ses plans de clivage présentent une grande variété et qu'ils restent volontiers superficiels, c'est-à-dire qu'on peut les produire facilement sans fendre ni entamer l'intérieur. Cette même silice, qui constitue la partie essentielle des silex est encore la substance dont sont formés les cristaux de quartz. Ils ne sont pas rares dans la nature et présentent des propriétés analogues d'aptitude à la taille ; souvent on a fabriqué avec ces beaux minéraux des pointes de flèches. Les Esquimaux, les Indiens de l'Amérique du Nord, en ont possédé de cette sorte dans leur matériel de chasse ou de guerre.

Supposons maintenant des hommes habitués à façonner leurs haches et leurs épieux avec des pierres de silex ; ils n'en trouvent plus qu'en petite quantité et n'ayant même qu'un faible volume ; ils continueront alors de s'en servir pour se fabriquer des pointes de flèches, des couteaux, des racloirs, des hachettes, mais ils chercheront à utiliser ces nombreuses roches dures qui les entourent pour parfaire leur outillage et suppléer à la rareté ou à la modicité de la matière qu'ils avaient coutume de façonner. Ne pouvant arriver à leur donner par des chocs toutes les qualités requises, ils se contenteront d'obtenir par des cassures appropriées une grossière ébauche de l'instrument voulu, puis de le perfectionner par un polissage au sable fin et humide.

Remarquez que cette marche de l'esprit est normale et naturelle. Certes, tant que l'industrie à laquelle l'homme est accoutumé est possible, il s'y tiendra et se bornera à des perfectionnements de détail ; mais le jour où la matière première manque et même où elle se fait rare, il s'ingénie et cherche à appliquer ses procédés à des corps qu'il jugeait jusque là impropres ou qu'il négligeait par ignorance et par habitude. Ces procédés ne réussissent-ils pas ; il les modifie graduellement par des tâtonnements successifs, de plus en plus profondément, à mesure que les expériences se multiplient ; et, quand il n'y a pas grand changement à leur apporter pour que les vieilles méthodes s'adaptent aux nouveaux cas, l'être humain ne tarde pas à les découvrir, et une nouvelle ressource s'ajoute à celle qu'il possédait déjà.

Ainsi, sans doute, l'industrie primitive de la pierre a commencé par le silex, parce que l'homme y cherchait l'étincelle, source de

feu ; il le connaissait plus que tout autre roche et avait remarqué sa rare aptitude à la taille par éclats. Si, faute de silex, il recourait à un autre minéral, il s'apercevait que le procédé usuel ne réussissait pas en général ; mais l'expérience, la leçon de choses des cailloux polis par les eaux, lui montraient la voie du polissage.

D'après cela, ne pourrait-on admettre qu'en Bretagne et dans d'autres régions particulières, riches en pierres polissables, pauvres en pierres taillables, l'industrie humaine a produit des celtæ et autres outils analogues. Plus généralement, ne pourrait-on se demander si l'homme primitif ne savait pas, suivant les cas, tailler le silex ou polir la pierre, préférant le premier mode par habitude et par expérience, et aussi constatant que l'on pouvait de cette façon mieux obtenir la forme désirée ? — En effet, entre l'une et l'autre industrie, c'est bien celle qui est admise comme la plus ancienne qui se trouve la meilleure ; les peuples néolithiques l'ont du reste gardée, puisque leurs pointes de flèches, leurs couteaux, leurs racloirs sont taillés ; seules, leurs haches sont polies. De même, les sauvages modernes qui ignorent ou ignoraient l'usage des métaux. En somme, sous ce rapport, il n'y a pas de perfectionnement entre l'outillage très ancien et l'outillage plus moderne, il y aurait eu plutôt recul. Si cette hypothèse, téméraire peut-être, que *les peuples de l'âge paléolithique connaissaient et pratiquaient au besoin dans certains cas le polissage de la pierre*, venait à se prouver, la différence entre l'âge néolithique et l'âge paléolithique consisterait uniquement dans la construction des monuments dits mégalithiques, l'usage des animaux domestiques, et la fabrication des poteries.

Pardonnez-moi, Messieurs, d'avoir retenu votre attention sur ces remarques et des théories peut-être trop audacieuses, mais dans un Congrès composé de spécialistes aussi savants et aussi nombreux que l'est celui-ci, ne peut-il paraître bon qu'il y ait des profanes à souligner, à exagérer quelquefois des singularités curieuses et étranges, voix d'ignorants ou de novices, il est vrai, mais que leur ignorance même rend peut-être plus imprudents vis-à-vis des difficultés, plus indépendants aussi des théories reçues et du milieu ambiant de la science...

M. RUTOR fait remarquer que M. Sageret n'a guère fait appel qu'à l'imagination dans le cours de son travail, au lieu de s'appuyer sur les lois d'habitabilité aux temps préhistoriques ; ce qui lui eut permis d'arriver à des résultats plus positifs !

Il existe, en effet, au moins trois lois primordiales, qui ont régi tout ce qui touche à l'occupation des territoires pendant les époques éolithique et paléolithique inférieure.

Pour qu'il y aie chance de rencontrer de ces industries dans une région donnée, il faut :

1° Que l'on se trouve à proximité immédiate, c'est-à-dire tout près, des *rives d'un cours d'eau* constant, fleuve ou rivière.

2° Que ces rives et leurs alentours soient couverts de matière première : *silex, quartzite, jaspe*, etc., soit directement utilisable, soit susceptible de débitage, cette matière première provenant d'éléments mis à nu par l'érosion, ou bien amenés par charriage ou transport.

3° Que les versants et la région environnante soient constitués par des terres, pouvant donner naissance à des *forêts*, capables d'abriter le gibier nécessaire à la subsistance des peuplades occupant les rives. En un mot, il faut des « territoires de chasse ».

N'oublions pas, d'autre part, ainsi que je l'ai déjà dit en parlant du gisement de la plage du Havre, qu'à l'époque quaternaire, la disposition des terres et des mers était très différente de ce qu'elle est de nos jours.

Tout ce qui est *côtes* actuellement était *continent* autrefois ; et, comme alors le sol granitique était partout à découvert, le pays n'en devait être que plus sec, plus aride et plus inhospitalier.

Ajoutant ces conditions défavorables au défaut de matière première utilisable à la confection de l'outillage, nous en arrivons à conclure à l'absence presque absolue d'occupation de la Bretagne aux premiers temps quaternaires : ce que les faits connus semblent bien confirmer, car on ne signale que des découvertes isolées, d'instruments perdus ou abandonnés pendant des incursions temporaires.

A mon avis, les populations paléolithiques de la Bretagne disparue devaient être échelonnées le long des rives du fleuve descendant de la crête de l'Artois et se jetant dans l'Océan.

Les alluvions de ce fleuve, traversant de vastes régions crétacées, devaient abonder en silex ; et là seulement se trouvaient réalisées les trois conditions essentielles d'habitabilité.

Tout ce que l'on pourra encore découvrir dans la Bretagne actuelle proviendra vraisemblablement d'incursions rapides faites par ces peuplades vers l'intérieur.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'ai été très heureux d'entendre dire hier à M. Rutot, le savant et très documenté géologue qui honore la science belge, que, dans les *Temps Quaternaires*, les « côtes de France étaient LARGEMENT REPORTÉES VERS L'OUEST (1) ». — Il y a longtemps que je défends cette idée ; et je vous demande la permis-

(1) Voir page 66.

sion de la développer aujourd'hui quelque peu, pour prendre date.

Je suis tout à fait de l'avis de M. Rutot; et je crois même qu'avant le Néolithique nos côtes — bretonnes et vendéennes au moins — s'avançaient EXTRÊMEMENT LOIN dans l'Océan, en tout cas à une distance du rivage telle que les fonds sous-marins qui y correspondent aujourd'hui dépassent notablement 50 à 60 mètres au-dessous du niveau des basses mers !

Par conséquent, presque tous les rivages paléolithiques de la Bretagne et de la Vendée, du côté de l'Atlantique au moins, ont disparu sous les flots ! — Et c'est peut-être pour cela que les gisements de cette époque sont si rares en ces contrées. . . .

Par suite, ce qui correspond à la Bretagne et à la Vendée d'aujourd'hui n'est en réalité qu'une partie très restreinte de ce qu'étaient ces régions à l'aurore des temps quaternaires.

A l'époque pliocène, la Bretagne empiétait très notablement sur la mer, de Brest à l'embouchure de la Loire, d'après les géologues eux-mêmes. En effet, la carte de la mer plaisancienne, période la plus ancienne du pliocène, publiée par de Lapparent (1), indique nettement cette extension des terres à cette époque, qui a sans doute connu l'homme préhistorique (2). Mais cet état, certainement, devait persister encore au début du Quaternaire, quoiqu'on ne puisse pas l'affirmer.

Pour mon compte, je suis donc absolument convaincu que, si, jusqu'à présent, on n'a presque pas trouvé de gisements paléolithiques en Bretagne, c'est parce qu'une grande partie de la Bretagne paléolithique n'existe plus : non seulement du côté de la Manche (comme vient de vous le démontrer (3) M. Rutot), mais aussi du côté de l'Océan Atlantique (comme je l'ai avancé déjà (4), sinon

(1) de Lapparent. — *Traité de Géologie*, 1905, 3^e Edit., t. III, p. 1633.

(2) On sait qu'à l'époque vindobonienne (c'est-à-dire au milieu du Miocène), la Bretagne était encore séparée du reste de la France par un Détroit ou un Golfe, allant de l'embouchure de la Loire aux environs du mont Saint-Michel. [A cette époque, la mer était encore, évidemment, plus éloignée des rivages actuels de Brest à la Loire [de Lapparent, *Loc. cit.*, p. 1608 et 1626], et, a fortiori, à l'époque Oligocène (de Lapp., *Loc. cit.*, p. 1551].

(3) Il faut remarquer d'ailleurs que la trouvaille de la plage de Portrieux (Côtes-du-Nord) vient plaider en faveur de la théorie de M. Rutot (*Silex acheuléens et moustériens*, roulés par la mer).

(4) J'ai publié, pour la Vendée, un mémoire sur la conformation du rivage Atlantique au moment de l'érection des Mégalithes, c'est-à-dire vers la fin du néolithique (*Les Côtes de Vendée des Sables-d'Olonne à Bourgneuf de la période Néolithique au moyen âge*. Congrès AFAS, Montauban, 1902. — Tiré à part, Paris, 1902, 20 p., 4 fig).

A cette époque, il est probable que la côte vendéenne présentait des *presqu'îles* (Banches-Vertes, Rochebonne), qui sont actuellement des récifs submergés, situés à 25 lieues au large, et correspondent à des fonds de 40 mètres.

Si, en Vendée, les côtes mégalithiques correspondaient aux fonds actuels de 40 mètres, on peut presque en déduire que les côtes du Début du Néolithique correspondaient, en réalité, à des profondeurs de 50 à 60 mètres au moins!

pour la Bretagne, du moins pour la Vendée). Et notre *Bretagne actuelle* n'est qu'un petit débris, central, de celle du début du Quaternaire, et même du Néolithique (1)! On pourrait presque dire qu'elle n'en est plus que l'*épine dorsale*, que la *colonne vertébrale*, toute la région assez aplatée des flancs et des côtes ayant disparu sous les eaux (*Plateau continental* des Océanographes). Or, cette épine, jadis encore plus inculte qu'aujourd'hui, devait être peu habitée à ces époques primitives, les populations se tenant plutôt dans les régions les plus basses et les plus fertiles, c'est-à-dire les mieux pourvues d'eau et de gibier, autrement dit plutôt du côté de l'embouchure des fleuves qu'à leur source aride et stérile.

La trouvaille de 1886 de Kermouster en Guengat, qui correspond à la station *acheuléenne* la plus occidentale connue, plaide en faveur de notre hypothèse, puisqu'elle correspond au fond de la *Baie de Douarnenez*.

Celle de 1881 à Torche, au sud de la *Baie d'Audierne*, en Ploemeur, qui a trait à des amas de coquilles, qu'on dit de l'époque *tardenoisienne* (début du Néolithique) plaide aussi en ce sens.

Ces stations correspondent en effet presque aux bords actuels de l'Océan; et la dernière correspond presque à celle faite à Belesbat, de Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), où il y a une station de *falaise* du début du Néolithique.

Comme l'a indiqué A. de Mortillet dans son discours d'inauguration, il est digne de remarque que le *Morbihan* n'a pas encore donné un seul gisement paléolithique !

Pourquoi? Tout simplement, parce que la partie alors habitée de ce département, aux temps paléolithiques, correspondait au détroit de Belle-Ile à Quiberon et même s'avancéait *très notablement* au large de Belle-Ile. Elle formait là, délimitée par des rivières importantes, une vaste plaine, qui aujourd'hui a presque complètement disparu sous les eaux, et cela *postérieurement* à l'époque néolithique.

On peut invoquer, en faveur de cette hypothèse, non seulement ce que l'on sait des *Mégalithes submergés* (car cela se rapporte au Néolithique), mais certaines *stations de silex* taillé, découvertes en

(1) Les découvertes de cimetières néolithiques *importants*, d'une part dans l'île de Thinic (Morbihan) (1884), d'autre part à l'île de Batz (Côtes-du-Nord) (1906), sont pour moi, une preuve incontestable que la Bretagne *néolithique* était bien plus vaste que la Bretagne actuelle, car il est impossible d'admettre qu'on ait disposé des nécropoles semblables dans des îles aussi petites! Certainement, celles-ci faisaient alors *partie du continent* (tout comme les îles Anglo-Normandes), avec le système de Belle-Isle, Groix, Houat, etc.

Par conséquent, même au début de l'ère Néolithique, la Bretagne était *deux fois plus large* qu'aujourd'hui !

Loire-Inférieure, et en particulier les trouvailles, *plus nombreuses* qu'ailleurs, correspondant aux environs des Marais de la Grande-Brière, en Loire-Inférieure, où l'on peut prendre sur le fait le phénomène de la *disparition du sol sous les eaux* (par affaissement). Il est vrai que les silex paléolithiques ne sont peut-être pas ici les plus nombreux.

J'ai commencé à étudier, ces temps derniers, la merveilleuse tourbière qu'est pour les Préhistoriens, qui ne reculent pas devant les travaux sur le terrain et les fouilles, cette Grande-Brière. J'y ai déjà fait des remarques très importantes, qui confirment en tous points mes recherches dans le Marais breton de la Vendée, et mes découvertes sur le bord de l'Océan vendéen. Le moment n'est pas encore venu d'insister sur cette question; mais je puis dire aujourd'hui que la Grande-Brière fut TERRE, et non MER, à l'époque néolithique (1). Si donc sa *tourbière* est très moderne (ce qui est vrai), son sol primitif fut fréquenté par les hommes des Dolmens, et sans doute par ceux qui les précédèrent, en raison de la Loi de *superposition des civilisations*, dans les régions propices comme l'Ouest.

Pour expliquer aussi l'absence d'outils paléolithiques, on a dit qu'il n'y avait que peu de gisements de silex en Bretagne; on soupçonne pourquoi. Cependant, il y en a! Ainsi je citerai, d'après P. de l'Isle du Dreneuc, des filons de *silex*, en place dans le *gneiss*, tout près de l'*atelier* de Rose, à Saint-André-des-Eaux (Arrondissement de Saint-Nazaire). Je citerai encore les *silex roulés* trouvés sur la plage de l'île d'Yeu (Vendée), à l'époque de l'érection du *mégalithe* de la Planche à Puare (2), provenant de filons inclus dans le *granit schisteux* de cette île! — Il est probable que d'autres filons de silex (3) (comme d'ailleurs des filons de *fibrolithe*, et sans doute des gisements de *callaïs*) ont disparu dans l'Océan!

Il est par suite inexact de dire que la géographie physique de la Bretagne n'a pas changé depuis le paléolithique, et qu'il n'y avait pas jadis de fleuves à cours important. C'est le contraire qui est la vérité. Jadis, à la fin du Tertiaire et au début du Quaternaire, ses côtes présentaient certainement des *dépôts calcaires*, au moins *éocènes*, comme la Vendée (4) (cela me paraît prouvé en tout cas

(1) En conséquence, il faut admettre qu'il y a eu un très important centre de civilisation mégalithique au nord de l'embouchure de la Loire, comme il y en a eu un dans la région de Quiberon-Carnac.

(2) Voir un mémoire inédit sur ce mégalithe (En préparation).

(3) En Vendée méridionale, c'est le *Jurassique* qui fournit des *Silex*; ils ont été utilisés parfois.

(4) Cela étant, les *fleuves* se jetaient dans l'Océan, non pas au point actuel, mais peut-être à 30 ou 40 lieues en mer. — L'hypothèse, que j'é mets ici, est justi-

pour la Grande-Brière), qui ont disparu, mais dont il reste des traces vers l'embouchure de la Loire (1).

En conséquence, il est impossible d'admettre, même à l'heure présente, l'hypothèse de M. Sageret, d'après laquelle l'homme paléolithique de Bretagne aurait utilisé la pierre polie !

M. A. de MORTILLET rappelle que dans le discours, qu'il a prononcé à la séance d'inauguration du Congrès, il a signalé les principaux gisements paléolithiques de Bretagne, lesquels sont déjà assez nombreux et dont quelques-uns sont intéressants. Il ne lui est donc pas possible, par suite, d'admettre la théorie de M. Sageret.

En cherchant bien, on trouvera certainement davantage encore ; et l'avantage, que présentent les Congrès comme le nôtre, c'est précisément celui de dire aux amateurs locaux : « Ayez confiance ; cherchez ; vous trouverez ! MM. Rutot et Marcel Baudouin vous ont déjà dit là où il fallait travailler. Suivez ces conseils. Les résultats ne se feront pas attendre ».

fiée, par ce que j'ai observé en Vendée. J'ai prouvé, en effet, qu'à l'époque romaine, une rivière se jetait dans l'Océan, près du récif sous-marin de Rochebonne, situé actuellement à 25 lieues au large !

(1) Pour la *Charente-Inférieure*, on pourrait faire des remarques analogues à celles formulées pour la Vendée : les îles de Ré et d'Oléron étaient terres à l'époque néolithique et par conséquent paléolithique ! Mais ici nous sommes sur un sol calcaire, tout à fait différent.

Eolithes des environs de Saint-Nazaire (L.-I.).

PAR

Er. LAUDREN (de Saint-Nazaire, L.-I.),

Membre de la Société polymathique du Morbihan,
Secrétaire de la Section archéologique.

Le Bureau du Congrès a reçu la lettre ci-dessous de l'auteur de la *présentation*, qui n'a pas adressé de mémoire rédigé.

Nantes, 19 août 1906.

A M. le Dr M. BAUDOIN, Secrétaire général du Congrès de Vannes,

Etant dans l'impossibilité absolue de pouvoir assister, comme je l'aurai voulu à la session du II^e Congrès, je vous prie de bien vouloir m'excuser; mais je prends la liberté de vous expédier les spécimens les plus intéressants de mes recherches à Saint-Nazaire et aux environs, se composant d'environ 150 pièces, dont quelques-unes à bien vouloir déterminer soit l'usage, soit l'époque; mais la presque totalité est de l'époque éolithique. Toutes ont été trouvées sur les hauteurs et à fleur de terre.

J'appellerai votre attention sur un silex, brut d'un côté (croûte) et taillé de l'autre par gros éclat, car cette pièce affecte la forme d'un cœur ou d'un écusson assez régulier, ainsi que sur d'autres formant Haches ou Coins, assez épais du côté le plus large et formant coupant à l'opposé; ainsi que sur un autre, affectant une forme plate des deux côtés.

J'ai joint un lot de quelques silex éclatés, ainsi que des silex taillés, dont je vous prie de bien examiner les formes des parties coupantes ou taillées.

Veillez agréer, Monsieur, mes plus sincères civilités.

ER. LAUDREN.

M. Marcel BAUDOIN. — M. Laudren m'ayant chargé de vous montrer l'important envoi qu'il a fait au Congrès, vous trouverez les pièces qu'il vous présente dans l'une des vitrines de la salle des séances.

J'insiste sur les quelques spécimens que j'ai mis à part, car ils me paraissent de beaucoup les plus intéressants. Malheureusement, nous manquons de documents sur les lieux précis de leur trouvaille (surface ou limon des plateaux). Or, il importe d'être fixé sur ces points tout d'abord, car le Paléolithique de Bretagne est, vous le savez, très mal connu encore.

**Notes sur la découverte à Bruz (Ille-et-Vilaine)
d'armes et outils préhistoriques
en quartz-jaspe (Caillou de Rennes).**

PAR

l'Intendant militaire en Retraite PAVOT.

I

Le Bulletin de la *Société française de Minéralogie* (Tome XXIX, n° 1) enregistrait, en janvier dernier, la découverte d'armes et outils préhistoriques sur le territoire des communes d'Ille-et-Vilaine, riveraines de la rivière la Seiche (canton Sud-Ouest de Rennes). Cette communication, adressée à la Société de Minéralogie par M. l'Intendant militaire Pavot, avait pour but de compléter des notes déjà présentées à différentes reprises au sujet d'une espèce minérale dont le gisement, le mode et l'époque de formation constituent encore, à l'heure actuelle, autant d'énigmes, bien que, depuis deux siècles et plus, tous les traités de minéralogie aient appelé l'attention sur cette substance singulière.

Le jaspe dit « Caillou de Rennes », se présente, en général, sous l'aspect d'un conglomérat ou d'un poudingue; c'est, d'après Brongnart, le type du *Poudingue jaspique*; en réalité, c'est un quartz-jaspe dont la masse n'est pas toujours granulée et ne renferme pas constamment les éclats de quartz blanc détritique, qui tendent à donner à certains blocs une apparence bréchiforme; la substance de cette roche semble quelquefois homogène, et tels échantillons, un peu uniformes de ton, n'ont pas les couleurs variées, nuancées de rose et de jaune doré, de certains autres; mais les caractères communs de toutes ces variétés d'une même espèce sont un éclat gras et une tenacité particulière; cette roche, lorsqu'elle existe en masse de quelque volume, se rompt malaisément; elle n'éclate que sous des chocs puissants et réitérés et présente alors des cassures extrêmement tranchantes; les fragments obtenus montrent des bords coupants, tellement effilés, tellement résistants, que cette circonstance ne pouvait pas ne pas frapper les chercheurs primitifs,

occupés à se procurer, — et à choisir, quand faire se pouvait, — la matière d'armes ou d'outils de première nécessité.

C'est ce qu'il faut reconnaître à l'aspect de la série des objets colligés depuis deux ans sur la propriété du Beau-Chêne, à Bruz (Ille-et-Vilaine) et dépendances immédiates.

Le plus souvent, les échantillons du Caillou de Rennes, que l'on voit dans les collections de minéralogie sont des fragments — façonnés ou non — d'anciens pavés de la ville de Rennes ; les dits pavés, ayant disparu progressivement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les collectionneurs recherchent actuellement cette curiosité minéralogique dans la banlieue du chef-lieu d'Ille-et-Vilaine, où l'on en trouve encore dans les bas chemins, dans le lit des ruisseaux, et où les cultivateurs les ramassent eux-mêmes pour empierrer les voies d'accès de leurs champs ; si les blocs plus ou moins frustes de ton blanc-jaunâtre ou gris-violacé vont combler les ornières, les spécimens de teintes plus riches sont assez souvent mis de côté par des fermiers avisés, mais c'est surtout lorsque les propriétaires font procéder eux-mêmes à des plantations exigeant un défoncement suffisant, que certaines pièces sont ramenées au jour par la pioche des terrassiers pour être examinées avec un intérêt plus marqué. C'est ainsi que, depuis l'automne de 1904, des objets de haute valeur scientifique ont été trouvés, en assez grand nombre, non loin du bourg de Bruz ; quelques-uns, volumineux et presque intacts, ne présentaient plus seulement un intérêt minéralogique, mais offraient, dans leur contexture même, des spécimens indéniables de la vie animale ou végétale : ils méritaient d'être étudiés tout d'abord, au point de vue de la paléontologie ; finalement, diverses séries de ces échantillons s'imposaient à l'attention des Anthropologistes, non moins que des Géologues, parce que, en outre de la structure animale ou des caractères botaniques reconnaissables dans ces fossiles, beaucoup portent la trace d'un travail humain.

L'auteur de ces découvertes confesse ne les avoir enregistrées d'abord qu'avec la plus extrême réserve ; mais le scepticisme initial, avec lequel il avait examiné les objets exhumés, a dû faire place à un redoublement d'attention, puis à une absolue conviction, au fur et à mesure que les constatations, se multipliant, se corroboraient et se complétaient. C'est le résultat de près de deux années de recherches et de découvertes qu'il a signalé à ses collègues parisiens de la Société de Minéralogie, il y a quelques mois, en insistant seulement vis-à-vis de ceux-ci sur les caractères physiques (densité, tenacité), par lesquels le Caillou de Rennes avait dû

éveiller l'attention de l'homme quaternaire ou tertiaire ; l'appréciation du travail subi par les objets façonnés, la détermination de l'époque géologique à laquelle ce travail pouvait être attribué, devaient naturellement être réservées à d'autres autorités scientifiques, et, en attendant le complément d'une collection destinée à se répartir entre le Muséum d'histoire naturelle à Paris et le Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, l'Intendant militaire Pavot, ayant dû ses trouvailles au fait de sa résidence d'été dans un département voisin du Morbihan, a cru devoir soumettre au deuxième Congrès préhistorique, appelé à siéger à Vanne, la primeur de la présentation du présent mémoire, et d'un certain nombre d'objets de nature à servir de base aux conclusions des savants les plus qualifiés.

II

Comment fixer l'âge relatif des objets dont il est question ?

Lorsque les armes, outils ou ustensiles de l'homme préhistorique ont été taillés dans un silex quelconque ou dans toute autre matière répandue en divers terrains ou formations, cette matière ne fournit par elle-même aucune indication d'origine ou d'ancienneté ; mais tel n'est pas le cas pour les objets trouvés sur le territoire de Bruz et communes voisines.

Ces spécimens d'une industrie primitive sont tirés d'une substance dont l'horizon géologique apparaît comme déterminable, au moins pour certains échantillons : ceux qui, sous la forme acquise d'armes ou d'outils, laissent voir encore nettement une structure animale ou végétale, et sont susceptibles, à ce titre, d'être examinés et classés par les paléontologistes.

La Société française de Minéralogie, dans sa séance du 11 janvier 1906, a reconnu des *fossiles* dans les derniers fragments du Caillou de Rennes qui lui étaient présentés ; la substance qui, par voie de substitution chimique, a transformé ou *fossilisé* les zoophytes et les végétaux ligneux, dont les spécimens ont été le plus abondamment recueillis, est bien le jaspe blond et rouge, aux nuances caractéristiques du Caillou de Rennes, et ces *pétrifications* doivent aider à la solution d'un des problèmes posés.

Il est à noter que, si les échantillons colligés ont bien été ramassés sur le lieu même où ils gisaient, ils n'ont été recueillis qu'après bouleversement du terrain par la charrue ou la pioche, et non, par conséquent, tout à fait *en place* ; mais l'auteur des recherches a la certitude personnelle que ces objets n'ont pas été importés du dehors et, *à fortiori*, falsifiés. Il y a plus : un grand nombre de ces pièces, tout en ayant été débarrassées, par des lavages attentifs de

l'argile qui les enrobait, ont retenu, comme une sorte de gangue — soigneusement conservée d'ailleurs, — quelques fragments du magma à la fois siliceux et ferrugineux qui constituait leur gisement lui-même : cette sorte de croûte caractéristique est formée de débris de « *grison* », ainsi qu'on appelle en certaines contrées de la France et de la Belgique un conglomérat grossier, aux couches assez épaisses, qui est bien un des types du *diluvium*, brèche ferrugineuse, dépôt limoneux et caillouteux (voir Dictionnaire minéralogique de Landrin). Ce grison forme des terrains arides, et est particulièrement abondant, au sud de Rennes, sur les territoires peu fertiles de Saint-Jacques-de-la-Lande et de Bruz. Il s'agirait donc de déterminer l'âge géologique du grison, pour pouvoir *ipso facto* attribuer un minimum d'ancienneté aux armes et outils qui s'y trouvaient, plus ou moins disséminés ou groupés, à une profondeur moyenne de 0^m80.

C'est donc entre ces deux données : 1° l'époque où vivaient les zoophytes ou végétaux fossiles reconnus ; 2° l'époque où se déposait le grison, que doit se placer l'intervention de l'homme qui a pu façonner en pointes de lances ou de flèches, en casse-tête, en couteaux ou perçoirs, etc., le jaspé mélangé de blond, de rouge et de violet, tout à fait exclusif à la banlieue de Rennes.

Sans avoir la prétention de résoudre le problème, ni même d'éluider avec une autorité suffisante l'une quelconque des questions qu'il implique, le propriétaire du terrain des découvertes en cours a cru devoir rendre compte au Congrès de Vannes des trouvailles qui se poursuivront au jour le jour, et des réflexions qu'elles suggèrent.

Pour le budget d'un particulier, il ne saurait être question de transformer, en fouilles méthodiques et largement entreprises, les recherches personnelles et patientes qui ont été pratiquées depuis l'automne de 1904 et renouvelées à chacune des saisons où les opérations de la culture, l'entretien des chemins, etc., arrachaient du sol et ramenaient au jour de nouveaux matériaux ; il ne faut pas oublier que les labours vigoureux des cultivateurs d'Ille-et-Vilaine produisent des défoncements de près d'un mètre parfois et que l'action des pluies, jointe à la pénétration de la charrue, concourt à exhiber, à l'œil du chercheur averti et persévérant, les objets sur lesquels l'attention se maintiendra vigilante aussi longtemps que possible.

III

Les conclusions soumises au Congrès sont donc les suivantes :

Les armes et outils préhistoriques recueillis sur les terres du Beau-Chêne, de la Minard, de Boissouzel, etc., à Bruz, confec-

tionnés pour la plupart à l'aide de bois ou de polypiers fossiles ayant vécu dans des eaux d'une température assez élevée, sont, *du fait même de la matière première qui a servi à leur fabrication*, postérieures aux périodes pliocène et miocène; le fait de leur présence, à l'état de galets plus ou moins usés dans le *grison*, leur assigne une existence et un usage antérieurs à la formation de ce dernier; or, il est admis, en Belgique comme dans l'Ouest de la France, que ce *grison* est plus ancien que le terrain quaternaire proprement dit.

C'est pour cette considération que la Société de Minéralogie, en janvier dernier, s'est vu signaler « comme pliocène peut-être », en tant que travail humain, les quartz-jaspés, caillou de Rennes, pétrifications de végétaux ligneux ou de zoophytes, que l'homme primitif semblait avoir utilisés pour s'en faire des armes ou des outils. Etrangères, en fait, à la spécialité des études de la Société de Minéralogie, des remarques paléontologiques et anthropologiques n'avaient été présentées à cette Société qu'incidemment, l'auteur de la communication n'ayant voulu, ce jour-là, que prendre date, à Paris, et s'étant réservé le soin de soumettre la question à la deuxième session du Congrès préhistorique.

Que cette question rentre d'ailleurs dans l'ordre du jour adopté par le Congrès de Vannes, l'auteur le croit fermement; il lui semble bien que les quartz-jaspés des environs de Rennes qui apparaissent sous la forme de haches plus ou moins grossières, de perceurs, de casse-tête, de couteaux ou grattoirs, appartiennent à la période paléolithique. En effet, si ces fragments paraissent souvent présenter des surfaces polies, il ne faut pas attribuer cette particularité à l'effort intentionnel du travailleur préhistorique, mais bien au concours des deux circonstances suivantes: 1° le Caillou de Rennes est un jaspe pierreux, de pâte plus ou moins affinée, plus ou moins richement colorée, mais entièrement gras et tenace, et susceptible de prendre, sous des actions mécaniques voulues ou fortuites, un poli très vif et durable, à telles enseignes que certaines parties de l'ancien pavé historique de Rennes, par leur usure naturelle, s'étaient transformées en une sorte de verglas permanent, dangereux pour les chevaux; 2° le fait, pour les débris d'armes et outils signalés, d'avoir été ballottés plus ou moins par les eaux tertiaires au sein desquelles se déposaient les couches du *grison*, a pu, transformant un grand nombre de ces épaves en autant de *galets*, les soumettre à des frottements assez réitérés et assez puissants, non seulement pour en abattre les arêtes vives et émousser les angles, mais encore pour donner à toutes les surfaces de ces mêmes objets une sorte de poli, qui se révèle au toucher le

moins attentif ou le moins exercé par une impression particulière et comme équivalente au contact d'un corps gras ou savonneux.

Rien que pour ces raisons, il ne semble donc pas que les objets examinés doivent être rattachés à la période de la pierre poli.

D'autres raisons militent encore en faveur d'une fabrication imparfaite de nombre de ces objets et enfin l'absence parmi eux de certaines dispositions obtenues plus tard, avec de simples silex, tout spécialement les lames serridentées; aucune lame de scie n'a été jusqu'ici rencontrée dans les gisements qui ont fourni la collection en formation.

On ne saurait trop remarquer, lorsque l'on a sous les yeux l'ensemble des objets recueillis à ce jour, combien il présente de variantes autour des mêmes types : plusieurs des formes observées restent quelque peu énigmatiques, malgré ce que l'on a pu définir, ailleurs, du but et de l'ingéniosité de l'outillage des premiers humains. MM. les membres du Congrès, s'ils pouvaient voir la collection réunie, définiraient sans doute la destination de chacune des pièces rassemblées. Le type de quelques unes ne se voyait encore, en juin dernier, ni au Muséum de Paris, ni à Saint-Germain-en-Laye.

Ce que l'auteur des recherches croit pouvoir affirmer, c'est que la persévérance des travailleurs primitifs qui ont laissé cet héritage, ne s'est pas rebutée devant les résultats plus ou moins fructueux des premières tentatives pour obtenir des haches ou des cognées, et s'est ingéninée, au contraire, à créer, en toutes dimensions, des instruments dont le choc devait être extrêmement redoutable : le poids de certains de ces objets donne à penser qu'ils étaient maniés par des hommes d'une taille et d'une vigueur au-dessus de la moyenne; mais tous, que leur effet dût se produire par le taillant d'une lame plus ou moins arrondie ou par la pénétration d'un coin perçant, devaient porter des coups meurtriers; la densité non moins que la dureté de l'espèce minérale employée rendait toutes ces armes terribles.

Entre toutes les matières siliceuses de la contrée, les qualités physiques du « Caillou de Rennes » justifiait hautement le choix des guerriers ou chasseurs intéressés. Une prédilection analogue pour des roches dures et tenaces semble s'être produite ainsi partout où le primitif a pu n'être pas réduit à s'armer de silex maigre et fragile; mais le jade, le jaspe lui-même sont rares, en Europe surtout.

La plupart des objets recueillis à Bruz ne semblent pas formés d'une substance, qui rappelle à la fois tous les caractères du *Caillou de Rennes*, tels que les énumèrent les auteurs anciens ou modernes des Dictionnaires et Traités de Minéralogie; mais ces caractères

se retrouvent bien au complet par le rapprochement de pièces recueillies au voisinage immédiat les unes des autres ; toutes sont de jaspe jaunâtre ou rougeâtre ; le plus souvent les deux nuances caractéristiques, ocre, jaune et carmin, se trouvent réunies dans la même pièce ; et la structure en forme de poudingue se montre sinon dans la masse entière, au moins dans quelques parties des objets ; enfin, si une texture fibreuse plutôt que granulée se révèle dans un grand nombre, il y a lieu de retenir cette particularité, déjà signalée, c'est que, en ce cas, les objets considérés ont été taillés dans la substance de certains fossiles (Polypiersoutrons de palmier) minéralisés, avec leur anatomie antérieure, par le jaspe Caillou de Rennes. En utilisant la matière première rencontrée sous cet aspect, le travailleur primitif avançait singulièrement sa besogne, car, agissant par percussion dans le sens des fibres et des couches marquées par des linéaments de nuances vives et variées, il obtenait naturellement des éclats longitudinaux ou des cassures perpendiculaires déterminés, sous le coup adroitement porté, par une sorte de clivage de la matière première elle-même. — A cet égard, il n'est peut-être pas inutile de se rappeler les termes dans lesquels Haüy décrit le caractère des bois pétrifiés : « Le quartz
« pseudomorphique xyloïde est ordinairement opaque et présente
« diverses teintes, de blanc, de gris, de jaune, de brun ou de rouge.
« Suivant la manière dont il a été coupé, sa surface est marquée de
« lignes parallèles qui répondent aux fibres longitudinales du bois
« auquel il doit son origine, ou de zones concentriques marquant
« la succession des couches annuelles. . . . Lorsque l'arbre était un
« palmier, le fond du bois pétrifié est blanchâtre, jaunâtre, ou brun-
« nâtre, parsemé de petites taches noires ; cet aspect provient de
« l'organisation particulière du palmier, dont la tige n'est pas com-
« posée de couches annuelles comme celles des arbres ordinaires,
« mais seulement de fibres ligneuses situées parallèlement à l'axe
« et enveloppées par la moelle qui remplit tous les intervalles.

Il n'aura pas semblé superflu de donner tous ces détails, appuyés d'une citation *in extenso* ; l'autorité d'Haüy donne du poids aux conclusions d'un chercheur qui ne se réclame d'aucune compétence professionnelle ou officielle.

Quelques échantillons du bois fossile recueillis à Bruz présentent des teintes violacées et même bleuâtres ; ils ont été trouvés dans le voisinage de la gare de cette localité ; ils ne proviennent peut-être pas de troncs ou de racines de palmiers, mais il suffit que nombre de fragments de bois de ce genre aient été recueillis, avec tous les caractères décrits par Haüy, pour qu'il n'y ait aucun doute sur la nature de la flore qui couvrait à une certaine époque le bassin actuel de la Vilaine et de son affluent la Seiche ; c'était ou le climat

doux du pléistocène inférieur, ou tout au moins le climat tempéré des couches de transition entre ce terrain et le tertiaire. S'il n'est pas certain qu'on puisse affirmer l'époque *pliocène* comme attribuable à l'homme primitif créateur des objets examinés, les déductions qui précèdent permettent au moins de conclure que la fabrication de ces objets remonte à l'époque de la pierre taillée, et que s'ils ne sont pas la période chelléenne, ils remontent tout au plus à la suivante (Moustérienne), et sont donc indéniablement *paléolithiques*.

M. RUTOT, après examen des pièces, présente les observations suivantes :

1° Il s'étonne de voir appeler « *jaspe* » la roche dont sont faites les pièces présentées. Il y voit une sorte de *grès ferrugineux*, qui pourrait être d'origine tertiaire, et représenterait les restes d'une assise sableuse entièrement dénudée de nos jours ;

2° Il retourne en vain les pièces sur toutes leurs faces, sans pouvoir y reconnaître la moindre trace du travail humain ! — Non seulement il n'y a pas de débitage intentionnel des fragments, mais aucun d'eux ne montre les ébréchures d'usage, ni apparence de retouche d'accommodation, ni d'avivage. — Il est donc de toute impossibilité d'accepter les pièces présentées comme travail humain, à quelque titre que ce soit.

Malgré cet avis, peut-être décevant, M. Rutot n'en félicite pas moins M. Pavot de sa courageuse initiative. Toute recherche n'amène pas forcément une découverte ; et, en persévérant, un résultat plus satisfaisant pourra être un jour atteint.

M. A. DE MORTILLET. — La roche qui nous est présentée n'est certainement pas du *Jaspe*. — Je suis de l'avis de M. Rutot : il n'y a pas là trace de travail humain. — Il n'en faut pas moins adresser nos vifs remerciements à M. Pavot pour sa présentation et ses recherches, qui lui donneront certainement un jour des résultats intéressants.

M. le D^r MARCEL BAUDOIN. — Je possède, dans ma collection, des échantillons très typiques (*Jaspe rouge*) du *Caillou de Rennes*, récoltés en Bretagne, et sur place même, par mon regretté ami, Lionel Bonnemère, ancien président de la *Société préhistorique de France*, qui habitait les Côtes-du-Nord pendant l'été.

Or il est indiscutable qu'il n'y a aucun rapport entre la roche recueillie par M. Pavot et le *Caillou dit de Rennes*, que je connais.

M. le D^r A. GUÉBHARD appuie ces remarques, au point de vue minéralogique.

**Observations sur des Marteaux,
Racloirs et Poinçons trouvés en Périgord,
à la station du Moustier.**

PAR

L'abbé CHASTAING (de Bourniquel, Dordogne).

Tous ceux qui s'adonnent à l'histoire primitive de l'homme et de sa migration en Europe, savent combien le département de la Dordogne a fourni de documents précieux sur cet important et grave sujet. Il est peu de Musées en France ou à l'étranger qui n'en possèdent et ne les tiennent jalousement clos sous vitrines claires. A l'heure présente, ils sont incalculables, et chaque année en amène de nouveaux.

Un trop grand nombre d'entre eux, avouons-le, restent incompris ; d'autres ont été mal interprétés ou catalogués. Mais grâce aux progrès des études sur l'Ethnographie comparée, le voile mystérieux qui recouvre ces anciens titres tombera ; et nous saurons bientôt, je l'espère, quels étaient et d'où venaient ces hommes qui travaillaient avec tant d'art le silex dans nos vallées périgourdines et peignaient si habilement les parois de leurs grottes.

La Science est arrivée à une époque où le besoin d'observations multiples et détaillées se font très vivement sentir : il faut, ainsi que le disait un de nos savants compatriotes, Charles Desmoulin, une analyse minutieuse pour fondement d'une synthèse future et indiscutable. Si la communication que nous présentons aujourd'hui aux membres si bienveillants et si distingués du Congrès préhistorique de France, pouvait servir, malgré son cadre restreint, à atteindre ce but, nous serions amplement récompensé de l'avoir faite.

Le précurseur de l'habitant actuel du Périgord a beaucoup aimé cette terre. Il n'est guère de plaines, de plateaux, de rochers, de rivières, de grottes qui ne portent les traces irrécusables de son passage et ne renferment quelque œuvre de ses mains. Si l'on en juge par les amas considérables de silex débités, d'ossements brisés et de cendriers qui y ont été découverts, il a dû séjourner longtemps en ces lieux où abondaient sans doute fruits, poissons et animaux sauvages !

Les stations de La Micoque, de Combe-Capelle, de Laborie et du Moustier paraissent être les points les plus anciennement occupés par lui. Le Moustier surtout semble l'avoir attiré, il l'a préféré aux autres endroits dans lesquels d'ailleurs on chercherait vainement un foyer. En effet, il y a là, réuni dans un vaste cadre, tout ce qu'il préférerait le plus : une large plaine, de belles eaux, une grotte de peu de profondeur, d'un accès facile, et des gisements remarquables de silex. Aussi cette station a fourni aux explorateurs et aux collectionneurs une quantité extraordinaire de pièces retouchées.

Explorée d'abord par deux savants de marque Lartet et Christy, en 1863, ces Messieurs en retirèrent un grand nombre de grattoirs simples ou doubles, de lames allongées en couteau, de pointes déli-

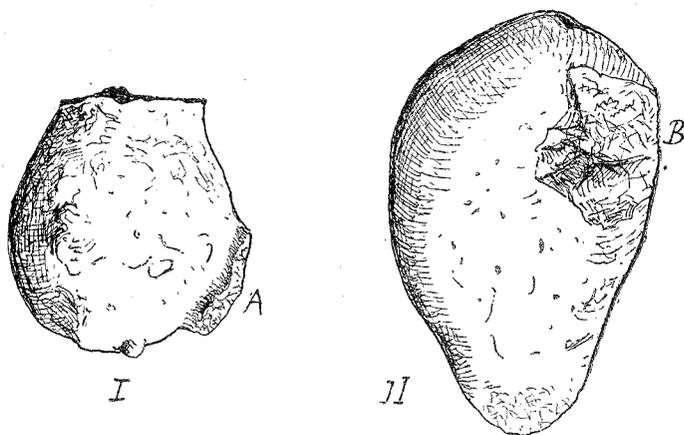


Fig. 1. — Percuteurs Moustériens [Réduction de 1/3]. —
Légende : A, B, parties à étoilures des Percuteurs I et II.

catement travaillées, de racloirs à tranchant arqué ou plus ordinairement droit. Tous ces divers instruments manuels ont été décrits et figurés bien des fois dans les ouvrages et les revues qui traitent *ex professo* du Préhistorique : nous les laisserons de côté, pour nous occuper de certains types inconnus ou imparfaitement décrits par les savants.

Les trois outils variés sur lesquels je désire attirer un instant l'attention des Congressistes appartiennent aux genres *Percuteurs*, *Racloirs* et *Poinçons*; la plupart ont été ramassés au milieu ou aux abords des foyers.

Quelques *percuteurs* (Fig. 1, I et II), cependant, viennent de la terrasse qui précède l'entrée de la grotte et de la plaine de la Vezère.

Ceux qui étaient en pleine station — il est facile de le voir — avaient été impitoyablement rejetés avec d'autres débris d'industrie par les fouilleurs, beaucoup plus préoccupés de chercher de jolies pointes moustériennes que des pièces à l'aspect disgracieux et contourné.

Les noyaux de silex, recouverts d'ordinaire d'une croûte crayeuse et les galets des rivières de diverses compositions, abondent sur les bords et au pied des escarpements de la berge. Les Troglodytes du Moustier en ont utilisés intentionnellement un grand nombre : ce sont leurs premiers outils de travail, leurs pre-

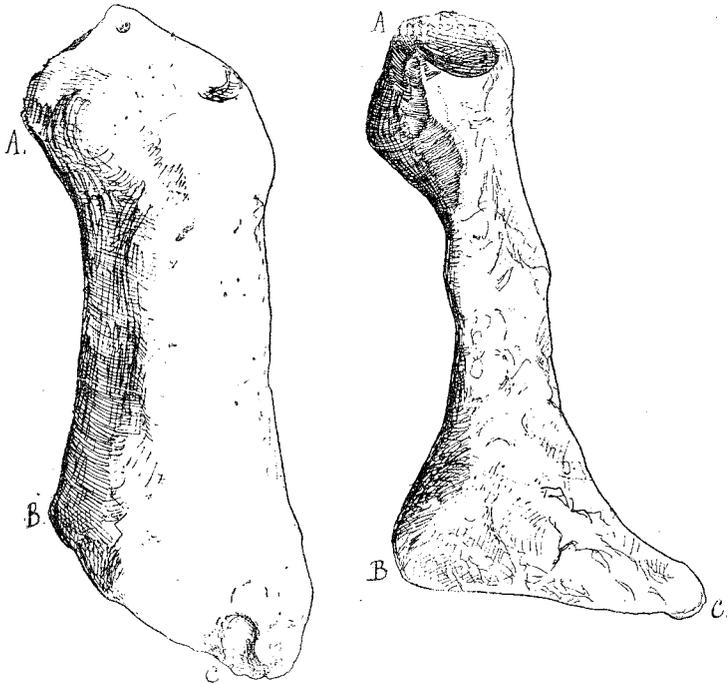


Fig. 2. — Marteaux Moustériens [Réduction de 1/2].

mières armes aussi, des *éolithes* (?) très authentiques, bons à classer et à déposer dans nos collections nationales et particulières, mais en exemplaires choisis et restreints, bien entendu !

Un autre genre de percuteur moins classique et plus intéressant que celui dont nous venons de parler, qu'il s'érât mieux d'appeler *Marteau*, parce que dame nature l'a gratifié d'un véritable manche, a été recueilli par nous sur l'emplacement de la grotte du Moustier, en 1905, le 4 octobre, à l'époque où nous y pratiquions des fouilles avec M. l'abbé Breuil, l'heureux et infatigable dessinateur des gravures et peintures des cavernes du Périgord.

Ce dernier outil n'a pas été encore signalé, que je sache. Il a passé certainement dans les mains de plus d'un visiteur, qui, n'ayant pas su s'en servir, l'a abandonné sur place et pris pour une vulgaire matière siliceuse bonne à être mise en pièces. Quand les gens rencontrent par hasard dans les champs ces sortes de pierre, ils leur donnent le nom fort imagé de *jambettes* ou de *mîches*, parce qu'elles ont en effet une certaine ressemblance avec les jambes des petits enfants du bourg et les pains du boulanger de la ville (*Fig. 2*) (1).

On les trouve dans les dépôts molassiques, où elles ont laissé leur empreinte en s'échappant de leur gangue sous la dénudation de la roche. Ces *mîches*, très résistantes de fait, de couleur blanchâtre, de formes plus ou moins allongées et régulières, mesurant de 0^m15 à 0^m20 de long, étaient des instruments très pratiques. Le tailleur de silex n'avait pas grand travail à faire pour les rendre tels. Quelques coups francs portés aux extrémités d'ordinaire gênantes à la préhension : et c'était tout. Quand le rognon présentait des tubercules un peu proéminents, il se gardait de les supprimer, mais les transformait en points de percussion ou de polissage. Par raison de solidité il laissait également au silex sa croûte rugueuse. Le percuteur, de la sorte, glissait plus difficilement de la main (*Fig. 3*).

Maintenant à quoi servaient ces outils si bizarres ? A en façonner d'autres, diront probablement certains préhistoriens. Eh bien, non, nous ne croyons pas cela : et voici pourquoi. Si on les examine attentivement et les compare entre eux, on constate ceci : leurs plans de frappe sont tout à fait dissemblables.

Les plans des *Percuteurs-boules* offrent une surface morcellée, triturée (*Fig. 1, A et B*), piquée comme diraient les fabricants de meules à écraser le blé ou la pierre à plâtre de chez nous ; tandis que ceux des *Percuteurs-manches* ont une surface taillée, mais brillante et lisse. — Les premiers, petits et faciles à manier, sont sans nul doute de véritables *retouchoirs* ; ils servaient à donner aux pointes et aux racloirs leur dernier perfectionnement, ou peut-être à raviver leur tranchant quand celui-ci était par trop émoussé.

Quant aux seconds, c'est-à-dire aux *percuteurs-manches*, ils avaient pour nous toute une autre destination. Si on les avait employés à débiter des blocs de silex, cent fois ils se seraient cassés dans les mains, vu leur longueur et leur faible épaisseur à la circonférence ; de plus, ils étaient trop lourds pour produire de fines retouches.

Nous préférons croire — et nous ne sommes pas seul de notre opinion — que ces curieux percuteurs étaient de parfaits *marteaux*

(1) Tous les dessins que nous donnons sont dus à la plume artistique de M. l'Abbé de Koffignac, professeur d'Écriture Sainte au Grand-Séminaire de Périgueux, nous le remercions de sa bienveillante collaboration.

destinés à briser les ossements des animaux capturés et dépecés dans la grotte du Moustier par son premier habitant.

Il y a entre l'homme et son travail une connexité telle qu'en voyant l'un on arrive infailliblement à une connaissance approfondie de l'autre. Plus celui-ci est riche, perfectionné, fini, plus on juge celui-là avancé dans la civilisation ; au contraire, plus il est grossier, pauvre, imparfait, plus il porte dans sa personne ces mêmes marques. Par là aussi se révèlent ses goûts, ses aptitudes, en un mot son genre de vie.

L'industrie des peuplades qui étaient venues s'établir dans nos contrées, est perdue en majeure partie pour nous et la science pré-

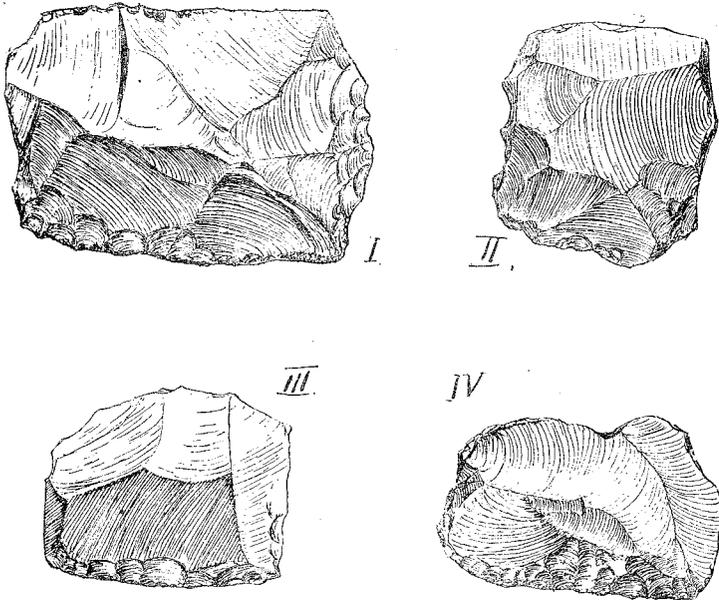


Fig. 3. — Racleurs quadrangulaires Moustériens [Réduction de 1/3].

historique. Que d'outils en bois, par exemple, ont péri à tout jamais ! Ceux qui sont en os, et que nous retrouvons dans les grottes ou sous les abris, doivent leur parfaite conservation aux dépôts stalagmitiques et aux épaisses alluvions argileuses qui les recouvrent ; ils ont totalement disparu des stations où les foyers étaient exposés à ciel ouvert et où manquait cette couche alluviale stratifiée pour les protéger. L'action des agents atmosphériques et les infiltrations pluviales ont détruit toutes les substances facilement décomposables. Si au Moustier nous rencontrons quelques ossements intacts à la base des foyers, c'est parce qu'ils étaient garantis par la roche supérieure en surplomb. A Laborie, on en chercherait vaine-

ment. Des amas considérables de menus graviers calcaires, déposés par les courants torrentiels des vallons, ont conservé les plus résistants, et les plus gros à Combe-Capelle ; ailleurs, ils doivent leur préservation aux argiles de la molasse diversement colorées par des dépôts de grès ferrugineux.

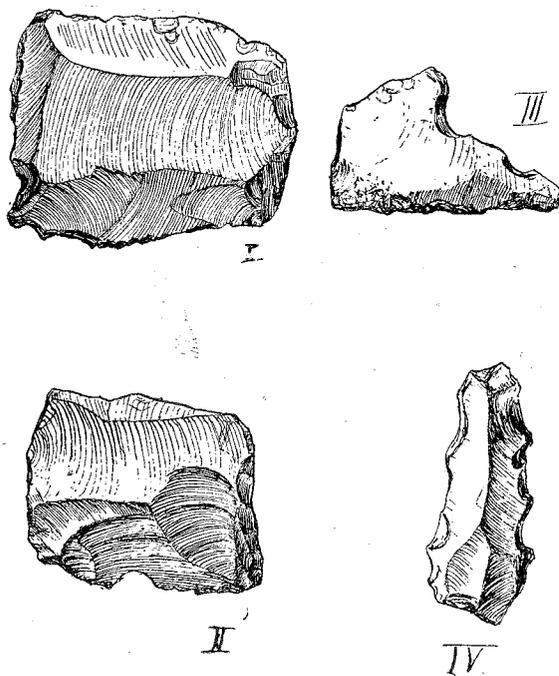


Fig. 4. — Raclours quadrangulaires et Poinçons moustériens [Réduction de 1/3].

De cette lointaine période, il nous reste fort peu de types dus à l'industrie humaine. Au Moustier, ils se réduisent à cinq ou six très caractéristiques. Avec le percuteur qui prend, comme nous l'avons dit plus haut, différentes formes de taille et grosseurs selon les besoins du moment, nous rencontrons le *Raclour*. C'est l'instrument dominant de la station et présentant lui aussi une coupe de taille variée (Fig. 3 et 4).

Les raclours à tranchant droit ou arqué sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler ; il suffit de les signaler au passage.

Mais il en est d'autres d'un peu plus rares, d'économiques, difficiles à tirer d'un nucleus, et qu'il est bon de signaler à cause de cela. Nous les avons recueillis dans le premier foyer, immédiatement au-dessous de faibles couches de terre végétale et de sable jaune mêlé à de l'argile. Ils se présentent sous deux dimensions :

l'une à 0^m08 de long sur 0^m05 de large; et l'autre, 0^m05 sur 0^m04. Leur forme est carrée ou oblongue. La rareté de ces pièces s'explique par les obstacles qui s'opposaient à leur taille. En effet, étant donné un bloc-matrice de silex, de forme quelconque, c'est jeu d'enfant de le débiter en lames, pointes, éclats à un et deux tranchants, mais en extraire des pièces à trois et quatre tranchants est exceptionnel et d'une rare habileté. Les coupes de ce genre sont clairsemées et le hasard ne suffit pas à les expliquer. En se livrant soi-même à l'expérience dont nous parlons, on comprendra bien vite la difficulté que les antiques lapidaires avaient à vaincre pour tirer des nucleus le racloir quadrangulaire. Par sa façon régulière, il avait un avantage précieux sur ses congénères : il fournissait un plus grand débit de travail et le maniement était aussi plus durable, car, dès qu'une section rectiligne était émoussée, l'ouvrier n'avait

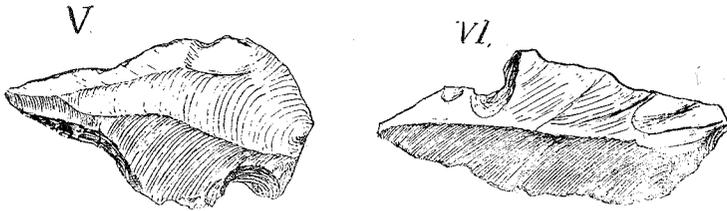


Fig. 5. — Perçoirs Moustériens [Réduction de 1/8].

pas à abandonner sa pièce pour en prendre une autre, il n'avait qu'à passer à la deuxième section et ainsi jusqu'à complète usure.

Un dernier silex ouvré nous reste à décrire : c'est le *Perçoir* moustérien. Ce petit outil, de 0^m06 à 0^m07 de long, de peu d'apparence, est un simple éclat appointé à une de ses extrémités, rarement aux deux, et muni en général à la base d'une encoche fortement accusée (Fig. 5, V et VI). Un exemplaire porte exceptionnellement, sur les bords latéraux, cinq encoches correspondantes et polies, à la suite de frottements sur le bois ou l'os.

Tel est l'ensemble des observations qui nous ont été suggérées par l'examen attentif d'instruments un peu trop, nous semble-t-il, confondus avec d'autres sous la même rubrique. En les tirant à part et les plaçant davantage en évidence, nous n'avons eu qu'une préoccupation : faire œuvre utile et scientifique, et dégager de leur analyse la conclusion qui s'impose, à savoir que l'homme du Moustier menait chez nous une vie rude et précaire : son outillage primitif et pauvre le prouve suffisamment ; et qu'à la science de

varier ses procédés de taille, il unissait celle du choix des matériaux provenant des carrières à silex : c'est plus qu'il ne faut pour le différencier de la brute et découvrir dans cet arriéré de la famille humaine un *Intellectuel*.

M. Adrien de MORTILLET fait remarquer que les pièces présentées par M. l'abbé J. Chastaing sont analogues à celles trouvées par M. le Lieutenant Bourlon au Moustier et par M. le D^r H. Martin à la Quina en 1905. — Il estime que les Percuteurs-marteaux ont dû servir à casser les gros os et à faire les retouches.

M. Marcel BAUDOIN rappelle les découvertes d'*os utilisés* comme *enclumes* ou *maillets*, faites à la Quina par M. le D^r H. Martin (de Paris) et M. Ramonet (de Ruelle, Charente) (1). — Les marteaux de pierre servaient sans doute pour le travail sur *os* dès l'époque moustérienne.

(1) *Bull. de la Soc. Préhist. de France*, Paris, 1906.

Le Strépyien et son extension en France.

PAR

RUTOT (de Bruxelles).

Qu'est-ce que le Strépyien ?

C'est un nouvel horizon industriel que j'ai dû créer et qui représente la transition de l'industrie éolithique à l'industrie paléolithique.

J'avais déjà, depuis longtemps, l'idée de l'existence du nouveau terme, par le simple examen des pièces retirées de gisements mélangés tels que Chelles, Cergy près Pontoise, bas niveaux des environs d'Amiens, tranchées de Mesvin et de Spiennes en Belgique, etc.

En effet, il est aisé d'opérer, parmi l'ensemble de ces pièces, un triage d'après la perfection du travail des instruments.

C'est ainsi que l'on pourrait d'abord rassembler les pièces les plus grossières, les plus rudimentaires, taillées à grands éclats, avec talon brut souvent plus étendu que la partie taillée, pour en former un premier groupe.

Viendrait ensuite un deuxième groupe, comprenant les instruments taillés encore à grands éclats, mais avec talon brut réduit ou absent. Ce groupe correspondrait exactement au *Chelléen* de G. de Mortillet.

Enfin, un troisième groupe serait formé des pièces les mieux taillées à petits éclats sur les deux faces, généralement sans talon, de forme régulière, à arête externe rectiligne. Cette division correspondrait exactement à l'industrie *Acheuléenne* classique.

Au lieu de donner un nom au premier groupe, on a jugé plus facile de le considérer comme uniquement constitué de malfaçons, de rebuts, etc., contemporains des deux autres divisions.

Avec un peu de pratique, il est cependant aisé de reconnaître que les prétendues malfaçons, rebuts, etc., constituent en réalité des instruments complets, parfaitement utilisables et utilisés ; mais, aussi longtemps que toutes ces pièces étaient trouvées à l'état de mélange, dans des coupes du type ballastière, aucune conclusion ferme ne pouvait être prise.

Il fallait trouver chacun des groupes à l'état distinct, séparé des autres par des strates d'alluvions sableuses ou argileuses, pour prouver d'une manière indiscutable leur autonomie.

C'est cette preuve que j'ai trouvée d'abord en Belgique dans la célèbre coupe de l'ancienne Exploitation Hélin, à Spiennes, près de Mons.

Lors de la grande fouille méthodique que le Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles a fait exécuter sous ma direction en 1902, j'ai pu noter les superpositions suivantes (Fig. 1).

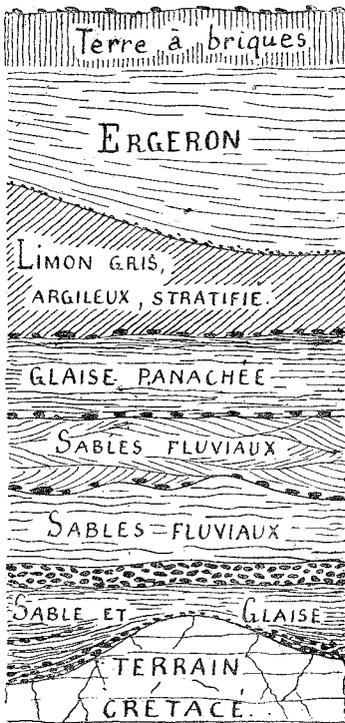


Fig. 1. — Coupe de l'Exploitation Hélin, à Spiennes, montrant cinq niveaux industriels distincts et superposés, dont deux éolithiques (Mafflien et Mesvinien), un de transition (Strépyien) et deux paléolithiques (Chelléen et Acheuléen).

Les deux niveaux industriels inférieurs forment l'un, la base (niveau mafflien), l'autre, le sommet (niveau mesvinien) du Quaternaire inférieur, caractérisé par la faune de l'*Elephas antiquus*. Ce sont des niveaux à industrie purement éolithique, ne renfermant par conséquent que des rognons et des éclats utilisés, portant quand c'est utile la retouche d'accommodation, et presque toujours la retouche d'utilisation ou d'avivage de l'arête utilisée. On sait que l'industrie éolithique n'est composée que d'outils, sans aucun instrument intentionnellement taillé.

Au-dessus du niveau mesvinien, dernier niveau éolithique, s'étendent des sables fluviaux à faune du Mammoth; puis on observe un mince lit caillouteux isolé, très net.

L'examen des cailloux montre qu'il n'est nullement question de graviers à cailloux roulés; tous les fragments de silex, qui s'y rencontrent, sont anguleux, tranchants, et presque tous portent nettement le bulbe de percussion: ce qui signifie que ces éclats ont été intentionnellement détachés de nuclei, que l'on retrouve du reste, nombreux.

Avec les éclats et les nuclei, on rencontre des instruments inten-

tionnellement taillés, à faciès rudimentaire, sans aucun instrument d'apparence soignée. Ce sont là les fameuses malfaçons, les rebuts de fabrication dont il a été question ci-dessus; et, lorsqu'on les examine avec soin, qu'on les manipule pour en essayer la préhension, on voit que ces prétendus déchets constituent de parfaits instruments montrant les premières ébauches de la hache en amande, du poignard, du casse-tête, etc.

Voilà donc, confinés à un niveau précis, entièrement distinct des autres, ces instruments que, de prime abord, on était tenté de séparer du mélange tiré des ballastières.

L'inventaire complet du niveau où nous sommes arrivé comprend d'abord un groupe d'outils: percuteurs, couteaux, râcloirs et grattoirs à faciès éolithique, auxquels s'ajoutent des instruments, intentionnellement taillés, mais à faciès rudimentaire, c'est-à-dire *portant tout juste le travail qu'il faut pour qu'ils remplissent le but proposé*. Ces instruments taillés, intentionnels, sont des perceurs, qui, agrandis, deviennent des poignards; des rognons plats à biseau taillé, qui deviennent des haches, et des tranchets; des rognons à pédoncule accommodé avec pointes intentionnelles, qui sont des casse-tête.

Cet ensemble constitue donc bien la véritable transition de l'Éolithique au Paléolithique, car, à un fonds d'outils éolithiques en voie de perfectionnement, vient s'ajouter un groupe d'instruments à taille intentionnelle, caractérisant le Paléolithique.

Rappelons-nous en effet que l'Éolithique est l'ensemble des industries de la *Pierre utilisée*, alors que le Paléolithique groupe les industries de la *Pierre taillée*.

C'est donc cet ensemble spécial, qui, jusqu'ici n'avait pas encore été isolé à l'état pur, qui n'est ni mesvinien ni chelléen, et que la nature a elle-même distingué, en le plaçant entre deux couches d'alluvions, qui constitue le *Strépyien*.

Au-dessus du niveau strépyien s'étend encore une couche de sable fluvial à allure tourmentée, dont le sommet est indiqué par un nouveau lit caillouteux, formé de fragments anguleux ou, pour parler plus exactement, d'éclats de débitage, accompagnés de nuclei.

L'inventaire des instruments recueillis à ce niveau montre clairement que c'est là que se rencontrent les coups-de-poing amygdaloïdes taillés sur les deux faces à grands éclats, à bords sinueux, correspondant absolument au type *Chelléen*.

Ici donc encore, la nature s'est pluë à isoler nettement l'industrie chelléenne, qui, bien entendu, n'est pas constituée par l'unique coup-de-poing, mais par cet instrument accompagné d'un cortège de percuteurs, de couteaux, de ra cloirs, de grattoirs et de perçoirs, auxquels s'ajoutent parfois des poignards, des glaives, des casse-tête, le tout; mieux soigné que dans le Strépyien plus encore, des pointes de lance, de javelots et de flèches.

En somme, le Chelléen est un perfectionnement évident et très sensible du Strépyien.

Enfin, à l'exploitation Hélin, au-dessus du niveau Chelléen, s'étend une argile sableuse ou glaise, au-dessus de laquelle apparaît un cinquième niveau caillouteux, qui renferme, en toute évidence, avec beaucoup d'autres formes du même âge, le coup-de-poing très bien travaillé, à arête rectiligne, du type *Acheuléen*.

Plus haut, il faut aller jusqu'à la surface du sol pour rencontrer l'industrie néolithique (pierre polie).

*
* *

Lorsque j'ai donné le nom de Strépyien (du village de Strépy, dans le Hainaut, où existe un splendide gisement de cet âge) au niveau spécial renfermant l'industrie à taille intentionnelle rudimentaire, certains Préhistoriens se sont récriés contre le nouveau nom qui semblait inutile, qui n'apparaît que pour signaler un fait local, ne se représentant pas ailleurs, etc.

Je me suis donc demandé s'il Strépyien est aussi localisé en Belgique qu'on veut bien le dire; et il m'a suffi de jeter les yeux sur l'admirable série d'instruments de Saint-Acheul, que possède le Musée de Bruxelles, pour y reconnaître aussitôt le Strépyien le plus typique.

Or, on sait que M. Commont (d'Amiens), qui recueille les industries des différents niveaux, comme je l'ai fait pour la Belgique, a reconnu que ces instruments se rencontrent, à Saint-Acheul, à la limite du gravier de fond et du sable aigre, qui renferme les vrais instruments chelléens.

Voilà donc le Strépyien constaté dans la vallée de la Somme!

D'autre part, en examinant la collection d'Acy, au Musée de Saint-Germain, j'y ai vu deux magnifiques poignards strépyiens, typiques, identiques à ceux de Strépy, accompagnés des formes amygdaloïdes caractéristiques et provenant de Thennes, au Sud-Est d'Amiens, dans la vallée d'un affluent de la Somme.

Dans la vallée de l'Oise, le Strépyien est également très bien représenté, comme j'ai pu m'en convaincre, en étudiant les magnifiques collections du D^r Capitan.

La même industrie existe dans les alluvions de bas niveau de Chelles, de Cergy, du Pecq, etc.; on la trouve dans la Vienne, et elle est très répandue dans la vallée de la Dordogne.

Des exploitations de graviers de bas niveau, ouvertes pour la construction d'un nouveau barrage, à Bergerac, ont fourni tous les instruments de l'industrie strépyienne : percuteurs, racloirs, grattoirs, instruments amygdaloides rudimentaires, casse-tête, poignards, etc.

Ce n'est déjà pas trop mal pour une industrie réputée si localisée. Mais voici qu'on la rencontre dans la vallée de la Tamise, en Danemark, dans la vallée de l'Elbe, près de Magdebourg; qu'elle se montre admirablement représentée en Tunisie (à Gafsa), et que le Dr G. Schweinfurth en fait connaître de splendides spécimens des environs de Thèbes, en Egypte.

Le tout, bien entendu, en position stratigraphique suffisamment précise, pour qu'on puisse juger que tous les gisements sont de la même époque.

Comme on le voit, il ne sera plus possible de venir nier l'existence du Strépyien comme terme autonome, ouvrant la grande période Paléolithique; les faits se sont chargés de mettre la question au point!

M. le Dr MONTELIUS (Suède) remercie, au nom de tous, M. Rutot de sa communication.

M. A. DE MORTILLET pense que la couche dite *mesvinienne* par M. Rutot est, non pas *pré-chelléenne*, mais *post-chelléenne*. — Il admet les silex de Thenay.

M. A. RUTOR répond qu'il connaît l'avis exprimé anciennement par Gabriel de Mortillet, qui est toujours resté isolé pour le défendre.

Cet avis est uniquement basé sur la présence, dans le Mesvinien, d'éclats de débitage utilisés et retouchés — assez grossièrement, — de manière à les faire ressembler à des racloirs et à des pointes dites « moustériennes ».

Or, cette opinion est indéfendable pour de nombreuses raisons :

1° La présence du racloir et de la pointe dite « moustérienne », ayant été constatée à tous les niveaux de l'Eolithique, du Paléolithique inférieur et du Néolithique, ces instruments ne caractérisent aucun niveau; ce sont des objets banals;

2° Le prétendu Moustérien de Mesvin se trouverait au sommet du Quaternaire inférieur, *sous* du Strépyien, du Chelléen et de l'Acheuléen évidents;

3° La place du vrai Moustérien est actuellement parfaitement connue dans une quantité de gisements du Nord de la France.

Le vrai niveau moustérien se rencontre dans le cailloutis situé à la base de l'Ergeron, au-dessus des limons moyens.

Or, c'est l'Acheuléen qui se trouve à la base des limons moyens.

On sait que les coupes de Saint-Acheul et de l'exploitation Hélin, à Spiennes, sont semblables, et que le niveau moustérien existe, à Saint-Acheul, exactement à l'endroit marqué « niveau sans industrie » sur la coupe de l'exploitation Hélin.

En résumé, faire du Moustérien du niveau Mesvinien, qui est *éolithique*, c'est-à-dire ne renfermant *aucun instrument intentionnellement taillé*, reviendrait à placer, à Saint-Acheul, le niveau Moustérien dans le gravier de fond, au lieu de le mettre à sa vraie place, entre les limons moyens et l'Ergeron ou quaternaire le plus supérieur.

A Saint-Acheul, comme chez Hélin, le Moustérien serait donc inférieur au Strépyien, au Chelléen et aux deux niveaux de l'Acheuléen.

La question de l'âge du Mesvinien est donc définitivement tranchée ; c'est bien la dernière des industries éolithiques et elle est nettement préchelléenne.

M. A. de Mortillet a également parlé du gisement de Thenay, auquel il semble encore croire fermement.

Malheureusement, trois grandes fouilles successives, pratiquées par des personnes compétentes au point où l'abbé Bourgeois avait déclaré avoir fait des découvertes, n'ont plus jamais fourni un seul silex, présentant les caractères d'utilisation et de retouche intentionnelle que montraient incontestablement les premiers silex présentés par l'abbé Bourgeois : ce qui les avaient fait admettre par beaucoup de savants.

On craint maintenant qu'il n'y ait un mélange, et, puisqu'il n'est plus actuellement possible de retrouver des silex portant les caractères des premiers, le mieux est de faire, tout au moins provisoirement, le silence sur le gisement de Thenay.

Le gisement le plus ancien dont il y ait lieu de tenir compte actuellement est celui du Puy Courny, dans le Cantal.

Là, toute nouvelle fouille permet invariablement de recueillir d'admirables instruments, en tout semblables à ceux signalés par J.-B. Rames : ce qui est absolument décisif.

Les premières traces de l'humanité seraient ainsi reportées de l'Aquitaniien ou Oligocène supérieur au Pontien ou Miocène supérieur : ce qui est fort appréciable.

**La présence du Castor dans un gisement
Magdalénien de la vallée de la Dronne,
à Rocherœil (Dordogne).**

PAR

Raoul de RICARD (de St-Martin-des-Combes, Dordogne).

L'auteur, après avoir montré aux Congressistes les échantillons de sa collection, où se trouvent des pièces remarquables, signale un riche abri magdalénien, à Rocherœil, sur la rivière de la Dronne (Dordogne). Cet abri, qui a été à peine fouillé, a donné, avec le mobilier usuel des stations de la Madeleine, une gravure sur os très fine, représentant un Équidé.

Une mâchoire de *Castor fiber* (Détermination de M. Hue) a été trouvée à Rocherœil. C'est la première fois, pense l'auteur, qu'on rencontre le Castor en Périgord. Les magnifiques et si riches stations des bords de la Vézère et de la Dordogne n'ont jamais encore donné lieu à semblables constatations. La vallée de la Dronne aurait donc été en Périgord, à la fin du paléolithique, le refuge du Castor.

Les fouilles de Rocherœil, qui vont être reprises, promettent de très intéressantes découvertes préhistoriques.

Sur l'âge du gisement de la Micoque (Vezère).

PAR

RUTOT (de Bruxelles).

Le gisement de la Micoque, non loin de Laugerie-Haute, est connu depuis assez longtemps. C'est le D^r Capitan qui l'a décrit le premier en 1896; MM. G. Chauvet et E. Rivière en ont publié une petite monographie en 1897.

Le D^r Capitan en a fait de l'Acheuléen. MM. Chauvet et Rivière l'ont rapporté à l'inévitable « Chelléo-Moustérien », terme spécialement commode, servant à classer les gisements indéterminés.

En réalité, le gisement de la Micoque — nous parlons du niveau supérieur, le seul connu avant la découverte toute récente d'un niveau inférieur — ne se trouve pas en position stratigraphique; il n'est en relation avec aucune couche de la série des alluvions fluviales, de sorte que l'on ne peut utiliser, pour la détermination de l'âge que la morphologie; et encore ici c'est l'instrument amygdaloïde, qui a eu la prépondérance pour faire considérer l'ensemble comme acheuléen.

Pour déterminer avec exactitude l'âge du gisement, il faudrait en trouver un autre, semblable, qui soit compris entre des couches bien connues de la série des alluvions.

C'est ce que l'abbé Breuil a fait.

Ayant visité les gisements du Nord de la France, et notamment ceux où les *limons* sont bien développés, il a reconnu, avec quelques autres observateurs, qu'une industrie, approchant fort de celle de la Micoque, se rencontre au contact du limon sableux, dit « Ergeron », avec les « *limons moyens* » de M. Ladrière, de Lille.

C'est pour confirmer la conclusion de l'abbé Breuil que j'ai demandé la parole.

La coupe la plus complète (Fig. 1), existant à Saint-Acheul, montre les superpositions suivantes :

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des niveaux inférieurs en décrivant l'exploitation Hélin, à Spiennes (1). Nous reprendrons l'examen des industries dans l'ordre ascendant, en partant du niveau industriel placé au sommet des « sables gras », exact équivalent de notre « glaise » campinienne.

Ce niveau, à Saint-Acheul, comme à Spiennes, est l'Acheuléen.

Cette dénomination nous suffirait si, plus haut, entre le *limon argileux* et le *limon fendillé*, il n'existait un autre niveau industriel, également à faciès acheuléen.

Or, bien que tous deux présentent le faciès acheuléen, ils ne sont pas identiques; les instruments du niveau supérieur sont beaucoup plus finement taillés, mieux façonnés que ceux du niveau inférieur; il y a là un souci évident de la régularité de la forme, une perfection de travail très remarquable, indiquant, pour le niveau supérieur, un progrès notable par rapport au niveau inférieur.

C'est pour cette raison que j'ai proposé de distinguer nettement ces deux niveaux, en appelant l'inférieur *Acheuléen I* et le niveau supérieur *Acheuléen II*.

L'Acheuléen II ressemble incontestablement déjà plus à la Micoque que l'Acheuléen I; mais, au sommet du limon fendillé, qui surmonte l'Acheuléen II, on rencontre un troisième niveau industriel; renfermant encore des instruments acheuléens, mais plus

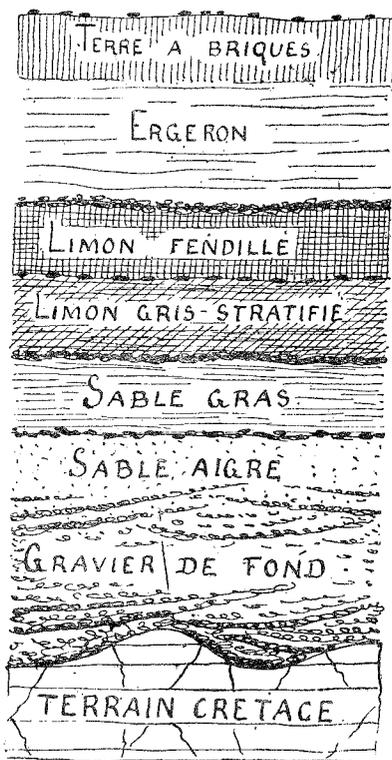


Fig 1. — Coupe d'une exploitation à Saint-Acheul.

(1) Voir page 224.

petits, accompagnés de racloirs, de grattoirs et de pointes dites « moustériennes ».

C'est, à mon avis, ce niveau, marqué « *niveau moustérien* » sur la coupe de Saint-Acheul, qui représente le mieux l'industrie de la Micoque, ainsi que l'a dit l'abbé Breuil.

Certes, il existe quelques différences; mais elles sont assez minimes et elles ne sont pas suffisantes pour entraîner des interprétations divergentes.

D'après les indications de la stratigraphie, la Micoque serait donc plutôt moustérienne qu'acheuléenne; mais, en réalité, à mesure qu'on étudie mieux le détail, la distinction entre l'Acheuléen et le Moustérien devient si subtile qu'on se demande vraiment s'il y a encore utilité à conserver le terme Moustérien !

Dans ces derniers temps, des fouilles fructueuses ont été faites au Moustier, notamment par notre confrère M. Bourlon; et ces explorations ont montré que le Moustérien ne comprend plus un niveau unique, mais plusieurs niveaux superposés, à composition un peu variable, le tout surmonté par de l'Aurignacien, terme nouveau, récemment introduit par l'abbé Breuil dans la nomenclature, et remplaçant le nom provisoire de Pré-Solutréen.

Ce terme nouveau comble une lacune considérable, qui existe dans la classification de G. de Mortillet entre le Moustérien et le Solutréen.

L'industrie du Moustier est donc maintenant bien connue. Que comprend-elle ?

Elle renferme principalement : 1° des coups de poing assez nombreux, de forme acheuléenne, en régression sur l'Acheuléen II; 2° de très nombreux racloirs, dits « racloirs moustériens »; mais, en somme de formes très variables, qui, toutes, existent déjà dans l'Acheuléen; 3° de racloirs doubles, dits « pointes moustériennes », sans aucun caractère propre, existant dans tous les niveaux industriels à débitage intentionnel et beaucoup moins abondants que les racloirs simples. Ces « pointes moustériennes » se rencontrent, en proportion variable, dans le Strépyien, le Chelléen, et l'Acheuléen I et II; 4° des grattoirs ovales, assez rares, sans caractère; 5° des lames plus ou moins bien venues, utilisées les unes comme couteaux, les autres comme racloirs.

Qu'y a-t-il de spécial dans cette industrie dite moustérienne? Absolument rien; toutes ses composantes, au grand complet, existent déjà dans les industries précédentes.

Une seule chose est certaine: c'est que l'industrie du Moustier n'est pas identique à l'Acheuléen II, où les proportions d'instruments sont différentes.

Le Moustérien peut donc être considéré comme suffisamment autonome; mais la composition s'écarte vraiment trop peu de celle de l'Acheuléen pour lui donner un nom spécial et, à mon avis, celui d'Acheuléen supérieur semble mieux lui convenir.

Mais, dans ce débat, que devient l'industrie de la Micoque?

Voici l'indication que l'on peut donner à son sujet.

Elle se présente, morphologiquement, comme un intermédiaire, une transition, entre l'Acheuléen II et le Moustérien, ou Acheuléen supérieur.

Cela est-il possible au point de vue stratigraphique?

Oui, car dans le Centre et le Midi de la France, il ne s'est guère déposé d'alluvions que dans le fond des vallées; les crues n'ont pas atteint les terrasses: ce qui fait que les populations successives ont toujours habité le même sol, sur lequel se sont accumulés les restes des industries qui se sont succédées, de telle façon qu'en certains points il n'y a pas eu d'interruption.

Dans le Nord, il n'en a pas été de même.

Là l'occupation continue du sol a été rendue impossible par l'abondance des crues qui ont déposé les sables, les glaises, les limons divers, de sorte que l'occupation n'a jamais été que temporaire, les niveaux à industrie nous montrant l'outillage à un moment déterminé, sans transition avec le niveau inférieur et avec le niveau supérieur.

On conçoit, dès lors, que l'on puisse rencontrer dans le Midi, où l'habitation a été continue, certains types industriels constituant de véritables transitions entre deux niveaux représentés dans le Nord, où ils sont nettement séparés par les alluvions d'une crue fluviale qui sont venues s'intercaler entre ces niveaux, de telle façon que, pour le cas particulier qui nous occupe, nous aurions, pendant la grande période acheuléenne, les superpositions industrielles représentées par la série chronologique suivante:

- I. Sommet des « sables gras » de Saint-Acheul et de la glaise panachée de Spiennes : *Acheuléen I.*
- II. Niveau compris entre le limon gris argileux et le limon fendillé : *Acheuléen II.*
- III. Niveau de la Micoque, venant s'intercaler dans le limon fendillé : *Acheuléen III.*
- IV. Cailloutis compris entre le limon fendillé et la base de l'ergeon : *Acheuléen IV* = *Acheuléen supérieur* = *Moustérien.*

Ainsi, l'Acheuléen IV deviendrait l'exact équivalent du Moustérien type.

Il est donc bien entendu que tout ce qui vient d'être dit ne concerne que le niveau *supérieur* de la Micoque; où, lors de ma visite à ce gisement, après le Congrès de Monaco, on venait de mettre à découvert dans la profondeur, sous une couche stérile, un niveau inférieur renfermant une industrie très sensiblement plus rudimentaire que celle du niveau supérieur, caractérisé surtout par l'abondance relative des petits coups de poing de type acheuléen.

Quelques explorateurs, notamment M. Peyrony, des Eyzies, ont bien voulu me transmettre des pièces du niveau inférieur en me demandant si elles n'appartenaient pas à un niveau éolithique.

A première vue, on pourrait croire qu'il en est ainsi, car le nombre d'éclats et de fragments portant simplement des traces d'utilisation et de retouche sont nombreux.

Mais on peut constater, d'une part, que toute l'industrie dérive du débitage intentionnel : ce que prouve la présence de nombreux nucléi et d'éclats portant nettement le bulbe de percussion, et, d'autre part, il est certains instruments qui dénotent l'existence de véritables essais de taille intentionnelle; il y a là des rudiments de coups de poing qui indiquent déjà une influence paléolithique certaine.

A mon avis, le niveau inférieur de la Micoque viendrait, soit s'identifier complètement avec le Strépyien, ou bien viendrait, comme on l'a vu pour le niveau supérieur, s'intercaler exactement entre deux niveaux déjà connus qui seraient ici la dernière industrie éolithique ou Mesvinien, et la première industrie paléolithique ou Strépyien.

La morphologie du niveau inférieur de la Micoque paraît réellement bien être un peu plus perfectionnée que celle du Mesvinien, tout en étant quelque peu inférieure au Strépyien, pour ce qui concerne les instruments à taille intentionnelle.

Nous aurions donc la série chronologique.

- I. Fin de l'Éolithique : *Mesvinien*.
- II. Transition de l'Éolithique ou Paléolithique : *niveau inférieur de la Micoque*.
- III. Commencement du Paléolithique : *Strépyien*.

M. le Dr M. BAUDOUIN. — M. Rutot nous a dit qu'il considère la Micoque comme un gisement en plein air. Je tiens à faire remarquer qu'au Congrès de Périgueux, M. Cartailhac (1) a exprimé l'avis que ce gisement pouvait n'être qu'un ancien abri éboulé.

(1) Voir 1^o Congrès préhistorique de France, session de Périgueux, Paris, 1906, p. 178.

Permettez à un bibliographe professionnel de remarquer que c'est M. E. Rivière qui le premier a découvert la Micoque en 1895 (1).

M. Capitan n'est venu qu'après lui. Il n'est donc pas plus juste d'attribuer cet honneur à mon ami, le D^r Capitan (qui a bien d'autres trouvailles à son actif) qu'à M. Chauvet, comme l'a fait M. Cartailhac, à Périgueux, en 1905 (2).

M. RUTOT ne croit pas que l'opinion de M. Cartailhac soit encore actuellement défendable depuis la découverte du niveau inférieur.

Du reste, les couches stériles qui séparent ou surmontent les niveaux ne renferment pas de blocs volumineux; or, on peut voir, à Laugerie-Haute, par exemple, que le résultat de l'éboulement des abris donne naissance à des blocs de volume formidable.

Ce que l'on peut très bien admettre, c'est que la Micoque s'étendait au pied d'une falaise, dont les menus fragments, détachés au travers des âges, se sont étendus sur le point occupé.

Il y aurait eu ainsi une première époque, pendant laquelle les éboulis étaient peu abondants et concordant avec la première occupation, puis une période à éboulis plus abondants et dangereux pour l'habitabilité du site; puis une nouvelle période de minimum d'éboulis, concordant avec la deuxième occupation; enfin dernière période à habitat sous les abris voisins, correspondant à l'éboulis stérile supérieur.

(1) E. RIVIÈRE. — Communication à l'*Académie des Sciences*, 1895, Juillet. — Voir aussi *Congrès de Périgueux*, p. 172 (Coutil), et p. 483.

(2) *Cong. de Périgueux*. — *Loc. cit.*, p. 178.

SÉANCE DU MERCREDI SOIR, 22 AOUT 1906.

Présidence de M. le P^r MONTELIUS, Président d'honneur.

M. le P^r Oscar MONTELIUS (de Stockholm) remercie du grand honneur qui lui est fait par le Congrès. — Il en est très flatté pour son pays, la Suède, qu'il représente ici.

M. MONTELIUS présente, à cette occasion, le *Catalogue du Musée de Stockholm*, qu'il explique ; et il invite les Congressistes à aller visiter les collections de sa patrie.

M. le PRÉSIDENT du Congrès remercie, au nom de tous, M. Montelius de son aimable invitation.

Une sculpture sur silex de l'époque Moustérienne.

PAR

Isaïe DHARVENT (de Béthune, Pas-de-Calais).

La pierre à figure animée, à retouches intentionnelles, que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui au Congrès, a été recueillie par moi-même *in situ*, en compagnie de deux grands racloirs moustériens, à Rœllecourt (Pas-de-Calais), près du pont du chemin de fer de la ligne d'Arras à Boulogne, dans un lit de gravier supérieur de 0^m20 à 0^m25 d'épaisseur, formé de très petits éclats ; ce lit était surmonté d'une couche de 0^m70 de limon de lavage, avec éclats de silex, et reposait directement sur une assise de trois mètres environ de *diluvium* ancien, formé de gros éléments (silex et grès).

Ce silex, qui paraît représenter un profil simiesque vu de trois quarts et mesure 0^m11 de hauteur sur 0^m10 de largeur, porte tous les signes classiques de l'école.

A la partie supérieure, le plan de frappe est nettement accusé, et le revers, aminci par la taille, nous montre une belle face unie d'éclatement, avec fort conchoïde de percussion et éraillure.

L'avers, qui portait toute son écorce, a subi une vigoureuse taille qui a donné l'aplatissement de la joue droite ; une seconde taille a fourni la partie glabre du museau. Et, comme la nature avait disposé sur ce silex deux éraillures horizontales et un trou profond au-dessous de celle de droite, l'artiste, par une taille habile, a placé un œil gauche sous le sourcil gauche.

Ce silex, dont la taille intentionnelle est indéniable et répondait à l'idée préconçue de représenter une figure, a conquis tous ceux qui ont bien voulu l'examiner sérieusement. — M. Rutot lui-même n'a pas nié l'action humaine, l'attribuant toutefois par erreur à des retouches brutales d'utilisation.

Du reste, est-il encore permis de douter et de refuser à notre ancêtre primitif quelques aptitudes esthétiques, et à ses œuvres, si frustes qu'elles soient, le nom d'œuvre d'art, lorsqu'on a vu les belles et nombreuses pièces, provenant du Préhistorique Egyptien, qui se conservent dans les collections Pétrie à l'University College de Londres, à l'Ashmolean Muséum d'Oxford, dans les Musées royaux de Berlin, etc., etc., et dont quelques-unes ont été si fidèlement reproduites dans l'ouvrage « *Les débuts de l'art en Egypte* » (1) de M. Jean Capart.

(1) Bruxelles, Vromans et C^e, 1904.

**La station magdalénienne
du Trou de la Mère Clochette à Rochefort
(8 kilomètres de Dôle).**

PAR

Julien FEUVRIER (de Dôle),

Archiviste de la ville de Dôle, Membre de la *Société préhistorique de France.*

La grotte, connue dans le pays sous le nom de *Trou de la Mère Clochette*, est située à 1 kilomètre au Nord-Est du centre du village de Rochefort (Jura). Elle s'ouvre dans un abrupt du bathonien moyen, à une vingtaine de mètres du Doubs canalisé et à 7 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Elle est éclairée par trois grandes ouvertures qui permettent d'y effectuer des fouilles sans le secours de la lumière artificielle. Ses dimensions sont : longueur (parallèlement à l'abrupt rocheux), 12 mètres ; largeur, 8 mètres.

Aucune recherche n'y avait été pratiquée jusqu'au mois d'août 1905, où l'auteur y a découvert un gisement important de l'époque magdalénienne.

Le tiers de la superficie de la grotte est actuellement déblayé jusqu'au roc. Celui-ci, incliné dans le sens de la largeur, c'est-à-dire du fond vers les entrées, offre entre les deux points extrêmes une différence de niveau de 1^m65. Les matériaux en majeure partie déposés par les eaux sauvages, issues de deux couloirs en forme de boyaux de dimensions réduites, présentent, en allant de bas en haut, la stratification suivante :

A. Couche blanche, presque entièrement formée de sable mélangé d'un peu d'argile. Epaisseur variable avec les inégalités du rocher : 0^m à 0^m10. Stérile.

B. Couche jaune, formée d'argile à blocs durcie par les infiltrations calcaires. Epaisseur variant de 0^m10 à 1 mètre. Le maximum a lieu près de l'entrée sud où, sur une surface déjà constatée de 10 mètres carrés, la partie en contact avec la couche A est, sur 0^m15 de hauteur moyenne, colorée en rouge par un oxyde de fer. Couche renfermant le dépôt paléolithique.

C. Couche meuble, noirâtre, composée d'humus, mélangée à l'argile et aux pierrailles. Epaisseur variant de 0^m à 0^m65. Contient un foyer à bois avec fragments d'un grand vase en terre, grossière

des débris de poterie vernissée du xv^e ou du xvi^e siècle, et des os entiers ou brisés d'espèces animales encore vivantes.

Nous ne dirons rien de plus de cette dernière couche ; nous nous bornons ici à donner les résultats fournis jusqu'à ce jour par la couche B.

Faune : *Canis lupus*. — *Ursus spelæus*. — *Cervus tarandus*. — *Cervus elaphus*. — *Bos primigenius*. — *Equus caballus*. — *Elephas primigenius*. — Débris de petits Mammifères et d'Oiseaux, à identifier. — Petites coquilles allongées, du genre *Helix*, à la partie supérieure.

Le gisement est très riche en silex taillés. La plupart finement retouchés ; les petits outils, lames étroites et allongées, burins, grattoirs, couteaux, sont le plus souvent d'un beau silex blanc, très fortement cacholonné, ou d'un jaune de vieil ivoire. La matière première pour les autres a été empruntée aux cailloux roulés du Doubs. Ces derniers instruments, les plus nombreux, n'offrent pas de retouche et un certain nombre parmi les plus volumineux affectent la forme de rabots.

Les armes et les outils en os de Cervidés se trouvent en nombre. Ce sont des pointes de sagaies (V. les n^{os} 208, 209, 210, 213, 214 de la planche XXV du *Musée préhistorique* de de Mortillet), des poignards, perçoirs, lissoirs et cuillers à moelle. Deux petits objets en os, minces, le premier long de 0^m04 et large de 0^m02, le deuxième long de 0^m02 et large de 0^m005, sont munis d'une pointe et d'une barbelure à l'une des extrémités et d'un trou à l'autre. Le premier possède en outre un second trou dans sa partie médiane au voisinage de l'un des bords. Trop menus pour avoir été emmanchés en harpons, ne serait-ce point là des hameçons ?

Des objets de parure ont été relevés : une dent de Canidé, percée à la racine, une vertèbre de gros poisson trouée dans le sens de l'axe, et un fragment de calcite jaune d'ambre, poli, portant quelques stries, muni également d'un trou de suspension.

L'art magdalénien ne fait pas défaut au *Trou de la Mère Clochette*. Des os sculptés et gravés y ont été recueillis : un ours, aux membres inférieurs repliés sous le corps ; un poisson, dont la silhouette se découpe dans une lame osseuse grossièrement gravée ; une tête de ruminant (?), qui se présente dans les mêmes conditions. Sur d'autres os se distinguent des essais de gravure au trait d'animaux qu'il n'est guère possible d'identifier.

Dans ce qui précède, nous nous sommes contentés d'exposer très sommairement les résultats de nos fouilles, une étude complète devant intervenir lorsqu'elles seront entièrement terminées,

Etant données, d'une part, l'importance constatée du gisement, d'autre part, la rareté des dépôts magdaléniens dans la région jurassienne (1), on peut affirmer dès maintenant le sérieux intérêt archéologique présenté par le *Trou de la Mère Clochette* (2).

M. Adrien de MORTILLET insiste sur l'intérêt de cette communication.

(1) On ne connaissait jusqu'ici que deux dépôts nettement magdaléniens dans le département du Jura : le *Trou de la Vieille Grand'Mère*, à Mesnay, près d'Arbois, fouillée par A. de Mortillet et E. Boilley; la grotte d'Arlay, à 13 kilomètres de Lons-le-Saunier, fouillée par Ch. Berthelet, A. Passier, Denis Guérin, et Abel Girardot. Les fouilles de cette dernière sont suspendues depuis la mort de Guérin, le propriétaire.

(2) Cette communication a été faite avec accompagnement de *photographies* de la grotte et d'un certain nombre d'objets recueillis.

La Grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées.

PAR

A. de MORTILLET (de Paris),

Président de la *Société préhistorique de France*,
Professeur à l'*École d'Anthropologie* de Paris.

La grotte du Placard, située dans la vallée de la Tardoire, affluent de la Charente, à proximité de Rochebertier, commune de Vilhonneur (Charente), jouit d'une juste renommée, due surtout aux fouilles qui y ont été pratiquées par A. de Maret. Bien qu'un certain nombre de préhistoriens l'aient visité avant lui, c'est à notre regretté collègue que revient l'honneur d'avoir reconnu la haute importance de ce précieux gisement.

Après avoir opéré dans l'intérieur de la grotte un sondage, qui lui révéla l'existence de plusieurs niveaux archéologiques, il entreprit avec un soin très grand son entière exploration. De 1876 à 1888, il y consacra tous les ans, en compagnie de deux hommes, une partie de la belle saison.

Ces fouilles, qui n'exigèrent pas moins d'une vingtaine de mois de travail, furent des plus heureuses. Tout en recueillant une collection remarquable, A. de Maret a eu l'occasion de faire de fort intéressantes constatations, qu'il a résumées dans deux courtes notices (1). Beaucoup trop brèves et parues avant que les recherches n'aient été terminées, elles ne donnent malheureusement qu'une idée assez incomplète des résultats obtenus. Les belles récoltes qu'elles ne font que mentionner très sommairement forment un ensemble du plus puissant intérêt, qui mériterait une description complète, accompagnée de nombreuses figures, représentant les principaux objets.

En attendant qu'un semblable ouvrage, dont la publication rendrait de grands services aux études préhistoriques, puisse voir le jour, nous avons pensé qu'il pouvait être utile de présenter au moins un inventaire un peu plus détaillé que celui contenu dans les brochures de A. de Maret.

(1) A. DE MARET. — *Fouilles dans la grotte du Placard* (*Bulletin monumental*, 1878). — *Fouilles de la grotte du Placard* (*Société française d'Archéologie*, Congrès de Vienne, 1879).

Les importantes séries extraites de la grotte du Placard offrent la plus complète succession d'industries qui ait été rencontrée jusqu'à ce jour, parfaitement en place, sur un même point. Ainsi que l'a reconnu A. de Maret, les indications très précises qu'elles ont fournies, relativement au classement des temps préhistoriques, sont venues pleinement confirmer les divisions établies par G. de Mortillet; elles ont, en outre, montré la possibilité de subdiviser le solutréen et le magdalénien.

A. de Maret a, comme on sait, constaté au Placard la présence de huit niveaux archéologiques absolument distincts. Ils étaient séparés d'une façon très nette par des couches stériles composées de fragments de calcaire tombés de la voûte. Ces conditions, éminemment favorables et malheureusement fort rares, car les préhistoriques ont surtout recherché les anfractuosités des rochers sûrs et solides, sont dues à la friabilité de la roche dans laquelle s'ouvre la grotte. Elles ont permis d'éviter toute cause de mélange entre le produit des diverses assises.

Les dépôts n'avaient jamais été remaniés : ce qui s'explique du reste facilement, car à mesure que le plancher de la grotte s'exhausait, le plafond, aux dépens duquel avait lieu en grande partie cet exhaussement, suivait un mouvement correspondant, laissant toujours un vide suffisant pour que l'homme y puisse séjourner. Chaque nouvel éboulement formait naturellement un sol pierreux tout neuf, sur lequel il n'avait qu'à venir s'installer, pour y vivre jusqu'à ce qu'il soit derechef chassé de cet abri par une désagrégation plus active de la voûte calcaire.

L'épaisseur totale du remplissage de la grotte dépassait 9 mètres, dont 6 d'éboulis calcaires et 3 de dépôts dus à la présence de l'homme.

Les huit couches archéologiques rencontrées avaient de 0^m18 à 0^m60 d'épaisseur. Elles étaient, comme nous l'avons déjà dit, intercalées entre neuf couches stériles d'éboulis, dont l'épaisseur variait de 0^m40 à 1^m20.

Nous allons examiner séparément les industries fournies par chacun des niveaux archéologiques, en commençant par le bas, c'est-à-dire par le plus ancien.

MOUSTÉRIEN (Couche n° 1).

Pierre. — Les 53 pièces provenant de cette couche qui se trouvent dans la collection de A. de Maret (1) sont en silex ou en jaspe. On distingue parmi elles : un coup de poing très aplati ; un coup

(1) Les chiffres indiqués ici ne comprennent que les objets figurant dans la collection de A. de Maret, objets choisis dans un nombre beaucoup plus grand.

de poing discoïde, assez grand; plusieurs disques typiques; des pointes à main bien caractérisées; et surtout des racloirs, de toutes dimensions.

La couche moustérienne, peu importante dans la grotte même, où son épaisseur ne dépassait pas 0^m20, était au contraire fort développée dans le talus situé à l'entrée. On a retrouvé là, en très grande abondance, la même industrie franchement moustérienne. Sur un millier de pièces choisies dans les innombrables silex taillés qu'a fournis l'exploration de ce talus, on compte : 9 coups de poing, 32 disques, plus de 200 racloirs, près de 400 pointes à main, et 10 échantillons de ces boules en calcaire ou en diverses autres roches, rencontrées dans plusieurs gisements de l'époque du Moustier, et sur lesquelles G. Chauvet a appelé en 1886 l'attention des paléontologues.

Les coups de poing, taillés sur leurs deux faces, sont de petites et moyennes dimensions. Ils affectent en général une forme plus ou moins triangulaire.

Parmi les disques, il en est de moyens, de petits et même de tout petits.

Les racloirs sont très variés de forme et de dimensions. Le plus grand mesure 0^m180 de longueur sur 0^m115 de largeur, tandis que le plus petit n'a que 0^m045 sur 0^m030. Ils présentent presque tous une face entièrement lisse. Une douzaine portent, cependant, des retailles sur les deux faces. A côté de spécimens épais, dont quelques-uns ont sur le dos, ou face supérieure, un conchoïde en creux pouvant servir à loger le pouce, il en est de forme aplatie, avec le tranchant retouché fortement arqué. Signalons encore : des lames assez irrégulières ou des éclats allongés, retailés soit sur un de leurs tranchants, soit sur les deux, et désignés par de Maret sous le nom de *racloirs longs et plats*; des pièces petites et épaisses, retailées tout autour et sur toute une face, que de Maret appelait des *racloirs taillés aux deux bouts*; enfin des racloirs de forme triangulaire, qui ont pu servir de plusieurs côtés.

On remarque aussi quelques grattoirs assez courts et même discoïdes; ils ne sont pas taillés dans de véritables lames régulières. Il est impossible de les confondre avec ceux de l'époque solutréenne.

Les pointes, dont bon nombre sont fort belles, ont également des formes et des dimensions très variables.

Les unes sont triangulaires, d'autres amygdalaires; d'autres encore sont étroites et épaisses ou fines, minces et allongées. Il en est aussi d'asymétriques.

Certaines pièces sont pointues aux deux bouts, avec une face lisse et l'autre retailée tout autour. Leur forme se rapproche un peu de celle des pointes en feuille de laurier du Solutréen.

Quelques pointes à main particulièrement étroites et aiguës fournissent d'excellents poinçons. D'autres, enfin, dont le sommet est épais et resserré, ont dû servir de perçoirs.

Quant aux boules dont il a été question ci-dessus, les plus grosses sont en calcaire, d'autres, plus petites, en granite et autres roches. Bien qu'elles présentent des traces de travail, elles ne paraissent pas avoir été utilisées comme percuteurs. C'étaient peut-être, ainsi que le suppose Chauvet, des armes de jet, analogues aux *bolos* de l'Amérique du Sud.

On remarque dans les silex recueillis à ce niveau des pièces qui ont été taillées à deux reprises, avec un long intervalle. Elles portent deux patines très différentes.

Les matières premières utilisées au Placard pour la fabrication des instruments en pierre sont déjà très variées dès le Moustérien.

SOLUTRÉEN INFÉRIEUR (*Couche n° 2*).

Pierre. — Cette couche ne contenait, comme la précédente, en fait d'objets travaillés que des instruments en pierre. Elle a donné exactement l'industrie du gisement classique de Solutré. Les pièces conservées, au nombre de 243, comprennent : 52 pointes en feuille de laurier, 143 grattoirs, dont 56 doubles, 45 lames, 2 nucléus et 1 percuteur.



Fig. 1. — Pointe solutréenne en calcédoine, forme en feuille de laurier, retaillée sur les deux faces. Le Placard, couche 2 [2/3 gr. nat.].

Les pointes en feuille de laurier, taillées avec soin sur les deux faces, ont parfois une forme à peu près losangique, mais plus souvent une forme lancéolée fort élégante (*Fig. 1*). Elles sont en matières diverses : silex de toutes sortes, jaspe, calcédoine; une d'elles, longue de 0^m06, est en cristal de roche. Il y en a de toutes les grandeurs, depuis quelques centimètres jusqu'à 0^m24, dimension d'une des plus grandes restées intactes. Une pièce cassée et incomplète devait être encore plus longue; elle devait atteindre 0^m35 et égaler par conséquent les plus grandes pièces de Volgu.

Signalons une ébauche de nucléus de forme prismatique et un volumineux nucléus, avant de parler des lames.

Ces dernières, habilement détachées, sont, pour la plupart grosses, larges et longues. On reconnaît parmi elles des

lames de dégagement, enlevées sur les arêtes dentelées, résultant du travail de préparation des nucléus.

Quelques lames avec un tranchant retouché ont pu servir de scies.

Ce sont surtout les grattoirs qui abondent. Ils sont en général assez épais, parfois même très épais, aussi bien les simples que les doubles. Il en est pourtant, dans les deux catégories, surtout dans la seconde, de plus plats, de plus délicats. Bien que en majeure partie taillés au bout de lames longues et régulières, on remarque dans le nombre quelques exemplaires plus courts, avec un bout moins large que l'autre, forme commune dans les stations solutréennes.

Sauf les pointes en feuille de laurier, les silex taillés de la couche n° 2 sont en général beaucoup moins beaux et plus lourds que ceux de la couche qui suit.

SOLUTRÉEN SUPÉRIEUR (*Couche n° 3*).

C'est à ce niveau que le travail de la pierre a atteint son plus haut degré de perfection, et que nous voyons apparaître le travail de l'os. Sur environ 1600 objets travaillés de cette couche, conservés dans la collection de Maret, près de 1300 sont en pierre et 300 en matières osseuses diverses : os, bois de renne, et ivoire.

Pierre. — Une attention minutieuse a été apportée dans le choix des matières premières employées à la fabrication des instruments en pierre. On observe parmi elles des silex de toute espèce, des jaspes des variétés les plus belles, richement panachés, marbrés ou tachetés de diverses couleurs, de la calcédoine, du quartz hyalin, du quartz fumé, etc.

Les 1600 pièces en pierre se décomposent ainsi : 619 pointes de lances ou de sagaies, 259 grattoirs convexes, 38 grattoirs concaves, 47 perçoirs, 87 lames, 96 petites lames retouchées, 30 percuteurs et nucléus, plus des instruments et éclats divers.

Les lames, longues et régulières, sont presque toujours plus étroites, plus légères et bien plus adroitement éclatées que celles de la couche n° 2. Elles sont aussi moins arquées, avantage appréciable, difficile à obtenir avec les minéraux à cassure conchoïdale. Le dos présente souvent plusieurs facettes longitudinales.

Des lames ou éclats ont un de leurs tranchants plus convexe et retaillé à la manière des racloirs, mais ce n'est probablement que pour ne pas blesser la main et faciliter la préhension que ce travail secondaire a été effectué, car le tranchant opposé, qui est moins incurvé, a très bien pu servir à couper ou à scier. On peut aussi ranger dans la catégorie des scies certaines lames à fines dentelures sur un de leurs coupants, ou même sur les deux.

A côté des grandes lames, on en voit de fort petites, ayant un de

leurs tranchants abattu, et portant parfois sur l'autre des retouches très délicates, à peine visibles sur certains échantillons.

Le grattoir est ici, comme dans la couche sous-jacente, l'outil le plus fréquent. Il y en a de simples et de doubles. Les premiers, au nombre d'une centaine, sont allongés et rappellent ceux de l'époque magdalénienne. Les seconds sont représentés par 58 exemplaires. Outre les grattoirs de formes communes, il en est d'autres qui sont plus ouvragés. Ces derniers, au nombre de 70, sont retouchés sur tout leur contour. Une partie d'entre eux ont, de plus, leur face supérieure entièrement et très habilement retournée par l'enlèvement d'éclats égaux et réguliers.

Mentionnons à part une trentaine de grattoirs de toutes formes qui portent des traces d'usure plus ou moins accentuées, indiquant un fort long emploi. Un d'eux, en jaspe bistre, a le bord de son extrémité convexe complètement poli.

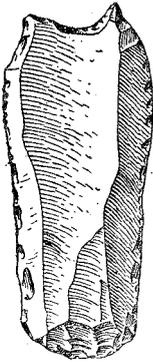


Fig. 2. — Grattoir concave et convexe, en silex. Le Placard, couche 3 [2/3 gr. nat.].

On remarque également des grattoirs concaves. Leur nombre s'élève à 38. Ils appartiennent pour la plupart à un type particulier, chez lequel la coche est taillée au bout d'une large et solide lame. Dans certains spécimens, la partie concave se termine sur un de ses côtés par une pointe plus longue et plus aiguë, qui a pu servir de perceur ou de burin (Fig. 2). Un exemplaire, celui qui est ici figuré, porte un grattoir concave à un bout et un grattoir convexe à l'autre.

La série des perceurs, qui ne compte pas moins de 47 pièces, est particulièrement remarquable. Elle comprend de magnifiques instruments, à pointe longue et dégagée, taillée au bout d'une lame. Il y en a d'extrêmement aigus. Quelques-uns sont doubles. A signaler encore un perceur-grattoir en jaspe rouge panaché et un perceur très effilé, une véritable aiguille, admirablement taillé au sommet d'une pointe de sagaie à cran.

Les armes, plus nombreuses encore que les outils, consistent uniquement en pointes de lance ou de javelot. On distingue parmi elles plusieurs types différents.

Ainsi que l'a constaté A. de Maret, dans la couche dont il est ici question, « les pointes de lance en forme de feuilles de laurier deviennent rares, et sont remplacées par des pointes plates d'un côté et finement retournées de l'autre. En même temps apparaissent les têtes de flèche avec pédoncule et cran latéral ».

On voit, en effet, que la pointe en feuille de laurier se transforme.

Elle n'est plus représentée que par quelques échantillons retailés sur les deux faces, et encore sont-ils étroits, allongés, et de petites dimensions. La seule pièce en forme de losange de ce niveau est en calcédoine agatisée et présente sur les côtés deux encoches destinées à faciliter son fixage à une hampe.

Il y a aussi quelques exemplaires de pointes en feuille de laurier retailées sur une seule face. L'autre face ne porte que les retouches strictement nécessaires pour redresser les extrémités. Ces pièces marquent une transition entre les véritables pointes en feuille de laurier et les pointes en feuille de saule à une face plate, dont nous allons maintenant nous occuper.

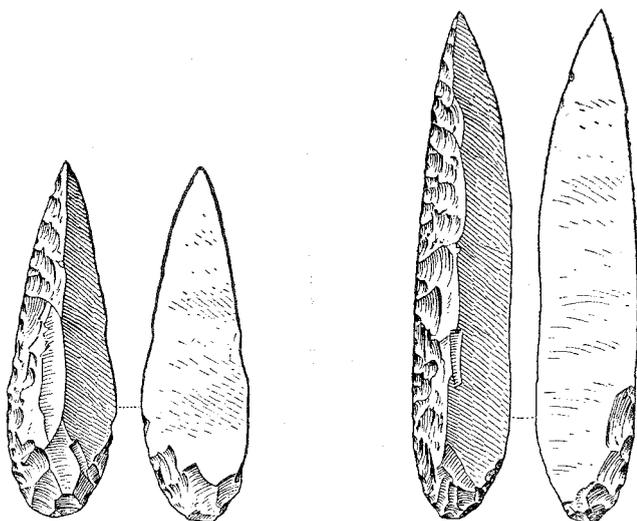


Fig. 3.

Fig. 4.

Pointes solutréennes en silex, forme en feuille de saule, avec une face lisse.
Le Placard, couche 3 [2/3 gr. nat.]

Les pointes en feuille de saule, parfaitement distinctes de celles en feuille de laurier, bien qu'elles en dérivent, sont moins larges, plus élancées et plus aiguës. Une seule de leurs faces est retailée, souvent même d'un côté seulement. L'autre face, plate et lisse, n'a subi que quelques légères retouches, tantôt à la base pour atténuer la saillie du conchoïde, tantôt, mais plus rarement, au sommet pour redresser l'extrémité appointie. La couche solutréenne supérieure du Placard a donné une centaine de pièces de ce type (Fig. 3, 4 et 5), qui peut être regardé comme une des formes caractéristiques du niveau en question, puisqu'elle ne se rencontre ni au-dessous, ni au-dessus.

A ce deuxième groupe appartiennent, entre autre, de magnifiques pointes, étroites et allongées, retouchées en coups de gouge sur une seule face (*Fig. 5*). Elles atteignent parfois d'assez grandes dimensions. Leur longueur varie de 0^m07 à 0^m17.

Quelques ébauches de pointes de ce genre, ou plus exactement quelques spécimens de pièces abandonnées avant leur achèvement montrent avec quel soin on travaillait alors le silex. Sur ces échan-

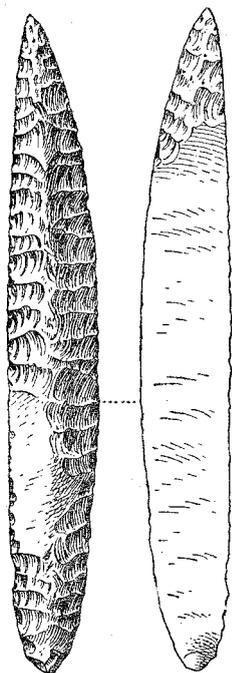


Fig. 5. — Pointe solutréenne en silex, forme en feuille de saule. Le Placard, couche 3 [2/3 *gr. nat.*].

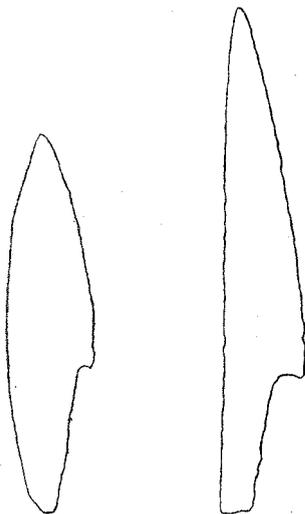


Fig. 6. — Calcédoine. *Fig. 7.* — Silex.
Pointes à cran, avec une face lisse.
Le Placard, couche 3 [2/3 *gr. nat.*].

tillons, les retouches ne sont pas faites au hasard ; elles se succèdent d'une manière suivie et méthodique sur la partie déjà terminée des lames dans lesquelles elles sont taillées.

Les pointes en feuille de saule avec cran latéral formant barbelure (*Fig. 6* et *7*) sont également caractéristiques du Solutréen supérieur. Ce troisième type, qui n'est en somme qu'un perfectionnement du second, est de beaucoup le plus abondant dans la couche n° 3 du Placard, où de Maret en a récolté près de 500 exemplaires plus ou moins complets, sans compter de nombreux fragments de moindre importance. Aucune station connue n'en a livré une pareille quan-

tité. On distingue parmi eux une quarantaine d'ébauches ou de pièces en cours d'exécution.

Sauf de très rares exceptions, la longueur de ces pointes oscille entre 0^m05 et 0^m10. Une de leurs faces est plate et unie, l'autre est plus ou moins bombée et délicatement retaillée. La face plate porte bien, à l'occasion, quelques fines retouches aux extrémités, mais ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'elle est entièrement retouchée. Si l'on pose ces pointes sur la face plate, le cran latéral est toujours à droite, ainsi qu'on l'observe, du reste, dans toutes les stations qui en ont fourni. Trois pièces seulement font exception à cette règle générale, et encore sont-elles assez mauvaises, assez mal venues pour pouvoir être mises hors série.

Parmi les instruments en pierre du Placard, les pointes à cran constituent le lot le plus remarquable, tant par la finesse du travail que par la beauté des minéraux employés, entre lesquels on peut surtout admirer de nombreuses variétés de jaspe, présentant les plus heureux mélanges de couleurs.

Bois de renne, os et ivoire.— Des 300 pièces en matières osseuses qui étaient associées aux instruments en pierre que nous venons d'inventorier, environ 140 sont en bois de renne, 120 en os et 17 en ivoire. Avec ces matières, on a fabriqué des objets très variés : armes, outils et pièces de parure, que nous allons successivement examiner.

Le premier rang revient aux armatures de sagaies. Elles consistent en pointes de forme arrondie, à soie ou à base pointue. Quelques-unes sont en ivoire (*Fig. 8*), les autres en bois de renne. Celles en corne sont parfois légèrement courbées (*Fig. 9*). Parmi ces dernières, il en est de beaucoup plus fines et délicates que celle ici représentée. Chez ces pointes, l'extrémité inférieure devait, une fois la pièce emmanchée, se détacher de la hampe et former une véritable barbelure, analogue à celles des harpons. D'autres pointes du même genre ont une courbure encore bien plus accentuée (*Fig. 10*).

Des pointes en bois de renne plus courtes, à soie, avec le sommet très aigu et la partie inférieure garnie au pourtour d'entailles transversales, marquent une sorte de transition entre les pointes de sagaies proprement dites et les poinçons.

Au nombre d'environ 60, les poinçons offrent un grand choix quant à leurs formes et leurs dimensions. Il y en a en corne et en os (canons, cubitus, fragments de côtes, etc.) d'animaux divers : mammifères et oiseaux. Quelques-uns sont admirablement effilés. Assez fréquemment l'extrémité servant de poignée est munie d'entailles parallèles.

Une série qui présente un très vif intérêt est celle des alènes (*Fig. 11*). Il a été recueilli dans la couche n° 3, la seule qui ait donné, au moins une quarantaine de ces instruments. Leur forme est véritablement parfaite. Taillés selon toute apparence dans la partie la plus compacte et la plus dure de tronçons de cornes de renne naturellement incurvés, ils consistent en une tige arrondie,

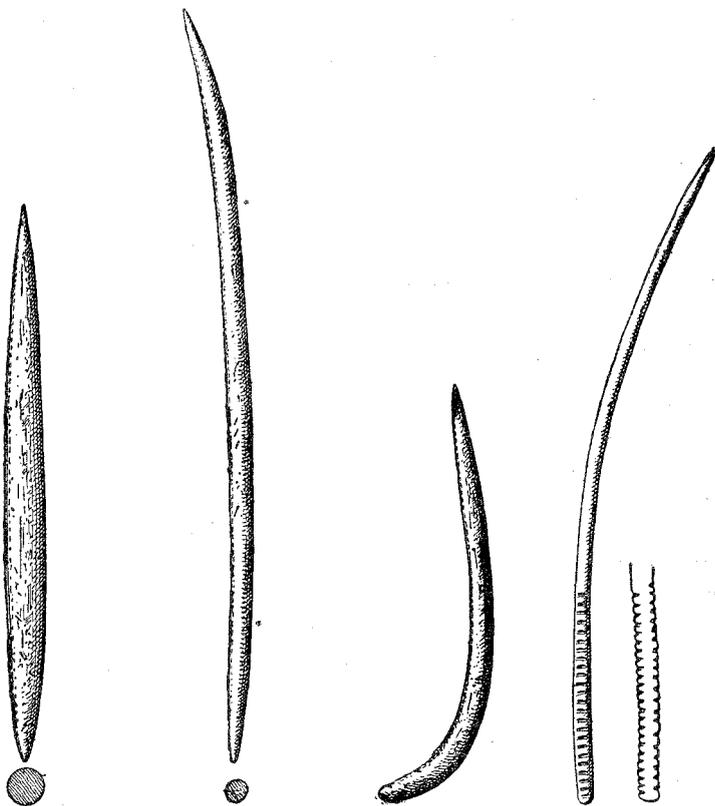


Fig. 8. — Ivoire. *Fig. 9.* Bois de renne. *Fig. 10.* *Fig. 11.* — Alène en corne. Le Placard, couche 3 [2/3 gr. nat.].
Pointes de sagaies arrondies, à base pointue. Le Placard, couche 3 [1/2 gr. nat.].

déliée et régulière, d'une courbure intelligemment comprise et terminée au sommet par une pointe aiguë, tandis que l'autre extrémité, celle qui servait de poignée, est légèrement aplatie et porte sur chacun de ses deux côtés une rangée d'entailles parallèles. Ces alènes pouvaient très efficacement remplir le même office que les aiguilles à chas, qui apparaissent dans la couche suivante.

On rencontre aussi une curieuse série d'instruments en os, qui ne sont pas sans avoir avec les précédents quelque analogie. Ils sont taillés dans la table compacte de côtes de gros mammifères et affectent la forme d'alènes aplaties, ou plus exactement de minces lames, légèrement incurvées dans le sens de leur épaisseur et à pourtour plus ou moins aiguisé (*Fig. 12*). La base ou poignée, un peu plus épaisse, porte sur ses plats de fines entailles parallèles ou divergentes, disposées par groupes le long des deux bords. Ces petits couteaux ont à peu près une douzaine de centimètres de longueur.

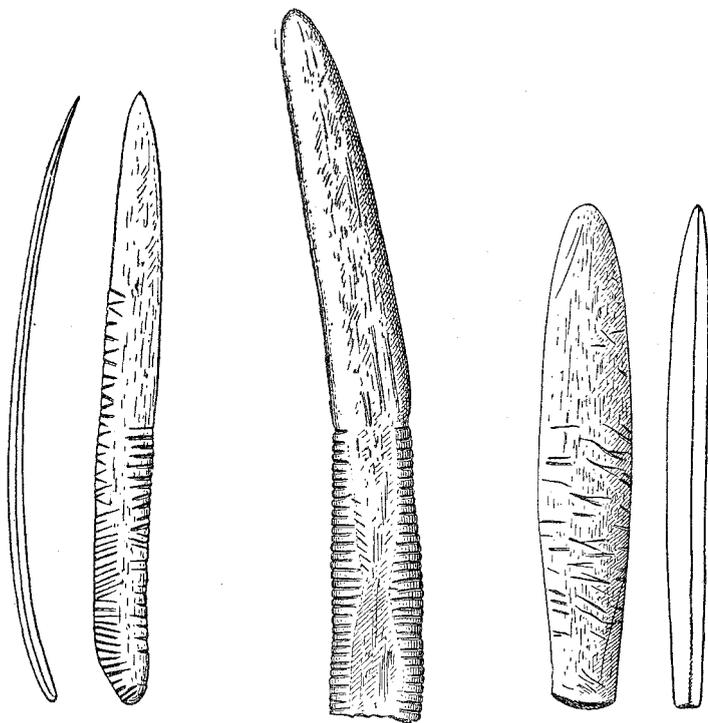


Fig. 12 [$\frac{2}{3}$ gr. nat.].

Couteaux en os.

Fig. 13 [$\frac{1}{2}$ gr. nat.].

Le Placard, couche 3.

Fig. 14. — Lissoir en bois de

renne. [$\frac{1}{2}$ gr. nat.].

Une pièce plus forte, également façonnée dans une portion de côte, peut être rapprochée de ces dernières. C'est une sorte de poignard en forme de couteau à papier à tranchants mousses, dont la poignée est ornée sur les deux côtés de profondes entailles assez régulières (*Fig. 13*). Bien qu'il soit incomplet, cet objet mesure encore 0^m20 de longueur.

Outre les pièces signalées ci-dessus, on voit un grand nombre de fragments de côtes d'animaux divers avec de vives et profondes

incisions, plus ou moins régulièrement disposées sur les deux faces, mais sur une partie seulement de leur longueur. Parfois il n'y en a que sur une face, d'autres fois sur trois côtés.

Nombreux aussi sont les bâtonnets en bois de renne et en os de toutes dimensions. Quelques-uns, bien en main et plus ou moins mâchés et striés sur une partie de leur longueur, ont peut-être été employés comme retouchoirs dans la taille du silex par pression.

On voit aussi des baguettes allongées en ivoire.

Nous désignerons sous le nom de spatules, nom qui répond bien à leur forme générale, des pièces en bois de renne, à pointe et à bords mousses, dont la section donne un ovale aplati (*Fig. 14*). Elles ont sans doute servi de lissoirs. Comme les bâtonnets, elles portent parfois des séries de stries ou entailles parallèles sur leurs faces ou sur leurs bords.



Fig. 15. — Tube en os.



Fig. 16.

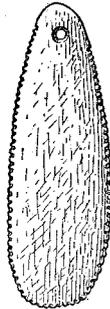


Fig. 17.



Fig. 18.

Pandeloques en os.

Le Placard, couche 3 [2/3 gr. nat.].

Un certain nombre de tubes taillés dans la diaphyse d'os d'oiseaux ont leur surface extérieure ornée de séries de petites stries parallèles. Sept exemplaires complets, avec 2, 3 ou 4 rangs de stries sur les côtés, sont en outre percés d'un trou à une de leurs extrémités (*Fig. 15*). Fermés aux deux bouts par des bouchons, ces tubes naturels pouvaient servir d'étui ou de flacon.

En fait d'objets ayant probablement servi à la parure, nous avons à signaler des plaquettes en os percées d'un trou de suspension. Elles ont en général une forme rectangulaire et leurs bords sont garnis sur 2 ou 3 côtés de petites entailles équidistantes, disposées soit d'une façon continue, soit par groupes que séparent des intervalles (*Fig. 16*). Il en est pourtant une de forme ovale, dentelée sur presque tout son pourtour (*Fig. 17*). Une autre, de forme moins

régulière, ressemble à un petit couteau à tranchant convexe, se rétrécissant dans la partie qui représenterait la soie, dont l'extrémité est perforée. Elle est faite d'une plaquette d'os, coupante d'un côté et portant sur l'autre côté, qui représente le dos, des séries de très fines entailles. Sur le plat supérieur se voient quelques stries beaucoup plus délicates encore, en divers sens (*Fig. 18*).

Citons aussi, comme objets de parure, quatre fragments de petits bracelets en ivoire, ayant la forme d'un étroit ruban orné sur ses deux petits côtés d'une série continue d'entailles. Un anneau de même matière, assez irrégulier, mais portant des traces de travail sur toute sa surface, pourrait bien être une ébauche de bracelet. Des morceaux de défenses de mammouth ont été recueillis au même niveau.

On y a, de plus, rencontré une quinzaine de dents percées de trous de suspension. Ce sont des canines d'ours, de loup et de renard, des canines atrophiées de renne et des incisives de bovidés. Toutes sont ornées d'entailles sur les côtés.

Matières diverses. — Pour être complet, ajoutons à la liste qui précède :

Vingt-deux coquilles percées, d'espèces fossiles et vivantes.

Cinq morceaux de sanguine et de graphite, avec traces de raclage, évidemment employés comme matières colorantes.

Un fragment de stalactite, rayé de séries de stries artificielles.

Un long caillou roulé d'une matière fissile bistre, roche schisteuse ou lignite, simulant naturellement un phallus, dont la ressemblance a été complétée par un sillon circulaire creusé artificiellement vers l'extrémité la plus étroite.

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, l'armement et l'outillage se sont singulièrement améliorés et compliqués dans la couche dont nous venons de nous occuper.

MAGDALÉNIEN INFÉRIEUR (*Couches n^{os} 4 et 5*).

Les débris industriels retirés de ces deux couches n'ont malheureusement pas été séparés dans la collection de Maret ; mais ce dernier a donné sur les armatures de sagaies provenant de chacune d'elles quelques indications, qui attestent que l'industrie n'est pas restée stationnaire durant la longue période qu'elles embrassent.

Sur environ 1000 pièces faisant partie de la collection, il y en a : 412 en pierre et 463 en bois de renne et en os, le reste consistant en objets divers ne rentrant pas dans l'une ou l'autre de ces catégories. On voit par là que la proportion des instruments en matières osseuses a sensiblement augmenté.

Pierre. — Les silex taillés des quatre niveaux magdaléniens du Placard présentant à peu près les mêmes formes et se trouvant actuellement en grande partie mêlés, nous les examinerons en bloc quand nous nous occuperons des couches n^{os} 6 et 7.

Qu'il nous suffise de signaler ici les pièces venant certainement des couches n^{os} 4 et 5 et surtout les types plus particulièrement caractéristiques de ces niveaux.

Ces derniers ont donné entre autre :

Trois pointes à cran semblables à celles de la couche n^o 3, « souvenir d'une époque déjà lointaine », comme le dit très justement de Maret.

Huit nucléus, 10 grands éclats et 118 lames de toutes dimensions, parmi lesquelles de fort longues.

De nombreux cailloux roulés de la Tardoire, en roches diverses, dont quelques-uns ont servi de percuteurs et d'autres de broyeurs.

Plusieurs plaques de schiste et de grès ayant une face polie. « L'une d'elles, comme le dit de Maret, est assez curieuse en ce qu'elle conserve sur une face une teinte rouge, et sur l'autre une teinte noire, indice des couleurs qu'elle a servi à broyer ». Des échantillons de ces matières colorantes, sanguine et graphite, ont également été recueillis dans toutes les couches magdaléniennes.

Près de 200 grattoirs, en général taillés au bout de longues et larges lames, 76 grands grattoirs circulaires ou ovales, retaillés sur une seule face et sur tout le pourtour. Quelques-uns rappellent un peu certains raclours moustériens. Un d'eux a exceptionnellement une forme carrée.

Bois de renne et os. — Les armatures de sagaies, au nombre de 150, offrent divers types :

1^o Des pointes arrondies ou aplaties, à soie pointue (*Fig. 19*), avec base parfois garnie d'entailles ayant pour but de faciliter l'adhérence à la hampe. Ces pièces sont en général remarquables par leur longueur, qui va de 0^m08 jusqu'à 0^m36. Elles appartiennent déjà en partie au type à base en bec de flûte, dont elles constituent une variété à biseau étroit.

2^o Des pointes du même genre, mais arquées, les unes très minces, les autres plus fortes (*Fig. 20*).

3^o Des pointes plus ou moins arrondies, s'élargissant vers la base, qui, coupée obliquement, se termine en biseau simple ou bec de flûte (*Fig. 21*). Elles mesurent de 0^m04 à 0^m21 de long. Outre les stries qu'on observe sur la partie biseautée, beaucoup portent sur la partie cylindro-conique des gravures consistant en simples traits ou combinaisons diverses de lignes.

Voici ce que dit de Maret au sujet de ces armes : dans la couche

n° 4, elles sont rondes ou plates et assez longues (*Fig. 19*); le biseau n'est jamais que d'un seul côté. Au-dessus, dans la couche n° 5, leur pointe ronde, se renforçant vers le milieu, devient très épaisse à la base, qui se termine toujours par un côté aplati et recouvert de coupures ayant le plus souvent la disposition de feuilles

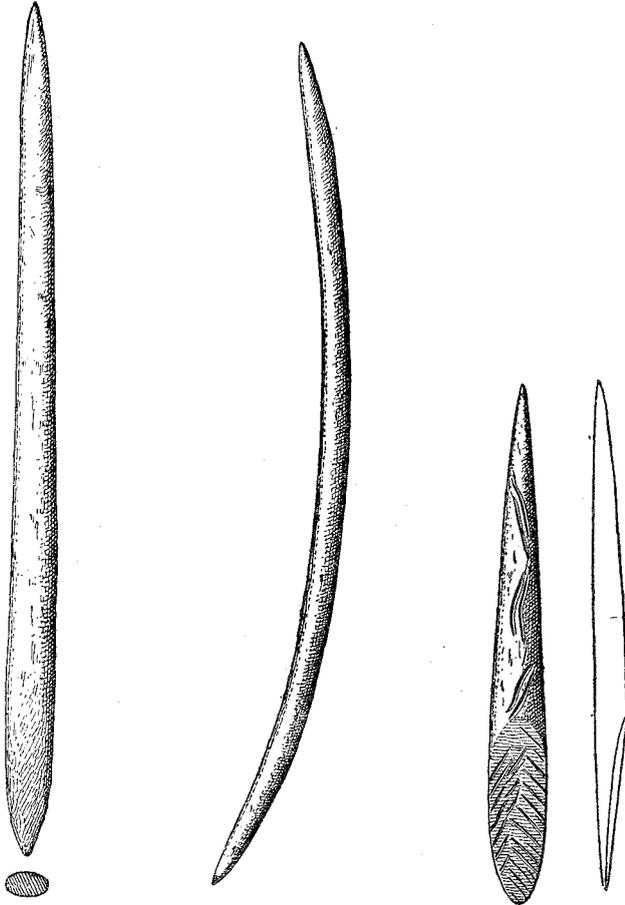


Fig. 19. — Couche 4. *Fig. 20.* — Couche 4. *Fig. 21.* — Couche 5.
Pointes de sagaies en bois de renne, types divers. Le Placard, couches 4 et 5 [*1/2 gr. nat.*].

de fougères (*Fig. 21*). Cette forme, absolument invariable, ne se retrouve que dans cette couche.

Les poinçons en os et en bois de renne, au nombre de 31, sont de formes et de dimensions variées.

Les aiguilles à chas en bois de renne et surtout en os, qui font leur apparition dans le magdalénien inférieur, sont représentées

par 82 exemplaires entiers. Il y en a de minces et d'épaisses. Leur longueur varie de 0^m033 à 0^m120.

On peut rapprocher de ces délicates aiguilles, deux grosses pièces en bois de renne affectant la forme d'alènes, légèrement courbées et percées à leur base d'un large trou.

Quelques longs et bizarres instruments en bois de renne semblent être des poignards. Le plus beau, formé d'une tige soigneusement travaillée sur toute sa longueur, qui atteint 0^m47, mesure au milieu 0^m021 de largeur sur 0^m012 d'épaisseur. Il est fortement recourbé vers la pointe, qui est très aiguë. Un second exemplaire complet, n'ayant que 0^m43 de long, est moins incurvé.

Viennent ensuite de grandes baguettes plates en bois de renne, longues de 0^m30 sur 0^m03 de large. Quelques-unes se terminent en pointe plus ou moins fruste à un bout et s'aplatissent à l'autre. On pourrait y voir soit des poignards, soit des grosses armatures de piques. Les plus délicates constitueraient des pointes de sagaies à soie aplatie. Une a sa belle face ornée de deux rangées parallèles de petits points.

Des pièces en os et en bois de renne ayant avec les précédentes une certaine analogie, mais assez fortement arquées, et à bouts arrondis semblent pouvoir être rangées dans la catégorie des instruments qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de lissoirs. C'est ce que de Maret appelait des ciseaux. Elles ont une face plate et l'autre bombée. Un bel exemplaire, taillé dans une côte, parfaitement poli sur toutes ses faces, et sur lequel on observe des stries longitudinales adoucies, mesure 0^m27 de long sur 0^m016 de large et 0^m005 d'épaisseur.

Des lissoirs incomplets portent des traces très visibles de frottement, qui ont aminci notablement leur extrémité supérieure. Trois exemplaires intacts, dont un mesure plus de 0^m25 de longueur, sont percés à la base d'un trou de suspension.

Les bâtons de commandement se montrent déjà dans le magdalénien inférieur. Il en a été recueilli 26, dont quelques-uns sont ornés de sculptures et de gravures. Ces dernières consistent généralement en rangées d'entailles parallèles ou de points. Bien que de formes variées, ils sont tous à un trou. Sur deux exemplaires la perforation est seulement commencée.

Deux pièces, également perforées, diffèrent sensiblement des bâtons de commandement de modèles ordinaires, en ce que la grande branche est chez elles taillée en forme de lame, comme les lissoirs. Elles sont ornées de représentations en relief d'organes sexuels humains : sur l'une est figuré un pénis, sur l'autre une vulve.

En dehors de ces figures et d'une tête d'animal difficile à déterminer sculptée en ronde bosse au bout d'un bâton de commande-

ment, l'art se borne à une ornementation assez primitive. On voit sur un certain nombre d'objets des gravures au pointillé ou des rangées de petits traits parallèles droits ou obliques, rappelant encore les séries d'entailles si communes et si caractéristiques de la couche n° 3.

A noter encore : 74 dents percées, comprenant principalement des canines de renard et des incisives de bovidés; et 200 coquilles percées de mollusques d'espèces fossiles ou vivantes.

MAGDALÉNIEN SUPÉRIEUR (*Couches n° 6 et 7*).

Ces deux couches, qui avaient déjà été en partie bouleversées par des fouilles antérieures, lorsque de Maret en entreprit l'exploration, lui ont cependant donné de belles récoltes. Sur les 1340 objets en provenant, qui se trouvent dans sa collection, il y en a 640 en pierre et 600 en bois de renne et en os. Les matières osseuses étaient encore d'un plus fréquent usage que dans les couches précédentes.

Pierre. — Parmi les silex taillés, ce sont les grattoirs qui dominent. Leur nombre s'élève à 360. On en compte une soixantaine de doubles. Les autres consistent en grattoirs simples de type allongé (150) ou de formes diverses (63), plus 30 pièces ayant leur partie arrondie, polie par un long usage, et 56 grattoirs-burins.

Viennent ensuite les burins au nombre de 147, dont 63 simples, 28 doubles et 56 avec grattoir à l'autre bout.

Des perçoirs, grands et petits, taillés dans des lames ou des éclats. La plupart sont simples, quelques-uns cependant sont doubles.

Des petites lames à nombreuses et fines encoches.

Un galet ayant servi à broyer des couleurs. Il porte des traces d'usure, et de la sanguine et du graphite encore adhérents.

Des plaquettes de schiste, dont une face est rougie par de la sanguine.

Et un morceau de grès rouge avec quelques traits gravés.

Les silex taillés recueillis dans les quatre couches magdaléniennes, mais ne portant aucune indication de niveau, nous montrent

De nombreuses lames de toutes dimensions, les unes longues et étroites, d'autres petites et assez régulières, quelques autres enfin toutes petites. Ces dernières ont parfois un de leurs coupants abattu, type plus rare et moins caractérisé dans le Magdalénien que dans le Solutréen supérieur.

Un grand nombre de lames avec le bout ou les côtés en partie retouchés semblent avoir servi de scies. Chez plusieurs d'entre elles

l'arête dorsale est plus ou moins émoussée par un frottement prolongé; elle est polie et lustrée.

Des grattoirs très allongés. Un d'eux, très régulier, est taillé au bout d'une lame fortement arquée de 0^m16 de long sur un peu plus de 0^m02 de large.

Enfin des pointes de sagaies de formes lancéolées, retouchées sur une seule face et tout autour, ou même, sur certains exemplaires, à un seul bout. Quelques-unes rappellent un peu les pointes moustériennes.

Bois de renne et os. — Parmi les objets en matières osseuses, les armatures de sagaies sont particulièrement nombreuses dans le

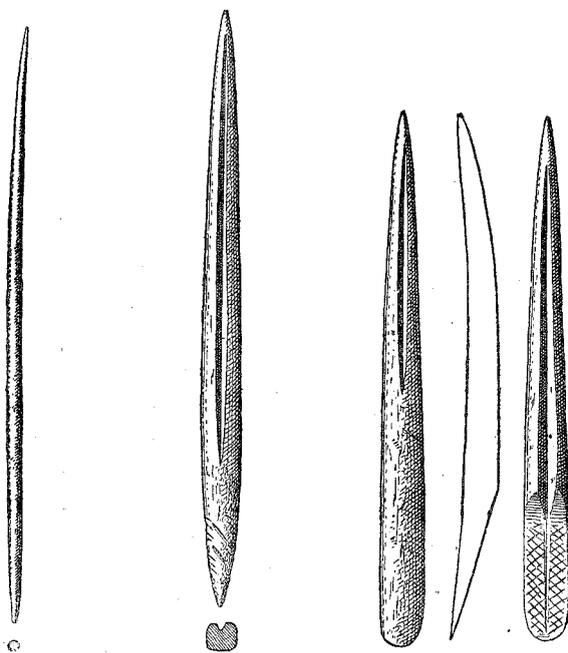


Fig. 22. — Os. Fig. 23. — Bois de renne. Fig. 24. — Bois de renne.
Pointes de sagaies, types divers. Le Placard, couche 6 [1/2 gr. nat.].

Magdalénien supérieur. On n'en compte pas moins de 220, en plus ou moins bon état. D'épaisseur moyenne ou fort minces, longues ou courtes, droites ou courbes, elles se rattachent à différents types :

1° Pointes à base pointue arrondie (Fig. 22) ou aplatie (Fig. 23), avec ou sans cannelure longitudinale.

2° Pointes à base en bec de flûte ou à simple biseau (Fig. 24 et 25) portant souvent des cannelures sur une seule face et parfois

aussi sur les deux faces. Les unes sont grandes et à pointe effilée (*Fig. 24*), les autres courtes et épaisses (*Fig. 25*). Quelques pièces en os très fines, aplaties en biseau à un bout et légèrement courbées, pourraient bien, malgré leur ressemblance avec ces dernières, n'être que des barbelures postiches, qui, fixées au sommet des sagaies les transformaient en harpons.

3° Pointes à base en double biseau, peu abondantes. Une d'elles, très grande et à peu près complète, devait mesurer près de 0^m34 de longueur (*Fig. 26*).

4° Pointes de harpons, barbelés d'un côté seulement ou des deux côtés. Il n'en a été récolté que 7 fragments.

A. de Maret nous apprend que, dans la couche n° 6, les pointes de sagaies, « assez variées, ont

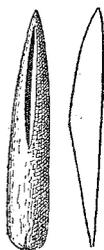


Fig. 25. — Petite pointe de sagaie, en bois de renne, à base en bec de flûte. Le Placard, couche 7 [1/2 gr. nat.].

pendant un air de famille qui les fait distinguer facilement. Beaucoup ont, sur un côté et rarement sur les deux, un sillon assez profond creusé dans presque toute leur longueur (*Fig. 23 et 24*) ». Dans la couche n° 7, ajoute-t-il, avec quelques pièces à rainure du type du niveau précédent, « celles que l'on retrouve le plus souvent sont très courtes, et la partie emmanchée, taillée en biseau d'un seul côté, est presque toujours d'une longueur égale à la pointe, munie, elle aussi, d'une petite coupure

longitudinale (*Fig. 25*). En même temps apparaissent, mais en petit nombre, quelques flèches barbelées ». C'est également à ce niveau que doivent appartenir les pointes à base taillée en double biseau (*Fig. 26*).

On remarque ensuite dans les séries provenant des couches magdaléniennes supérieures :

Des fragments, au nombre de 3, de propulseurs à crochet destinés à projeter les sagaies ; plus une extrémité d'appareil de jet semblable avec base taillée en bec de flûte.

30 poinçons en os et en bois de renne, en

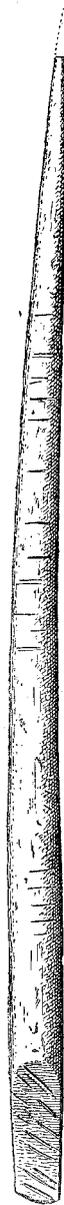


Fig. 26. — Pointe de sagaie en bois de renne, avec base à double biseau. Le Placard, couche 7 [1/2 gr. nat.].

général de petites dimensions. Une partie sont tout bonnement des fragments ou esquilles d'os, taillés en pointe très fine. Quelques poinçons en os sont percés d'un trou de suspension.

33 pièces en os, de dimensions diverses, pointues aux deux bouts et renflées au milieu, qu'on suppose avoir été des hameçons (*Fig. 27, C*). Leur longueur moyenne est d'environ 0^m06 à 0^m07 . Une d'elles, longue de 0^m10 , est d'une forme spéciale. Elle présente au milieu une partie courbée, qui devait recevoir la ligature, et elle est décorée, sur presque toute sa longueur, de petites incisions parallèles doubles.

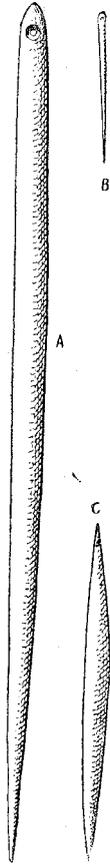


Fig. 27. — Aiguilles et hameçon en os. Le Placard, couches 6 et 7 [2/3 gr. nat.].

Des aiguilles en os et en bois de cervidés, avec trou, au nombre de 43, plus 18 ébauches d'aiguilles, non encore perforées, dont 3 insérées dans un étui formé d'un os d'oiseau. Leur longueur varie de 0^m025 à 0^m175 . Deux d'entre elles sont grandes et solides (*Fig. 27, A*). Une des plus petites, d'une ténuité incroyable, peut-être comparée à nos fines aiguilles d'acier (*Fig. 27, B*). « Le chas, de forme ronde, n'était percé, ainsi que le fait observer de Maret, qu'après la confection de l'aiguille, car il n'est pas rare d'en rencontrer n'ayant point encore subi ce dernier travail. Une a le trou seulement creusé à moitié, et sur d'autres, dont le chas primitif a été brisé, il en a été fait un second au-dessous de la cassure ».

Quelques minces lamelles d'os polies et cintrées rappellent un peu les couteaux trouvés dans la couche n° 3.

De nombreux lissoirs en os et bois de renne, rappelant les astics des cordonniers, quelques-uns avec gravures assez profondes.

Des baguettes en bois de renne fendues sur toute leur longueur d'un ou des deux côtés, probablement pour les diviser.

6 instruments formés d'une épaisse tige de bois de renne fendue à ses deux extrémités, regardées par de Maret comme des navettes pour la confection des filets. Ils ont de 0^m10 à 0^m20 de longueur.

7 objets d'une forme particulière et de destination inconnue. Ils ont l'aspect de croissants renflés au milieu et terminés par deux pointes divergentes. Quelques-unes de ces énigmatiques pièces, qui proviennent toutes de la couche n° 6, portent quelques traits gravés.

22 bâtons de commandement, grands, moyens et petits, de formes très variées. Ils sont tous percés d'un seul trou, sauf un qui a une perforation à chacun des deux bouts. Bien que taillés d'ordinaire dans des ramures de renne, un d'eux paraît fabriqué avec une côte. Des exemplaires ébauchés montrent que dans ces pièces, c'est par le forage du trou que l'on commençait; on le tailladait d'abord assez grossièrement, pour le régulariser ensuite. Sur un fragment de corne de renne, qui est évidemment une ébauche de bâton de commandement, se voit un trou commencé sur les deux faces, à l'aide de mâchures et de coupures. Quelques-uns de ces instruments sont décorés de sculptures ou de gravures.

Les essais artistiques sont rares dans la grotte du Placard. On rencontre cependant dans les couches magdaléniennes supérieures, quelques têtes d'animaux sculptées sur des bâtons de commandement et quelques gravures représentant non seulement des dessins d'ornementation, mais aussi des végétaux et des animaux, parfois figurés de face. Sur un bâton de commandement est dessiné, assez finement bien que d'une façon plutôt maladroite, un cheval de profil. Sur une palmure de bois de renne se trouve une représentation du profil de cet animal.

Plusieurs os d'oiseaux gravés et percés. Un d'eux, qui a pu servir d'étui, est orné de zones de losanges remplis de fines hachures.

Dix phalanges de renne trouées, dont quelques-unes ont peut-être été employées comme sifflets.

Les pendeloques sont nombreuses. Il y en a en os, en bois de renne et en ivoire, quelques-unes avec gravures et sculptures. Une plaquette d'ivoire ovale et fortement cintrée, avec trou de suspension, offre sur une de ses faces une série de lignes longitudinales finement ponctuées. Des plaquettes d'os ont parfois leur pourtour orné sur les deux faces de petites entailles.

Ajoutons encore : 33 dents percées, parmi lesquelles des canines de loup, de renard et d'ours, des canines atrophiées de cervidés, des incisives de bovidés, des molaires d'ours et de cervidés; plus une imitation de canine de cervidé et 91 coquilles de mollusques d'espèces fossiles et vivantes.

Enfin un grand nombre de débris d'os et de cornes de renne avec traces de coupures en tous sens.

ROBENHAUSIEN (*Couche n° 8*).

Dans la couche supérieure, « presque à la superficie et sur les côtés, le milieu étant remanié, A. de Maret a rencontré des restes de l'industrie néolithique », représentée par :

Cinq fragments de poterie grossière, non faite au tour, dont deux

avec anse et un orné de stries obliques, profondes et parallèles, faites sur la terre avant la cuisson.

Cinq grattoirs en silex, assez mal taillés.

Deux fragments d'une sorte de poignard en silex noirâtre, non patiné, dont le milieu manque.

Une pointe solutréenne en feuille de laurier, très cacholonnée; beaucoup plus profondément altérée que les autres silex de cette couche; elle semble provenir d'un dépôt plus ancien.

Un poinçon en os, avec petites entailles sur un côté pour assurer la préhension.

Une fusaiöle et une perle en terre cuite.

Un petit galet de calcaire, percé d'un trou de suspension artificiel très régulier.

Une pendeloque en ambre rouge ou succin, en forme d'olive, cassée au niveau du trou de suspension.

Un petit godet en lignite ou jais.

Plus divers silex taillés.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Il était important de donner une énumération un peu détaillée des objets, très imparfaitement connus, qu'ont fournis les fouilles de A. de Maret au Placard, car cette grotte offre sans conteste le meilleur et le plus complet exemple de superposition, rencontré jusqu'à ce jour. Nous y voyons la suite à peu près ininterrompue des industries qui se sont succédées dans nos contrées depuis l'époque du Moustier jusqu'au Néolithique. Il ne manque guère à la série que certaines formes spéciales aux stations dites « aurignaciennes »; la fin tout à fait du magdalénien avec gravures et pointes de harpons barbelées; le tourassien et le tardenoisien.

La position stratigraphique des divers niveaux représentés au Placard étant on ne peut plus nettement déterminée, ce gisement présente donc une base à la fois sûre et solide, en ce qui concerne la classification des temps paléolithiques. Il serait au moins imprudent de laisser de côté une aussi précieuse source de renseignements.

Nous avons eu, tout dernièrement encore, l'occasion de le constater, en cherchant à nous rendre compte de la valeur qu'il convient d'accorder à une idée, déjà ancienne, puisqu'elle date d'une quarantaine d'années, que l'abbé Breuil a récemment tenté de rajeunir.

En quête d'arguments pouvant lui permettre de combattre la classification établie par G. de Mortillet, le jeune abbé, faisant comme on dit du neuf avec du vieux, a pensé avoir trouvé son affaire en déclarant hautement que l'industrie d'Aurignac, aujourd'hui généralement regardée comme intermédiaire entre le Solu-

tréen et le Magdalénien, devait-êtré placée à un niveau bien inférieur, au-dessous des pointes solutréennes en feuille de laurier, immédiatement après le Moustérien.

Bien qu'il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette fort invraisemblable thèse, bien qu'il ne puisse citer aucun cas de superposition qui lui soit favorable, nous avons pourtant tenu à examiner de près ce que pouvaient avoir de fondé les affirmations si catégoriques de notre collègue. C'est dans ce but que nous avons revu les belles récoltes de A. de Maret, que nous connaissions déjà en grande partie.

Ces éléments de comparaison nous ont montré, dès le premier coup d'œil, combien il est peu probable que l'industrie des stations aurignaciennes, où les matières osseuses sont déjà largement utilisées, puisse être, comme le voudrait Breuil, plus ancienne que la couche solutréenne inférieure du Placard, qui n'a donné aucun objet en os.

Si l'on passe à la couche solutréenne supérieure du Placard, on observe, par contre, qu'elle présente une industrie beaucoup plus développée, ayant dans son ensemble la plus grande analogie avec celle d'Aurignac. Ce sont de part et d'autre les mêmes formes industrielles, tant en pierre qu'en bois de renne, en os et en ivoire : pointes de sagaies en silex, en feuille de saule, retaillées sur une seule face; grandes lames, dont les tranchants sont retouchés sur toute leur longueur; perçoirs en pierre très aigus; lissoirs, couteaux, alènes et poinçons très effilés, en os ou en bois de cervidés; plaquettes en os avec trou de suspension, décorées de fines encoches sur leurs bords; tubes et autres objets en os ornés de rangées de stries, très fréquentes à ce niveau.

Il ne manque, dans le solutréen supérieur de la grotte charentaise, en fait de pièces caractéristiques de l'aurignacien, que la pointe de sagaie en os, corne ou ivoire, à base fendue, qui est remplacée par des pointes de mêmes matières plus étroites et plus allongées, en même temps que par des pointes à cran en silex. Tous les objets industriels qui accompagnent ces quelques formes particulières sont néanmoins si identiquement pareils que leur vue suffit à convaincre que l'abbé Breuil a trop hâtivement pris ses désirs pour la réalité.

De ce qui précède, on peut ce nous semble hardiment conclure que l'Aurignacien, loin d'être antérieur au commencement du Solutréen, se rattache au contraire à l'industrie de la fin de cette époque, dont il présente un aspect spécial.

M. l'abbé CHASTAING fait quelques remarques à ce propos et parle de l'*hiatus*, qui existe entre le *Moustérien* et le *Solutréen*.

M. Rutot est désolé de ne pouvoir confirmer les conclusions de la communication de notre honorable Président.

Sans faire la moindre objection aux faits constatés dans la grotte du Placard, que M. Rutot accepte comme parfaitement exacts, il n'en est pas moins certain que la conclusion à tirer de ces faits consiste à dire que, malgré l'apparente continuité des industries, il existe, dans les dépôts, une grosse lacune entre le Moustérien et le Solutréen, lacune que vient combler précisément le *Pré-Solutréen* de l'abbé Breuil, aujourd'hui *Aurignacien*.

Il faut bien remarquer, du reste, que, si la notion de l'existence du Pré-Solutréen ou Aurignacien en France est nouvelle, elle est loin de l'être en Belgique, où M. E. Dupont a, depuis quarante ans, démontré la présence de plusieurs niveaux très importants dont il n'est tenu aucun compte dans la classification généralement adoptée.

La série des niveaux actuellement reconnus dans les cavernes de la Belgique est la suivante, en partant du haut :

- VI. Niveau du Trou du Chêne et de Remouchamps.
- V. — de Chaleux et de Furfooz.
- IV. — de Goyet.
- III. — du Trou Magrite.
- II. — de Montaigle (Trou du Sureau).
- I. — d'Hastière.

Le Moustérien proprement dit n'existe pas en Belgique, où se trouve à peine l'Acheuléen II, suivi d'une lacune.

C'est le niveau d'Hastière qui est le plus ancien de nos cavernes ; l'industrie de pierre est encore d'aspect absolument moustérien, un peu évolué ; mais l'utilisation de l'os y apparaît : ce qui en fait du post-Moustérien.

Le niveau de Montaigle est encore à faciès moustérien, mais plus évolué ; l'utilisation de l'os et de l'ivoire a fait de grands progrès ; et c'est là qu'apparaît, en Belgique comme en France, la fameuse « pointe d'Aurignac », sorte de losange élancé à base fendue, qui devient l'un des objets les plus caractéristiques de l'Aurignacien moyen.

Au-dessus vient le niveau du trou Magrite, à industrie lithique déjà très transformée, et où la lame intervient déjà de manière très appréciable.

On y rencontre encore des silex très retouchés, à la manière de Cro-Magnon et de Gorge-d'Enfer, plus des pointes de flèches à pédoncule, n'ayant rien de commun avec la « pointe à cran » du Solutréen et qui caractérisent, par leur abondance relative, l'Aurignacien supérieur.

Il est facile de constater que les trois niveaux, Pré-Solutréens ou Aurignaciens de l'abbé Breuil, ne sont autre chose que nos trois niveaux belges d'Hastière, de Montaigne et du Trou Magrite, connus depuis quarante ans : ce qui constitue, certes, la consécration de l'existence absolument certaine de ces niveaux sur un vaste territoire.

Au-dessus du niveau du Trou Magrite ou Aurignacien supérieur, s'étend le niveau de Goyet, avec lequel on entre dans un autre monde. Nous sommes ici en plein Magdalénien, aussi net qu'il est possible, de sorte qu'en Belgique c'est nous qui avons à constater une lacune importante, celle du Solutréen complet.

Le Solutréen a donc une répartition sensiblement plus restreinte que l'Aurignacien qui le précède et le Magdalénien qui le suit.

La conclusion de tout ceci est qu'il ne faut pas s'imaginer qu'une seule caverne puisse fournir la série complète des industries troglodytiques et que, dans l'état fort incomplet de nos connaissances, il ne faut jamais s'étonner de l'introduction de termes nouveaux, ni s'insurger trop vite contre eux, lorsqu'ils se présentent.

M. A. DE MORTILLET. — Je regrette, au moins aussi vivement que mon très savant collègue belge, de ne pas être d'accord avec lui. Mais il faut avouer que c'est bien de sa faute, et non de la mienne, s'il en est ainsi.

J'apporte ici des faits, observés dans une même grotte, grotte contenant de nombreux niveaux archéologiques parfaitement en place et particulièrement riches en objets d'industrie de toute nature. Ces faits très précis ne peuvent être contestés.

Tandis que M. Rutot se contente d'appréciations générales, très contestables, empruntées aux gisements les plus divers, et arrangées par lui d'une façon qui demanderait à être confirmée par des exemples de superposition directe.

Note sur la patine des silex des alluvions quaternaires.

PAR

Paul de MORTILLET (de Paris).

M. le D^r Henri Martin a fait, au *Congrès de Monaco* et à la *Société préhistorique de France*, de très intéressantes présentations sur des silex à deux tailles différemment patinées. J'ai moi-même présenté à la Société préhistorique un coup de poing acheuléen, retaillé dans un autre outil, longtemps après la première fabrication. Les observations faites par plusieurs de mes savants collègues m'ont engagé à étudier la patine des silex provenant des alluvions quaternaires du Vésinet (Seine-et-Oise), d'où provenait le coup de poing retaillé.

Mais il est toujours pénible d'endommager de bonnes pièces taillées et de plus les matériaux m'auraient fait défaut. J'ai donc cassé un grand nombre de cailloux provenant de la couche inférieure des sablières du Vésinet, couche appelée *diluvium gris*, ou d'après Belgrand *graviers de fond*, et qui est celle qui fournit presque exclusivement les coups de poing.

Cela m'a permis de faire les observations suivantes. Si l'on brise un caillou dont la surface, comme celle des silex taillés trouvés dans la même couche, est recouverte d'une patine brillante et de couleur vive, on remarquera que cette altération est superficielle; parfois cependant elle pénètre d'un ou de deux millimètres à l'intérieur. Ce vernis aux brillantes couleurs est la vraie *patine*, suivant la définition même du mot : altération de la surface de la pierre.

Au-dessous de cette patine se rencontre quelquefois une couche blanche, sorte de cacholong, d'épaisseur très variable, due à la décoloration du silex qui a été exposé à l'influence des agents atmosphériques pendant un séjour plus ou moins long à la surface du sol, avant d'être entraîné par les eaux des fleuves quaternaires.

Au centre enfin, l'on voit le noyau de silex avec sa couleur naturelle. Si le caillou a peu ou pas séjourné à la surface du sol, la patine recouvrira directement ce noyau de silex.

Le silex est naturellement gris, gris-noir, gris-brun, brun, avec de nombreuses variations de teinte, mais il n'a jamais une coloration aussi vive que celle de la patine.

Si d'un caillou ou d'un coup de poing une fois patiné, mais à une époque fort ancienne, un ou plusieurs éclats ont été détachés, soit accidentellement, soit par suite d'une retaille intentionnelle, la place de ces éclats se patine, mais prend une couleur différente qui, généralement, s'éloignera moins de la couleur naturelle du silex.

Je ne vous présenterai que quelques types de cailloux, tous ceux que j'ai examinés présentant, à peu de chose près, les mêmes caractères. La plupart des coups de poing sont recouverts d'une patine, soit de couleur jaune-brun (échantillon 1 et 2), soit jaune clair (échantillon 3 et 4).

N^o 1. — La partie supérieure est patinée en jaune brun, au-dessous un éclat a presque la couleur de l'intérieur du silex. Le caillou n'est pas cacholonné intérieurement.

Il n'est pas douteux que la patine jaune est la plus ancienne. Elle est plus profonde et plus vernie que celle de l'éclat.

N^o 2. — Eclat taillé, complètement recouvert d'une patine jaune-brun, pas de cacholong à l'intérieur. Silex brun.

N^o 3. — Caillou recouvert d'une patine jaune-clair, quelques petits éclats sont patinés en gris-clair. La couleur du silex est gris foncé.

N^o 4. — Ce caillou présente une partie patinée en jaune-clair, les autres parties ont conservé la couleur gris-foncé du silex.

J'ai observé sur les nombreux cailloux que j'ai brisés, que ceux en silex pyromaque brun se patinaient en jaune-brun (Echantillons 1 et 2), et les silex gris et gris-noir en jaune-clair (Echantillons 3 et 4). C'est là une simple remarque que je ne saurais donner comme règle absolue.

M. l'abbé CHASTAING dit quelques mots à ce sujet. Il a remarqué à Combe-Capelle des silex à double patine.

M. Adrien de MORTILLET ajoute quelques renseignements.

M. RUTOR est d'accord avec M. P. de Mortillet, au sujet des faits qui viennent d'être exposés.

Il connaît également en Belgique de nombreux cas de *double patine*, qu'il a étudiés et qui ont des causes diverses, toujours en rapport direct avec le mode de gisement. Ce n'est pas le moment ici d'aborder la discussion sur les différents cas qui peuvent se présenter; et il est préférable de poursuivre la suite de l'ordre du jour de la séance.

Sur l'extension du Flénusien en France.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

Encore un terme nouveau, dira-t-on, venant compliquer la nomenclature ?

Oui; et ce ne sera probablement pas le dernier. Les choses sont ce qu'elles sont; et, quoiqu'on en dise, la nature n'a jamais visé à la simplicité, bien au contraire.

Jusque dans ces derniers temps, le terme Néolithique était resté à peu près synonyme d'industrie de la pierre polie; or on sait maintenant que la pierre polie n'est apparue que tout à la fin du Néolithique, et que son apparition a été précédée, pendant l'époque moderne des géologues, de plusieurs industries différentes, ne renfermant aucun instrument de pierre polie.

Ayant étudié tout spécialement la Belgique, j'y ai reconnu jusqu'à présent cinq types d'industries néolithiques, dont trois sont déjà connus en France.

Ces termes connus — si pas admis partout — sont le *Tardenoisien*, le *Campignien*, que je propose d'écrire *Campignyien*, pour éviter une confusion avec le terme quaternaire « Campinien » des géologues belges, et le *Robenhausien*.

A ces trois divisions, que je considère, malgré des avis contraires, comme justifiées et autonomes, j'en ajoute deux: le *Flénusien* et l'*Omalien*.

Le Flénusien viendrait s'intercaler entre le Tardenoisien et le Campignyien; et l'Omalien, d'accord avec les savants allemands et scandinaves, clôturerait le Néolithique, au moment de l'introduction des métaux.

Et d'abord, beaucoup de Préhistoriens, non géologues, se déclarent opposés à une subdivision chronologique du Néolithique, sous le prétexte que ces différentes industries se trouvent mélangées à la surface du sol, et que, dès lors, il y a lieu de conclure à leur contemporanéité.

C'est là un reste de ces idées simplistes acceptables au début d'une science, mais qui n'ont plus cours dans la science actuelle. Il y a beau temps que les géologues et les paléontologues ont dû abandonner ces idées, surannées pour ce qui les concerne!

Il y a, en effet, d'excellentes raisons pour lesquelles les diverses industries néolithiques se trouvent mélangées à la surface du sol; ce sont les suivantes :

1° Parce que, pendant l'époque moderne, il ne s'est guère passé de ces phénomènes spéciaux à caractère régional, tel que grands envahissements marins, crues fluviales gigantesques, qui, précédemment, à l'époque quaternaire, sont venues recouvrir de sédiments ou d'alluvions de vastes territoires.

Aucun phénomène important de sédimentation n'a donc pu interrompre la continuité de l'occupation humaine.

2° Parce que le climat de l'époque moderne ayant toujours été tempéré, aucun changement notable n'a forcé ni les populations, ni la faune à émigrer.

3° Parce que l'habitat dépendant de certaines conditions favorables telles que : présence de matière première utilisable, proximité d'un cours d'eau ou de sources, défenses naturelles, forêts giboyeuses, terres fertiles, etc., les populations néolithiques successives se sont fixées aux points les plus favorisés et se sont succédées sur le même sol, qui a ainsi reçu l'accumulation des industries diverses.

Du reste, il suffit d'un peu d'attention pour remarquer que, dans les stations à industries mélangées, on peut souvent constater l'utilisation, à chaque époque, d'un silex d'origine différente, de sorte que, pour un bon nombre de stations, il suffit parfois de trier les instruments par nature de silex, pour obtenir du coup la séparation des industries différentes.

En effet, il est toujours facile de constater que les industries les plus anciennes sont en *silex local*, tandis que les dernières sont en *silex importé*, provenant de grands ateliers industriels connus.

En Belgique le fait est évident; et, alors que l'on voit le Flénu-sien et le Campignyen confectionnés en silex local, la majorité des instruments à faciès robenhausien sont en silex du grand atelier de Spiennes ou d'Obourg, ou d'autres centres semblables.

La notion erronée de la contemporanéité ou de l'homogénéité des industries néolithiques a donc fait son temps.

Il y a du reste un moyen infaillible de démontrer l'autonomie des divers faciès néolithiques : c'est de rechercher avec patience des points où, grâce à certaines circonstances locales, l'occupation par les peuplades successives ne s'est pas produite.

Et alors, on rencontre ainsi des stations, où chaque industrie est pure, ou bien où l'on n'en constate que deux mélangées, au lieu de trois ou de quatre.

Je conclus donc à l'autonomie et à la succession des divers faciès, vu la découverte de stations types, pures de tout mélange.

Pour ce qui concerne la Belgique, la succession chronologique des industries néolithiques actuellement connues est donc :

- I. Tardenoisien.
- II. Flénusien.
- III. Campignyien.
- IV. Robenhausien.
- V. Omalien.

Disons quelques mots au sujet de ces industries.

Et d'abord pourquoi le Tardenoisien, c'est-à-dire l'industrie à très petits instruments, dits « géométriques », est-elle placée la première ?

Parce qu'elle est *certainement* la plus ancienne.

Cette conclusion découle d'observations récentes, d'après lesquelles, en Belgique, certaines cavernes habitées par les dernières populations troglodytiques, renferment à leur *niveau supérieur* et parfois *sous* un niveau robenhausien, c'est-à-dire la pierre polie, une industrie mixte, dans laquelle on trouve, avec le matériel réduit du Magdalénien supérieur et la faune du Renne, une proportion notable de petits « instruments géométriques », les uns analogues, les autres identiques à ceux caractérisant l'industrie tardenoisienne pure, qui se rencontre toujours *en dehors* des cavernes.

On peut donc maintenant affirmer que l'industrie tardenoisienne est apparue, *dans les cavernes*, tout à la fin du Quaternaire, et qu'elle s'est ensuite spécialisée et caractérisée *hors des cavernes* pendant les premiers temps de l'époque moderne.

Ces descendants directs des troglodytes quaternaires, habitant en petit nombre les bords de la Meuse, depuis les plateaux rocheux formant promontoires dans les boucles du fleuve, jusque dans les plaines sableuses de la Campine, ont donc été les premiers occupants néolithiques de notre pays ; et, sans doute, peu après l'établissement de leur occupation, ils ont été chassés ou anéantis par une invasion brusque de peuplades barbares, important une industrie radicalement différente de celle des Tardenoisien, et qui sont les *Flénusiens*.

Nous les caractérisons comme peuplades barbares, car leur outillage est en complète contradiction avec ce que l'on pouvait attendre d'une peuplade envahissante.

En effet, ces Flénusiens, bien que leur outillage dérive du débitage intentionnel, ne possèdent pour ainsi dire aucun instrument à taille intentionnelle ; cet outillage a un faciès *absolument éolithique*, au point que je me suis mépris lors de la découverte.

Ces tribus se servaient donc directement de rognons bruts pour la percussion et de grands éclats de débitage pour tout ce qui concerne les opérations : couper, racler, gratter et percer.

Il y a plus : ils opéraient la retouche de leurs outils tranchants au moyen du *retouchoir*, mode de retouche qui, chez nous, est exclusif à l'industrie éolithique ; le retouchoir, sous forme d'un bâtonnet de silex, ayant été abandonné à partir du Strépyien.

Quel singulier problème se présente donc aux préhistoriens, que cette invasion de véritables revenants Éolithiques, apparaissant subitement au milieu des populations ayant déjà un long passé d'admirable civilisation paléolithique ?

Où a bien pu se cantonner ce peuple à industrie primitive, pendant tout le développement, dans l'Europe centrale et dans le Nord de l'Afrique, de la très longue période paléolithique ?

C'est pour le moment un mystère...

Mais les faits sont là, devant nous. Dans quantité de gisements, mais seulement où la matière première utilisable est abondante, nous trouvons, *sous* des ateliers robenhausiens, d'autres amas constitués par ces instruments grossiers, généralement de grande taille, et si complètement différents de ceux de l'industrie robenhausienne.

Ce sont des percuteurs, des couteaux, des raclours, des grattoirs : tous très nombreux, avec beaucoup de pièces à encoches parfois profondes, plus des perçoirs, c'est-à-dire toute l'industrie primitive, et quelques pièces ressemblant à des pics et d'autres à des haches grossières, mais si peu distinctes qu'on se demande s'il y a réellement là de la taille intentionnelle. Enfin on remarque quelques gros tranchets paraissant être ce qu'il y a de plus intentionnel dans toute cette industrie.

Comme nous l'avons dit, les gisements sont généralement riches là où existe la matière première ; ceux du « Camp à cayaux » de Spiennes, du Flénu et de Jemmapes, ont fourni des milliers de pièces et le silex est toujours d'origine locale.

C'est cette même industrie qui nous est signalée en beaucoup de points du territoire français. J'ai reçu de ces instruments de l'embouchure de la Somme, des environs du Havre, de diverses localités du bassin de Paris ; et, cette année, j'ai reconnu qu'elle est très développée tout le long de la vallée de la Dordogne, avec des caractères identiques à ceux reconnus en Belgique.

Je profiterai de l'occasion pour dire que l'atelier de Coupvray, signalé par notre confrère M. le D^r H. Martin, est Flénusien, et que les pièces qu'il a décrites comme « ébauches de pointes de flèches » sont tout simplement des racloirs ou des grattoirs à encoches très profondes ou des perçoirs identiques à ceux que nous rencontrons en grand nombre dans nos gisements.

Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard ; et il existe du reste une raison péremptoire qui ne permet pas l'interprétation proposée : c'est que les Flénusiens ignoraient complètement la flèche ; jamais rien ressemblant de près ou de loin à une pointe de flèche n'a été rencontré dans les gisements flénusiens, renfermant en abondance les pièces à encoches signalées par M. Martin.

J'ajouterai, pour fermer cette parenthèse, que le dessin de la pointe de flèche (N^o 14 de la planche de M. Martin) ne correspond à aucun type connu du Néolithique, et elle-même me semble fort sujette à caution. Elle me paraît être un petit éclat quelconque, dû au hasard.

Au Flénusien succède le *Campignyien*, déjà très bien décrit par leurs auteurs : Salmon, D^r Capitan, et d'Ault du Mesnil.

Cette industrie a conservé encore un cachet fort éolithique, mais moins prononcé que chez le Flénusien ; et elle renferme certainement quelques instruments à taille intentionnelle : tels les tranchets typiques, les pointes de flèches à tranchant transversal et certains instruments allongés dits pics, évidemment taillés, mais jamais polis.

Les instruments campignyens sont assez souvent mélangés aux instruments flénusiens ; et, si l'on examine comparativement une série flénusienne et une série campignyenne, on reconnaît facilement que le Campignyien est véritablement un simple perfectionnement sur place du Flénusien, et que ce sont les descendants de ces dernières peuplades qui, ayant définitivement occupé les territoires envahis, se sont mis à améliorer leur outillage, à perfectionner la retouche, à régulariser les formes et à sortir ainsi de leur grossièreté et de leur barbarie.

A mon avis, le Robenhausien suit immédiatement le Campignyien ; et, de la comparaison des outillages, il ressort encore, pour moi, que le Robenhausien du type de nos régions belges et françaises résulte d'une amélioration progressive, faite lentement sur place par les descendants des Campignyens.

Dans certains gisements, où le Campignyien et le Robenhausien sont mélangés, on remarque souvent que les instruments campignyens sont en silex local, à patine spéciale et à lustré très sensible,

tandis que les pièces robenhausiennes sont en silex gris de Spiennes à patine toute différente et à surface mate.

Or, dans ces gisements, il existe quantité d'instruments et notamment des haches taillées grossières, que l'on ne sait où classer, mais qui sont en silex local, et qui portent le lustré et la patine campignyens.

C'est là, à mon avis, la trace certaine de l'existence d'une transition insensible entre le Campignyien et le Robenhausien, le délaissement de la matière première locale et son remplacement par le silex importé d'ateliers s'étant produit alors que la transformation lente de l'industrie campignyenne en Robenhausien était terminée.

En somme, il semble qu'il est passé, pendant la première moitié de l'époque néolithique, des faits entièrement semblables à ceux que nous constatons pendant la première moitié du Paléolithique, où nous avons vu les derniers éolithiques mesviniens — entièrement comparables aux Flénuviens — se transformer en Strépyiens, concordant avec le stade campignyien, pour aboutir au Chelléen et à l'Acheuléen, qui auraient comme correspondant le Robenhausien.

Et ici la ressemblance est encore complète, car, dans certaines régions, comme dans la Scandinavie et en Egypte, nous voyons le Robenhausien se terminer par une période d'admirable perfectionnement de la taille du silex, représentant très bien le superbe stade acheuléen.

On sait, du reste, que l'histoire se renouvelle !

Dans nos régions, France et Belgique, le Robenhausien en est resté à son premier stade d'assez beau travail terminé par le polissage de certains instruments, stade après lequel le perfectionnement de la taille, la finesse du travail, la beauté des formes fit délaisser le polissage, notamment pour les armes, telles que les poignards scandinaves, les couteaux égyptiens, etc.

C'est alors que nous touchons au moment de l'introduction du métal et de la pratique du *Mégalithisme*.

Mais, en Belgique, en Allemagne, en Autriche — pour ne parler que de ce que je connais, — il existe encore un type d'industrie néolithique, absolument différent des précédents et qui nous a pendant longtemps vivement intrigué : c'est l'*Omalien*.

Si l'on s'en tenait à l'industrie de pierre, on se croirait en plein magdalénien. On ne rencontre que des nucléi à lames et tous les instruments dérivent de l'utilisation de lames : notamment les nombreux grattoirs qui ressemblent absolument à des grattoirs magdaléniens. Avec ces instruments se rencontrent des meules à broyer,

avec molettes et d'assez nombreux fragments d'oligiste, comme si l'analogie avec ce que l'on remonte dans les cavernes voulait se renforcer encore!

Mais, d'autre part, cet ensemble est accompagné de quelques haches-marteaux percées en roches cristallines, principalement en lave des bords du Rhin, qui ont immédiatement une toute autre signification, et aussi d'un nombre très considérable de poteries, les unes grossières, non ornementées, les autres à pâte fine, à formes élégantes et fort ornées.

Cette industrie, rencontrée jusqu'ici, pour ce qui concerne la Belgique, en Hesbaye, sur la rive gauche de la Meuse, et notamment aux environs du village d'Omal, avait reçu du Préhistorien qui l'a découverte et très bien décrite, M. Marcel de Puydt, le nom d'industrie des « fonds de cabanes de la Hesbaye ».

Comme elle est caractérisée par des outils à faciès magdaléniens, sans haches en silex polies, j'ai cru d'abord, ainsi que le croit encore M. de Puydt, que l'industrie des fonds de cabanes de la Hesbaye, que l'on trouve en place et très pure dans des sortes d'emplacements de villages avec huttes à sol creusé, devait être antérieure au Robenhausien et devait venir s'intercaler — comme invasion nouvelle — entre le Campignyien et le Robenhausien ; mais la découverte des haches-marteaux en lave, avec trou percé pour l'emmanchure, et surtout celle de la poterie à ornements caractéristiques, ont amené beaucoup de savants étrangers à considérer l'industrie omalienne comme post-robenhausienne, mais d'extension localisée au Sud-Est de l'Europe et pouvant être contemporaine du Robenhausien perfectionné scandinave.

L'industrie omalienne toucherait donc à l'âge du métal et le D^r Moriz Hørnes (de Vienne) a publié récemment un mémoire qui montre cette industrie associée à des objets simples en bronze.

Je n'ai pas connaissance de l'existence de l'Omalien en France, mais en revanche le Tardenoisien, le Flénusien, le Campignyien et le Robenhausien y sont largement représentés. C'est le commencement de l'époque Mégalithique qui paraît correspondre à l'Omalien. Pour les personnes qui pourraient s'intéresser à ces questions, j'ajouterai que d'excellentes séries de toutes les industries éolithique, paléolithique et néolithique de Belgique sont exposées dans les nouvelles galeries du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles (Ouvert tous les jours au public sauf le samedi).

SEANCE DU JEUDI 24 AOUT (MATIN).

*Présidence de M. RUTOT (de Bruxelles),
Président d'honneur.*

III. — AGE DES MÉTAUX.

M. RUTOT remercie le Bureau du Congrès et l'Assemblée au sujet de l'honneur qui lui est fait de prendre la Présidence de cette séance.

Etant le premier à pouvoir prendre la parole, il profite de l'occasion pour féliciter chaleureusement, au nom de l'Assemblée, M. Adrien DE MORTILLET, de la brillante Conférence qu'il a donnée, la veille au soir au théâtre, sur *l'Époque mégalithique*.

Notre Président a été vraiment trop modeste dans l'appréciation qu'il a donnée lui-même de sa conférence ; bien au contraire, elle était nécessaire, indispensable même pour beaucoup d'entre nous.

La plupart des membres du Congrès étaient arrivés à Vannes avec des idées plus ou moins claires, plus ou moins embroussillées par des souvenirs de lectures, parfois contradictoires. M. A. de Mortillet a opéré, dans toutes ces idées, un triage salutaire ; il a extrait du sujet ce qu'il a de vraiment scientifique ; et ce qu'il y a lieu de savoir et de retenir est ainsi apparu à l'auditoire avec une grande clarté qui a été très appréciée. Notre Président a donc droit à toutes nos félicitations et à toute notre reconnaissance.

La Motte Tuffaud, près Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

PAR MM.

FOUGERAT et Henri MARTIN (de Paris).

La *Motte Tuffaud* est une butte artificielle (*Fig. 1*), en forme de cône tronqué, d'une hauteur apparente de 14 mètres, avec des diamètres atteignant 40 mètres à la base et 20 au sommet. Un fossé en fer à cheval, d'une profondeur de 5 mètres, entoure cette élévation, sauf à l'Est, où une terrasse remplace le fossé.

Au pied de la butte, du côté Nord, existe une sorte de muraille en pierres sèches. De nombreuses légendes, sans grand intérêt scientifique, circulent sur la Motte Tuffaud ; et jusqu'à ce jour les opinions émises sur sa nature n'étaient basées sur aucune fouille.

Avec la gracieuse autorisation de Madame de La Fleuriaye, nous avons entrepris, en septembre 1905, des fouilles qui permettent de fixer l'âge de ce tertre.

Une tranchée longue de 9 mètres sur 1^m50, et profonde de 2^m50, fut creusée au sommet de la butte dans la direction E.-O. Du fond de cette tranchée un puits vertical, dont les côtés eurent 3 mètres et 2 mètres, fut conduit jusqu'à une profondeur de 8^m50 (*Fig. 2*).

La coupe de ce puits nous permet d'établir que la Motte Tuffaud a été élevée avec de l'argile appartenant à l'étage Bathonien, prise dans le voisinage, et principalement dans le fossé qui l'entoure et en exagère le relief. Cette argile a pris une consistance très dure et a rendu nos travaux assez pénibles.

Plusieurs foyers furent rencontrés à différentes hauteurs ; ils consistent en fragments de charbon, disséminés sur des lignes horizontales peu épaisses. Au niveau de ces foyers, nous avons également recueilli des os brisés appartenant au mouton et au porc.

A 8^m50 de profondeur, l'argile grise et sèche disparaît et laisse découvrir une argile jaunâtre humide, en couches horizontales.

Cette disposition nous indique un niveau non remanié. Ce point, à l'aide de l'arpentage, fut reporté dans un champ situé à l'Ouest et au-delà du fossé ; et le terrain, après une fouille de 0^m50, donna une argile semblable à celle du fond du puits.

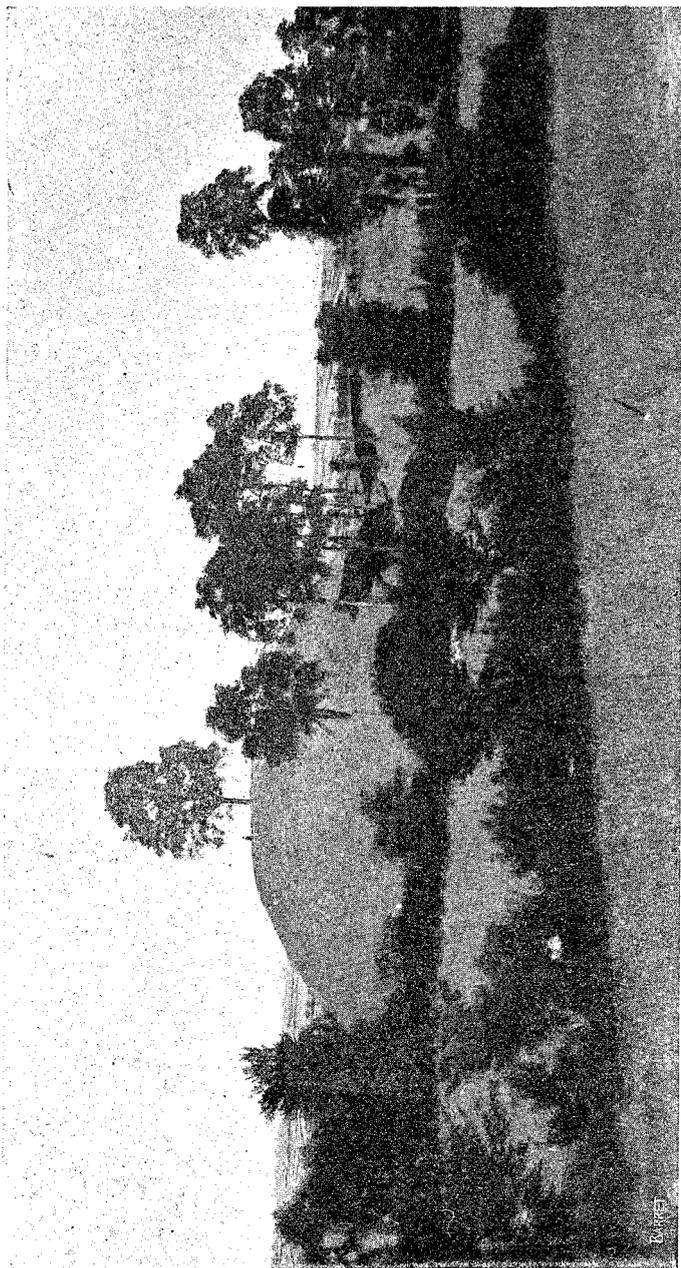


Fig. 1. — La Motte Tuffaud. — D'après une photographie [Vac.Sud].

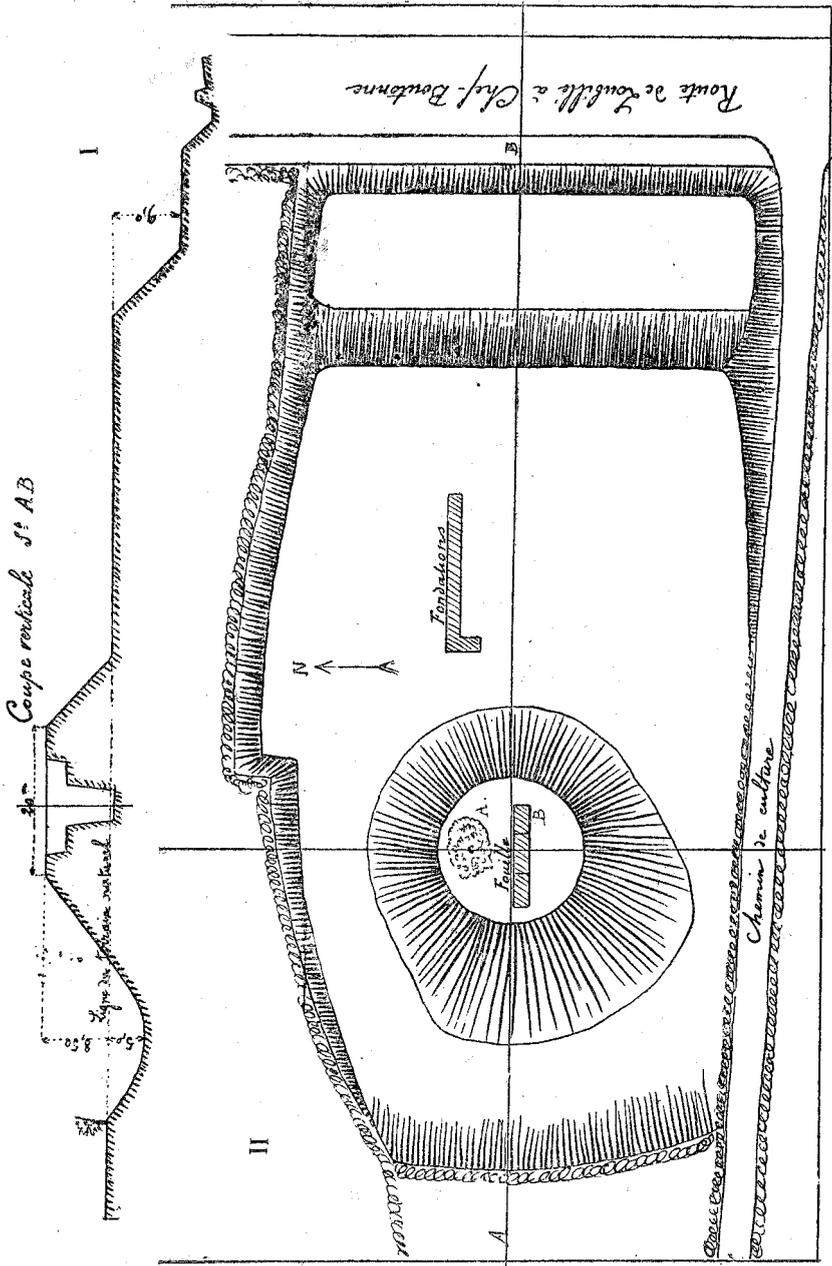


Fig. 2. — Plan de la Motte Tuffaud, près Chef-Boutonne. — [Echelle : 1/1000].
I. — En haut, Elevation des Foulles. — II. En bas, Plan par terre : A, Débris ; F, Fouille sur la Motte.

Nous avons donc la certitude que l'élévation réelle de la butte, celle résultant de l'apport d'argile, était seulement de 8^m50, et que le fossé profond de 5 mètres environ donnait une hauteur apparente voisine de 14 mètres. Avant d'abandonner les travaux, nous fîmes encore au fonds du puits une galerie de 1^m50 vers le Nord; mais aucune trace de sépulture ne fut rencontrée au centre de ce faux tumulus. Du côté de l'Est, le fossé manque; et la butte se continue avec une terrasse dont le niveau correspond à la cote 8^m50 du puits.

Sur cette terrasse des fouilles nous firent découvrir les fondations, jusqu'ici inconnues, d'une importante *construction*.

Les objets recueillis là consistent en débris de cuisine (os de mouton, porc, lapin, gallinacées), en poterie vernissée et tuiles.

Le *fer* y est également représenté par quelques débris peu caractéristiques, sauf les clous. D'autre part, dans la butte principale, une *clé en fer* fut trouvée à 2^m50 de profondeur.

Ces recherches nous font penser qu'il faut rattacher la Motte Tuffaud aux élévations artificielles dites, « Mottes féodales ». C'était d'ailleurs l'avis du D^r Marcel Baudouin avant l'exécution des fouilles. Notre Collègue avait bien voulu, d'après les plans et la photographie, nous donner son impression, qui s'est pleinement justifiée.

Les foyers superposés, trouvés à plusieurs niveaux, indiquent seulement le séjour momentané et les repas pris sur place des hommes qui ont construit cette motte.

Dominant un grand secteur, cette élévation pouvait servir de poste d'observation et protéger l'importante construction située jadis au-dessous d'elle.

Nous n'entrerons pas dans des détails *historiques* sur la Motte Tuffaud, car nous sortirions du cadre réservé aux questions du Congrès de Vannes. Notre but est de fixer les détails recueillis sur la structure de cette énorme *taupinière*, qui pouvait être prise pour un tumulus renfermant un dolmen ou quelque sépulture préhistorique.

Notre déception, après de longs travaux, nous a mis en lumière la valeur du *fossé* entourant une butte; sa présence doit faire songer à la Motte féodale, quand on le rencontre.

M. le D^r Marcel BAUDOUIN. — Quand mon ami, M. le D^r H. Martin, m'informa qu'il avait l'intention de fouiller le prétendu tumulus de la Motte Tuffaud, dont je connaissais par des photographies la forme et l'aspect, je lui écrivis qu'il ne s'agissait pas là

d'un vrai tumulus préhistorique, mais par contre d'une *Motte féodale* véritable. Par suite, il ne trouverait rien à l'intérieur (si ce n'est de rares objets de l'époque d'érection de cette butte); et, en tout cas, aucun mégalithe, aucun tombeau, aucune sépulture.

Je venais, en effet, de fouiller moi-même la *Butte féodale* de Saint-Nicolas-de-Brem (Vendée) (1), tout à fait comparable à celle de la Motte Tuffaud; et mon affirmation anticipée de *faux-tumulus* n'avait par suite aucun mérite.

D'ailleurs, quand on a un peu l'habitude des recherches préhistoriques sur le terrain dans l'Ouest de la France, il est très facile de distinguer un *vrai Tumulus*, c'est-à-dire un monticule des époques préhistoriques, avec une *Motte* plus moderne. Même les plus grands, comme celui du Mont Saint-Michel à Carnac, du Moustoir-Carnac, etc., ne ressemblent pas aux buttes féodales, généralement *plus élevées et plus circulaires, plus régulières, plus coniques*.

Il est bien évident que si la butte est proche d'une rivière, d'un point à défendre, il n'y a pas à hésiter, car les tumulus vrais se trouvent d'ordinaire isolés ou sur des plateaux élevés. Et, quand il y a des *douves*, des *fossés*, etc., tout autour de la motte, il n'y a plus moyen de se tromper : on est en face d'un monument construit dans un but *défensif*, et non d'un amas de terre recouvrant des sépultures, d'un long barrow britannique!

Les trouvailles de la Motte Tuffaud (Age du *fer*) sont d'ailleurs venues prouver que j'avais fait un bon diagnostic; elles n'en sont pas moins intéressantes à rapprocher de celles de Saint-Nicolas-de-Brem.

(1) M. BAUDOUIN et G. LACOULOMÈRE. — *Découverte et mise au jour du Château-fort de Saint-Nicolas-de-Brem (Vendée)*. — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1903. — Tiré à part, 1903, in 8°, fig.

Origine Scandinave des Burgondes.

PAR

STJERNA (d'Upsala, Suède),

Professeur agrégé à l'Université d'Upsala (Suède).

Les auteurs anciens ne nous ont laissé que des indications bien pauvres sur l'habitat des Burgondes avant les migrations. Se fondant sur quelques renseignements trouvés dans Ptolémée et dans Pline, les savants modernes sont généralement d'accord pour situer ce peuple à l'Est des bouches de l'Oder, autrement dit dans le Nord-Est de l'Allemagne. Seulement les textes en question ne concernent pas le pays d'origine des Burgondes, mais la situation géographique des tribus de cette race 200 ans environ après Jésus-Christ.

Le nom primitif de ce peuple, si célèbre dans l'histoire, est : *Burgendan* (*angl.*); et ce nom dérive d'un ancien mot *Burg-und*, dont la signification était « île haute ». Or toute cette partie de l'Allemagne où on localise les Burgondes est une vaste plaine aux côtes basses. Il faut donc chercher ailleurs leur habitat primitif.

On sait qu'il existe dans la mer Baltique, une île appelée Bornholm; elle est située entre les côtes de la Scanie et celles de la Poméranie, de telle sorte que le voyageur qui navigue de la Suède méridionale vers la capitale de la Poméranie, ou vice versa, a toujours en vue l'une de ces trois côtes : celles des deux grands pays et celle de l'île. Bornholm dresse au-dessus de la mer des rives escarpées, qui la bordent de tous les côtés.

Le nom le plus ancien de Bornholm est *Burgundar-holmr*; nous le retrouvons dans un manuscrit islandais du XIII^e siècle. Le mot *holmr*, qui est le second terme de ce composé, signifie « îlot » en suédois moderne, mais désignait autrefois une île en général.

Le nom « d'île de Burgonde » est apparu à une époque où le terme primitif de *Borg un* « île haute » avait cessé d'être compris. Aussi un certain nombre de philologues ont-ils déjà songé à voir dans l'île de Bornholm le premier pays habité par les Burgondes. Mais on n'a pu invoquer jusqu'à présent que des raisons tirées de la linguistique.

Je rappelle que pendant l'âge du bronze, le développement de la civilisation est à peu près parallèle dans toutes les parties du monde germanique et se fait sans divergences essentielles. Mais pendant la période hallstattienne, c'est-à-dire à partir du VII^e siècle environ avant Jésus-Christ, se manifeste dans la fabrication des objets matériels ainsi que dans les coutumes funéraires et le culte des morts, une différence profonde qui ne s'aplanira jamais, entre les populations germaniques de l'Est et celles de l'Ouest. Cette différence ne fait que de s'accroître pendant la période de la Tène.

La frontière entre les deux domaines passe alors à peu près le long de l'Oder et du Petit-Belt, de sorte que toute la côte de la Baltique à l'Est de l'Oder, jusqu'à un point situé assez au-delà de la Vistule, doit être considérée comme appartenant aux Germains de l'Est.

Au cours de la période hallstattienne, le développement de la civilisation dans l'île de Bornholm est le même que dans le reste de la Scandinavie, tandis que dans la Poméranie ultérieure, toutes les conditions archéologiques concordent avec celles que nous observons le long du cours moyen de l'Oder. La divergence entre Bornholm et la Poméranie ultérieure est, à cette époque, très-frappante et pénètre jusque dans les détails. Le contenu des tombes de Bornholm se compose de tous les débris du bûcher funéraire que l'on rassemblait en une masse noire, que l'on déversait dans une fosse, et que l'on recouvrait ensuite d'un petit tas de pierres. Les tombes de la Poméranie ultérieure sont des sépultures à urnes, c'est-à-dire que les blancs ossements brûlés des morts y sont soigneusement déposés dans une urne funéraire. Nous retrouvons souvent dans les sépultures de Bornholm, les débris d'un grand vase, toujours unique, de facture grossière; les tombes poméraniques renferment presque toujours plusieurs vases, plus petits et aussi plus fins, de cuisson meilleure. Les objets archéologiques sont de type très différents dans les deux domaines, et la disposition des tombes dans les cimetières n'est pas non plus la même.

Si nous arrivons à la seconde période de la Tène, nous constatons que ces divergences disparaissent subitement. Le développement de Bornholm se poursuit sans interruption; et l'on peut y marquer les étapes intermédiaires en ce qui concerne à la fois les usages funéraires et les types d'objets. En revanche l'évolution se trouve complètement interrompue dans la Poméranie ultérieure. Nous y voyons apparaître, à l'époque de la Tène II, des cimetières tout à fait nouveaux, absolument semblables à ceux de Bornholm. Ces nouveaux cimetières sont tantôt isolés, tantôt disposés à côté des anciens cimetières de la période hallstattienne. La solution de con

tinuité est d'autant plus frappante que les nouvelles sépultures de la Poméranie ultérieure concordent avec celles que nous trouvons à la même époque dans l'île de Bornholm, et cela sans qu'il y ait eu

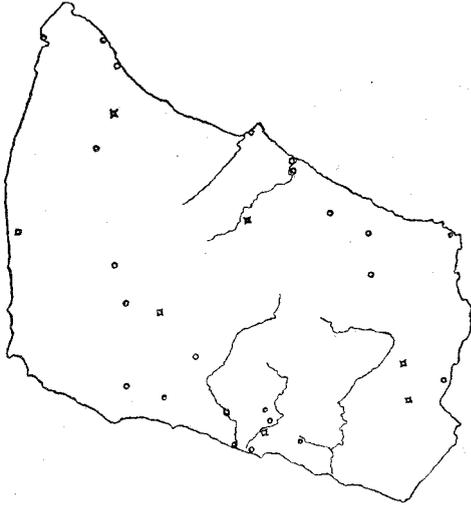


Fig. 1. — Cimetières de Bornholm, pendant le 11^e siècle après J.-C.



Fig. 2. — Cimetières de Bornholm, pendant le 14^e siècle après J.-C.

entre les usages funéraires anciens et les nouveaux une transition analogue à celle qui s'était produite à Bornholm comme dans le reste de la Scandinavie. De même, à partir du commencement de la

Tène II, les types d'objets sont semblables, et la concordance porte à la fois sur les objets les plus simples et sur les plus compliqués, comme par exemple les anneaux de ceinture à trois articulations avec charnières. Ainsi donc, dès que nous entrons dans la période de la Tène II, qui commence aux environs de l'an 200 avant l'ère chrétienne, l'identité archéologique entre l'île de Bornholm et la Poméranie ultérieure est absolue; et elle persiste ensuite pendant un demi-millier d'années. Comme je l'ai déjà indiqué, c'est l'île de Bornholm qui a établi cette uniformité. Les Burgondes ont transporté aux populations de la côte voisine leur nom et leur culture; je veux dire qu'ils ont conquis le pays et même y ont émigré en partie.

On peut observer dans l'île elle-même les effets de ce mouvement. Pendant l'époque hallstattienne les cimetières sont assez également répartis sur toute l'île et un grand nombre d'entre eux se trouvent dans l'intérieur. A l'époque de la Tène et plus tard, tous pour ainsi dire sont situés sur la côte, et la plupart, les plus grands et les plus riches sans comparaison, occupent ce coin de Bornholm qui est le plus rapproché de la Poméranie ultérieure.

Si la théorie que je viens d'exposer est juste, il est possible de déterminer l'époque où les Goths émigrèrent des régions orientales de la Scandinavie dans les pays situés autour et à l'Est de la Vistule. Ces pays se trouvent vis-à-vis des régions susdites de la Scandinavie (Gœtaland et Gotland) dans le même rapport que la Poméranie ultérieure vis-à-vis de Bornholm, et les deux invasions paraissent être à peu près contemporaines, c'est-à-dire qu'elles se placent dans le III^e siècle avant l'ère chrétienne.

L'époque de la Tène, et les siècles qui vont jusque vers l'an 200 ou 300 après Jésus-Christ, sont pour l'île de Bornholm une période de prospérité. La richesse des populations se manifeste par le nombre sans cesse croissant des cimetières et des tombes, par le luxe de plus en plus grand du mobilier funéraire. Mais, à peu près aux environs de l'an 300, ce développement se trouve brusquement interrompu.

Ou bien ils disparaissent complètement, — ce qui est le cas le plus ordinaire — ou bien le nombre des tombes diminue dans de grandes proportions. Si nous considérons par exemple l'un des principaux cimetières de l'île, nous constatons que dans chacun des siècles qui ont précédé l'an 300 avant Jésus-Christ, il a contenu au moins 250 à 350 tombes, alors que, pendant la période comprise entre l'an 300 et les alentours de l'an 500 après Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant l'espace de deux siècles, le même cimetière n'a pas renfermé plus de 30 à 60 sépultures. Nous pouvons ajouter qu'après

l'an 300, ce n'est pas seulement le nombre des tombes qui décroît d'une façon frappante, mais aussi la valeur du mobilier funéraire.

Il y a une correspondance parfaite entre cet état de choses et celui que nous observons dans le domaine voisin, que les Burgondes s'étaient annexés sur le continent : là aussi, vers la même époque, les sépultures cessent à peu près complètement. D'après ce qui se passe à Bornholm, nous pouvons conclure que vers, la fin du ^{III}^e siècle, les Burgondes ont commencé à abandonner leur premier domicile, et cela librement, je veux dire sans céder à une pression exercée par d'autres races. Ainsi, pour ce qui est des Burgondes, la période des invasions commence à cette date.

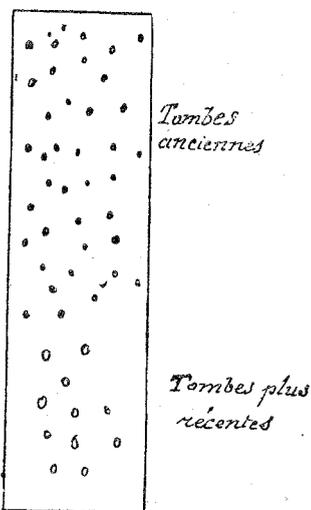


Fig. 3. — Plan des Sépultures anciennes.

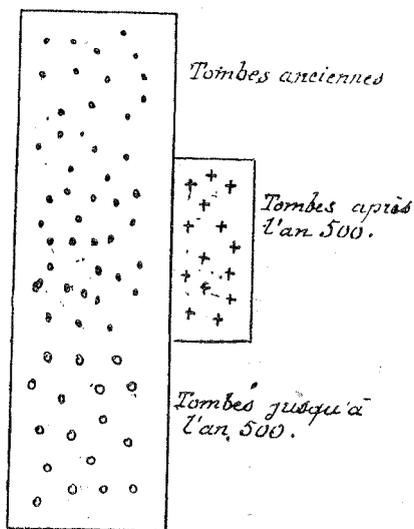


Fig. 4. — Plan des sépultures les plus récentes.

Comme on le sait, des tribus slaves prirent plus tard possession de la Poméranie, qui ne fut germanisée qu'après bien des siècles. De même l'île de Bornholm, faiblement peuplée à la suite de la migration des Burgondes, fut occupée aussi par de nouvelles populations, mais celles-ci scandinaves. Il est intéressant d'observer dans quelles conditions les sépultures nouvelles se rencontrent avec les anciennes. Si la population primitive était demeurée tranquillement maîtresse de l'île, on aurait continué à disposer les tombes dans les cimetières selon le même principe qu'auparavant ; c'est-à-dire qu'on aurait eu la disposition de la figure 3.

Mais les choses ne se présentent jamais ainsi. Les tombes, postérieures à l'an 500, ont été placées tantôt à côté d'un cimetière

ancien (*Fig. 4*), tantôt superposées aux tombes anciennes (*Fig. 5*), ou bien encore elles traversent et coupent les vieilles tombes (*Fig. 6*) (1).

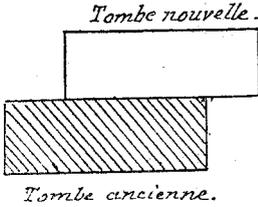


Fig. 5. — Coupe idéale.

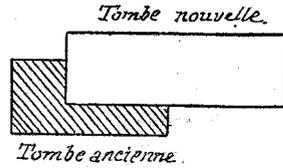


Fig. 6. — Coupe idéale.

Cela nous montre que les nouveaux possesseurs de l'île n'ont jamais eu connaissance des anciennes traditions en matière de sépulture ; conséquence naturelle de ce fait que la population avait émigré. C'est cette population scandinave qui a occupé une partie si considérable de la France d'aujourd'hui.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Stjerna de sa très importante communication.

M. A. de MORTILLET demande à quelle date M. Stjerna fait remonter l'introduction du fer dans la Scandinavie.

M. STJERNA répond que c'est vers l'an 600 avant J.-C.

M. le P^r MONTELIUS dit que, en 1885, il croyait que l'âge du fer n'avait commencé en Suède que vers l'an 500 avant J.-C.

Mais, aujourd'hui, il faut reculer cette date jusqu'au VII^e et même VIII^e siècle avant J.-C. — A son avis, il ne faut parler de l'âge du fer dans un pays que quand ce métal y est devenu déjà la base de la civilisation.

M. Edouard FOURDRIGNIER. — La remarquable communication du distingué professeur d'Upsala, M. Stjerna, est singulièrement confirmée par des découvertes faites en France ; et, justement, dans la région où vinrent se fixer les Burgondes scandinaves, dont le nom a persisté sous celui de Bourgogne, en souvenir de leur occupation. Nous pouvons rappeler la découverte de Charnay, près de Mâcon, en Saône-et-Loire, qui révéla parmi des mobiliers francs

(1) STJERNA. — *Bidrag till Bornholms befolkningshistoria under jernalderna* dans l'*Antikvarisck tidsurift för Sverige* XVIII, Stockholm, 1905.

très importants une fibule-plaque en argent doré, sur laquelle était incisée sur le métal une inscription en runes primitives.

Nous pouvons, par d'autres découvertes analogues, marquer la trace de leur passage en Allemagne. Ainsi, au Musée de Stuttgart, il existe une autre fibule en argent, avec une inscription runique. Elle a été trouvée à Balingen (Schwarzwaldkreis), dans le Wurtemberg (1), dans un milieu positivement daté du v^e siècle. D'autres exemplaires nous conduiraient ainsi par la Germanie jusqu'aux rives de la mer Baltique.

Mais, en Gaule, ce n'est pas seulement en Bourgogne que semblables observations ont été faites ! Un peu partout dans l'Europe occidentale, des inscriptions runiques ont été signalées dans les régions où les Francs et les autres peuples envahisseurs ont marqué leur séjour après la chute de l'Empire romain. On en retrouve en Angleterre, jusqu'en Ecosse, et même dans les îles Orcades, tout au Nord, où l'on a découvert une inscription runique dans l'intérieur d'un dolmen (2).

Tant qu'elles se trouvaient sur des armes, des parures, objets facilement transportables, on pouvait expliquer leur présence par suite d'échanges ou d'importations, sans pourtant voir là une preuve que cette épigraphie pouvait concerner les nouveaux occupants. Mais, aujourd'hui, il y aurait peut-être à faire certaines réserves, après plusieurs découvertes récentes qui nous entraînent vers d'autres conclusions.

En effet, il y a quelques années, nous avons pu signaler à Liège, un tombeau découvert en 1881, à Köningsheim près de Tongres, dont le mobilier qui s'y trouvait lui assignait comme date environ la fin du v^e siècle (3). Or, parmi des attributs chrétiens, couronnes, colombes, qui sont peints sur les parois intérieures, on trouve des caractères runiques, entres autres la première et la dernière de la série des runes, substituées ici comme équivalentes aux lettres grecques symboliques A et Ω.

Tout récemment encore nous faisons remarquer sur deux sarcophages mérovingiens du Musée de Cluny, des ornements reproduits cinq fois, présentant les runes équivalentes à nos lettres G et l'S muette, comme dans le nom de la ville de *Paris*. Nous avons proposé d'y reconnaître, le G = J ou I, les première et dernière lettres du mot JÉSUS.

D'autres monuments qui pourraient être cités ont fourni sem-

(1) S. SÖDERBERG. — *Eine neu entdeckte altemanische runeninschrift*, 1887.

(2) JOHN STUART. — [*Tumulus de Maeshove (îles Orcades) et inscriptions runiques*]. Edimburg Printed by Neill and C^o, 1865.

(3) Ed. FOURDRIGNIER. — *Tombeau de Köningsheim*, Tongres, 1903. — *Les Francs de Villers-aux-Chênes* (*Rev. de l'Écol. d'Anth. de Paris*, juillet 1903).

blables observations. Il faudrait donc ici abandonner la supposition d'un transport, puisque ce sont bien des constructions faites sur place, et admettre chez les Burgondes, que l'usage des runes scandinaves qu'ils avaient apportées avec eux, était encore usité tout au moins dans les premiers temps de leur arrivée.

Ces observations viendraient donc à l'appui de ce que vient si bien de nous démontrer M. le professeur Stjerna sur l'origine scandinave des Burgondes. Elles s'étendraient aussi sur l'exode de tous ces peuples, qui à la fin du iv^e siècle ont envahi l'empire romain d'Occident et sont connus dans l'Histoire sous le nom de *Barbares*.

Pour les Grecs et les Latins d'alors, tous les peuples en dehors de leur civilisation étaient ainsi désignés, sans une arrière-pensée bien marquée. Ce n'est que par la suite que ce nom de Barbares est devenu un terme méprisant, signifiant grossièreté et ignorance.

Nous savons trop ce que valent ces termes historiques d'ennemi à ennemi. Depuis les temps d'Homère, nous y sommes habitués. Aussi maintenant, n'avons-nous plus à nous y arrêter, sans avoir entendu les deux parties.

Notre conclusion, c'est qu'entre les Romains en décadence et leurs Barbares envahisseurs, il y avait deux civilisations foncièrement différentes, et que, les uns, pas plus que les autres, ne se connaissaient. L'Histoire comme l'Archéologie nous renseignent sur ce qui a prévalu du choc de ces civilisations et des causes qui ont amené notre état actuel.

Le début de l'Age des Métaux dans les Bouches-du-Rhône.

PAR

Ch. COTTE (Marseille).

L'année dernière, au Congrès de Périgueux, j'ai montré combien rares sont les documents sur le Paléolithique de Provence. Je suis amené à faire une constatation semblable pour les renseignements possédés sur l'Age du Bronze dans notre région. Il me paraît intéressant de rappeler sommairement ce que l'on sait sur ce point, et d'étudier plus complètement une station qui peut être attribuée à cette époque.

Les sépultures mégalithiques d'Arles, fouillées par Cazalis de Fondouce, et la grotte sépulcrale de la Baume d'Onze-Heures (1), ont fourni la presque totalité des vestiges de l'âge de bronze trouvés dans notre département. Leur industrie marque la transition entre l'âge de la pierre et celui des métaux. C'est le Carnacéen de Salmon.

De l'autre côté du Rhône, dans le Gard, les archéologues ont, au contraire, rencontré toute une floraison industrielle, dans laquelle certains ont crû démêler les vestiges d'un âge du cuivre, le Durfortien ou le Cébennien. On peut contester les théories scientifiques qui ont inspiré ces dénominations; mais les faits signalés restent, du moins dans leur ensemble. Il est certain que les gisements, décrits dans son livre si documenté « *L'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire* » et dans un article paru dans *L'Homme Préhistorique* (1903, p. 97) par M. le Dr Raymond, se rapportent à une époque de transition, de même que les allées couvertes d'Arles et la Baume d'Onze-Heures.

Outre ces dernières sépultures, avons-nous, dans les Bouches-du-Rhône, d'autres stations qui, par le faciès de leur industrie, puissent être attribuées à des populations connaissant le métal ou influencées par des peuplades le connaissant?

On peut d'abord essayer de rattacher à cet âge relativement

(1) Ch. COTTE. — V. notamment : *Recherches aux environs de Trets. — L'Homme Préhistorique*, Octobre 1906, p. 308.

récent les différentes stations en plein air à petits silex géométriques, à belles pointes de flèches, et petites haches polies; mais je pense qu'il y a lieu d'admettre que cette civilisation, si elle s'est prolongée durant l'âge du bronze, a commencé durant le Néolithique, comme Salmon l'a indiqué, en lui donnant le nom de Carnacéen.

En revanche, deux faits déjà connus prouvent qu'à l'époque du bronze (ou du cuivre) des populations de la rive droite du Rhône se sont transportées sur la rive gauche.

Les allées couvertes d'Arles, d'un style très rare en Provence, se rattachent aisément aux mégalithes du Gard, de la Lozère, etc. ; et Cazalis de Fondouce a trouvé, dans une d'entre elles, un lit de galets quartzeux, qu'il croit avoir été apportés de l'autre bord du grand fleuve méridional.

Les billes en pierre polie, de destination si mystérieuse, se retrouvent dans les Bouches-du-Rhône, à la nécropole de la Bastidonne de Trets. Elles sont particulièrement nombreuses dans les stations durfortiennes du Gard, alors que la grotte du Castellaras (1) est, je crois, avec la nécropole de la Bastidonne, le seul point de Provence où elles aient été signalées.

Un autre fait paraît permettre d'attribuer à des populations plus occidentales nos très rares mégalithes. L'allée couverte de la Blaque renfermait des pointes de flèche à bords dentelés, comme celles de la Lozère et de l'Aveyron. La grotte de Castellaras, que je viens de citer, a fourni à M. Moulin (2) une autre pointe de flèche, présentant ce caractère extrêmement rare dans les armes de Provence. Cette coïncidence pour la grotte en question me paraît bien typique.

Cependant, il conviendrait de rechercher si les Bouches-du-Rhône n'offrent pas la trace de relations avec la Haute-Italie. D'une façon générale, il y aurait lieu d'étudier si une civilisation commune n'aurait pas influencé les industries du Sud de la France et du Nord de l'Italie, tout en ne laissant, dans le département qui nous intéresse, que de faibles vestiges.

M. H. de Gérin-Ricard, il y a plusieurs années déjà, a comparé à la céramique des terramares un vase trouvé dans l'ossuaire des tufs de Sièges ; la nécropole de la Bastidonne de Trets offre des vases semblables. Si la comparaison de M. de Gérin-Ricard nous permet de dater de l'âge des métaux ces poteries, ce renseignement concorde avec celui que nous a donné plus haut la présence des billes polies dans la nécropole de Trets.

(1) Ch. COTTE.— *Le Mouvement paléolithique dans la région Est de Vaucluse.* — *Feuille des Jeunes Naturalistes*, Mars 1904.

(2) *Exposition préhistorique de Marseille*, 1906.

M. Capitan a aussi comparé aux fonds de cabanes néolithiques de la Haute-Italie l'industrie du Camp-de-Laure, signalé par MM. Marin-Tabouret et Dalloni. Ces derniers décrivaient notamment des poteries à cercles en pointillé. Ce dernier ornement paraît avoir attiré l'attention de M. Capitan pour la détermination de l'âge. Cependant, en Provence, deux fois ce genre de décoration a été signalé : la première, sur une poterie *grise* de l'oppidum de Baumes-de-Venise; la deuxième, sur un vase découvert à Saint-Savournin dans les ruines de cabanes en pierres sèches. Il y a donc lieu de ne pas considérer les poteries du Camp-de-Laure comme certainement néolithiques. Indépendamment du mélange qui s'est produit, sur ce plateau, entre les céramiques de civilisations successives, je crois que l'on peut évidemment voir, dans les formes de ses vases les plus anciens, des analogies avec ceux de la Haute-Italie, comme l'a admis M. Capitan, mais qu'il faut attribuer ces vases à l'âge des métaux.

Je ne veux pas déflorer l'étude consciencieuse, impatientement attendue, de cette station; mais je puis du moins envisager d'autres camps également situés au sud de l'Étang de Berre, et dont l'industrie est identique à celle des couches du Camp-de-Laure (1). Je crois utile de donner la monographie de l'un d'eux.

L'Urgonien de la Nerthe se dresse en d'étranges amoncellements. Les lignes de fracture parallèles à l'axe de la chaîne ont donné naissance à des grottes-couloirs ayant servi d'habitat ou de sépulture, à des corridors rocheux que l'on suit pendant plusieurs kilomètres et qui s'élargissent parfois en ravins plus ou moins importants. Ces fractures ont modifié profondément le système orographique en détournant les ruisseaux de leur cours, naturellement perpendiculaire à la chaîne. Dans cet ordre d'idées, je citerai qu'à la Font-des-Pigeons les eaux des vallons supérieurs, drainées, peut-être grâce à un barrage artificiel, par la grotte de M. Androi, durant la formation des foyers néolithiques de l'abri situé plus bas, sont venues recouvrir ces vestiges de leurs limons et de leurs graviers lorsqu'elles se sont précipitées à nouveau dans le vallon où elles passent actuellement. Ainsi séparés par les vallons normaux, perpendiculaires aux collines, et par les couloirs et les ravins qui coupent les vallons à angle droit, les rochers se dressent en blocs rectangulaires, ou en murailles de quelques mètres d'épaisseur, dominant parfois de 30 mètres de hauteur les torrents qui affouillent leurs pieds. Une table inclinée, absolument escarpée

(1) M. MARIN-TABOURET et moi les avons signalés dans une communication faite en 1904 au Congrès de l'A.F.A.S, à Grenoble, section d'Archéologie.

de tous les côtés, commande les trois ravins qui composent le vallon du Saut : d'où le nom de Fortin-du-Saut, que j'ai donné à ce bastion naturel.

Tout autour de lui on trouve des vestiges de céramiques diverses, notamment de la poterie d'oppidums à cristaux noirs. Ces restes sont spécialement abondants au pied d'un autre rocher escarpé, qui se dresse entre le Fortin-du-Saut et la grotte de *Pairo-Vincen*. Ce rocher devrait être exploré; mais il m'a manqué un matériel d'alpiniste suffisant pour en faire l'ascension. J'ai, au contraire, pu arriver par escalade sur le Fortin-du-Saut, où, parmi les touffes d'une station de *Narcissus dubius*, inconnue des botanistes provençaux, j'ai recueilli de très nombreux tessons d'une céramique assez spéciale aux quelques stations en plein air des bords du nord de la Nerthe naturellement défendues.

Les fragments, longtemps exposés à l'air et salis par l'humus, sont bruns ou rougeâtres, à surface assez souvent vacuolaire. L'argile employée est jaune ou rouge; elle est mêlée de matières dégraissantes de natures diverses : calcaire cristallisé ou non, quartz, etc. Ce qui prouve la bonne qualité de la pâte, c'est que, si l'on ne trouve aucun vase à paroi mince, l'épaisseur n'en est cependant jamais exagérée.

Les débris recueillis indiquent des vases à courbures peu accusées en général (bords droits ou faiblement extroversés; cols peu étranglés; fonds semi-plats; panse parfois carénée).

Comme moyen de suspension et ornements, il convient de citer le petit mamelon, réduit à l'état de bouton ou de pastillage, le tubercule très aplati et allongé horizontalement sur la panse, les séries de marques cunéiformes faites par impression, et surtout les sillons parallèles et les lignes ponctuées.

Les sillons parallèles très nombreux donnent à la surface de la poterie en section un profil ondulé, dessinant les cannelures et les reliefs subsistant entre elles à 0^m,012 de distance environ de l'un à l'autre.

Des lignes ponctuées ont été faites en imprimant des bords de coquillage, probablement de *Cardium erinaceum*. Il est intéressant de constater que, durant le néolithique, les habitants de l'abri de la Font-des-Pigeons, peu éloigné du Fortin-du-Saut, et ceux de Cortiou se sont servis pour le même usage, non du *C. erinaceum* mais du *C. edule*; ces deux espèces paraissent avoir été employées par les ensevelisseurs des Allées couvertes d'Arles. L'utilisation des coquilles pour imprimer des lignes sinueuses ou pointillées a

été employée dans un très grand nombre de stations d'âges et de pays très divers ; il me suffira de citer les vases de Cabalio, de Saint-Julien, de la Bastidonne, des Kjækkenmøddings de Danemarck, des Tourbières du lac Chighir, des dunes de Bazaïka et Niacha, près Krasnoïarak, de la Floride, etc.

Au Fortin-du-Saut, on observe que ces lignes ponctuées sont tantôt espacées, tantôt serrées pour dessiner une bande large ; parfois enfin elles forment de petits losanges.

Ce dessin en losange ou quadrillé mérite d'attirer tout particulièrement l'attention. Malheureusement les diverses poteries de Provence où il a été signalé ne sont pas datées : je rappellerai celles du Portalet-des-Baux (objets néolithiques mélangés à du plomb), du *Baus-Rous* (vestiges allant du néolithique au mérovingien ?), de la sépulture d'Oppedette (donnée comme étant de l'âge du bronze, avec hache de Nouvelle-Calédonie et instrument également fabriqué sans doute par des sauvages contemporains !).

Les silex taillés sont peu nombreux : pointe de flèche ovulaire très fruste, formée d'une sorte de lame courte, offrant une grosse encoche à la base et quelques rares retouches pour former la pointe et régulariser un bord ; racloir plat et large ; percuteurs et éclats divers.

Enfin je dois signaler une dalle-mortier, des broyeurs, et surtout de nombreux galets de serpentine, quartz, etc., qui ont dû être des pierres de fronde.

Il est certain que rien dans ces objets ne permet d'affirmer que nous ne sommes pas en présence du Néolithique pur ; mais je crois, cependant, que les camps du nord de la Nerthe du type du Fortin-du-Saut se rattachent, par le faciès de leur céramique, à l'âge des métaux. D'après les descriptions de M. le Dr Raymond, j'ai eu la sensation que ses poteries durfortiennes sont semblables aux nôtres. Il est certain que ce n'est qu'une impression, qui mériterait d'être confirmée par une étude comparative des deux céramiques. On pourrait peut-être rappeler l'intéressant col de vase avec pastillages disposés en chevrons trouvé par M. de Gérin-Ricard à la grotte de *Pairo-Vincen*, voisine du Fortin-du-Saut ; cette ornementation, comme celles que j'ai indiquées plus haut, me semble présenter beaucoup d'analogies avec la décoration de la céramique durfortienne.

Il est d'ailleurs certain que ces oppidums naturels ont une céramique différant assez sensiblement de celle des autres stations en

plein air de Provence : ce qui donne une certaine force à notre hypothèse sur leur âge relativement récent.

On peut, du moins, je crois, résumer ainsi ma note.

Le Néolithique provençal à faciès carnacéen a subi des influences certaines de la rive droite du Rhône et des influences probables de la Haute-Italie.

C'est à ces influences que nous devons nos mégalithes, la nécropole en plein air avec billes polies de la Bastidonne de Trets, l'introduction des flèches à bords dentelés, la connaissance des métaux.

La similitude d'industrie du Co-de-Botte et de la Baume-d'Onze-Heures permet d'affirmer que ces deux sépultures sont dues à des tribus ayant une même civilisation, et il n'est pas absurde de rechercher quelles sont nos stations, qui paraissent avoir été habitées par des populations connaissant l'usage des métaux. Les curieux oppidums des bords de l'étang de Berre semblent être les stations cherchées.

Une autre question se pose, surtout si l'on n'admet pas ma méthode consistant à opposer les céramiques différentes, et supposer qu'elles appartiennent à des âges différents.

Il semble qu'à une même époque de civilisations légèrement distinctes ont pu coexister dans une région donnée. Dans ce cas, la chronologie préhistorique, pour être d'accord avec la science, devra donner un nom, pour fixer l'âge et un prénom pour préciser le faciès.

La langue palethnologique y gagnerait en précision.
